ERNEST MERSON

CONFIDENCES
D'UN
JOURNALISTE



PARIS
ALBERT SAVINE, EDITEUR
12, RUE DES PYRAMIDES, 12

1891



CONFIDENCES D'UN JOURNALISTE

AVIS DE L'ÉDITEUR

Ce volume forme le complément des *Confessions d'un Journaliste* (un volume in-18) qui renferme les matières suivantes :

PRÉFACE

Ainsi que l'exprime « l'Avis de l'éditeur, » ces *Confidences* complètent les *Confessions d'un journaliste*, auxquelles la presse de tous les partis a fait, en même temps que le public, un accueil sympathique et bienveillant au delà de ce qu'il me semblait raisonnable de souhaiter ou permis d'espérer.

Le tout forme, en réalité, un livre dans lequel j'ai mis bien des choses, discuté bien des doctrines, exprimé bien des opinions et formulé d'un esprit tranquille et d'un cœur affermi bien des jugements. Je n'y ai apporté d'autre passion que celle de la vérité ; mais cette passion-là, on peut du moins la cultiver sans regret comme sans trouble, et l'avouer sans restriction comme sans doute amer ; elle n'a pas de côtés fâcheux, et son revers lui-même, si

tant est qu'on lui trouve un revers, ne donne prise à nulle critique sérieuse.

Heureux sont ceux qui n'ont, en écrivant pour l'histoire, d'autre souci véritable.

Je me vante cependant en disant que « j'ai écrit pour l'histoire. » Cela est bien trop ambitieux, et j'ai hâte de m'en excuser.

Au milieu d'une solitude à la fois sévère et souriante, j'ai produit ces chapitres dans le désœuvrement d'une saison de bains de mer et pour ne pas perdre tout à fait l'habitude du maniement de la plume. Groupant mes souvenirs, je les ai soudés au hasard, sans ordre, sans mise en scène, sans travail préparatoire. Un nom me rappelant un fait, j'ai associé le fait et le nom ; une date me donnant la mémoire précise d'un événement, j'ai uni l'événement à la date. Et c'est tout. Ayant beaucoup vécu, j'entends longuement vécu, j'ai eu la chance de beaucoup retenir, j'entends de bien retenir. De là ma méthode. Aussi quand même on discuterait mes récits, on ne parviendrait jamais à en contester l'exactitude. Ils sont en tout sincères, et jusqu'à ce moment on n'a, même en cherchant, comme on dit, « la petite bête, » rien trouvé sur ce point à y reprendre.

Cela, pour mes lecteurs aussi bien que pour moi-

même, a bien quelque valeur. Pour mes lecteurs, c'est l'assurance que j'ai eu jusqu'au dernier scrupule le respect de leur confiance. Pour moi, c'est le témoignage qu'on peut rencontrer des instants lumineux et apaisés dans une vie remplie de travaux et de soucis. « Il y a presque toujours, durant même les plus belles périodes qui nous sont accordées par la destinée, une ombre, une inquiétude, une mélancolie. » Or, tandis que je traçais, d'une main calme en même temps que d'une âme sereine, ces pages rapides, je n'ai éprouvé d'autre sentiment que celui d'une satisfaction intime dont j'ai fait ma joie, mon bonheur et, pourquoi ne le derais-je pas ? ma fierté.

Désormais je ne publierai plus de livre politique. *Confessions* et *Confidences* n'auront pas de lendemain. Tout ce que j'avais à cœur de raconter je l'ai raconté. Je n'aurais plus qu'à me montrer bavard, et j'ai en haine le bavardage. Toutefois je n'écrirai pas orgueilleusement à la fin de ces pages : *Exegi monumentum.* Non ; car je n'ai point élevé de monument. Je me suis efforcé tout au plus de montrer que j'avais conservé le souvenir des hommes avec qui je me suis trouvé en fréquentation, des événements considérables auxquels j'ai été mêlé. Rien au delà, et, à franchement parler, c'est peu.

Cependant je ne crois point mon labeur terminé. J'affectionne trop mon métier de journaliste pour ne pas le poursuivre tant que le sang ne sera point tari dans ma veine, c'est-à-dire tant que Dieu me donnera la force de remplir mon devoir quotidien.

Ce devoir, impérieux et doux à la fois, consolant et en même temps laborieux jusqu'à devenir pénible, beaucoup de mes confrères l'accomplissent avec plus d'éclat ; aucun n'y apporte plus de soin, c'est-à-dire plus de conscience attentive. Chaque jour, depuis plus de cinquante années, je m'y surveille davantage ; chaque jour, je m'y applique avec un redoublement de sollicitude et de probité. C'est là justement le secret du crédit que j'ai pu conserver sur l'opinion et de l'estime qu'on veut bien m'accorder, même dans les partis que ma polémique peut atteindre ou contrarier.

Je ne parle pas, bien entendu, des hostilités imbéciles ou méchantes de quelques esprits incapables d'apprécier, de juger, ou seulement de comprendre. Ceux-là ne comptent pas, même quand ils s'agitent le plus pour que l'on compte avec eux. Ils se rangent d'eux-mêmes dans le groupe des aveugles et des sourds qu'un ministre royaliste de la République a appelés les « Incurables. » Ils n'ont rien appris alors qu'ils avaient tant à faire oublier.

Pareils à l'Indien qui passe sa vie à « contempler son nombril, » ils emploient leurs jours à considérer, à regretter, à admirer le passé, semblant ne pas soupçonner que les épreuves du présent doivent être considérées comme des leçons propres à éclairer, à préparer, à faciliter les réalisations de l'avenir. Dominés par je ne sais quelle préoccupation obtuse, ils se placent d'eux-mêmes en dehors du mouvement vainqueur; ils ne s'aperçoivent pas que, quand ils restent stationnaires, c'est-à-dire rétrogrades, tout marche autour d'eux; ils refusent de comprendre que si la lumière électrique a succédé au vieux quinquet, si le chemin de fer a détrôné le coche et même la « berline de l'émigré, » la loi du progrès s'est aussi introduite dans la politique, et que, à l'ancienne fiction du « droit divin des Rois, » la démocratie de nos jours a substitué la réalité vigoureuse de la « Souveraineté des peuples. » Cela est fait sans doute pour gêner leur chimère; mais c'est en vain qu'ils essayent, au nom des « fiers principes, » de s'insurger contre l'autorité, irrévocable désormais, d'une doctrine qui a pour elle, en sus de la raison et de la justice, la puissance triomphante du fait. Ils assistent aux funérailles du vieux monde, sans envisager que, par leur faute, ils meurent de sa mort même, sans pouvoir espérer ni

sa résurrection ni la leur. Toutefois la résistance où ils se cantonnent, au mépris des intérêts supérieurs qu'ils auraient à servir, s'ils étaient habiles et véritablement pénétrés de leur tâche; cette résistance, qui n'a rien, à bien prendre, de « chevaleresque, » deviendrait pleine de dangers si elle était contagieuse; elle porterait sans doute des fruits funestes si elle n'était condamnée à l'avortement ou même à la stérilité.

Chez ces entêtés fanatiques, écartés même de ce que Rousseau appelait « la douce et précieuse ignorance, » ce n'est pas la foi active qui commande; c'est l'obstination seule, une obstination réfractaire à toutes les évidences, qui les porterait volontiers à proférer ce cri de révolte insensée : « Eh non, la terre ne tourne pas ! »

Ce qui me gâte un peu le journalisme, ce qui m'en éloignerait, si je n'avais la « vocation, » c'est son envahissement par les fruits secs de tous les états. Les hommes qui n'ont jamais su ni penser, ni parler, ni écrire, ambitieux, affamés ou seulement sectaires, se précipitent dans cette carrière facilement ouverte, et s'y établissent sans vergogne. Au prétoire, par exemple, ils bafouillaient; dans la presse, ils patoisent. Ils s'y drapent toutefois à l'abri d'un rigorisme feint, pour se donner

de l'importance, haussant le verbe pour faire croire à leur autorité et se gourmant sans cesse pour que les esprits superficiels prennent le change sur leur incapacité. Ceux-là, parasites presque toujours malveillants, sont la plaie du métier, surtout lorsqu'ils prennent des allures d'apôtre et prétendent, par des procédés mystérieux et souvent malhonnêtes, diriger une opinion qu'ils méconnaissent et dont ils trafiquent. Procédant à la fois du personnage de Beaumarchais et de celui de Molière, ils ne méritent ni sympathie, ni confiance ; mais on ne parvient pas toujours à les démasquer avant qu'ils aient employé l'arme de la calomnie ou prononcé la parole typique : « la maison m'appartient. »

A côté de ceux-là, qui sont presque les pires, se placent les grands exploiteurs de la politique, qui, férus d'ambition et considérant le journalisme comme un moyen efficace et puissant de parvenir, s'y lancent à corps perdu, soit pour en faire un piédestal à leur orgueil, soit pour se mettre en un vif relief, soit pour arriver à se pouiller dans quelque fonction parlementaire.

Puis on rencontre le groupe des insulteurs de profession, qui se signalent par l'invective et se font une spécialité de l'outrage : diffamateurs au besoin, insolents et sans mesure, dont l'agression

touche à la férocité, jouant librement avec l'offense et ne craignant pas de spéculer sur le scandale.

Enfin, on voit grouiller sur le « parvis du temple » et jusque dans « l'intérieur du temple » des meurt-de-faim de toutes les catégories, qui, sans talent, sans savoir, sans conscience, pratiquent ce qu'on est convenu d'appeler « le chantage. » Troupe famélique, d'un voisinage assurément désobligeant, mais dont les rangs pressés semblent incessamment se renouveler et s'accroître, d'accord avec la décadence des mœurs et l'avilissement des caractères.

Toutefois au-dessus, bien au-dessus, sont les convaincus, les laborieux, les probes, les énergiques, les robustes, qui ont le haut sentiment du devoir et savent même s'immoler pour y obéir. Ces combattants généreux, prêts à entrer dans les mêlées, non pour courir des aventures, mais pour y faire prévaloir les grands intérêts dont ils ont embrassé la défense ; ces lutteurs infatigables de tous les jours et de toutes les heures, ont des titres incontestables à l'estime publique. Ils honorent une profession qui, sans eux, irait s'avilissant jusqu'à mériter, en sus du dédain, le dernier mépris ; voués à un labeur dont ils ne veulent pas soupçonner les dangers, ils exercent un pouvoir considérable et sont assurément les meilleurs auxi-

liaires de la civilisation et les plus réels artisans du progrès social.

Par leur concours patriotique et toujours utile, même quand il semble frappé d'une impuissance temporaire, le métier de journaliste se trouve relevé, vengé, anobli. C'est là justement pourquoi j'y reste.

E. M.

Pornichet, août 1890.

CONFIDENCES D'UN JOURNALISTE

CHAPITRE PREMIER

Le Syndicat de la Presse départementale. — Sa fondation. — Ma présidence. — Mon conflit avec M. Baze. — Envoi de témoins. — Correspondance. — Opinion de la presse. — Le cumte Jaubert et sa démission. — La présidence Marteau. — La discorde et la scission. — Trois syndicats. — Loterie et emprunt.' — Sept cent cinquante mille francs pour les journalistes républicains.

Les intérêts matériels de la presse départementale se trouvant sans cesse méconnus ou menacés, nous cherchions, dans les divers partis, le moyen pratique de les surveiller et de les défendre d'une façon utile et permanente.

En janvier 1870, il me vint à la pensée d'organiser un Syndicat qui, substituant l'autorité de sa force unifiée à l'impuissance des uns et à l'indifférence des autres, fût toujours prêt à lutter contre des empiétements dangereux ou contre des mesures hostiles. Pour arriver à la constitution de ce Syndicat, je m'a-

dressai d'abord à M. André Lavertujon, rédacteur en chef du journal de Bordeaux *la Gironde*. M. André Lavertujon est un esprit ouvert en même temps qu'un caractère d'une certaine énergie. Il entra rapidement dans mes vues, la divergence de nos opinions ne l'effrayant point, et, en quelques jours nous mîmes notre ouvrage au point, lui donnant des statuts rapidement élaborés et réunissant des adhésions nombreuses, qui devinrent bientôt unanimes. Afin de montrer qu'un seul souci nous animait, en dehors de toute préoccupation politique, il fut décidé que l'Association aurait deux présidents, l'un impérialiste, l'autre républicain. C'était de la vraie, de la bonne, de l'efficace confraternité. Aussitôt constitué, la Syndicat agit, et, se mettant en relations avec la commission parlementaire qui, sous la présidence de M. Glais-Bizoin, réglait, en 1870, la question du timbre des journaux, il réussit à faire adopter par la Chambre un tarif favorable à la presse départementale. Je ne sais si nos confrères nous en eurent quelque gratitude; mais ils ne profitèrent pas moins de nos démarches et de nos efforts.

Cependant les événements marchèrent avec une foudroyante rapidité. Le crime du 4 Septembre s'accomplit, et M. André Lavertujon devint secrétaire général du Gouvernement provisoire, puis fut pourvu d'un consulat important, en attendant un siège au Sénat. La République le récompensait du travail d'op-

position qu'il avait mené dans les dernières années de l'Empire. Loin de l'en blâmer, je l'en félicite. Les pouvoirs, quelque mauvaise que soit leur origine, ont le devoir de se montrer reconnaissants à l'égard de ceux qui ont contribué à les rendre victorieux ou seulement possibles.

Je restai, de ce fait, seul président du Syndicat de la presse départementale, et fus maintenu pendant plusieurs années dans ce poste important et laborieux par la confiance unanime et bienveillante de mes confrères. Je m'efforçai de mettre mon dévouement à la hauteur de la tâche, et j'ai l'orgueil de croire que j'y ai réussi, grâce au concours loyal du bureau qui secondait mon travail avec une entente complète, une compétence effective, une persévérance éclairée autant qu'infatigable.

Le 6 juin 1871, je me rendis, avec un des membres de mon Syndicat, auprès de M. Grévy, président de l'Assemblée nationale, pour lui demander de rétablir la tribune affectée, au Corps législatif, à la Presse départementale.

M. Grévy occupait alors dans le palais de Versailles l'appartement de Louis XVI. Le salon où l'on nous introduisit donne sur le jardin; tendu de tapis aux nuances tendres, on y voyait les bustes du roi, de la reine Marie-Antoinette, du comte de Provence et du comte d'Artois, placés sur les consoles. Au milieu des fleurs de lis qui décoraient le plafond, et des armes de

France qui surmontaient les meubles, on se serait cru volontiers en pleine Monarchie. Ce salon, détruit par la première République, avait été restitué dans sa forme exacte par la Restauration; respecté par l'Empire, la troisième République avait omis de le saccager, et il servait à l'usage de M. Grévy, qui semblait ne concevoir aucun étonnement d'habiter en maître le palais du Roi-Soleil.

Le Président nous reçut avec la plus parfaite bienveillance; mais il nous fit observer qu'il n'avait pas titre pour faire droit à notre « très légitime désir; » que c'était affaire de la questure, et que nous devions d'abord nous adresser à M. Baze.

Lorsque nous prîmes congé, M. Grévy nous dit obligeamment : « La séance d'aujourd'hui promet d'être importante. Vous serez sans doute satisfaits d'y assister. Vous n'aurez de place nulle part, tant l'encombrement est grand. Permettez-moi de vous offrir une carte qui vous ouvrira la tribune de la Présidence. »

On ne pouvait se montrer plus aimable, et même dans mes polémiques les plus vives contre M. Grévy président de la République, le souvenir de la bienveillance accueillante de M. Grévy président de l'Assemblée nationale m'a toujours été présent.

L'Assemblée nationale avait choisi comme l'un de ses questeurs M. Baze, que l'enthousiasme un peu trop pompeux de ses concitoyens avait surnommé « l'Aigle

d'Agen. » M. Baze tenait beaucoup plus du sanglier que de l'oiseau superbe ; il semblait bien plutôt habiter une bauge solitaire qu'un nid altier. C'était ce qu'on appelle un « mauvais coucheur, » à l'humeur massacrante, au langage brutal, semblant ne pas connaître les premiers éléments de la courtoisie, n'ayant jamais un sourire et ne négligeant aucune occasion de se montrer maugréant, aucun prétexte de donner « le coup de boutoir. »

J'ai bien dit : un sanglier, et du pire caractère.

Pour suivre la procédure indiquée par M. Grévy, je me permis de présenter à M. Baze le bureau du Syndicat de la presse départementale, et lui exposai l'objet de notre réclamation. Connaissant les habitudes du personnage, j'employai vis-à-vis de lui les formules de la plus exacte politesse. Cela réussit assez mal ; car il me répondit avec une brusquerie non feinte : « Que me chantez-vous là ? Il n'y a pas de Syndicat de la Presse départementale. — Vous êtes dans l'erreur, Monsieur le questeur. Le Syndicat existe depuis deux années, et j'ai l'honneur d'être son président. — Allons donc ! Je vous répète qu'il n'y a pas de Syndicat. Je sais ce que je dis. — Mais, Monsieur, cela a tout l'air d'un démenti, et je ne saurais le tolérer. — Si vous ne me laissez pas tranquille, je vous fais jeter tous à la porte. »

Et il s'éloigna précipitamment, en nous menaçant de la « gendarmerie. »

M. Baze ne manquait pas à sa réputation; il la justifiait même au delà de toute expression. Nous fûmes d'abord un peu interdits, n'ayant pas précisément l'habitude de tels procédés; mais, en ce qui me concerne, ma résolution fut bientôt prise.

La frasque de M. Baze était, dès le lendemain, racontée et commentée par les journaux de Paris. Par exemple, on lisait ceci dans la *France :*

Un incident des plus regrettables, mais qui ne surprendra personne de ceux qui connaissent l'irascibilité permanente de M. Baze, s'est produit hier dans la salle des Pas-Perdus, à Versailles. M. Ernest Merson, président du Syndicat de la presse de province, a été l'objet d'un procédé inqualifiable de la part de ce questeur.

Notre honorable confrère, après s'en être entendu avec M. le président de la Chambre, s'informait auprès de M. Baze des moyens à prendre pour assurer à la presse de province les places auxquelles elle a droit dans les tribunes de l'Assemblée. Malgré toute la politesse que M. Merson a apportée dans l'exposé de sa demande, M. Baze s'est laissé aller à un débordement de paroles plus qu'inconvenantes, à ce point que M. Merson s'est vu dans la nécessité d'en demander réparation immédiate.

Les témoins de notre confrère se sont rendus auprès de M. Baze, qui n'a rien trouvé de mieux à répondre, que si M. Merson insistait, il le ferait *empoigner* par les gendarmes. L'affaire en est là. Nous n'ajouterons aucun commentaire. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point députés et journalistes

supporteront des procédés tyranniques qui soulèvent, chaque jour, quelque nouvel incident.

De fait, j'avais un compte à régler avec M. Baze. Cet homme grossier m'avait donné un démenti et s'était égaré au point de me menacer de la « garde. » L'affaire avait été publique, s'étant passée devant la foule, dans la galerie des Tombeaux ; elle exigeait naturellement une publique réparation. Je priai deux de mes amis, ce qu'on est convenu d'appeler « une paire de témoins, » d'aller demander à l'insulteur des explications et une satisfaction.

Après deux jours de négociations, de pourparlers, de déclinatoires, M. Baze ne trouva rien de mieux que de congédier mes amis, de qui je reçus la lettre suivante :

Versailles, le 10 juillet 1871.

Monsieur et cher Confrère,

Nous venons vous rendre compte de la mission dont vous avez bien voulu nous charger auprès de M. Baze, questeur de l'Assemblée nationale.

Samedi, à la suite de l'incident déplorable qui s'est produit dans la salle des Pas-Perdus, nous avons, suivant votre désir, adressé à M. Baze une lettre dans laquelle nous le priions de vouloir bien nous recevoir pour nous donner des explications sur le conflit, ou bien de désigner deux de ses amis chargés de fournir ces explications.

M. le questeur nous fit dire, par l'huissier de service

qu'il nous transmettrait sa réponse par écrit, et qu'il nous priait de lui laisser notre adresse.

Aujourd'hui lundi, à trois heures, ayant vainement attendu la réponse, nous avons écrit de nouveau à M. Baze pour lui rappeler sa promesse. M. le questeur nous a fait dire, par son huissier textuellement :

— Dites à ces Messieurs qu'il n'y a pas de réponse !

En présence de cette attitude de votre adversaire, nous devons considérer notre mission comme terminée.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de nos sentiments les plus affectueux.

E. MANSARD,
Ex-rédacteur en chef du
Journal de Chartres.

E. SIMON,
Rédacteur du *Constitutionnel.*

Tout aussitôt je répondis ceci, qui fit rapidement le tour de la presse, sans que M. Baze semblât ressentir le coup qu'il venait de recevoir :

Mes chers Confrères,

M. Baze se trompe. En se taisant, il vous a suffisamment répondu.

Quiconque manque à la dignité doit, en même temps, manquer au courage.

Voilà ce que son silence veut dire.

Après cela, j'aurais mauvaise grâce à ne pas me déclarer satisfait.

Merci pour votre assistance amicale, et croyez, mes chers

Confrères, à ma gratitude comme à mes sentiments les plus affectueux.

ERNEST MERSON.

Paris, le 10 juillet 1871.

L'affaire s'envenimait et la presse entière de Paris prenait ma défense. Le *Journal officiel* crut devoir intervenir par le « communiqué » suivant :

Une note du journal la *France*, reproduite par plusieurs journaux, prétend raconter un fait qui se serait passé dans le palais de l'Assemblée entre un journaliste et l'un des questeurs.

Le bureau de l'Assemblée, après avoir entendu le rapport des faits exposés par la questure, a reconnu que le questeur désigné avait exercé son droit et rempli son devoir.

Révolté, surtout indigné, mais conservant la plénitude de mon sang-froid, je relevai tout ce qu'avait d'offensant ce langage en adressant au Président de la Chambre une lettre ainsi conçue :

Monsieur le Président,

Je lis dans le *Journal officiel* une note qui me cause la plus grande surprise et bouleverse toutes les notions que je croyais avoir du juste et du vrai.

Le bureau de l'Assemblée déclare que M. Baze a « exercé envers moi son droit et rempli son devoir. »

Mais quel droit ? Celui de m'insulter. Quel devoir ? Celui de me menacer des gendarmes.

Et pourquoi ce droit et ce devoir?

Parce que j'ai pris, avec toutes les formes de courtoisie en usage parmi les gens bien élevés, la liberté de solliciter de la bienveillance de Monsieur le questeur la place attribuée par vous-même, Monsieur le Président, à mes confrères de la presse départementale dans la tribune des journalistes.

Évidemment le bureau n'y a pas pensé, ou plutôt il était mal instruit.

Et, en effet, comment eût-il été exactement renseigné et comment a-t-il pu se croire suffisamment éclairé, lorsqu'il n'avait consulté que le seul rapport de M. Baze, en négligeant de recourir à ce qui se pratique constamment en pareille matière, c'est-à-dire à l'information contradictoire?

En fait, la note de la *France* est l'expression de la vérité, et vous me permettrez, Monsieur le Président, de protester énergiquement contre le blâme que le bureau de l'Assemblée prétend diriger contre moi, en exprimant son approbation de la conduite de M. Baze.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Président,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Ernest Merson.

Tous les journaux continuèrent de s'occuper de l'incident, et pas un n'entreprit la défense, d'ailleurs impossible, de M. Baze. Seul, M. Francisque Sarcey plaida les circonstances atténuantes, mais timidement et sans conviction vraie. C'est à cause de cette indul-

gence pour l'intraitable questeur que je reproduis son article, paru dans le *Gaulois* :

Qu'on se rassure : je ne viens pas jeter de l'huile sur le feu. Je voudrais simplement mettre le public au courant de cette affaire, dont il ne connaît pas les détails, bien qu'elle fasse beaucoup de bruit, et tâcher de rendre un accommodement plus facile entre deux hommes très dignes l'un et l'autre de respect et de sympathie.

C'est M. Baze qui est chargé des rapports de l'Assemblée avec la presse. La tâche est un peu délicate ; car les journalistes (nous pouvons bien nous dire nos vérités entre nous) sont assez exigeants et quinteux. Peut-être aussi M. Baze n'a-t-il pas toute la patience et toute la dextérité qu'il faudrait bien pour résoudre les questions de détail qui s'élèvent sans cesse, pour adoucir les aigreurs et répondre aux récriminations.

Je n'ai, pour moi, entendu que plaintes et reproches tout le temps que je suis resté à Versailles. M. Baze n'en prenait pas toujours son parti aussi philosophiquement qu'il l'aurait dû. Les lecteurs versaillais du *Gaulois* se souviennent peut-être qu'il exposa un jour, par la plume de M. Tarbé, ses ennuis et ses difficultés dans notre journal, et que tous les dissentiments se terminèrent dans une cordiale poignée de main.

La presse de Paris n'était pas seule à se plaindre. La presse de province réclamait aussi pour ses membres le privilège d'entrer à la Chambre plus aisément. La presse de province s'est depuis longtemps constituée en un Syndicat, sous la direction de M. Merson, rédacteur en chef et pro-

priétaire de l'*Union bretonne*. M. Merson est officier de la Légion d'honneur, très estimé parmi nous pour l'aménité de son esprit et la courtoisie de ses manières.

Il s'en fut porter sa réclamation à M. Grévy, le président, qui l'accueillit avec une politesse parfaite, et le renvoya à M. Baze, en lui promettant que M. le questeur ferait, sans aucun doute, droit à la demande des journalistes de province.

Le hasard fit que M. Merson, revenant de cette audience, rencontra dans la salle des Pas-Perdus M. Baze, qui marchait fort vite. M. Baze est un petit homme sec, toujours affairé et l'air de mauvaise humeur.

Il l'aborda, déclina son nom et sa qualité, et renouvela la requête qu'il avait déjà faite auprès de M. Grévy.

— C'est bon! dit M. Baze, brusquement. M. le président vous a promis que vous seriez placés. Eh bien! qu'il vous place!

Les journalistes sont habitués à ces boutades de l'irascible questeur. Celle-là était pourtant un peu forte, et M. Merson resta étonné.

— C'est à vous, reprit-il, que M. le président m'a fait l'honneur de m'adresser. C'est donc à vous seul que je puis avoir affaire en cette circonstance. Je viens, non pour moi, mais au nom de la presse de province, dont je suis syndic...

— Syndic! est-ce que je connais ça, moi? est-ce que je peux connaître tout le monde? Il fallait m'écrire. Syndic! qu'est-ce que c'est que ça, le Syndicat de la presse?

Et il continua ainsi, grommelant et grondant, non sans accompagner de gestes de colère ces phrases entrecoupées.

Ces échappées sont familières à M. Baze, à qui on les pardonne volontiers. Un homme d'un caractère aussi vif que le

sien, que la nature de ses fonctions met sans cesse aux prises avec des amours-propres irrités, qui est sans cesse piqué des mille coups d'épingle de la contradiction, se laisse naturellement emporter à des accès de mauvaise humeur dont on ne fait que sourire.

M. Merson ne s'en fâcha donc pas autrement. Il insista, avec une extrême courtoisie d'attitude et de langage, sur la nécessité qu'il y avait pour lui à rapporter une réponse décisive à ses commettants ; et il se tenait, parlant ainsi, en face de M. Baze, et lui barrant presque le passage ; si bien que le questeur, impatienté, finit par crier :

— Laissez-moi tranquille!

Il passa, toujours furieux.

M. Merson demeura confondu. Il se tourna vers M. Mansard, un de ses amis et des miens, qui l'accompagnait (c'est justement de lui que je tiens tous ces détails et suis autorisé à les reproduire).

— Comprenez-vous, lui dit-il, qu'en s'adressant aussi poliment que je l'ai fait tout à l'heure à un questeur de l'Assemblée nationale, un représentant de la presse soit exposé à en recevoir un semblable accueil ? En vérité, c'est le comble !

M. Baze était déjà éloigné de quelques pas et tirait à soi une porte par où il allait disparaître. Il s'arrêta, et, revenant vers les deux interlocuteurs, le poing fermé, le bras tendu, les yeux menaçants :

— Si vous ne vous taisez pas tout de suite, s'écria-t-il exaspéré, je vous fais jeter dehors.

Les bras tombèrent aux deux amis de surprise et de saisissement.

— Il est impossible, dit M. Merson, pour l'honneur du journalisme et le mien, que je me laisse traiter ainsi sans mot dire.

M. de la Pervenchère, député de la Loire-Inférieure, avait assisté à cette scène. Il s'interposa.

— Permettez-moi, dit-il au journaliste, de tenter près de M. Baze une démarche officieuse. Il a souvent la tête près du bonnet. C'est, au fond, un très honnête et excellent homme. Je suis convaincu qu'avec quelques mots de politesse j'arrangerai cette affaire.

— Arrangez donc ! répondit M. Merson.

Mais l'impétueux questeur n'était point encore calmé. Il ne voulut écouter aucune des bonnes raisons que lui présentait M. de la Pervenchère, et il s'emporta jusqu'à dire en forme de conclusion :

— Et si M. Merson m'ennuie, je le ferai empoigner par les gendarmes.

C'est à la suite de ces paroles, qui ne marquaient pas assurément le désir d'un accommodement, que M. Merson envoya ses témoins à M. Baze.

On sait le reste. Les témoins ne furent point reçus par M. Baze, et, le lendemain il parut dans le *Journal officiel* une note dans laquelle on disait que M. Baze avait agi en vertu de ses pouvoirs et n'était point sorti de ses attributions.

Voilà les faits, tels qu'ils m'ont été contés par un témoin oculaire, tels qu'il m'a dit être prêt à en soutenir l'authenticité de sa signature. Et ils n'ont, en effet, rien d'improbable.

On doit comprendre à présent la légitime susceptibilité de M. Merson, qui évidemment n'a pas été traité avec les égards

que méritaient et son caractère et les fonctions dont il est revêtu. Je ne voudrais pas, d'un autre côté, que l'on s'exagérât les torts de M. Baze. Il s'est oublié : mais ses irritations soudaines ne se comprennent que trop chez un homme qui a la conscience de se donner beaucoup de peine pour bien faire, et qui est sans cesse assailli de réclamations justes ou fausses.

Peut-être faudrait-il s'en prendre plutôt à l'Assemblée, qui a confié un poste si délicat à un homme si hérissé. Elle connaît de longue date M. Baze; elle sait bien que ce n'est pas un modèle de patience et de douceur; pourquoi s'en remet-elle à lui du soin de répondre aux gens les plus vétilleux qu'il y ait au monde? Elle met un baril de poudre près de la flamme, et elle lui dit : Ne prenez pas feu ! ne sautez pas !

Voilà, ce me semble, qui n'est pas fort prudent.

Son président ne pourrait-il pas intervenir dans cette petite querelle, qu'il serait fâcheux de voir aller plus loin? Quelques mots, tombés de sa bouche, suffiraient pour apaiser tous les ressentiments.

L'Assemblée, après tout, ne peut guère plus se passer du concours de la presse que la presse ne peut se passer de l'Assemblée. On conte qu'en Angleterre les journaux mécontents, à je ne sais plus quel propos, des procédés du Parlement à leur égard, s'entendirent pour ne plus dire un mot des séances et faire le silence autour de ses orateurs. Ils les mirent en quarantaine.

Ce fut le Parlement qui céda. Il est vrai que c'est lui qui avait tort.

Je ne crois pas que la presse française en vienne jamais

à cette extrémité ; et je pense que, en tout cas, l'incident n'a pas assez d'importance en lui-même pour amener de telles conséquences. Il n'y a pas là, à vrai dire, d'outrage direct ; il s'agit tout simplement de quelques mots un peu vifs échappés à l'impatience d'un homme qui s'est oublié. Rien de plus facile à réparer.

Mais si M. Baze, mal conseillé, s'obstine à ne pas faire droit à des réclamations légitimes, l'Assemblée pourrait parfaitement juger que le renouvellement de ces légers scandales n'est pas fait pour affermir son autorité dans les esprits, et elle déchargerait l'honorable questeur de fonctions qui semblent être incompatibles avec son tempérament de feu.

Ce serait là, sauf meilleur avis, la solution la plus simple.

Nombre de journalistes pourraient n'avoir pas le sang-froid parfait et la patience inaltérable de M. Merson. Ils oublieraient, dans un mouvement de colère, les prescriptions du savoir-vivre, et sauteraient, sur-le-champ, à la cravate de M. le questeur. Ce serait une abominable aventure. Il faut que l'Assemblée nationale y prenne garde.

Ces histoires la rendraient aisément ridicule et diminueraient la considération qui s'attache à ses travaux.

Elle a tant besoin, tant besoin d'être respectée !

Mais l'affaire, grave en elle-même, tourna, un jour, au grotesque. Un honorable député, prenant fait et cause pour M. Baze, demanda à la Chambre de me décréter d'accusation et de m'appeler à sa barre. Parce que l'atrabilaire questeur m'avait menacé de la maré-

chaussée, j'étais un grand coupable, digne de la prison, du bagne et, qui sait ? même de la déportation.

Ce député était Berrichon et s'appelait Jaubert. Il avait été ministre sous le règne de Louis-Philippe et ne s'en montrait pas plus fier. C'était un honnête homme sans doute; mais évidemment il n'avait pas la tête bien saine. Son incartade souleva dans l'Assemblée nationale un immense éclat de rire, un rire formidable, si unanime qu'il en donna sa démission. Il cherchait évidemment l'occasion de s'en aller : il fit naître un prétexte.

La *Liberté* signala ce surincident en ces termes :

L'incident Baze-Merson prend des proportions homériques.

Lorsque M. Baze eut insulté M. Merson, il refusa de lui faire des excuses et éluda avec soin toute proposition de réparation.

Celui-ci insistant, M. Baze obtint de M. Princeteau et de ses collègues du bureau une note aussi vive que peu motivée lui infligeant un blâme public.

M. Merson est condamné officiellement par le bureau de la Chambre, pour avoir été injurié par le questeur agenois. C'est fort bien ! Mais cela ne suffit pas encore à M. Baze, qui fait demander à la Chambre des poursuites judiciaires contre le journaliste par le comte Jaubert.

Pour le coup, c'en est trop.

La Chambre, qui était décidée, la semaine dernière, à contraindre M. Baze à se retirer, pour le punir de ses despoti-

ques empiètements et de ses abus de pouvoir; le bureau qui, samedi, vota un désaveu formel de M. Baze pour sa conduite inqualifiable dans l'affaire des places marquées au Palais-Bourbon, ont différé l'exécution du questeur de quelques jours, pour ne pas avoir l'air de céder à la pression de ces journalistes qu'ils détestent tant; mais ils ne voudraient pas aller jusqu'à faire un procès pour satisfaire la fureur de M. Baze.

Elle envoya promener M. Jaubert et sa proposition.

M. Jaubert, qui, paraît-il, n'aime pas plus les journalistes que les étrangers, se mit dans une colère terrible et insista pendant une heure.

Rien n'y fit. M. Grévy fut inflexible et la Chambre inexorable.

Qu'en résulta-t-il?

Que M. Jaubert a donné sa démission.

Et M. Baze?

M. Baze? Oh! M. Baze, c'est autre chose.

Mais ce n'était pas tout encore, et le bureau de l'Assemblée nationale, pour justifier l'impertinence de M. Baze, fit publier dans deux journaux que « c'était sans aucun droit que je m'étais paré du titre de Président de la Presse départementale. »

Afin de répondre à cette inculpation vraiment diffamatoire, je crus devoir adresser à M. le Président Grévy la lettre suivante :

Nantes, le 14 juillet 1871.

Monsieur le Président,

Deux journaux de Paris annoncent que le bureau de l'Assemblée conteste mon titre de Président du Syndicat de la Presse départementale.

Une explication à cet égard est nécessaire, et j'ai l'honneur de vous l'adresser.

Élu, à l'unanimité moins quatre voix, en janvier 1870, syndic de la Presse départementale, la confiance de mes collègues m'a appelé à la présidence du Syndicat, conjointement avec M. André Lavertujon.

Le 5 de ce mois, considérant mon mandat comme terminé, j'ai prié mes confrères, réunis en assemblée générale, de pourvoir à mon remplacement. Malgré mon désir formulé dans les termes les plus nets et à la fois les plus pressants, j'ai été réélu président à l'unanimité.

C'est donc à bon droit que j'ai eu l'honneur d'être reçu par MM. les ministres de l'Intérieur et des Finances et par vous-même, Monsieur le Président, en qualité de *Président du Syndicat de la presse départementale*. C'est de même avec l'autorité qui s'attache aux fonctions dont je demeure chargé que j'ai cru pouvoir entretenir M. le questeur Baze d'un intérêt qui concerne tous mes confrères.

Je suis avec avec un profond respect, Monsieur le Président, votre très humble et obéissant serviteur.

Ernest Merson,
Président du Syndicat de la Presse
départementale.

Puis tout s'apaisa. M. Baze demeura questeur; mais la tribune de la Presse départementale fut rétablie.

N'eût-on pas mieux fait de ne point la supprimer?

Je demeurai, pendant quelques années encore, président du Syndicat. Mais il arriva un jour où je m'aperçus que mon action pouvait devenir contraire aux intérêts que j'avais à sauvegarder. La République était défiante, et les républicains se montraient peu favorables à une Association présidée par un impérialiste militant. Je donnai ma démission, et l'un de mes honorables vice-présidents, M. Marteau, directeur du *Journal du Havre* (l'autre était M. Massicault), fut élu à l'unanimité. On voulut bien me conférer le titre de président honoraire, et je m'en autorisai bientôt pour aller défendre, avec un plein succès, devant la commission des finances du Sénat, la cause de la corporation, compromise par un vote inconsidéré de la Chambre sur les droits de poste.

Cependant la discorde parvint à s'introduire dans notre bureau, où les républicains prétendaient être dominants par le nombre. Au début, c'est-à-dire sous l'Empire, le Syndicat comptait quatre membres royalistes, quatre républicains et quatre bonapartistes. C'était l'égalité parfaite entre les trois partis représentés par la presse politique, la juste proportion des forces devenant un gage d'indépendance en même

temps qu'une garantie d'impartialité. Cela dura dix ou douze années, en dépit d'efforts sournois qui, dès 1875, se produisirent, tendant à changer l'ordre des choses pour donner aux républicains, en outre de la présidence, six voix contre trois aux royalistes et trois aux impérialistes. Il y eut naturellement résistance de la part de ceux qu'on voulait opprimer et amoindrir; mais il sonna une heure où, un déchirement préparé de longue main éclatant, on décida de se séparer en trois tronçons. Ce fut une maladresse, une erreur, une regrettable faute. Là où l'unité triomphe, la diversité échoue, et l'on ne tarda pas à l'éprouver. Substituer trois Syndicats politiques à un Syndicat purement professionnel, c'était provoquer parmi nous des rivalités, des antagonismes et, pire que cela, de sourdes défiances. Le Syndicat républicain, très fortement organisé d'ailleurs, avec le concours du gouvernement, eut pour président M. Brière, directeur du *Journal de Rouen;* le Syndicat royaliste se constitua sous la direction de M. Grimblot, correspondant à Paris des journaux légitimistes; enfin le Syndicat impérialiste me fit l'honneur de me choisir pour chef. L'entente ne fut pas difficile à établir d'abord entre les trois bureaux, sous l'influence d'une mutuelle estime; mais elle ne tarda pas à être plus apparente que réelle, et M. Goblet, alors ministre de l'intérieur, devint le complice d'une iniquité dont tous les écrivains royalistes et impérialistes furent victimes.

A cet égard quelques explications sont nécessaires. Il fut convenu entre les membres des trois bureaux que l'organisation d'une loterie nationale serait poursuivie de concert, à l'effet de créer au profit de tous les journalistes des départements une caisse de secours dans le genre de celle établie par la Société des Gens de Lettres, de celle des Auteurs dramatiques, de celle des Musiciens, etc., fondations puissantes dues à l'initiative généreuse du baron Taylor. La bienfaisance n'ayant pas d'opinion politique, nous étions tous d'accord pour que les trois Syndicats participassent dans des proportions déterminées au bénéfice de cette loterie. L'affaire marcha lentement, d'autant plus que M. Grimblot et moi nous avions été priés de ne pas nous en occuper ostensiblement, « de peur de lui faire du tort. » On la négociait, en dehors de nous, avec le gouvernement, dont on sollicitait une autorisation que la loi rendait indispensable pour que les billets fussent offerts au public. Nous attendions, l'un et l'autre, avec une certaine impatience l'issue des pourparlers, lorsque nous apprîmes avec une stupéfaction à laquelle s'associa, je le déclare, quelque colère, que la loterie serait remplacée par un emprunt dont le Crédit foncier ferait l'émission et dont profiteraient, seuls avec nos confrères de Paris, les journalistes républicains des départements. L'emprunt eut lieu; il réussit, et, de ce chef, le Syndicat présidé par l'honorable M. Brière encaissa, d'un coup, une somme de sept cent cinquante mille francs.

Nos réclamations ne se firent pas attendre : elles furent vives sans violence, indignées sans tapage. M. Goblet même les déclara justes et bien fondées; mais il s'excusa en prétextant qu'il était trop tard pour y faire droit.

C'est ainsi que le gouvernement de la République comprend et pratique l'égalité ; c'est ainsi qu'il respecte les droits de tous et obéit au strict devoir envers tous.

L'emprunt dont profitent nos confrères républicains à notre exclusion, à nous autres conservateurs, a pris par là un caractère politique dont il est surprenant que la Chambre n'ait pas été saisie par quelques-uns des membres de sa minorité. Il constitue un fait énorme, qui prend toutes les proportions d'un scandale public. Il devient une sorte de subvention mal déguisée qui supplée à l'insuffisance des fonds secrets. Il est un défi à l'opinion, en transformant les prêteurs, malgré eux, en agents de propagande, volontiers je dirais de corruption, si je ne connaissais l'honorabilité entière et parfaite de mes confrères. Nous en souffrons, non seulement pour le dommage immérité qu'on nous fait subir, mais encore et surtout pour la dignité de la presse, qui y perd, au moins en partie, la considération dont elle se montre ordinairement si jalouse.

Les trois Syndicats n'ont évidemment pas la même force que le Syndicat unique ; mais ils ne justifieront

pas la parole biblique qui dit : « Toute maison divisée doit périr. » Ils vivront séparés par la politique, mais unis par l'intérêt professionnel. Les services qu'on peut attendre d'eux seront moins rapides et moins efficaces sans doute ; mais ils continueront de s'entre aider, dans un but commun, en dépit de l'iniquité criante dont l'un d'eux profite au préjudice des deux autres.

Chaque année, ils assemblent leurs participants dans des réunions qui ne laissent pas d'avoir de l'importance, et qui donnent à la presse départementale une autorité, une vitalité, un rayonnement qu'elle était loin d'avoir avant l'initiative prise en sa faveur, en janvier 1870, par M. André Lavertujon et par moi.

CHAPITRE II

Les artistes de théâtre. — Quand le baryton va, tout va. — Les palmes académiques. — Rachel. — Déjazet. — Battaille. — L'histrionisme.

Comme président des Syndicats de la presse départementale, j'ai été appelé à faire partie de divers comités de bienfaisance : les Ambulances en 1870-1871, l'Institut Pasteur, les Sinistrés de Murcie, les Victimes d'Ischia, les Inondés du Midi, etc., etc., sans compter l'Exposition de 1889, dont je me suis occupé, avec un certain nombre de mes honorables confrères de Paris et de la province.

Plus spécialement j'ai mis mon application à l'œuvre des Inondés du Midi, pour laquelle des fêtes ont été organisées un peu partout par les soins de la presse.

Les fêtes de Nantes ont été brillantes sans être très productives : tant la plupart des artistes appelés à y concourir se sont montrés âpres et exigeants, nous mettant, comme on dit, « le couteau sous la gorge, »

et nous enlevant les recettes presque entières avec des « notes d'apothicaire, » et bien pire encore. Nous avons été dévalisés principalement par les danseuses, qui ne nous en ont certainement pas donné pour notre argent, ou plutôt pour celui des pauvres. D'autres s'en sont mêlés, et ç'a été un détroussement complet. Heureusement il y a eu des exceptions. Par exemple, et c'est un hommage que je me plais à lui rendre, Mlle Andrée Pierson nous a généreusement offert de renoncer à son cachet. Elle était venue de Paris tout exprès pour très-bien dire d'assez jolis vers du cru sur la « Charité. » Elle entendait prêcher par l'exemple et se montrer charitable au point de s'oublier elle-même pour ne penser qu'aux autres. La recette ayant été maigre, elle voulait combler un déficit dont elle n'était certainement pas cause. En lui sachant un gré infini de sa générosité, nous n'avons pas cru devoir y souscrire. Cette artiste, d'un talent très correct et tout à fait charmeur, mériterait d'être au Théâtre-Français : elle n'est pas même à l'Odéon. Et cependant les comédiennes qui ont du talent comme artistes et de la distinction comme femmes sont rares, ici, là et partout.

Les artistes de théâtre offrent un type à part ; à ce type les exceptions sont rares. C'est, en général, un amalgame de vanité exagérée, de jalousie féroce, d'égoïsme implacable, sans compter, pour beaucoup,

hommes et femmes, des mœurs faciles, tout à fait en dehors, comme on dit volontiers. Octave Mirbeau a parlé de cela en un langage libre autant que vrai. Tous les comédiens ont fait semblant de s'en émouvoir et manifestaient la résolution courageuse de pourfendre le « téméraire insulteur. » Finalement, personne n'a bougé. « Quand le baryton va, tout va, » a dit plaisamment quelqu'un, parodiant une maxime devenue banale à force d'être populaire. C'est là un signe du temps, et l'un des plus caractéristiques et des plus douloureux : le baryton jouant un rôle hors du théâtre et devenant un personnage qu'on recherche, qu'on choie, et à qui l'on décerne les palmes académiques, en attendant qu'on le décore.

Les palmes académiques, arrêtons-nous un peu pour contempler les poitrines qu'on en pare. En dehors du personnel universitaire, on en distribua vingt-neuf pendant tout le régime impérial. Sous le régime républicain, on en répand, deux ou trois fois l'an, des milliers et des milliers. Il n'y a pas un violoniste, pas une croqueuse de notes et de fortunes, pas un « baryton » qui n'en soit pourvu. Sans compter les infimes du fonctionnarisme, et jusqu'aux impures en relations suivies avec les amis du gouvernement. Cela devient un écœurement, un dégoût, une honte. Et la progression suit son cours ; et l'averse se transforme en torrent.

Galons et panaches, voilà qu'on vous fait une con-

currence. L'époque est aux palmes. Gare au ruban violet.

Et ce n'est pas tout. Ces gens-là sont hors de prix. Les ténors gagnent un million en un an chez les Américains, et les faiseuses de roulades quinze cent mille francs en six mois. Sans compter Sarah Bernhardt, dont on dételle les chevaux dans toutes les villes du Nouveau Monde, et Coquelin, qui se contente, lui, d'amasser des monceaux de dollars en outrageant *Tartufe* et en dénaturant *Don César de Bazan*. Sans compter Paulus, ce pitre, qui charme les Parisiens en faisant des grimaces au milieu des grivoiseries les mieux salées, en attendant qu'il danse sur la corde. Sans compter les étoiles de l'Hippodrome, qui gagnent douze cents francs par an et dépensent carrément douze mille francs par mois. Sans compter les marcheuses de l'Académie nationale de musique et les figurantes des Bouffes Parisiens, qui sont l'orgueil des gentilshommes et font la joie des « paillassons. » Sans compter les filles plâtrées de Mme Cardinal et leur doux cortège. J'en passe, et des meilleures peut-être.

Ah ! le joli siècle, ce siècle de cabotinage où nous avons le bonheur de vivre !

J'ai connu Rachel, comédienne inimitable dans le *Moineau de Lesbie*, tragédienne sans pareille dans *Phèdre*, dans les *Horaces* et dans *Polyeucte*. Elle avait des gestes, des intonations, des regards qu'on

n'avait jamais vus et qu'on ne reverra jamais. Et quel style! et quelle ironie! et quelle grandeur! et quel charme!

En dehors de la scène, c'était une femme d'esprit, prétend-on; mais c'était aussi une tête froide, un cœur sec, une âme vide. Un jour, elle me disait plaisamment: « Tous les juifs de la chrétienté se sont donné rendez-vous dans votre ville pour épuiser ma bourse. Il m'en vient du matin au soir à la quête. — Et cela doit vous coûter cher? — Oh! je me débarrasse d'eux avec des sous. » Dans le même temps, elle faisait une scène violente à M. Tilly, directeur du théâtre de Nantes, parce qu'il avait offert à titre gracieux une place d'orchestre au père d'un ou même deux de ses enfants: — « Vous ne songez pas, lui reprochait-elle, que vous me faites tort de trois francs. »

Cette étrange femme de théâtre, qui aimait à « s'encanailler » en allant de temps en temps souper en famille, après avoir dîné en compagnie du prince de Joinville ou du prince Napoléon, a eu son portrait finement et exactement tracé par Philarète Chasles. Ce portrait est bon à reproduire, comme type. Le voici:

« Ce petit tigre bohémien, juive lascive, vaste front planté sur des épaules de hyène et sur un torse charmant de Ménade, sublime d'intelligence, et plus rapproché, par l'âme, des carnivores que des hommes, a séduit tous ses contemporains dignes d'elle, et que sa

grande qualité, la férocité, a enivrés. Véron le gros en a raffolé. Ricord se serait pendu pour elle. Les archevêques l'ont bénie. La France l'a pleurée. Autrefois, petite gueuse en chemise, qui, la sébile à la main, ramassait des sous dans la fange des estaminets ; toute rompue depuis dix ans au trois-six, aux planches, aux quinquets gras ; aimant le ragoût du vice, mais plus encore le ragoût de l'argent, elle représentait la sauvagerie des parias, celle des bohêmes, résumées, concentrées et raffinées par la sauvagerie des rues de Paris. »

J'ai conservé pendant longtemps des relations avec Déjazet, demeurée « bonne fille » même quand elle eût dû se confiner dans la « bonne femme. » Elle avait des amourettes à soixante ans, des amours à soixante-dix et des passions folles à quatre-vingts. Mais quelle excellente créature, avec le « cœur sur la main ! » Elle avait été visiter le prisonnier de Ham et lui offrir une médaille pieuse qui devait, disait-elle, lui porter bonheur. — « Quand je serai Empereur, lui dit le prince Louis-Napoléon, demandez-moi ce que vous voudrez, je vous le donnerai. » Elle sollicita de Napoléon III le privilège d'un théâtre, qui lui fut sur-le-champ accordé. Elle eût pu souhaiter davantage et l'eût obtenu.

On m'a confié, un jour, tout un roman écrit par Frétillon alors qu'elle dépassait la cinquantaine. L'or-

thographe y subissait peut-être quelques outrages; mais c'était exquis comme style, comme sentiment, quelquefois même comme cri du cœur. Douze lettres environ écrites, soir par soir, en une période de bouderie avec l'ami d'alors. Il y avait là des chatteries d'amante associées à des enfantillages de pensionnaire, des câlineries, des révoltes, des promesses, des menaces : tout s'y trouvait. Ces lettres n'avaient pas été envoyées à leur adresse; Déjazet les avait remises elle-même, comme une preuve de « son souvenir fidèle, » au destinataire, à l'heure du raccommodement.

Triste destinée : ce morceau vraiment curieux sinon rare, a été livré au commissaire-priseur, qui l'a vendu, « au feu des enchères, » pour douze francs soixante-quinze centimes. Il valait mieux que cela.

J'ai été élevé porte à porte avec Battaille, fils d'un honorable médecin qui rêvait pour lui une autre gloire que celle qu'on peut acquérir en chantant les premiers rôles sur la scène de l'Opéra-Comique. Mais, que voulez-vous? la vocation commandait : il a bien fallu lui obéir. La carrière théâtrale de Battaille a été brillante; toutefois elle a été relativement courte : l'*Étoile du Nord* en a formé le point culminant. Mais on ne peut imaginer la vanité prodigieuse de Pierre le Grand : cela atteignait les dernières limites de la folie. Battaille en était arrivé à se croire véritablement Empereur de

toutes les Russies et même d'ailleurs ; aussi brigua-t-il, après le 4 Septembre, les fonctions de sous-préfet d'Ancenis, qu'il remplit à l'entière satisfaction du gouvernement de la Défense nationale, en étalant démocratiquement sur son uniforme à quatre galons une rangée de croix de toutes provenances, parmi lesquelles, ô désespoir ! ne figurait pas l'insigne de la Légion d'honneur. Lors de la reddition de Paris, Battaille se dévoua au ravitaillement de la population affamée de la grande ville. Se souvenant qu'il avait été comédien, il revêtit la blouse pittoresque du bouvier, se grima jusqu'à se rendre méconnaissable; et, un grand fouet à la main, il accompagna un troupeau d'animaux destinés à être là-bas transformés en biftecks. Au retour, il se présenta comme candidat à la députation ; mais, comme les peuples sont ingrats, il ne fut pas élu. C'était dommage : il eût été encore capable de jouer un rôle à la tribune, en y chantant les meilleurs airs de son vaste répertoire.

Mais les « cabotins » ne sont pas tous au théâtre. Ce qu'on appelle « l'histrionisme » devient, comme chez les Romains de la décadence, l'apanage des « classes supérieures. » Lisez plutôt cette page, empruntée à un écrivain qui a quelque ressemblance avec Aristophane :

Au cirque Molier, des jeunes gens élégants, habillés en clowns, donnent chaque année deux représentations : une

pour les femmes du monde, une pour les femmes de tout le monde.

Les invitations sont avidement recherchées, et les Françaises sont là, regardant leurs fils ou leurs frères exécutant des rétablissements sur la barre fixe, dansant sur la corde, passant à travers les cerceaux. Ces acteurs vêtus de maillots couleur tendre, couvert de paillettes, chargés d'oripeaux, grimaçant, gambadant, marchant sur les mains, s'appellent le comte de Nyon, le comte de Pully, le comte Bernard de Gontaut, le comte de Maulle, de Beauregard, de Quelen. Le comte Hubert de la Rochefoucauld, vêtu d'une tunique de soie bleue, avec une écharpe à glands d'or, crie : *Miousic* ! à l'orchestre, avec l'intonation des clowns.

Il y a un véritable cas pathologique, je le répète, dans ce besoin de se ravaler, de se déshonorer soi-même ; mais cela ne choque personne. Les journaux qui défendent la société insèrent gravement le programme, entre une tirade contre les vices du peuple et l'annonce d'un sermon, insistent sur les numéros, expliquent longuement la généalogie des familles.

Le plus fort en ce genre est la représentation du Cercle de la rue Royale, où le jeune duc de Morny parut habillé en femme et dansa un pas du ballet d'*Excelsior*. Ce fut un ravissement. Les journaux discutèrent pendant toute une semaine pour savoir si le duc avait bien fait de couper ses moustaches. *Le Gaulois* fut très affirmatif : « Il a eu raison, dit-il, c'est très crâne ! » Le *Figaro*, plus réservé, déclara qu'il y avait du pour et du contre.

Pas plus qu'au Théâtre-Français, pas un vieillard, représentant du vieil honneur, pas une femme, ayant quelque

sentiment de dignité au cœur, n'eut l'idée de se lever, de protester, de siffler, devant le spectacle de cet homme déguisé en femme, et dansant avec des gestes à double entente. Le Tout-Paris n'eut pas la pudeur d'Athènes, qui permettait aux esclaves seuls de danser la danse obscène : *le Mothon*.

N'est-il pas curieux, dans ce perpétuel recommencement de l'histoire, dans l'incessant frétillement de ce serpent qui se mord la queue, de constater que la décadence se traduit toujours sous des formes identiques, de voir que, après tant de siècles écoulés, la décomposition sociale, comme la décomposition physique, est absolument la même dans ses manifestations ? Le duc attifé en ballerine, et l'Héliogabale à la robe syrienne, aux yeux agrandis par le henné, aux joues fardées, ne semblent-ils pas être un seul et même être ? Ces clowns titrés ne sont-ils pas une incarnation nouvelle des patriciens dégénérés de Juvénal, du Damasippus qui déclame sur la scène *le Spectre* de Catulle, du Lentulus qui se loue pour jouer le rôle de Lauréolus, ou du Gracchus indigne qui descend dans l'arène, portant

Le riche galérus où flotte un réseau d'or.

Oui, c'est là un témoignage accablant à l'appui de cette thèse que notre civilisation s'épuise à son tour, se dénature et se précipite vers l'avilissement et la honte. Malheureusement il semble n'exister plus rien pour la retenir et conjurer sa perte : nos croyances s'éteignent et notre foi s'en va. A leur place on ne rencontre plus que le souci des plaisirs et le culte des intérêts, s'ajou-

tant à ce que Bossuet appelait superbement « le hennissement de la luxure. » Là aussi c'est la Révolution qui marche et s'affirme dans un rayonnement meurtrier.

Triste et douloureux, ignominieux même.

Mais quand on assiste à ce spectacle écœurant, a-t-on le droit de se montrer surpris que Sarah Bernhardt soit traitée un peu plus qu'en reine, et que les ministres se dérangent pour aller décorer Delaunay, de leurs mains, dans le foyer même du Théâtre-Français ?



CHAPITRE III

L'insurrection de Juin. — Le général de Bréa. — L'abbé de Genoude.

J'ai parlé de Battaille. Son nom me rappelle un souvenir douloureux que je veux consigner ici.

Le lendemain du début de ce remarquable artiste à l'Opéra-Comique, le 22 juin 1848, j'allai, en compagnie de Grootaers, le statuaire, complimenter notre ami commun, qui nous retint tous les deux à déjeuner. Tandis que nous devisions joyeusement en fumant un cigare, on vint nous avertir que l'émeute commençait à rugir dans la rue et que des barricades étaient construites déjà sur les boulevards. Nous voulûmes savoir par nous-mêmes de quoi il retournait au juste; nous sortîmes en hâte, voyant les boutiques se fermer, les gardes nationaux courir à leurs lieux de rassemblement, et tout le monde anxieux comme à l'approche de quelque terrible catastrophe. En remon-

tant le boulevard, nous arrivâmes tout près de la porte Saint-Denis, où s'élevait une immense barricade formée d'omnibus renversés, de pavés accumulés, de débris de toute sorte ; des femmes et des enfants travaillaient à la compléter et à la rendre plus formidable, tandis que des hommes armés de fusils, de sabres et de poignards se préparaient à la défendre vigoureusement.

Nous nous approchâmes de ces hommes, et j'interrogeai l'un d'eux, un grand diable taillé en hercule, en bras de chemise, la tête couverte d'un foulard, et portant dans un mouchoir noué à sa ceinture une énorme quantité de cartouches.

— Pourquoi vous battez-vous ?

— Pour faire comme vous, répondit-il d'un air moitié badin, moitié farouche : nous promener et avoir de l'argent dans notre poche.

J'avoue que je ne trouvai rien à objecter à des raisons si décisives.

Au moment même où ces mots étaient prononcés, un personnage qu'on me dit être Caussidière, celui qui, étant préfet de police, prétendait faire de l'ordre avec du désordre, survint, fit une distribution de pièces de cinq francs aux défenseurs de la barricade, puis s'éloigna.

Il n'avait pas plutôt disparu qu'un roulement de tambour résonna et des balles sifflèrent à nos oreilles. La barricade était attaquée à revers et nous subissions

la fusillade, nous curieux inoffensifs, aussi bien que les insurgés eux-mêmes. La situation n'était guère réjouissante, et nous y échappâmes en nous sauvant à toutes jambes et en gagnant la rue d'Hauteville.

Quand le calme se fut rétabli, la barricade étant enlevée, nous revînmes sur le boulevard, et nous rencontrâmes le général de Bréa devant l'hôtel des Capucines, aujourd'hui disparu, juste à l'endroit où, en tirant un coup de pistolet habile ou perfide, Charles Lagrange avait déterminé, quelques mois auparavant, l'explosion de Février.

Le général était en compagnie de l'un de mes oncles, le major Louis Merson, rédacteur du *Moniteur de l'Armée*. Nous lui racontâmes ce que nous venions de voir, et nous supputions ensemble les chances de l'insurrection lorsqu'une colonne de troupes déboucha, commandée par le général de Lamoricière. Le général de Bréa se précipita au devant de son frère d'armes, et le pria, en lui donnant son adresse, de le mettre à la disposition du ministre de la guerre.

Nous nous séparâmes alors, lui pour aller attendre les ordres du général Cavaignac; nous pour nous mêler obscurément, comme volontaires, aux défenseurs de l'ordre.

A trois jours de là, on m'annonçait la mort de mon pauvre et noble ami, dont je retrouvai, après plusieurs heures de recherches dans les hôpitaux et les ambulances, le corps inanimé, odieusement troué de balles

et labouré de coups de baïonnettes, sur la dalle du Panthéon. A son côté était le cadavre du capitaine de Mangin, qui l'avait accompagné en qualité d'aide de camp.

Excellemment bon, d'un esprit élevé, d'un cœur rare, le général de Bréa avait une nature généreuse et chevaleresque. Brave jusqu'à la témérité, à l'excès crédule en la foi d'autrui, ce sont les défauts de ses qualités qui ont causé sa mort; mais le guet-apens où il a succombé n'en pèse pas moins lourdement sur la Révolution : épisode sanglant et terrible, que des méchants ont voulu expliquer, innocenter peut-être; trait caractéristique d'une époque odieuse, dont on oublie trop volontiers les dures leçons et les grands enseignements.

Quelques jours avant ces sinistres événements, je m'étais laissé conduire par M. Crespel de la Touche, représentant du Morbihan, chez M. l'abbé de Genoude, directeur de la *Gazette de France*.

Pendant longtemps j'avais combattu, après mon père, la politique de ce publiciste, que je considérais comme dépourvu de sens et très dangereux. Sans y avoir de répugnance personnelle, et bien au contraire, je me souciais peu de me trouver, chez lui, en rapport avec lui. Il me semblait qu'en prenant l'initiative d'un rapprochement, j'eusse fait amende honorable, et je ne le voulais pas. Cependant les instances furent si vives, et M. de Genoude mit tant de bonne grâce à prendre les

devants d'une réconciliation, que je me rendis, moitié boudeur, moitié satisfait, rue du Doyenné, où étaient alors les bureaux de la *Gazette*.

Aussitôt que je lui fus annoncé, M. de Genoude vint au devant de moi, me tendit la main et me fit le plus affectueux accueil. Je répondis assez mal à ses avances très marquées, et l'abbé journaliste dut être peu con-ent de moi. Je fus poli; mais c'est tout.

— Eh bien ! monsieur, me dit M. de Genoude, vous voyez que ma politique était la meilleure. Désormais la Restauration est faite : dans quinze jours le comte de Chambord rentrera à Paris, comme roi de France.

Ces paroles me causèrent quelque chose de plus que de la surprise, et je craignis de ne pas les avoir bien comprises.

— Comment, dans quinze jours ! m'écriai-je d'un air d'étonnement et de défiance.

— Oui, dans quinze jours au plus tard. Préparez-vous-y.

Lorsqu'au bout de quelques minutes de conversation je me retirai, cette prophétie bizarre résonnait dans ma cervelle sans pouvoir s'y fixer. Je me demandais si des combinaisons inconnues pouvaient déterminer le miracle politique qui m'était annoncé, — ou si tout simplement j'avais conversé avec un illuminé.

L'événement a démontré que la seconde portion de la proposition était seule raisonnable.

Cependant l'abbé de Genoude n'en était pas moins

un esprit distingué, un journaliste plein de ressources, un écrivain habile. Seulement, il avait enfourché un système, et sa tête s'en troublait à ce point que, le plus souvent, il voyait faux et jugeait les choses sans tenir compte de la réalité actuelle ou possible. C'est ce qui l'empêchait d'être complet, et lui enlevait toute l'autorité qu'il ambitionnait tant d'exercer en dehors de la petite Église où il était considéré comme un infaillible pontife, presque adoré comme un dieu.

CHAPITRE IV

Les Musiciens. — Listz et Thalberg.

Au delà de ceux que j'ai nommés plus haut, j'ai connu beaucoup d'autres artistes de théâtre. Mais à quoi bon parler d'eux ? Tous les mêmes, ou à peu près.

Parmi les musiciens, je me suis trouvé en relations suivies ou intermittentes avec Listz, Thalberg, Prudent, Chopin, Vieuxtemps, Sivori et toute la pléiade des violonistes et des pianistes. Encore tous les mêmes : de grands talents associés à des vanités démesurées.

A propos de Thalberg et de Listz, il me souvient d'un Allemand, de qui j'avais fait rencontre dans les Pyrénées, et qui, ne parlant notre langue pas plus que je ne parlais la sienne, s'entretenait avec moi, tantôt en italien, tantôt en espagnol.

C'est en un temps lointain où l'Allemagne n'était pas encore notre ennemie, ou du moins où elle ne le disait pas.

Il se nommait Wolfgang, comme Gœthe et Mozart. Né dans la vallée charmante de la Lahn, il faisait de la critique dans une Revue de Francfort. Grand, d'un visage sympathique, son regard semblait refléter l'azur du ciel et son sourire aurait fait le désespoir de la plus séduisante des charmeuses. Bien élevé, du reste, et d'une politesse simple sans obséquiosité, il cherchait à compléter son instruction — en faisant quelquefois celle d'autrui.

Établi à Pau pour y passer l'hiver de 1863, il m'eût retenu près de lui, si je n'avais résolu d'aller plus loin, « toujours plus loin, » comme le Lothario de *Mignon*. Il faisait en ce pays le plus beau temps du monde. L'air tiède était plein de parfums; le soleil avait de chauds rayons, refoulant les nuages dans la montagne. Si les arbres avaient eu des feuilles, les prés des marguerites et les buissons des oiseaux chanteurs, on aurait cru le renouveau venu. C'était un enchantement véritable.

Wolfgang était bien de cet avis. Il restait et cherchait à me faire rester. Cela le rendait si heureux d'échanger des idées avec un confrère et d'avoir, quand il se mettait au piano, un auditeur fou de musique et passionné pour Meyerbeer !

Un jour, après deux heures passées en compagnie des grands maîtres de l'art divin, mon virtuose, blond comme les épis blonds, m'entraîna jusqu'au coteau de Jurançon, et, tout en cheminant, il me fit un parallèle de Listz et de Thalberg que je reproduis de mémoire :

« En fait d'art, dit-il, je ne suis point exclusif. J'aime, au contraire, à porter mes admirations partout où mes yeux rencontrent des objets qui les frappent, où mon oreille ouït des sons qui la séduisent, où mon intelligence devine un esprit qui la charme.

« Mes sympathies sont à tout ce qui est supérieur, à tous ceux qui sont grands.

« Le nom ne m'importe guère. Je n'ai jamais cherché à savoir de quelle sorte on appelle toutes ces étoiles qui sont là-haut chacune l'œil de Dieu.

« D'où que m'arrivent les lueurs, je m'en laisse illuminer; quelque bannière qu'adopte l'art, je la salue.

« La politique ne s'arrangerait point de cette indépendance, qu'elle caractérisait sûrement d'un nom sévère ; mais, s'il est interdit à tout homme de probité de clamer à la fois: « Vive le Roi ! vive l'Empereur ! » Il m'a toujours semblé du droit d'un critique de crier simultanément et suivant les occasions « Vive Raphaël! vive Rubens ! »

« Voilà ce qui rend, à mon sens comme au vôtre, sans doute, le culte réfléchi de l'art préférable aux discussions brûlantes de la politique. Voilà pourquoi j'ai dédaigné les hautes régions du journalisme, pour me réfugier dans le coin d'une Revue où nul ne me demande compte ni de mes aspirations, ni de mes éloignements; ni de mes joies, ni de mes tristesses ; ni de mes témérités heureuses, ni de mes écarts eux-mêmes.

« Nous pouvons, indépendants que nous sommes,

promener à loisir nos caresses et nos soufflets; notre plume peut tour à tour faire patte de velours ou étendre sa griffe. Qui, sauf les intéressés directs, a donc droit de s'en étonner et de s'en plaindre?

« Tandis que l'esclavage règne dans l'autre hémisphère, c'est au nôtre que la liberté conserve son soleil.

« Quelque opinion qu'exprime un critique — si elle n'émane d'aucun sentiment mauvais, si elle ne doit servir aucune haine aveugle, aucune amitié exigeante, — elle est admise sans conteste et respectée. Et puis, le champ est large ouvert. Nous admirons à la fois Racine et Dumas, Hugo et Corneille, *Henry III*, *le Cid*, *Marion Delorme* et *Phèdre*. Nous apprécions tout cela sans assimilation, sans sacrifice, sans exclusion de l'un au profit de l'autre. Peu nous importe, en vérité, qu'*Hamlet* soit de Shakespeare, *Faust* de Gœthe, et le *Misantrophe* de Molière. Ce sont trois chefs-d'œuvre: voilà tout; et, de qui soient-ils, nous savons nous découvrir devant tous des chefs-d'œuvre.

« De même l'*Énéide* et *l'Iliade*, *le Jugement dernier* et la *Vierge à la Chaise*: nous nous inclinons devant eux, sans regarder s'ils sont d'Homère, de Virgile, de Michel-Ange ou du divin Sanzio.

« Les œuvres nous sont tout; les noms ne nous sont rien. Admirons-nous moins les marbres antiques sur le socle desquels n'est pas gravé le nom du ciseleur? et les filles de Mnémosyne, que le caprice de nos pères

a nommées Erato et Polymnie, nous seraient-elles moins chères si elles se transformaient aujourd'hui et s'appelaient Cécile et Madeleine ?

« Il y a, je le sais, une limite où l'art se sépare et se plie en deux : il existe encore parmi quelques-uns d'entre nous une espèce de guerre des deux roses : l'une blanche, c'est-à-dire classique ; l'autre rouge, c'est-à-dire romantique. Qu'importe cela ?

« Vous le savez, au sortir de révolutions qui, toutes politiques qu'elles paraissent, n'en ont pas été moins pour un peu littéraires, il y a des Guelfes et des Gibelins, des Capulets et des Montaigus, qui éprouvent l'invincible besoin de renouveler les combats héroïques des temps anciens. Laissons-les faire. La lutte n'est pas dangereuse ; et si, tout à la fin, quelques-uns restent sur le carreau, soyons assurés du moins qu'il n'y aura pas eu effusion de sang.

« Qu'est-ce, je vous le demande, que les romantiques ? Des novateurs. Eh ! mon Dieu, Corneille venant après Rotrou, qu'était-il donc ? et Poquelin, faisant succéder *Tartufe* aux parades de la Comédie italienne, ne peut-il pas être assimilé à Victor Hugo écrivant témérairement ses odes immortelles, alors que régnait et gouvernait encore l'hémistiche sec et cadencé du premier Empire ?

« Tout est une affaire de temps.

« Nul ne saurait le pétrifier dans son immobilité, et je ne sais personne qui, voulant être fidèle à son point de

départ, ne soit, dans un temps donné, obligé de reconnaître qu'il a marché en avant ou à reculons.

« Depuis la création, l'homme a fait comme les fleuves : il a porté ses eaux vers la mer de l'avenir — océan sans limites et sans fond, qui reçoit néanmoins volontiers le tribut de chacun.

« Seulement, les fleuves s'altèrent lorsqu'ils sont gonflés par les pluies de l'hiver ; leur sable jaune se souille de boue noire ; leurs eaux transparentes s'épaississent et se maculent. Leur cours devient si impétueux qu'ils se jettent à droite ou à gauche du sillon que la main de Dieu leur a creusé, et il semble qu'un miracle seul pourra les faire rentrer dans leur lit. Mais le ciel se rassérène, le soleil luit là-haut, et le fleuve, redevenant lui-même, reprend bientôt sa marche régulière et paisible.

« De même, de temps à autre, l'homme se trompe de chemin ; il s'égare sur ses propres rives, s'entoure volontairement de ténèbres et se perd dans le labyrinthe où il a négligé de porter un fil conducteur. Cependant peu à peu les éclairs fugitifs qui luisent à ses yeux lui font connaître d'où vient le jour ; infatigable dans sa marche, il cherche un sentier nouveau et trouve une route grande et belle, sur laquelle il s'élance courageusement pour rattraper le temps perdu.

« J'ai voulu établir ces principes alors que je vais élever devant vous un piédestal à Listz, et ajouter une feuille à la couronne de Thalberg.

« Thalberg et Listz ! deux noms superbes dans l'histoire musicale ! Deux hommes qui occupent, à cette heure, les sereines hauteurs de l'art.

« Tous deux sont grands, mais chacun à sa manière. L'un a de la fougue, de la spontanéité, du prime-sautage, si j'osais dire, des inspirations heureuses ou bizarres, de ces magnificences que l'entraînement seul peut produire, et aussi, par contre, de ces inégalités qu'expliquent les hasards de l'improvisation. Le thème, pour Listz, n'est qu'un sujet donné sur lequel il étale à plaisir, avec le mécanisme le plus surprenant, les broderies que sa verve fait naître sous ses doigts de cristal.

« Thalberg, au contraire, est l'homme méthodique par excellence, jouant du piano comme pas un, sachant, en abordant le clavier, l'effet de mélodie qu'il produira, et ne s'écartant pas d'une note du chemin qu'il s'est tracé. Son exécution, constamment irréprochable, est réglée par avance ; ses inspirations, toujours marquées au meilleur coin, datent de dix années peut-être, et elles reviennent à point nommé, quand le besoin naît, avec une fabuleuse docilité.

« Depuis que Thalberg est grand artiste parmi les grands artistes, il n'a pas eu un de ces moments de défaillance qui sèment la vie de Listz. Partout où il a voulu combattre, il a aisément vaincu.

« L'un ressemble à ces ruisseaux qui gazouillent sous la feuillée, une harmonie toujours égale, que pas

un caillou importun ne vient interrompre. L'autre est un torrent qui se précipite en grondant dans la vallée, où il se plaît à produire d'enivrants murmures, mais d'où il s'échappe en éclats de colère — cascades indomptées, gerbes aventureuses, cataractes retentissantes.

« L'un se mire dans le passé, l'autre se baigne dans l'avenir. En d'autres termes, l'un a trouvé la perfection, l'autre cherche l'infini.

« Celui-ci est un soleil sur lequel des éclairs fréquents font apparaître des constellations et des taches ; celui-là est soleil aussi, mais soleil dont les feux fixes ne grandissent et ne s'altérent jamais.

« On a dit ceci, en appréciant les deux sommités du piano : Thalberg est le premier ; Listz est le seul.

« En effet, prés de Thalberg ou derrière lui, j'aperçois cette pléiade de pianistes de la même école, qui forment comme les branches de l'arbre dont il est le tronc : il est le premier.

« A côté de Listz ou derrière lui, je ne vois personne: il est le seul.

« Ce qui consacre encore cette éternelle vérité, qu'il est plus aisé d'imiter que d'être inspiré.

« Quoi qu'il en soit de cette appéciation comparée, Thalberg est un des artistes les plus éminents de l'époque, et à ce titre toutes mes sympathies admiratives lui sont acquises. Cependant j'éprouve, pour dire ce qu'il est, un singulier embarras. De même que la

flamme fuit sous la main qui veut la saisir, de même le talent vrai et indiscutable s'échappe sous la parole qui cherche à l'analyser. Vous, qui le connaissez comme moi et l'admirez comme moi, vous devriez bien m'aider un peu.

« On entend Thalberg à Paris; ailleurs on l'écoute, ce qui vaut mieux. On est avec lui d'esprit et de cœur ; on le suit pas à pas, note à note; on s'identifie avec ses intentions; on accompagne le mouvement de sa musique; on en cherche les ressorts; on est tout à lui et tout en lui.

« La raison est simple. A Paris, tout est à un diapason égal ; chaque chose est haut montée, et, si l'on voulait niveler, on rencontrerait la tête de tout. La peinture, la musique, les théâtres, les monuments, les académies, tout cela à un cachet de grandeur, de perfection et de magnificence qui ne donne nul repoussoir à la lumière. Aussi, dans cet immense tableau, aperçois-je des premiers plans, mais pour ainsi dire pas de pénombre.

« Chez nous, au contraire, qui vivons dans un milieu plus resserré, le moindre éclair resplendit sur le ciel sombre ; et, quand cet éclair s'appelle Thalberg, on se plaît à s'en laisser illuminer.

« En Thalberg il y a deux hommes remarquables : le compositeur et l'exécutant.

« L'un écrit de la musique que chaque jeune fille se croit en droit d'étudier, de comprendre et de repro-

duire. Cependant comme elle est sortie de la plume du poète pleine de nuances gracieuses et charmantes, — mais hérissée de difficultés cachées, — je la crois, malgré la popularité dont elle jouit, appelée à faire le désespoir de ceux qui l'auront entendu exécuter par Thalberg lui-même.

« La pensée mélodique y est opulente; elle se reproduit sous toutes les formes, avec une perfection qui est de l'étude plutôt que de la spontanéité. Aussi ne se présente-t-elle pas toute nue, mais, au contraire, fort décemment habillée des plus délicieuses fantaisies que puisse enfanter un esprit d'élite.

« Chez Thalberg, voyez-vous, la tête et le cœur savent s'allier, pour former de concert un talent combiné d'imagination et de sentiment.

« C'est là précisément le secret de la facilité apparente et de la difficulté réelle de cette musique à la fois suave et superbe. On s'initie aisément à ce que produit la tête; mais on ne saurait de même deviner les nuances délicates de ce qui émane du cœur.

« La silhouette hardiment découpée d'un frêne absorbe presque toujours aux regards de celui qui le considère seulement avec ses yeux, l'élégance charmante de son feuillage.

« Thalberg, quoique jeune encore, est chef d'école, et comme écrivain et comme exécutant. Avant lui la phrase musicale n'affectait pas des allures aussi franchement dessinées; elle était incomplète pour sembler

trop riche, et quelquefois niaise pour être crue inspirée. Mais il a compris, avec le tact qui le distingue, que, s'il perfectionnait la note, il fallait créer des procédés nouveaux afin de la produire; pour cela il n'eut besoin que de multiplier ses dix doigts, et le tour se trouva fait.

« Il était nécessaire, pour que Thalberg atteignît le sommet auquel il tendait, qu'il eût de la force et de la volonté, de la science et de la souplesse; qu'il sût faire des ruines et reconstruire le monument; qu'il fût aussi hardi antagoniste qu'habile réformateur. Il a pu tout cela, il a été tout cela; ce qui lui donne vingt titres de gloire et non pas un.

« Aussi ne sait-on qui le plus admirer ou de Thalberg qui compose, ou de Thalberg qui exécute.

« Au piano, l'éminent virtuose a une distinction de jeu infinie ; il phrase avec une incomparable perfection ; il chante comme Rubini, fait la difficulté comme Paganini, et sait marquer tout d'un cachet de finesse charmante et d'esprit ravissant.

« S'il avait eu tant soit peu de la fougue de Listz, Thalberg serait inimitable dans le présent, et vraiment grand dans l'avenir.

« Ce qui est de l'exubérance chez l'un servirait l'autre à miracle.

« En effet, et pour tout dire, je trouve Thalberg non pas froid, mais trop sage ; sûr de lui, il ne s'écarte pas assez de la voie qu'il doit suivre ; il ne joue pas assez

à l'aventure et à l'inspiration du moment ; enfin il charme, mais n'enlève pas. »

Cette étude comparative, un peu trop enthousiaste, trop emphatique surtout, faite par mon ami Volfgang, m'est restée en souvenir, et si je la reproduis, c'est pour montrer combien sont éphémères les gloires de ce monde, celles du moins qui ont un caractère personnel, au lieu d'embrasser les vastes horizons et de s'appuyer sur des faits tangibles et marquants dans l'histoire.

Hélas ! Thalberg a disparu et Listz est mort.

Reste-il beaucoup d'eux ?

CHAPITRE V

Un vol de 20,500 francs. — M. Macé. — Le prix des chambres à l'hôtel du Louvre.

Cette longue digression sur les artistes m'a singulièrement éloigné du sujet principal que je voulais traiter : les syndicats professionnels et politiques de la presse.

J'y reviens par un chemin de traverse.

On lisait dans le *Figaro* du 10 mars 1880 :

Un de nos confrères d'une grande ville de province, M. E. M..., vient d'être victime d'un vol important dans des circonstances singulières.

Descendu à l'hôtel du Louvre, où il a l'habitude de séjourner pendant ses fréquents voyages à Paris, M. E. M... rentrait avant-hier soir, porteur d'une somme de vingt mille francs en billets de banque.

Il se coucha, mais, malheureusement, sans avoir eu le

soin de fermer au verrou, ni même à clef, la porte de sa chambre.

Hier, de grand matin, M. E. M... se réveilla et, chose singulière, en ouvrant les yeux, son premier pressentiment fut qu'il avait été volé. Il jeta un regard dans la chambre et son anxiété instinctive s'accrut en apercevant qu'un tiroir, qu'il était sûr d'avoir laissé fermé, était ouvert; de plus, plusieurs de ses vêtements étaient épars sur le plancher. M. E. M... sauta à bas de son lit et se précipita sur sa redingote, dans une des poches de laquelle il avait laissé ses vingt billets de banque : la poche était vide.

M. E. M .. appela, fit constater le vol et prévenir le commissaire de police, et une enquête fut commencée ; mais, hier soir, elle n'avait encore donné aucun résultat.

Il est fort à craindre que cette affaire ne s'éclaircisse pas; car on sait qu'il descend dans les grands hôtels des gens dont le but est de voler et qui, par leur habileté, leurs apparences luxueuses et les noms sonores dont ils savent s'affubler, écartent parfois pendant de longues années tout soupçon. Il est probable que M. E. M... aura eu affaire à quelqu'un de ces coquins de haute volée.

La victime de la mésaventure ainsi racontée, c'est moi, hélas ! Pendant la nuit, un malfaiteur, armé d'une fausse clef, s'était introduit dans la chambre que j'occupais à l'hôtel du Louvre, et, aprés avoir inutilement visité tous les tiroirs de tous les meubles, avait fouillé toutes mes poches dont l'une contenait la somme de 20,500 francs.

Une sorte de fatalité avait pesé sur moi dans la cir-

constance. En effet, l'honorable et très aimable secrétaire général d'une grande administration industrielle avait bien voulu, pour ne pas me faire attendre jusqu'au surlendemain (le lendemain était un dimanche), faire rouvrir sa caisse fermée depuis une heure, à l'effet de me donner le solde d'une dette contractée par cette administration vis-à-vis de quelques-uns de mes confrères de la presse départementale, c'est-à-dire 20,000 francs. En second lieu, je trouvai clos les bureaux de la Banque nationale, où je me présentai pour déposer cette somme. En troisième lieu, je ne rencontrai pas à son cabinet le directeur de la Compagnie d'assurances l'*Europe*, où j'avais à effectuer un payement de quelque importance. Enfin, le soir, en rentrant, j'avais omis de verser, comme j'en avais l'habitude, mes fonds à la caisse de l'hôtel.

Ayant à prendre part, le lendemain, à une discussion importante dans l'Assemblée générale du Syndicat de la presse départementale, dont j'étais alors président honoraire, je travaillai un peu tard et m'endormis ensuite profondément, comme l'ouvrier las de sa journée laborieuse. En me réveillant le matin, il me sembla avoir perçu, au milieu d'un lourd sommeil, une scène de vol. Je jetai les yeux autour de moi, et je vis les tiroirs des meubles ouverts, mes vêtements épars sur le tapis et ma chambre tout en désordre. Sautant à bas du lit, je plongeai une main fébrile dans la poche de ma redingote, que je trouvai, non pas vide, mais sou-

lagée de la somme de 20,500 francs, composée de la somme touchée la veille et de 500 francs destinés aux dépenses de mon séjour à Paris.

Ma stupeur, on le comprend, fut grande, et mon premier soin fut de me précipiter sur une glace pour envisager le degré de pâleur qu'un homme peut atteindre.

Le grave dans l'affaire, en dehors de la somme dérobée, c'est que j'avais été, pendant un certain temps, à la merci d'un bandit qui, si j'avais bougé par suite d'un sursaut, m'eût sans doute fait un mauvais parti. Le voleur était certainement doublé d'un assassin, et l'on a vu des gens égorgés pour moins que cela.

Naturellement, je déposai une plainte aux mains du commissaire de police de l'arrondissement, qui daigna interroger le gérant de l'hôtel sur son personnel en même temps qu'il lui demandait le nom des voyageurs partis dans la matinée. Puis tout en resta là pour quelques jours.

Cependant il me semblait que la somme volée valait mieux qu'un semblant d'enquête faite d'une façon indifférente et distraite. Las d'attendre qu'on procédât au moins sérieusement, je m'adressai à M. Macé, chef de la sûreté, avec qui j'étais entré en relations, peu de temps auparavant, dans un dîner d'amis donné par Ignotus. M. Macé est l'un des hommes les plus fins et j'ajouterai les plus accueillants que j'aie rencontrés. Il a un flair

si prodigieux qu'on dirait qu'il possède le don de divination. Aussitôt que je lui eus raconté l'incident : « Je connais votre affaire, dit-il. Vous avez été victime d'un endormeur. Le gredin est entré dans votre chambre ; il a rendu votre sommeil plus complet en vous faisant respirer du chloroforme, et, une fois maître de vous, il vous a dévalisé très à son aise. Seulement, si, par aventure, vous vous étiez réveillé, il vous eût tué sans pitié. — Mais comment savez-vous tout cela ? — Je ne le sais pas ; mais j'en suis sûr. Revenez demain : je vous en dirai davantage. » Le lendemain, je n'eus garde de manquer au rendez-vous. Je trouvai M. Macé avec l'œil plus perçant encore que la veille et la lèvre plus souriante. « J'en étais bien certain, me dit-il en m'abordant : les choses se sont passées comme je vous l'ai indiqué. Depuis quelques semaines je fréquente beaucoup un endormeur, qui s'est laissé prendre, et il m'a indiqué comment il eût opéré à la place de son camarade dont vous avez reçu la visite nocturne : c'est juste comme je vous l'ai raconté. Il existe tout une bande de ces scélérats, qui opèrent dans les grands hôtels, dans les wagons de chemins de fer, sur les bateaux à vapeur, etc. Chacun d'eux porte une bague dont le chaton est rempli de chloroforme, et n'a pour arme qu'un coup de poing américain. Cela suffit pour la pleine réussite de l'entreprise. Si la victime dort, on se contente d'alourdir son sommeil, pendant lequel on la détrousse. Si elle essaye de se défendre, on s'en dé-

barrasse sans beaucoup de difficulté, et tout est dit. Je suis sur les traces de cette troupe d'exploiteurs; mais, avec les pauvres moyens dont je dispose, parviendrai-je à l'atteindre? Maintenant, allons à l'hôtel du Louvre et faisons ensemble une instruction sérieuse de l'affaire. »

A l'hôtel, nous constatâmes que la double clef de ma chambre, qui doit rester aux mains du sommelier, avait disparu; de plus, avec une autre clef prise au hasard, nous ouvrîmes successivement une trentaine de chambres du troisième étage.

Quelle sécurité pour les voyageurs, ô mon Dieu!

M. Macé s'est livré personnellement aux recherches les plus actives; il a établi une surveillance dont la permanence a duré plusieurs mois; mais il n'a pu rien découvrir. Il n'en a pas moins fait sur l'affaire un rapport très développé et du plus haut intérêt, qui, transmis à M. le procureur de la République, existe encore sans doute, pour l'instruction des âges futurs, dans les cartons où l'on s'est empressé de l'enfouir.

Du coup, j'ai cessé d'habiter l'hôtel du Louvre, où je me trouvais à merveille, mais dont le prix des chambres, à raison de 20,500 francs la nuit, dépassait absolument mes moyens.

CHAPITRE VI

Les paroles de l'évêque de Poitiers. — La polémique. — La lettre de l'abbé Héline. — La réponse de M. Léonce Dupont. — Mon intervention. — Nouvelle lettre de M. Léonce Dupont. — La lettre de Mgr Pie. — Ma réponse. — L'article « communiqué » du *Courrier de la Vienne*. — Ma réponse. — Conclusion.

Le 23 décembre 1863, Mgr Pie, évêque de Poitiers, m'a fait entendre des paroles qui, reproduites en 1874, ont mené un certain bruit, donnant ouverture à une polémique très vive.

Il ne me semble pas inutile, au point de vue de l'histoire, de consacrer un chapitre de ce livre à la correspondance qui s'est engagée au sujet de ces paroles, affirmées par celui qui les a entendues, et niées par celui qui les a prononcées.

Le 12 février 1874, M. l'abbé Héline, secrétaire de l'évêché de Poitiers, a adressé la lettre suivante au *Figaro :*

Le journal l'*Ordre*, dans son numéro du 4 février, a annoncé une brochure de M. Léonce Dupont, intitulée: LE QUATRIÈME NAPOLÉON (Lachaud, éditeur, Paris), et il a ajouté :

« L'auteur a pris pour épigraphe de son livre ces paroles de Mgr Pie, évêque de Poitiers :

« Ce n'est pas pour un petit dessein que Dieu a fait naître
« l'Enfant impérial et lui a donné le Saint-Père pour parrain.
« Après d'effroyables malheurs, la France cherchera un re-
« fuge, et elle le trouvera dans le filleul de Pie IX. »

Le livre avec son épigraphe a, en effet, paru chez l'éditeur Lachaud.

Le vénérable évêque de Poitiers n'a jamais prononcé ni écrit le passage qui lui est attribué.

Le secrétaire général de l'évêché de Poitiers,
HÉLINE, chanoine.

Le 13 février 1874, M. Léonce Dupont a écrit au *Figaro :*

Paris, 13 février 1874.

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai lu la lettre que vous a écrite M. l'abbé Héline, secrétaire général de l'évêché de Poitiers. Elle ne m'a point surpris; car, dans la journée d'hier, j'ai reçu la visite de cet ecclésiastique, et je me suis entretenu avec Mgr Pie lui-même de ce qui fait l'objet de sa réclamation.

Comme j'ai eu l'honneur de le dire au vénérable évêque et à M. l'abbé Héline, l'affaire dont il s'agit n'est point à débat-

tre entre Sa Grandeur et moi, mais entre Sa Grandeur et M. Ernest Merson, dans le journal duquel j'ai copié les paroles que Mgr Pie affirme n'avoir ni écrites ni prononcées. Je ne les ai citées qu'en indiquant la source où je les avais prises.

Ce n'est pas moi, c'est M. Ernest Merson qui, dans l'*Union Bretonne* du 1er octobre 1873, s'adressant à M. Emerand de la Rochette, rédacteur de l'*Espérance du Peuple*, disait :

« Monsieur, au sujet des mystères de l'avenir, que je n'ai pas le goût de révéler, parce que je ne puis avoir la prétention de les connaître, laissez-moi vous rapporter quelques paroles bien significatives que Mgr Pie, évêque de Poitiers, m'a dites vers la fin de 1863. »

(Suivent les paroles de l'épigraphe où sont annoncées les destinées du Prince Impérial.)

Voilà ce que j'ai lu dans l'*Union Bretonne* sous la signature autorisée de M. Merson, rédacteur en chef de ce journal. Mgr Pie ne lit peut-être point l'*Union Bretonne;* toujours est-il qu'il a laissé passer l'article sans y opposer le moindre démenti. A cette époque, j'écrivais le *Quatrième Napoléon;* les paroles de l'évêque m'ont semblé précieuses à recueillir et à divulguer; elles servaient utilement ma cause. Je les ai prises pour épigraphe et n'en ai supprimé qu'une phrase qui avait trait aux fautes du gouvernement impérial. Je ne saurais trop regretter que, pour déclarer apocryphes les propos de l'*Union Bretonne*, Sa Grandeur ait attendu qu'ils fussent cités dans mon livre. Ils ont reçu déjà une telle publicité, et ils ont été, jusqu'à présent, si bien justifiés, que le vénérable prélat aura beaucoup de peine à se défendre du don de prophétie.

Néanmoins, quoi qu'il m'en coûte de renoncer à son témoignage, je ne dois pas hésiter à satisfaire Mgr Pie. Il m'a prié de ne point laisser subsister la citation qui figure sur la première page du *Quatrième Napoléon;* je ne puis l'enlever des exemplaires de la première édition, ni même de tous les exemplaires de la seconde qui se fait en ce moment; mais, hier, j'ai donné l'ordre d'arrêter le tirage et de faire disparaître des clichés l'épigraphe en litige. Elle ne figurera donc que sur six ou sept cents exemplaires de la deuxième édition.

C'est tout ce que j'ai pu faire pour contenter Sa Grandeur et ne point engager sa responsabilité au delà de ses convenances. Je tiens pour vraie la déclaration de M. l'abbé Héline, et je demande pardon à mon honorable confrère, M. Ernest Merson, d'avoir fait passer l'autorité de l'Église avant la sienne.

Nous avons d'ailleurs, lui et moi, quelques compensations à cette légère disgrâce. Pour une prophétie qui nous échappe nous avons les desseins de Dieu qui s'accomplissent, desseins que Mgr l'évêque de Poitiers a la modestie de n'avoir point voulu prévoir, mais devant lesquels, j'en ai l'assurance, sa foi et son patriotisme ne refuseront pas de s'incliner.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LÉONCE DUPONT.

Le 15 février 1874, je me suis adressé au *Figaro* dans les termes qui suivent :

Nantes, le 15 février 1874.

Monsieur le rédacteur en chef,

Appelé à m'expliquer, à mon tour, au sujet des paroles prises par M. Léonce Dupont pour épigraphe de son livre *le Quatrième Napoléon*, je viens, malgré le grand déplaisir que j'éprouve à me trouver en désaccord avec Mgr l'évêque de Poitiers, vous déclarer qu'elles sont absolument exactes, mais incomplètes.

Les voici dans leur intégrité, telles que le vénérable prélat me les a dites, le 23 décembre 1863, dans son palais épiscopal :

« Ce n'est pas pour un petit dessein que Dieu a fait naître l'Enfant impérial et lui a donné le Saint-Père pour parrain. Ce gouvernement tombera, parce qu'il a commis des fautes, et que toutes les fautes s'expient; mais, après d'effroyables malheurs, la France cherchera un refuge, et elle le trouvera dans le filleul de Pie IX. Je vous le répète, ce n'est pas pour un petit dessein que Dieu a fait naître cet Enfant auguste. »

J'ai recueilli ces paroles aussitôt, non seulement les conservant dans ma mémoire, mais encore les consignant sur mon carnet de voyage, et les répétant, à mon retour à Nantes, à quelques amis intimes, qui pourraient en témoigner, au besoin.

Plusieurs fois, depuis le crime du 4 Septembre, je les ai citées dans mon journal, notamment le 1er octobre 1873. Elles n'ont jamais été l'objet d'une demande de rectification.

Voilà, Monsieur le rédacteur en chef, trente-cinq ans que j'ai l'honneur de tenir la plume du journaliste. J'ai sou-

tenu bien des polémiques et subi bien des controverses. Jamais aucun de mes adversaires ne m'a adressé un démenti. Celui que je reçois de Monseigneur de Poitiers, étant le premier qui m'arrive, m'est d'autant plus sensible. Je n'en vois l'origine que dans un défaut de la mémoire du vénérable prélat.

Moi, je me souviens.

Je me souviens, par exemple, que, le 13 octobre 1852, un des évêques les plus vénérés de l'Église de France parlait ainsi au prince Louis, qui devait, à quelques semaines de là, s'appeler l'empereur Napoléon :

« Prince,

« Les Livres saints ont dit, et la voix publique me répète, que le langage de la flatterie ne convient pas sur les lèvres du prêtre ; mais je sais aussi que le Dieu dont je suis le ministre a horreur de l'ingratitude, et nous serions *ingrats* envers lui comme envers *vous* si nos cœurs ne le bénissaient avec effusion de tout le bien que sa miséricorde a daigné nous faire par *vous*. Évêque et Français, je ne puis CONTEMPLER *sans une profonde et religieuse émotion l'homme prédestiné que les impénétrables desseins d'En Haut tenaient en réserve* pour opérer la délivrance de Rome et l'affranchissement de l'Église, aussi bien que le *salut de la patrie et de la civilisation*.

« Prince, c'est le précieux privilège du chrétien de n'envisager les choses de ce monde qu'avec les yeux de la foi. La mienne ne se lasse pas *d'admirer la grandeur du rôle providentiel qui vous est échu*. Elle en reporte le premier mérite et la première cause à votre vertueux père. Oui, car l'Écri-

ture m'enseigne que Dieu rend avec usure aux enfants ce qu'il a reçu des parents. Or, la sainte Église de Dieu, l'unique épouse de Jésus Christ, la vraie religion, n'a guère connu de jours propices en Hollande depuis plusieurs siècles, si ce n'est les jours trop vite écoulés du gouvernement protecteur et catholique de son roi Louis. Laissez-moi donc vous dire, Prince : Les faveurs prodigieuses dont le ciel vous comble aujourd'hui sont la *moisson de grâces* que votre père avait semée pour vous.

« Mais il est écrit qu'à celui auquel il a donné beaucoup, Dieu demandera beaucoup. Prince, votre *mission n'est pas achevée*. Les passions coupables, dont vous avez *comprimé la fureur*, ne sont point écloses tout à coup, ni par hasard. Le trop long règne d'un matérialisme sceptique les avait produites et développées. Sous l'empire des mêmes causes et des mêmes influences, renaîtraient infailliblement et prochainement les mêmes effets. Prince, Dieu le veut, et ce sera votre grande œuvre : au-dessus de la morale vulgaire des intérêts et des jouissances, vous rétablirez à tous les degrés de l'échelle sociale et politique la saine morale des principes et des devoirs. Que les vertus d'abnégation et de renoncement, que l'esprit de foi et de sacrifice, que les préceptes chrétiens, en un mot, redeviennent la devise et la loi de tous les hommes appelés à seconder le pouvoir; et la France, qui n'attend qu'une impulsion généreuse, redeviendra la nation incomparable qu'ont connue nos pères, le pays des grandes choses et des nobles caractères.

« Tels sont, Prince, les hommages respectueux et les vœux ardents que déposent à vos pieds le clergé de cette seconde ville de mon diocèse, et celui de cette contrée célèbre

que l'Empereur appelait « la terre des géants. » Tous nous allons invoquer pour *vous, du fond de notre âme*, le Dieu tout-puissant qui tient dans ses mains le sort des princes et les destinées des peuples. »

L'évêque qui disait ces choses si vraies, dans un langage si recherché pour la louange et si éloquent même pour l'adulation, Mgr Pie le connaît. Il gouvernait avec une rare distinction le diocèse de Poitiers. C'était lui-même.

Or, si Mgr Pie parlait ainsi en 1852, est-il surprenant qu'il se soit exprimé comme il l'a fait en 1863?

Laissez-moi ajouter, Monsieur le rédacteur en chef, que M. Léonce Dupont s'est montré bien prompt à me renoncer, bien empressé à se désavouer lui-même, bien facile à s'incliner devant les déclarations de M. l'abbé Héline, et qu'il eût pu, avant de les admettre comme concluantes, attendre mes explications à leur sujet. M. l'abbé ne savait et ne sait encore rien, puisqu'il n'assistait pas à l'entretien du 23 décembre, et Mgr Pie a perdu sans doute le souvenir d'un fait propre, d'ailleurs, à passer inaperçu dans son existence si active et si remplie.

Quant à moi, j'affirme que le propos nié par M. l'abbé Héline est vrai, absolument vrai, vrai de toute vérité. Je l'affirme sur l'honneur. Je l'affirme devant Dieu et devant les hommes. Je l'affirme sur l'âme de ma mère, qui, après une vie sainte, vient tout à l'heure de s'endormir dans la mort.

Agréez, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ERNEST MERSON.

Le 18 février 1874, M. Léonce Dupont écrivit au *Figaro* la lettre qui suit :

Paris, 18 février 1874.

Monsieur le rédacteur en chef du *Figaro,*

Après avoir publié le démenti de M. l'abbé Héline à M. Ernest Merson, vous avez publié la réponse de M. Ernest Merson à M. l'abbé Héline et le reproche que m'a fait M. Merson de l'avoir *renoncé*. M. l'abbé Héline se taisant, je n'ai plus qu'un mot à dire pour clore ce débat.

Je prie M. Merson de vouloir bien relire la lettre que je vous ai écrite; il verra que je ne l'ai point renoncé autant qu'il le semble croire. A mes yeux, sa parole a tout le poids que doit avoir la parole d'un galant homme.

Je puis lui donner encore d'autres satisfactions.

Lorsque j'ai communiqué au vénérable évêque le télégramme où M. Merson affirmait sur l'honneur avoir entendu les propos qu'il avait rapportés, Sa Grandeur s'est rappelé qu'un jour, à Poitiers, il y a bien longtemps, Elle avait, en effet, parlé au rédacteur de l'*Union Bretonne* de la roue de la fortune qui, en tournant, ramènerait peut-être des circonstances et des conjonctures telles que le Prince Impérial serait pour la France une ressource suprême. Le prélat, cependant, croit avoir ajouté que la même mission pourrait incomber au comte de Chambord ou au comte de Paris.

Vous voyez donc, Monsieur le rédacteur en chef, que, lorsque j'ai répondu à M. l'abbé Héline, je savais à peu près de quel côté étaient les souvenirs les plus fidèles; car, en tout ceci, il y a deux mémoires en présence, et non point

deux paroles. La concession que j'ai faite par déférence pour un haut dignitaire de l'Église ne saurait donc éveiller les susceptibilités de mon honorable confrère de Nantes. Elle m'oblige cependant à retirer de mon livre la prophétie dont Mgr Pie se défend. Du moment qu'elle est reniée publiquement, elle perd son prix ; je la puis sacrifier sans trop de regret.

Il importe aussi que nous ne considérions point l'évêque de Poitiers comme un ennemi aussi acharné de notre cause qu'il veut le paraître. Je l'ai entendu parler en termes respectueux et sympathiques de l'Empereur et de toute la famille impériale. S'il n'avait derrière lui ces laïques (qui pèsent toujours plus ou moins sur le haut clergé, le vénérable prélat eût été peut-être moins prompt à démentir M. Merson ; la mémoire lui manquant, il se serait fié à la mémoire de notre confrère.

Dans les choses politiques, les évêques ont des opinions professionnelles et des opinions personnelles ; comme les généraux, ils subissent quelquefois une discipline et une domination dont les exigences vont beaucoup plus loin qu'on ne pense. Je sais gré à Mgr de Poitiers de m'avoir laissé soupçonner que, chez lui, les opinions les mieux établies n'étaient point celles qu'il laissait voir au public.

Je souhaite que ma lettre, en donnant à M. Merson la satisfaction que je lui dois, termine un incident qu'il n'a point tenu à moi d'éviter. Mgr Pie, du reste, ne semble plus insister sur ses dénégations ; devant son silence, il serait indiscret de prolonger le débat.

Croyez, Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

Léonce Dupont.

Le 23 février 1874, Mgr l'évêque de Poitiers, prenant lui-même la parole, a adressé ce qui suit au *Courrier de la Vienne :*

Poitiers, 23 février 1874.

Monsieur,

Je n'ai connu qu'une partie des articles de journaux dont vous me parlez, et j'ai cru de ma dignité qu'on n'ajoutât rien à la réclamation formulée en mon nom par le secrétaire de mon évêché.

Le publiciste qui me prête obstinément des paroles que je lui aurais dites en 1863 dans une conversation privée, à une époque où ma maison était cernée par la police impériale, jouit-il d'assez d'autorité pour que je doive faire opposer un second démenti à son imputation ?

M. Merson fut amené à Poitiers, autant qu'il m'en souvient, par une affaire portée devant les tribunaux. Il se crut assez protégé par ses opinions pour pouvoir affronter l'entrée de ma demeure et pénétrer dans mon cabinet; ce qui n'était point alors sans inconvénient pour les hommes publics.

Le propos emphatiquement prophétique qu'il m'attribue sur la prédestination du *filleul de Pie IX* est absolument gratuit, et ne peut s'expliquer que par la préoccupation de son esprit.

Ayant passé à Rome le printemps de 1856, j'ai eu la douleur de constater et de ressentir très vivement pour mon compte l'impression produite par le grave incident qui vint s'interposer entre la naissance du prince Impérial et les cé-

rémonies de son baptême. Dans ce trop mémorable Congrès de Paris, où le représentant du Grand-Turc siégea pour la première fois parmi les puissances chrétiennes, et où celles-ci s'accordèrent à lui garantir l'intégrité de son territoire, nous entendîmes avec stupeur le représentant de la France dénoncer de la façon la plus injuste et la plus blessante le gouvernement pontifical. Le protocole du 8 avril 1856, dû à l'initiative du comte Walewski, organe de l'Empereur, contenait le principe de tous les maux qui ont fondu depuis sur l'Église et sur l'Europe. Quel que soit donc le mystère de l'avenir réservé, par la mobilité de nos institutions et par nos révolutions incessantes, à l'enfant qui eut Pie IX pour parrain dans ces désolantes conjonctures, je suis de ceux qui ont suivi avec trop d'attention, jour par jour, la marche de l'histoire contemporaine, pour avoir eu jamais la pensée d'asseoir sur ce fait une mission providentielle et un horoscope favorable.

J'écris ces paroles à regret, Monsieur : la faute en est à ceux qui, après les avoir entendues de ma bouche, ont persisté à dénaturer ma pensée et mon langage.

Je ne me défends point, d'ailleurs, d'avoir parlé avec modération de la personne et de la famille de l'Empereur, à l'heure même où son gouvernement me poursuivait à outrance, parce que ma conscience me portait à combattre publiquement des actes contraires aux intérêts de la religion et du pays. Je reconnais également qu'en demandant à M. Léonce Dupont, auteur du livre intitulé : *le Quatrième Napoléon*, d'avoir à effacer de sa brochure une épigraphe qui ne pouvait loyalement y être maintenue, je n'ai eu garde de prononcer aucune parole offensante pour un

pouvoir tombé. La loi évangélique, dont nous sommes les interprètes et les ministres, nous fait un devoir d'allier à la franchise et au courage de la résistance les habitudes du respect ; et nous ne savons pas ajouter nos coups à ceux que le malheur a frappés.

Cela dit, et sans incriminer la bonne foi de mon visiteur de 1863, je m'abstiens de chercher comment il a pu commettre cette erreur, et se porter à un procédé dont le sentiment public a déjà apprécié la convenance.

Agréer, Monsieur, etc.

Le 26 février 1874, j'ai fait tenir la lettre suivante à Mgr l'évêque de Poitiers :

Nantes, le 26 février 1874.

Monseigneur,

Après dix jours de silence, Votre Grandeur intervient dans un débat que j'avais lieu de croire éteint par mes déclarations si nettes et si formelles. A mon grand regret, je me vois obligé d'y rentrer de nouveau, à votre suite, pour vous répondre directement.

Monseigneur, sur tous les points votre mémoire est en défaut. Je ne suis pas allé à Poitiers pour une « affaire portée devant les tribunaux. » A aucune époque de ma vie je n'ai été appelé devant la justice de cette ville, et si vous avez voulu produire contre moi, à cet égard, une insinuation peu charitable, vous n'avez pas précisément eu la main heureuse.

D'autre part, je n'ai pas « pénétré dans votre cabinet. »

J'ai eu l'honneur d'y être introduit par vous-même, et ce n'est pas sans quelque fierté que je me rappelle les termes trop flatteurs dans lesquels Votre Grandeur daigna me féliciter sur la *Vie de Jésus*, qu'elle connaissait par le bruit public, et qu'elle ne craignit point d'appeler « un grand service rendu à la religion. »

Le fait vrai, c'est que, traversant Poitiers pour me rendre dans le Midi, où m'appelait le soin de ma santé, j'ai été heureux de m'y arrêter et d'y saluer un des prélats les plus distingués de l'Église de France.

Vous avez bien voulu me recevoir avec une courtoisie exquise, dont, après dix ans et malgré la controverse présente, j'aime à me souvenir avec une profonde gratitude. J'en étais si pénétré, au sortir de notre conversation, que j'écrivais les lignes suivantes, reproduites dans un volume dont je vous ferai tenir un exemplaire, si vous l'avez pour agréable, et qui a pour titre : *Journal d'un Journaliste en voyage :*

« L'évêque de Poitiers m'a accueilli avec une grande bienveillance et m'a retenu pendant une heure et demie dans une conversation très libre et très attachante. Le prélat est de haute taille, de figure jeune encore, et d'un air parfaitement spirituel. Il a les cheveux roux, la lèvre mince, l'œil fin et la main très soignée. Il parle beaucoup et avec une rare élégance de forme. Ses idées politiques sont bien moins radicales qu'on le suppose (au point de vue légitimiste), et, si je ne craignais d'être indiscret, je donnerais à cet égard quelques détails intéressants. Ici vous comprendrez ma réserve et l'approuverez. Mgr Pie, auprès de qui je n'avais d'autre recommandation que mon livre, a bien voulu m'entretenir,

avec une entière indépendance de pensée. Je m'en voudrais, n'y étant pas autorisé, de reproduire un seul mot de notre conversation. »

Vos paroles, que ma discrétion m'interdisait de citer en 1863, sont précisément celles que le devoir m'a autorisé à publier plusieurs fois depuis la chute de l'Empire, notamment le 1er octobre 1873.

Mais si je ne les ai pas reproduites alors dans un journal ou dans un livre, je les ai communiquées du moins à plusieurs personnes, dès mon retour à Nantes, tant elles me paraissaient significatives ; et parmi ces personnes je me permettrai de citer MM. Henri Chevreau, ancien ministre ; le baron de Girardot, ancien secrétaire général ; V. Gache, ingénieur ; Émile Cornillier, négociant ; Albert Huet, ancien député, qui en témoigneraient volontiers, j'en suis sûr, s'il convenait à Votre Grandeur d'interroger leurs souvenirs.

Je note, en passant, que je n'ai point aperçu la ceinture d'agents de police qui aurait entouré votre palais épiscopal. Tout était solitaire aux approches de votre « maison, » et si l'on vous surveillait d'habitude, Monseigneur, ce qui eût été faire outrage à la dignité de votre prélature, le système offensant d'observation dont vous vous plaignez me paraît avoir été suspendu le 23 décembre 1863.

Je prendrai la liberté, Monseigneur, de signaler l'endroit de votre lettre où se trouve cette contradiction frappante : « J'écris ces paroles à regret : la faute en est à ceux qui, *après les avoir entendues de ma bouche*, ont persisté à dénaturer ma pensée et mon langage. » Si j'ai entendu ces paroles de votre bouche, vous convenez de les avoir prononcées : alors que devient votre dénégation ? Si je ne les ai pas entendues,

comment se fait-il que vous m'accusiez d'avoir dénaturé votre pensée, quand je les ai rapportées sans aucun commentaire et uniquement en vous faisant honneur d'avoir été, jusqu'à ce moment, bon prophète ? En vérité, Monseigneur, dans ce langage si embarrassé et qui se donne tour à tour un démenti à lui-même et s'affirme comme malgré lui, je suis tenté de voir un aveu.

Un aveu, ai-je dit. Mais est-ce que je ne le rencontre pas, éloquent et décisif, dans cette révélation de la dernière lettre de M. Léonce Dupont portant la date du 18 février :

« Lorsque j'ai communiqué au vénérable évêque le télégramme où M. Merson affirmait sur l'honneur avoir entendu les propos qu'il avait rapportés, Sa Grandeur s'est rappelé qu'un jour, à Poitiers, il y a bien longtemps, Elle avait, en effet, parlé au rédacteur de l'*Union Bretonne* de la roue de la fortune qui, en tournant, ramènerait peut-être des circonstances et des conjonctures telles que le Prince Impérial serait pour la France une ressource suprême. Le prélat, cependant, croit avoir ajouté que la même mission pourrait incomber aussi bien au comte de Chambord ou bien au comte de Paris. »

Monseigneur, vos souvenirs vous ont, encore là-dessus, mal servi. J'affirme que vous m'avez entretenu du prince Impérial, mais qu'il n'a été nullement question entre nous du comte de Chambord ou du comte de Paris.

Pardonnez-moi de vous contredire. Mais vous m'y obligez, et je vous prie de remarquer que ce n'est pas à moi qu'on peut imputer cette polémique, dont la responsabilité revient tout entière à l'imprudente initiative de M. l'abbé Héline,

votre secrétaire. Attaqué, je me défends. C'est audacieux, évidemment; mais comme c'est mon droit, Monseigneur, vous ne sauriez m'en vouloir d'en user librement sans oublier toutefois les ménagements respectueux que m'impose votre auguste caractère. En réalité, ce que j'ai rapporté vous honore, loin de vous être dommageable, et l'on discerne mal le motif de vos dénégations. En ceci, nous luttons de mémoire, et jusqu'à présent, vous devez en convenir, ce n'est pas de votre côté qu'est l'avantage. J'affirme, parce que je me souviens; vous niez, parce que vous ne vous souvenez pas. Voilà le fond de l'affaire. Laissez-moi croire que, dans cette condition, l'issue du débat, pour tous les esprits impartiaux, ne saurait un instant être douteuse, même malgré l'évocation que vous faites du Grand Turc, qui doit se montrer très surpris de se trouver engagé ou compromis dans une telle querelle.

Vous semblez douter, Monseigneur, que je jouisse d'une « autorité » suffisante pour qu'il soit besoin de m'opposer deux démentis, un seul devant sans doute me terrasser. Je ne veux pas m'étonner d'un langage si dédaigneux sous votre plume ordinairement si chrétienne. Je suis, en effet, un journaliste fort modeste et sans grand renom; mais ma parole, du moins, n'a jamais été révoquée en doute, et mes honorables confrères ont pour moi cette estime et en moi cette confiance qu'ils n'ont point cessé, depuis bien des années, de m'élire comme leur président. Cela n'a peut-être point de valeur pour vous, et il suffit, à votre gré, qu'on me contredise d'un sommet quelconque pour qu'aussitôt je tombe désarmé, demeurant abasourdi ou confondu. Toutefois, associé au publiciste obscur, il y a en moi un galant homme assez

sûr de lui-même pour ne pas tolérer qu'on le démente, et qui, plaçant ses affirmations sous la garantie de son honneur, a su toujours se faire respecter par ses adversaires, même par ses ennemis.

Dieu, n'a pas voulu que je fusse, comme vous, Monseigneur, ministre de la « loi évangélique ; » mais il n'en a pas moins placé cette loi très haut dans mon esprit et très avant dans mon cœur. Non seulement je me suis appliqué à ne jamais la transgresser, mais j'ai mis mon orgueil et mes soins à la respecter avec le dernier scrupule, à la servir avec la plus vigoureuse énergie. Je lui obéis aujourd'hui, non seulement en attestant ma « bonne foi, » à laquelle, en terminant, vous daignez rendre hommage, mais encore en maintenant la sincérité absolue du récit que vous contestez et qui, j'en jure de nouveau, est l'expression exacte de la plus entière vérité.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

ERNEST MERSON.

Le 4 mars, le *Courrier de la Vienne*, en reproduisant la lettre qui précède, l'a accompagnée de ces observations, qui lui avaient évidemment été communiquées par l'évêché de Poitiers :

M. Ernest Merson, rédacteur en chef de l'*Union Bretonne*, nous demande, en faisant appel à notre impartialité, l'insertion d'une lettre qu'il a adressée à Mgr l'évêque de Poitiers et publiée dans son journal, en réponse à celle du vénérable prélat que nous avons récemment insérée.

Malgré sa longueur, nous ne refusons pas à M. Merson la reproduction de cette lettre, sauf, cependant, à l'accompagner de quelques réflexions que sa simple lecture nous suggère.

M. Merson paraît surpris que Sa Grandeur intervienne après dix jours de silence. Il ignore apparemment qu'à l'évèché de Poitiers on ne lit pas l'*Union Bretonne;* et il a fallu, nous dit-on, une communication bienveillante, quoique tardive, pour que l'on ait eu connaissance de ses articles.

Quoi qu'il en soit, M. Merson n'aura pas à noter les « jours de silence » qui suivront la publication de sa lettre d'aujourd'hui ; car nous savons que son éminent contradicteur n'a pas l'intention de poursuivre une polémique close à ses yeux par sa dernière réponse.

Qu'y ajouterait-il, en effet ? Mgr l'évêque de Poitiers a nié les paroles que lui avait attribuées M. Merson. Celui-ci les maintient. Un désaccord semblable, reposant sur un fait matériel, met fin à toute discussion.

Il ne nous siérait, à aucun égard, de nous engager, au lieu et place de Mgr l'évêque de Poitiers, dans un débat que Sa Grandeur juge de sa dignité de ne pas poursuivre. Mais, laissant de côté le fond même de l'entretien du 23 décembre, nous cherchons le sens de la lettre de M. Merson de ce jour : qu'y trouvons-nous ?

Il se félicite de la courtoisie exquise avec laquelle il a été reçu par l'évêque et lui en exprime une vive gratitude.

Dans son *Journal d'un Journaliste en voyage* il dit : « *qu'il s'en serait voulu, n'y étant pas autorisé, de reproduire un seul mot de sa conversation avec l'évêque.* » Cela prouve qu'il avait alors le sentiment de certaines convenances, qui auraient

dû, semble-t-il, lui inspirer le même silence du 1er octobre 1873.

M. Merson dit que le « devoir l'autorisait » à publier, le 1er octobre 1873, les paroles que la « discrétion lui interdisait de citer en 1863. » Nous ne saurions comprendre comment il concilie, à quelques années d'intervalle, ce devoir de discrétion et ce devoir de divulgation. Était-il plus « autorisé » l'année dernière qu'il y a onze ans à « publier un seul mot de sa conversation avec l'évêque ? »

Quant à la nature même de cette conversation, nous le répétons, nous ne pouvons que nous en référer aux affirmations de Mgr l'évêque de Poitiers, qui ne redoute pas la « lutte de mémoire » à laquelle le provoque M. Merson, et qui maintient de nouveau à tous points la fidélité de ses premiers souvenirs.

M. Merson veut voir un *aveu* dans le regret que l'évêque exprime d'avoir été amené à rectifier le propos qu'il lui a prêté. On ne peut qu'engager M. Merson à relire la lettre de Mgr Pie.

Car si notre confrère a pu se méprendre aussi complètement sur le sens de la parole écrite de son vénérable interlocuteur de 1863, comment peut-il se flatter d'avoir exactement saisi la portée et reproduit le véritable caractère d'un simple entretien qui remonte à plus de dix ans ?

M. Merson accuse « l'imprudente initiative » de M. l'abbé Héline et lui « impute » toute la responsabilité de la présente polémique.

C'est une étrange interversion des rôles.

M. Merson a imprimé dans l'*Union Bretonne* du 1er octobre 1873 une conversation intime dont les termes sont con-

testés par l'interlocuteur qui y est mis en cause ; puis un auteur s'est emparé de ce texte pour en orner son livre. M. l'abbé Héline se sert de la presse pour le déclarer inexact, et c'est lui qui est responsable de la polémique !

M. Héline a l'honneur d'être, depuis bientôt vingt-cinq ans, attaché à la personne de Mgr de Poitiers. Personne, plus que lui, n'a été à même de connaître jour par jour, heure par heure, les sentiments et les opinions de l'illustre prélat. Sans imprudence et par devoir, il était — savons-nous de source certaine — parfaitement autorisé à affirmer que les paroles qui ont servi d'épigraphe à la première édition du *Quatrième Napoléon* n'ont jamais été ni prononcées ni écrites.

Mais ces protestations, émanées de Mgr de Poitiers ou faites en son nom, sont appuyées de preuves : M. Merson repousse ces preuves, et, sur ce point, il nous appartient d'apprécier sa réponse.

A quel moment M. Merson place-t-il dans la bouche du prélat sa prophétie en faveur du jeune Prince Impérial ? Au moment où la persécution dirigée par l'Empire contre l'évêque de Poitiers était dans toute sa violence. M. Merson affecte de mettre en doute les agissements de la police, constatés alors, à chaque heure du jour, autour du palais épiscopal. Qui a ignoré, sauf lui, non seulement en France, mais aussi à l'étranger, la façon dont le gouvernement impérial et sa police ont traité l'évêque de Poitiers et ses amis, et cela pendant de longues années ? Qu'il le sache donc : à cette mémorable époque, tout fonctionnaire convaincu d'avoir franchi le seuil de l'Évêché tombait immédiatement sous le coup d'une destitution.

Est-ce tout? Non, c'était comme filleul du Pape que Mgr l'évêque de Poitiers, au dire de M. Merson, avait tiré de l'avenir du jeune Prince et des destinées de la France sous son règne le plus favorable horoscope; il se trouve que, loin d'avoir pu être considéré comme un fait d'heureux augure pour l'Église, le baptême du fils de Napoléon III rappelle aujourd'hui à Pie IX une date douloureuse entre toutes; car il coïncida avec un événement qui fut le premier coup porté par l'Empire au pouvoir temporel des Papes.

Le Grand Turc, dit M. Merson, *doit se montrer très surpris de se trouver engagé et compromis dans une pareille querelle.*

Ce qui a dû surprendre le Grand Turc, c'est de se voir appelé, en 1856, dans les conseils de l'Europe, chose qui ne lui était jamais arrivée sous les rois chrétiens, ni même sous les pouvoirs révolutionnaires qui ont précédé Napoléon III, tandis que le Pape, qui avait longtemps siégé dans ces mêmes conseils, n'y a pas été cette fois admis. Si M. Merson ne comprend pas tout ce que le protocole du Congrès de 1856, dans de pareilles circonstances, avait de particulièrement outrageant pour le Saint-Siège et pour les évêques qui lui sont attachés comme le nôtre, il est bien près d'avoir perdu le sens catholique dont il cherche à se faire tant d'honneur.

Or, c'est précisément entre la promesse obtenue du Pape d'être le parrain du Prince et les cérémonies du baptême, que M. Walewski, par ordre de l'Empereur, a dénoncé, le Turc présent, le gouvernement pontifical, qui n'était pas représenté.

Comment croire qu'un évêque comme celui de Poitiers ait pu voir dans des circonstances de tout point si doulou-

reuses, l'avenir providentiel que M. Merson prétend lui avoir entendu prophétiser?

Telle est la valeur de l'argument emprunté au Grand Turc. Mgr l'évêque de Poitiers prouvait ainsi que la version qu'on lui opposait, sans doute par suite d'un défaut de mémoire, n'avait pas seulement contre elle la vérité, mais encore la vraisemblance.

Cela dit, nous publions la lettre de M. Merson, en lui déclarant que nous considérons le débat comme clos dans nos colonnes.

Le 5 mars 1874, j'ai adressé la réponse qui suit au rédacteur en chef du *Courrier de la Vienne* :

Nantes, le 5 mars 1874.

Monsieur et cher confrère,

Vous êtes le troisième adversaire que je rencontre dans cette polémique, qui a mené déjà un certain bruit. J'ai répondu à M. l'abbé Héline ainsi qu'à Mgr l'évêque de Poitiers. Il est juste que je ne garde pas le silence vis-à-vis de vous.

Je ne vous reprocherai pas d'avoir mis huit jours à publier ma lettre du 26 février. Vous attendiez patiemment les observations dont vous teniez à l'accompagner, et l'on tardait à vous les fournir. Mais si vous les avez lues, ces observations, vous devez être surpris que je m'occupe à les réfuter. Elles accusent, en effet, un tel désarroi, que tout autre à ma place y verrait une confession d'impuissance et une retraite mal déguisée. Moi, mon cher confrère, je veux

les prendre très au sérieux et les traiter absolument comme si elles avaient une valeur véritable.

Seulement, procédons par ordre :

On vous fait dire que Mgr l'évêque de Poitiers juge de sa dignité de ne pas poursuivre le débat. C'est probablement pour cela qu'il vous en charge. La commission est honorable sans doute ; mais est-ce que vos affirmations, à vous qui ne savez rien de cette affaire, peuvent compenser le silence de l'éminent prélat?

On vous fait dire que j'eusse été mieux inspiré en me taisant en 1873, puisque je n'avais pas parlé en 1863. Au point de vue de Mgr Pie, cela est peut-être vrai ; au point de vue de l'histoire, cela est absolument inexact. Si les paroles du vénérable évêque avaient été de nature à le compromettre, évidemment j'aurais manqué au plus vulgaire devoir en les révélant. Comme, au contraire, elles attestent son grand discernement et la sûreté prodigieuse de son jugement, j'étais tout à fait autorisé à les divulguer, et vous me permettrez, mon cher confrère, de ne pas accepter là-dessus la mercuriale que vous avez été commis pour me transmettre.

On vous fait dire que Mgr l'évèque de Poitiers n'a fait aucun « aveu ». Eh bien! que devient alors sa conversation avec M. Léonce Dupont? Elle ne remonte pas à dix ans ; elle date de trois semaines. C'est surtout là qu'est l'aveu, l'aveu décisif et concluant, pour tous ceux qui savent lire et qui veulent sincèrement comprendre.

On vous fait dire que M. l'abbé Héline n'a point pris l'initiative de la querelle. Il me semble cependant que c'est bien de lui qu'émane la première parole écrite et publiée dans cette polémique déjà si longue. Remontez, s'il vous

plaît, à l'origine des choses, et vous trouverez que c'est réellement à M. le chanoine-secrétaire qu'incombe toute la responsabilité du débat où vous vous engagez un peu légèrement, à votre tour.

On vous fait dire que Mgr l'évêque de Poitiers a donné des « preuves à l'appui de ses protestations. » De quelles preuves s'agit-il, mon cher confrère? Où sont-elles? Faites-les-moi voir, pour que je m'incline tout de suite, déclarant que ma mémoire a été infidèle, que mes notes de voyage sont inexactes, que je me suis trompé, que je n'ai jamais vu Mgr l'évêque de Poitiers, qu'il ne m'a jamais parlé, que je ne suis même jamais allé dans sa ville épiscopale. Oui, puisque vous arguez de « preuves, » fournissez-les-moi; ou bien je dirai que vous êtes bien imprudent d'intervenir dans une discussion dont tous les éléments vous sont étrangers et où votre témoignage, si honorable soit-il, demeure dépourvu de valeur, même de sens.

On vous fait dire que, sous l'Empire, Mgr Pie était « persécuté. » Le mot est bien gros; mais je ne le relèverai point. Ce n'est pas là mon affaire. Seulement, je remarquerai que la « persécution, » si dure qu'elle ait pu être, n'a pas du moins empêché le vénérable prélat de prononcer en pleine liberté le panégyrique de Gicquel, ce faux mort dont la résurrection scandaleuse a été tant et si perfidement exploitée par les ennemis de l'Église.

On vous fait dire enfin que « l'affaire du Grand Turc » est décidément un grief contre l'Empereur, et que le traité de Paris fut « le premier coup porté par l'Empire au pouvoir temporel des papes. » Mon cher confrère, on vous jette, bien malgré vous, dans des confusions étranges et fâcheuses.

Tenez, voici, au sujet de cette question, ce que je trouve aujourd'hui même dans l'*Ordre :*

« Dans sa lettre récente au *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, Mgr l'évêque de Poitiers ne se borne pas à désavouer certaines paroles relatives à l'avenir du Prince Impérial.

« Le vénérable prélat, incriminant avec amertume la politique de l'Empire, se plaint de l'admission du « Grand Turc » au Congrès de Paris, et conclut de cette évocation qu'il n'a jamais pu attribuer une mission providentielle au fils de Napoléon III.

« Mgr Pie ajoute que, se trouvant à Rome en 1856, il a constaté et ressenti l'affliction causée par ce scandale.

« Mgr l'évêque de Poitiers est mal servi par sa mémoire. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Journal de Rome* du 3 avril 1856 :

« A peine le Saint-Père a-il appris l'heureuse nouvelle du « traité de paix, signé à Paris par *les divers représentants des « puissances belligérantes*, qu'il a ordonné que, dans une cha- « pelle papale extraordinaire tenue au Vatican, il en fût « rendu de solennelles actions de grâces à Dieu.

« La chapelle a eu lieu ce matin ; le Saint-Père y asistait « avec le Sacré Collège, *les archevêques et évêques*, les pré- « lats et un très grand nombre de personnages de distinc- « tion. Après la messe solennelle, pendant laquelle officiait « le cardinal Della Genga, préfet des évêques réguliers et « de la discipline, *le Saint-Père a entonné le* Te Deum, qui « a été chanté à deux chœurs. Les membres du corps diplo- « matique accrédités près le Saint-Siège et un grand nombre

« de personnages de distinction assistaient à cette céré-
« monie. »

« Mgr l'évêque de Poitiers n'a donc pu être témoin que de la joie causée à Rome par la nouvelle d'une paix glorieuse, et lui-même a certainement pris part à cette allégresse ; car nous ne pouvons croire que le vénérable prélat se soit montré alors plus scrupuleux et moins équitable que le Souverain Pontife. »

Que dites-vous de cette pièce ? Qu'en dira M. l'abbé Héline ? Qu'en dira Mgr l'évêque de Poitiers ?

Mon cher confrère, j'ai répondu une par une à toutes les observations dont vous avez été chargé d'accompagner, le 4 mars, la reproduction de ma lettre du 26 février. Il me semble qu'aucune n'est demeurée debout, tant elles étaient toutes vulnérables et tant il était aisé, non seulement de les réfuter, mais encore de les détruire.

Reste dans toute sa gravité la remarquable prophétie que Mgr Pie a faite en 1863, prophétie renfermant une menace contre l'Empire et une promesse en faveur du Prince Impérial. La menace s'est réalisée, hélas ! Permettez-moi d'espérer que la promesse se vérifiera. Oui, comme le vénérable prélat, j'aime à croire que l'auguste Filleul du Saint-Père sera un refuge pour la France, parce que ce n'est pas pour « un petit dessein que Dieu l'a fait naître sur les marches du trône. » Je cherche le salut final de la patrie, mon cher confrère, et ma raison comme mon patriotisme ne le rencontrent que là.

Le jour où, sorti du verdict populaire, Napoléon IV sera

proclamé empereur des Français, les prélats de l'Église de France l'environneront de leurs pieux hommages, et l'un d'eux, le plus digne par son talent, par ses vertus, par son caractère, l'un des doyens de l'épiscopat des Gaules, lui fera entendre ces paroles :

« Prince,

« Les Livres saints ont dit, et la voix publique me répète, que le langage de la flatterie ne convient pas sur les lèvres du prêtre ; mais je sais aussi que le Dieu dont je suis le ministre a horreur de l'ingratitude, et nous serions *ingrats* envers lui comme envers *vous*, si nos cœurs ne le bénissaient avec effusion de tout le bien que sa miséricorde a daigné nous faire par *vous*. Évêque et Français, je ne puis CONTEMPLER *sans une profonde et religieuse émotion l'homme prédestiné que les impénétrables desseins d'En Haut tenaient en réserve*, pour opérer la délivrance de Rome et l'affranchissement de l'Église, aussi bien que le *salut de la patrie et de la civilisation.*

« Prince, c'est le précieux privilège du chrétien de n'envisager les choses de ce monde qu'avec les yeux de la foi. La mienne ne se lasse pas *d'admirer la grandeur du rôle providentiel qui vous est échu*. Elle en reporte le premier mérite et la première cause à votre vertueux père. »

Le prélat auguste qui fera entendre ce langage éloquent et sincère à Napoléon IV est celui-là même qui, en 1852, l'a tenu devant l'empereur Napoléon III ; c'est mon saint contradicteur du temps présent, Mgr Pie, évêque de Poitiers, interprète fidèle du sentiment de tout le clergé de France, traducteur scrupuleux de la pensée intime de tout le monde catholique.

Voilà, mon cher confrère, ce que j'aperçois, en soulevant le rideau qui nous cache à tous l'avenir. Vous direz que je rêve. Je crois, moi, que je touche de bien près à la réalité.

Agréez, mon cher confrère, mes sentiments les plus dévoués.

ERNEST MERSON.

Hélas! tout est éphémère et fragile. Contrairement à ce que j'avais écrit, je rêvais, et la réalité brutale devait, en me confondant, anéantir mon confiant calcul. La zagaie d'un sauvage, lancée comme au hasard, est venue trancher d'un seul coup les jours précieux du filleul auguste de Pie IX, et Mgr l'évêque de Poitiers a été vengé. M. l'abbé Héline avait raison de nier les paroles que j'ai rapportées, puisque l'événement leur a si douloureusement donné tort. C'est moi qui ai reçu le démenti; mais c'est la France qui en subit le dommage; et, avec la France, l'Europe et le monde entier.

Les desseins de Dieu, attestés par Mgr Pie, demeurent donc impénétrables. On croit les saisir, et ils échappent; on croit pouvoir les fixer, et ils s'évanouissent; on croit être capable de les définir, et ils trompent toutes les prévisions, toutes les meilleures espérances.

Inclinons-nous; et même, ayant le cœur meurtri, la conscience oppressée, l'esprit livré à l'amer regret, adorons, adorons sans cesse, adorons dans l'humiliation, dans la foi et dans l'irréparable douleur.

CHAPITRE VII

Le complot de la dissolution. — L'élection de M. Barodet. — M. de Broglie et M. Dufaure. — La journée du 24 Mai. — Le discours de M. Thiers. — L'ordre du jour motivé de M. Ernoul. — La démission de M. Thiers. — L'élection du Maréchal de Mac Mahon.

Le 24 mai 1873, M. Thiers défendit pied à pied son pouvoir, depuis déjà longtemps discuté et chancelant. Il fut vaincu et donna sa démission avec une certaine crânerie. Répondant à un discours agressif du duc de Broglie, il avait jeté à son contradicteur, comme le trait du Parthe, cette apostrophe : « Vous serez les protégés de l'Empire ; » puis il attendit son sort dans une agitation fébrile, entouré d'un petit nombre d'amis de la dernière heure. Sa démission fut acceptée, et l'Assemblée nationale élut Président de la République le maréchal Mac Mahon.

On a prétendu que le Maréchal avait trempé dans le complot qui semblait devoir amener la fin du régime

républicain, établi, à l'encontre du réel sentiment de la France, en consécration du crime commis le 4 Septembre par des usurpateurs de la volonté souveraine de la nation. C'est là une erreur et pareillement une injustice. Surnommé la « Loyale Épée, » tandis que M. Thiers disait de sa voix aigrelette : « Loyale » est un peu exagéré : disons « Épée tout simplement, et cela suffira, » le maréchal de Mac Mahon permettait peut-être qu'on usât de lui, mais il ne conspirait certainement pas.

J'assistais aux séances émouvantes de la journée. Je puis les raconter.

Depuis longtemps, la faiblesse du gouvernement de M. Thiers pour les radicaux était évidente et alarmante. A défaut de compromis réels, il existait à la Présidence un tel système de condescendance, que l'on en concevait les plus sérieuses alarmes. L'élu de l'Assemblée avait cessé de vivre en communauté avec elle, et il favorisait le grand complot de la dissolution, qui allait tout à l'heure éclater. On sentait, à des indices infaillibles, que le volcan révolutionnaire était tout près d'éclater, et le Chef de l'État semblait ne point le voir; il fermait l'oreille aux avertissements qui lui étaient fournis de toutes parts; il demeurait incrédule aux événements mêmes, et il s'était pris subitement d'un tel amour pour la forme républicaine qu'il lui sacrifiait tout, même l'avenir de la France. Usant de

la force qu'ils trouvaient dans l'appui presque ostensible du gouvernement, les jacobins parlaient déjà en maîtres, ils agissaient en maîtres, et, avant peu, avec le « tour de main » autrefois préconisé par M. Ledru-Rollin, ils renverseraient leur auxiliaire devenu gênant, et, se substituant à M. Thiers, ils étendraient sur la France leur domination humiliante et funeste.

Tout pour cela était déjà prêt.

Des complaisances inouïes, d'une part, ou bien une complicité inconsciente, de l'autre une conjuration certaine et un dessein ouvertement menaçant, voilà les ennemis que les conservateurs trouvaient ligués contre eux, et qu'il leur fallait vaincre, à peine de condamner le pays à de prochaines et lamentables catastrophes. C'est sur le terrain du salut, non pas au point de vue politique, devenu secondaire, mais au point de vue social, qu'un accord s'était fait entre gens de bien, entre hommes de prévision, entre cœurs patriotiques, entre âmes sollicitées par le besoin d'ordre, de préservation et de bon combat.

On a appelé cela une coalition. Soit. Mais mieux vaut une coalition composée d'éléments tout à fait honnêtes, qu'un complot formé par des méchants et servi par des aveugles.

Des voyageurs inoffensifs se réunissent contre la troupe des brigands qui les attaquent, au lieu de se laisser bêtement égorger par eux, à la vue des postil-

lons et des conducteurs, inhabiles à les défendre. Sont-ils coupables et méritent-ils, avec le blâme public, la sévérité des tribunaux ?

En droit, la coalition des conservateurs contre le radicalisme, favorisé jusqu'au scandale par un pouvoir infidèle à son premier devoir, était légitime et commandée par la plus essentielle des lois sociales, celle du salut commun.

En fait, elle s'est dignement formée, elle a suivi une marche parfaitement régulière, elle s'est développée au grand jour dans les conditions les plus normales; et, si elle a été victorieuse, ce n'est pas uniquement parce qu'elle était habile, c'est surtout parce qu'elle était loyale.

Bien avant l'ouverture de la session, une entente s'était faite entre les conservateurs de l'Assemblée, fatigués d'un régime qui faisait cheminer la France d'un pas rapide vers les catastrophes. Mais cette entente devint une alliance étroite lorsque des élections abominables vinrent jeter, avec l'épouvante, une lueur sinistre sur une situation de plus en plus compromise. Et ce n'est pas parce que M. Barodet était nommé à Paris et M. Ranc était élu à Lyon que le danger devenait plus pressant. C'est parce que, dans la plupart des départements, les candidats chers aux radicaux avaient passé, avec le concours des fonctionnaires du gouvernement et avec la complicité indéniable du gouverne-

ment lui-même. Cela, en effet, était bien plus grave que le succès du révolutionnaire lyonnais à Paris et du révolutionnaire parisien à Lyon. C'était le signe le plus certain que le grand pervertisseur public, le journalisme jacobin, avait fait son office; que la gangrène radicale s'étendait dans toutes les directions, et que, non seulement le pouvoir présidentiel n'y portait pas remède, mais que ses agents eux-mêmes n'étaient point empêchés de seconder l'expansion du mal.

Il fallait en finir avec un système fatal dont on avait trop souffert et dont on allait mourir.

On se décida à interpeller le ministère, en notifiant à M. Thiers qu'on voulait le voir gouverner, non plus suivant ses dangereux caprices ou ses engagements secrets, mais en conformité des obligations imposées par le souci du bien de la patrie aux prises avec les plus terribles menaces d'anarchie.

La tactique des conservateurs était très simple : faire peu de phrases pour arriver au vote le plus promptement possible. Celle du gouvernement était non moins évidente : multiplier les discours afin d'ajourner le scrutin.

De chaque côté on a suivi cette stratégie; mais, en fin de compte, les conservateurs ont été les plus habiles, puisqu'en deux jours tout a été fait.

Le discours d'attaque fut prononcé par M. le duc de Broglie. Beaucoup d'auditeurs l'auraient voulu plus

rempli, mieux nourri, plus complet sous le rapport des faits; mais on l'a généralement trouvé concluant. On l'aurait aimé plus chaud et moins compassé à la manière académique; mais on a rendu justice à la vigueur de plusieurs de ses traits.

M. le garde des sceaux n'a rien contesté, rien relevé; il s'est borné à défendre une très mauvaise cause, avec des arguments spécieux, et ce qu'on appelle des « coups de boutoir. » C'était dit avec talent; mais, dépourvu de raison, cela ne pouvait séduire que ceux dont la passion y trouvait son compte.

La gauche et même l'extrême gauche ont beaucoup applaudi M. Dufaure. Triste honneur pour un ministre qui, autrefois, ambitionnait d'autres adhésions que celle-là !

Voilà le bilan de toute une journée, M. Thiers ayant, après avoir demandé la parole par voie de Message, usé de son droit légal de ne monter à la tribune que le lendemain.

Il y avait là un piége, que la droite a flairé et qu'elle est parvenue à déjouer.

M. le Président de la République comptait, en effet, tenir toute une séance; et, comme on ne pouvait lui répliquer que dans une séance postérieure, il était probable qu'on aurait jusqu'au lundi pour se revoir; et la journée du dimanche pouvait être si bien employée en séductions de toute sorte, pour enlever au devoir quel-

ques voix conservatrices, par exemple pour empêcher un petit groupe du centre gauche de passer à droite! Mais cela était, comme on dit en langage vulgaire, « cousu de fil blanc, » et l'on vit tout de suite la supercherie. Aussi, au lieu de renvoyer la séance à deux heures, le lendemain, on la fixa à neuf heures du matin, afin d'avoir le temps d'agir dans la journée.

M. Tronsin du Mersan, l'un des secrétaires de M. Thiers, qui m'avait dit, quelques jours auparavant, que, même en cas d'échec, le Président demeurerait, se résignant à prendre un cabinet dans la droite, ne me tint plus le même langage après cette séance. D'un côté, il considérait le succès comme assuré; de l'autre, il déclarait que, dans le cas où ses espérances seraient trompées, M. Thiers donnerait sa démission.

Je dois à la vérité de reconnaître que, en ce moment, la victoire était incertaine; elle le semblait du moins : seuls ou presque seuls, les députés de l'appel au peuple avaient une foi entière dans le succès. Les légitimistes étaient partagés d'opinion : les uns n'ayant qu'une faible espérance; les autres, au contraire, croyant fermement à une majorité conservatrice.

Quant à M. Raoul Duval, qui a été l'un des chefs influents et agissants de la droite, il n'a jamais cessé d'être assuré du triomphe.

Les radicaux, eux, étaient tellement certains de la « déroute des réactionnaires, » qu'ils s'apprêtaient déjà à

l'exploiter; et, si l'on en croit les aimables dispositions que trahissait leur langage, nous n'aurions pas manqué « d'en voir de belles. » Pour ces honorables citoyens le gouvernement de M. Thiers n'était pas en cause; seule, la République républicaine, c'est-à-dire jacobine, devait sortir de l'urne, et l'affaire ne leur paraissait pas douteuse.

La journée de vendredi était le prologue. La grande pièce s'est jouée le samedi.

Dès le matin, des flots de curieux étaient versés dans les rues de Versailles par les trains des deux chemins de fer; et, bien avant l'ouverture de la séance, les tribunes de la salle regorgeaient de monde. Les retardataires s'installaient dans les couloirs, et les personnes non munies de billets étaient obligées ou de quitter la place, ou d'attendre au dehors les nouvelles du dedans.

Dans la tribune du Président on apercevait Mme Thiers, Mlle Dosne, la princesse Troubestkoï, M. Legouvé et quelques amis de la maison.

A 9 heures 25, M. le président Buffet monte au fauteuil et, aussitôt après la lecture du procès-verbal, M. Thiers paraît à la tribune. Il est pâle et semble nerveux. Sur-le-champ le silence se fait; et, tandis que M. Gambetta, étalant son obésité sur son banc, lorgne les belles toilettes des dames, le Président commence son discours d'une voix grêle, qui ne parvient pas toujours jusqu'aux extrémités de la salle.

Voici le jugement qu'un journal très en vue a porté sur cette harangue :

Tout le discours présidentiel est marqué au bon coin : comme œuvre oratoire, c'est net et brillant ; comme raisonnement, c'est habile, souvent spirituel et presque toujours très conciliant. M. Thiers a surtout voulu être persuasif et il n'a ménagé, pour atteindre son but, ni la prière, ni l'émotion, ni les larmes.

Écouté religieusement, très rarement interrompu, très faiblement applaudi par la gauche, M. Thiers a parlé deux longues heures et a passé en revue tous les événements que nous avons traversés depuis trois ans, tous les actes de sa vie, tous les services qu'il a rendus, pour en arriver à se plaindre de l'amertume dont on abreuvait son dévouement.

M. Thiers expose ensuite la politique qu'il a toujours suivie. Indifférent aux tendances des partis, à la volonté des monarchistes, à l'impatience des républicains ; sourd aux vœux des uns et des autres, ne favorisant personne, il n'a cherché qu'une chose : relever le pays, libérer le territoire, assurer la paix.

Aujourd'hui, avant que cette tâche soit terminée, une fraction de la Chambre met M. Thiers au pied du mur et l'accuse de donner la main aux radicaux. M. Thiers n'éprouve cependant aucune sympathie pour les radicaux ; n'a-t-il pas, sous la Commune, refusé tout compromis avec les fauteurs de l'insurrection, et a-t-il hésité à faire répandre des torrents de sang quand il s'est agi de rentrer dans Paris ?

Ce que veulent ses adversaires, M. Thiers le sait. Ils veu-

lent résister et forcer le gouvernement à résister au vœu du suffrage universel, si clairement exprimé par les dernières élections, — c'est-à-dire à la proclamation définitive de la République.

C'est ce que M. Thiers ne veut pas faire ; c'est ce qu'il ne fera pas ; et cependant il n'est personnellement ni républicain, ni monarchiste; il ne sert aucun parti ; il ne veut qu'accomplir la tâche qui lui a été confiée : la libération du territoire et le rétablissement de l'ordre.

Cette tâche est presque achevée ; — et, sur ce point, M. Thiers entre dans une série de détails et une nomenclature d'événements qui commencent avec la guerre de 1870 et finissent à aujourd'hui, en passant par la Commune, les emprunts, la réorganisation de l'armée, etc.

M. Thiers, avec des précautions infinies, aborde insensiblement le point délicat de la discussion, c'est-à-dire l'interpellation elle-même, le véritable nœud du débat.

Le Président de la République le dit fort carrément aux signataires de l'interpellation : — « Vous avez dit hier, en parlant à mon ministère, et par conséquent à moi-même : On ne vous croit plus ! — Prenez garde, à votre tour, quand vous déclarez que vous n'êtes pas des monarchistes, mais des conservateurs, décidés à défendre l'ordre, qu'on vous réponde : On ne vous croit plus !

C'est le mot le plus net et le plus caractéristique du discours de M. Thiers. Après l'avoir prononcé, ayant soulevé en même temps quelques murmures, rapidement étouffés, à droite, et d'énergiques applaudissements à gauche, M. Thiers revient à sa corde favorite, à la corde de l'attendrissement. Il se montre vieux et fatigué, tourmenté par les soucis du

pouvoir, tiraillé par tous les partis et succombant sous le fardeau des affaires publiques,

Le discours de M. Thiers est incontestablement *centre gauche* ; il contient, sous des formes mielleuses, des reproches et un certain défi à la droite; il proclame la nécessité de sortir du provisoire et d'établir la République définitive.

Et sur cette question, M. Thiers s'est montré très spirituel, mais en même temps ironique. Montrant d'un côté les trois Monarchies impuissantes et décriées, et de l'autre le sentiment public qui s'est traduit par tant d'élections républicaines, il fait ressortir l'impossibilité où est la droite d'opposer une Monarchie sérieuse à la radieuse République qui s'avance.

Obéissant à un mot d'ordre invariable, la droite et le centre droit ne bronchent pas, tandis que la gauche traduit sa satisfaction par un petit rire argentin.

M. Thiers se hâte de redevenir sérieux et conciliant. Selon lui, il n'y a qu'un système à suivre pour sortir de la crise que nous traversons. La droite doit consentir à proclamer la République, qui est le seul gouvernement pratique, et la gauche ne devra plus réclamer la dissolution, pour permettre à l'Assemblée de faire les lois constitutionnelles, qui assureront la grandeur de la République définitive.

Cette solution ne déride personne ; la gauche se tait ; la droite accueille avec froideur cette ouverture d'arrangement.

On pouvait croire que M. Thiers finirait son discours par une chaude péroraison dans laquelle il eût fait appel à la conciliation, à la concorde, à l'éternelle trêve des partis. Il n'en a rien été ; sans qu'on en eût été prévenu, sans qu'on s'en fût douté, M. Thiers a pris le duc de Broglie à partie, l'a

quelque peu malmené à propos de son interpellation, et lui a décoché cette dernière flèche : « L'ancien duc de Broglie, votre père, n'aurait jamais accepté cette gloire que vous êtes en train d'acquérir : celle de devenir le protégé de l'Empire !

Là-dessus, M. Thiers, la bouche crispée par un sourire de triomphe, est descendu de la tribune en faisant un geste de défi. La droite et le centre droit demeurent interdits ; quelques murmures se font entendre, violemment étouffés par les chauds applaudissements de deux cents membres de la gauche environ. A l'heure qu'il est, il y a une majorité considérable qui désapprouve les dernières paroles du Président.

Ce résumé est très exact, mais il me semble marqué au coin d'une trop grande indulgence.

En somme, M. Thiers a refait un discours qu'il avait déjà fait une dizaine de fois ; il l'a prononcé avec plus d'art, c'est-à-dire avec plus d'étude ; mais, à part quelques traits, il n'a rien dit qu'on ne sût par cœur, pour le lui avoir déjà entendu dire.

« C'est un beau discours, observait finement quelqu'un près de moi. Je l'avais entendu plusieurs fois le soir ; je suis bien aise de l'avoir entendu le matin. »

Ce qu'il y a de pire, c'est que si une chance de succès lui restait encore, M. Thiers l'a définitivement perdue par son langage. A force d'être habile, il paraît qu'on devient maladroit. Il a enchanté l'extrême gauche

à ce point que quelques hésitants du centre gauche se sont détachés de lui. « Plus que jamais, me disait M. Lefébure, mes amis et moi voterons avec les conservateurs. » Et le journal que je cite a tort de prétendre que les radicaux ont ménagé leurs applaudissements à l'orateur. Très fréquemment ils l'ont couvert de leurs bravos compromettants, et il n'est pas jusqu'à Ranc et à Barodet qui ne lui aient infligé la douleur, je dirais presque la honte, de leur publique et bruyante adhésion.

Cette adhésion-là a été le châtiment de M. Thiers ; elle est peut-être devenue son remords.

Après le discours de M. Thiers, la séance a été levée. Il était midi environ. Nous avions vacance jusqu'à deux heures. Des groupes se sont formés. Les radicaux étaient radieux, et ils continuaient de parler sur un ton d'arrogance toute révolutionnaire, renchérissant sur les menaces tombées de la bouche présidentielle. Quant aux monarchistes, ils étaient calmes et sérieux : on sentait, à leur ferme attitude, qu'ils tenaient décidément la victoire.

Dans une réunion tenue par les différents groupes conservateurs, il avait été décidé à l'unanimité que l'on ne répondrait pas à M. Thiers, et que, dès l'ouverture de la nouvelle séance, on demanderait la clôture de la discussion. C'était du bien joué, et, de fait, l'on procéda

ainsi. La discipline la plus exacte était observée dans tous les rangs conservateurs. Un mot d'ordre avait évidemment été donné par un chef expérimenté, et il fut observé à ce point que pas une interruption ne s'éleva des bancs de la droite, où d'habitude l'on interrompait cependant beaucoup.

Mais personne ne demandant la parole pour réfuter M. Thiers, le ministre de l'intérieur la réclama pour achever l'œuvre si bien commencée par le Président. Il prononça un discours, tantôt parlé, tantôt lu, plein de lieux communs et vide de choses sérieuses, où avaient été introduites à dessein deux ou trois malices, auxquelles on ne daigna pas répondre, comme si l'on feignait de ne pas les comprendre.

Le silence est aussi la leçon des présidents de la République et de leurs ministres.

La clôture était réclamée de nouveau avec énergie, et M. Ernoul monta à la tribune pour faire connaître l'ordre du jour motivé rédigé par lui et signé par un certain nombre de ses amis. En voici le texte :

L'Assemblée, déclarant qu'il n'y a pas pour le présent de forme gouvernementale en question, regrette que les récentes modifications ministérielles n'aient pas donné satisfaction aux intérêts conservateurs, et passe à l'ordre du jour.

Cette formule était dure ; mais elle avait le mérite d'être très claire. Si elle était adoptée, elle détermine-

rait la chute du ministère, et principalement celle du Président. M. Thiers, en arrivant le matin, avait dit : « Nous allons corser les équivoques. » Or, on allait d'un coup raide briser toutes les équivoques et en disperser les débris.

M. Target et une douzaine de ses amis du centre gauche déclarent se rallier à l'ordre du jour Ernoul. Puis la gauche intervient et demande l'ordre du jour pur et simple. Elle vient en aide ainsi au gouvernement, qu'elle veut sauver à tout prix. Le moment est solennel. L'ordre du jour pur et simple ayant la priorité, c'est sur lui qu'on va voter, après une déclaration de M. Dufaure disant que le gouvernement s'y rallie. Les collègues de M. le garde des sceaux voulaient l'empêcher de parler, dit-on, souhaitant de n'être pas trop ostensiblement « les protégés » de la gauche ; mais M. Dufaure est opiniâtre comme un vieux parlementaire, et il tient à compléter la mésaventure du pouvoir qu'il a servi, tantôt à la satisfaction de la droite, tantôt aux applaudissements des radicaux.

Des tribunes, on suit avec une anxiété pleine de fièvre l'opération du dépôt des bulletins dans les urnes, les uns blancs pour l'ordre du jour, les autres bleus, contre. Les regards exercés annoncent une majorité d'une vingtaine de voix en faveur des bleus. Mais faut-il les croire? On espère toujours ce qu'on désire. Les urnes sont vidées et les secrétaires se retirent pour faire le dépouillement des votes. Une demi-

heure se passe et l'impatience devient de l'angoisse. C'est le sort de la patrie qui est en suspens. A qui appartiendra-t-il ?

Tout à coup un mouvement se fait. Plusieurs membres de la gauche rentrent, les uns soucieux, les autres consternés. Bon signe. J'interroge de l'œil quelques députés de mes amis. Rien. Enfin, M. Raoul Duval arrive, l'œil plein d'éclairs : il communique le résultat du scrutin à plusieurs de ses collègues. C'est une victoire. On me montre avec les doigts que nous avons 14 voix de majorité. Je répands la nouvelle parmi mes confrères de la tribune. Enchantement d'un côté, colère violente de l'autre.

Quelques minutes encore, et les secrétaires reprennent séance. Tous les regards les accompagnent lorsqu'ils remettent à M. Buffet le résultat définitif du vote, et un frisson court dans toutes les veines en attendant que le président prenne la parole...

Il se lève enfin et proclame le résultat du scrutin.

L'ordre du jour pur et simple est rejeté par 362 voix contre 348, sur 720 votants. C'est bien, comme on me l'avait fait connaître, 14 voix de majorité contre le gouvernement.

Les ministres semblent atterrés. Il y a des crispations violentes à gauche. La droite demeure calme.

On se débarrasse bientôt d'un ordre du jour plein de grâces et d'amabilités inventé en guise de perche tendue au gouvernement, et l'on vote sur la rédaction

de M. Ernoul, qui l'emporte finalement avec une majorité de 16 voix.

« Ils font des petits, là-bas, » dit plaisamment, mais très en fureur, l'aimable M. Esquiros.

Désormais, le sort de M. Thiers n'est plus douteux. Il est battu dans les deux rencontres. Il faut qu'il avise.

Ici se place un incident dont je n'ai pas été témoin et qui est ainsi raconté par le *Figaro :*

Tout est silencieux. Les ministres demeurent immobiles à leurs bancs. L'inquiétude est à son comble. M. Baragnon monte à la tribune, et, pour calmer les préoccupations qui sont dans tous les cœurs, pour ne pas laisser, plusieurs jours, ou même plusieurs heures, le pays dans l'attente et dans le doute, il prie l'Assemblée de vouloir bien s'ajourner pour ce soir à huit heures, dans le cas où le gouvernement aurait quelque communication à faire à l'Assemblée.

Ces dernières paroles parviennent à vaincre le silence du ministère. M. Dufaure répond à M. Baragnon que ces craintes sont puériles, que la France ne demeurera pas un instant sans gouvernement, que l'ordre ne sera pas un instant troublé, et que M. Thiers et ses ministres, s'il y a lieu, sauront demeurer à leur poste et à leur devoir jusqu'à ce que l'Assemblée ait pourvu à leur remplacement.

Ces éloquentes paroles sont applaudies avec chaleur.

M. Dufaure continue et déclare à l'Assemblée qu'il va se rendre chez M. Thiers pour conférer avec lui, et qu'il ne s'oppose pas à ce qu'il y ait une troisième séance ce soir.

Cette question soulève des hurlements. La gauche ne

veut à aucun prix d'une séance de nuit. La droite tient bon. M. Arago s'en mêle; il fait trembler la tribune sous les éclats de ses vociférations. M. Baragnon lui réplique sur le même ton.

Nous assistons à une véritable séance de la Convention. Disons tout de suite que si M. Arago est un grand braillard, M. Baragnon est un maladroit. M. Buffet finit par calmer les colères et par dominer les trépignements; il met aux voix, non sans peine, la question de savoir s'il y aura séance de nuit.

L'Assemblée, consultée, décide qu'elle se réunira ce soir, à huit heures.

Chacun va dîner, épuisé par l'émotion et la fatigue. La journée avait été laborieuse; mais elle n'était point terminée encore, et nous avions à traverser de nouvelles phases pour entrer dans la conjoncture définitive.

A sept heures et demie, un avis sûr m'apprend que M. Thiers venait de rédiger un Message dont M. Dufaure se trouvait déjà en possession, et qu'il était chargé de remettre au président de l'Assemblée, à l'ouverture de la séance. Ce Message ne pouvait annoncer qu'une démission. Autrement, on ne le comprendrait pas. Tout le monde s'interroge; mais il n'y a d'incertitude nulle part. Les radicaux seuls sont désespérés. Ils étaient si bien préparés à exploiter à leur profit la victoire de M. Thiers!

Dès avant huit heures, les tribunes étaient combles; mais c' [illegible] nt à huit heures et demie que la salle

des séances a commencé à se remplir. Il était presque neuf heures lorsque M. Buffet est monté au fauteuil.

Le silence se fait aussitôt; mais l'attente n'en est pas moins anxieuse. Les députés prennent place; la sonnette se fait entendre, et M. Dufaure monte à la tribune pour déclarer, d'une voix grave et solennelle, que les membres du cabinet ont remis à M. Thiers leur démission, « qui a été acceptée. » Puis il fait parvenir à M. Buffet un Message ainsi conçu :

Versailles, le 24 mai 1873.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de remettre à l'Assemblée nationale ma démission des fonctions de Président de la République, qu'elle m'avait conférées.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le gouvernement remplira tous ses devoirs jusqu'à ce qu'il ait été régulièrement remplacé.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

THIERS.
Membre de l'Assemblée nationale.

Pas un applaudissement, pas une protestation n'accueille ce Message. Rien, absolument rien.

M. Buffet, oubliant de donner acte du Message, communique à l'Assemblée une proposition signée de M. le duc de Broglie, de M. le général Changarnier et autres membres de la majorité, demandant que l'élec-

tion du Président ait lieu immédiatement. Cette proposition, évidemment rédigée à l'avance, a été lue trop tôt. Il y a eu là une double erreur, une double faute, une double maladresse. Mais l'émotion était si générale que certains manquements aux convenances étaient presque pardonnables; et puis M. Buffet avait le dessein, certainement, en hâtant le cours des choses, d'éviter des incidents pénibles, fâcheux, peut-être même redoutables.

Il n'en est pas moins vrai que la gauche a accueilli cette proposition avec une fureur qui ne se ménageait pas. Je n'ai jamais vu, je n'aurais jamais soupçonné un tel débordement de colère. C'était l'imprécation portée à la dernière puissance; et cela a duré tant qu'a duré la lecture des noms des signataires. Et, au milieu de cette horrible fureur, des hurlements, des lazzis, des quolibets. Ah! le spectacle était rare, et les étrangers témoins de ces extravagances ont dû emporter un bon souvenir du perfectionnement de nos mœurs politiques.

Quant à la droite, elle ne se laisse point troubler par ces violences incomparables; elle ne se laisse pas enflammer non plus par sa victoire. Son œuvre est commencée seulement; il faut qu'elle s'accomplisse tout entière.

Mais tout à coup un incident se produit, qui va retarder la solution, sans la compromettre toutefois. C'est une manœuvre finale des révolutionnaires aux abois. M. Thiers a donné sa démission; mais cette

démission, pour être valable et définitive, a besoin d'être acceptée. Il faut voter à son sujet. Comme cela est bien trouvé ! On va infliger une offense à M. Thiers; mais qu'importe à ceux qu'il protégeait tout à l'heure, par faiblesse ou par aveuglement ? Ils ont une passion à satisfaire : tout doit plier sous elle. Et puis, qui sait ? les « réactionnaires » ne sont pas tous présents, et si le scrutin ne donnait plus la majorité à la droite ! On a vu des choses plus surprenantes que celle-là. « Si la démission de M. Thiers n'est pas acceptée, me disait un de mes confrères républicains, il prendra demain un ministère dans la gauche, et vous en verrez de belles, Messieurs de la coalition monarchiste. »

L'affaire fut longue à décider; mais une fois résolue, le scrutin marcha vite, et, contrairement au calcul des radicaux, la démission se trouva acceptée par 368 voix contre 339 seulement.

Le mot d'Esquiros était de plus en plus applicable.

M. Buffet, qui a présidé toutes ces séances avec un grand courage, proclame le résultat de ce dernier scrutin, et, d'un ton véritablement pénétré, il commence par quelques paroles de haute sympathie pour M. Thiers, qui a commis bien des fautes, mais qui, je n'ai point été des derniers à la reconnaître, Dieu merci, a rendu bien des services à la patrie. Toutefois cela ne faisait point l'affaire des aimables citoyens de la Montagne. Ces Messieurs ont besoin de manifester, et ils

manifestent à leur manière. On croirait peut-être que j'exagère et que je calomnie, si je racontais l'incident moi-même ; je préfère encore passer la parole au *Figaro*, qui s'exprime ainsi :

A peine M. Buffet a-t-il ouvert la bouche, que toute la gauche se met à vociférer contre son président et à couvrir sa voix du bruit de ses injures et de ses malédictions, tout en levant vers lui des poings furieux. On se croirait à la Halle.

Trois fois M. Buffet essaye de parler, trois fois il est interrompu par les trépignements d'une gauche exaspérée. Coups de poing, cris d'animaux exotiques, heurtements de pieds ; c'est un charivari épouvantable, un scandale sans précédent, devant lequel M. Buffet, les bras croisés, demeure calme et patient.

M. Buffet finit par se rasseoir avec une résignation digne d'éloges, et cet acte est aussitôt salué par quatre cents applaudissements, deux fois répétés et qui ont dû dédommager l'honorable président des vociférations de la gauche radicale.

De fait, je n'ai rien vu de comparable à cela, et le scandale dont je parlais tout à l'heure était une bergamote à la vanille en comparaison de celui-ci.

Néanmoins tout finit et tout s'apaise, et, en dépit de nouvelles entraves suscitées par un procédurier très réussi, M. Lenoël, M. Buffet réussit à mettre aux voix la question de savoir si, *oui* ou *non*, l'Assemblée entend procéder immédiatement à l'élection du nouveau Président de la République.

A l'assis et au lever, une immense majorité se prononce pour le *oui.*

Et tout aussitôt un dernier scrutin, presque plus solennel et presque plus grave que le précédent, s'ouvre. Mais la gauche s'abstient en masse. Elle confesse sa défaite; elle accentue d'elle-même l'étendue de la victoire conservatrice.

Il est plus de onze heures lorsque le dépouillement des votes étant communiqué à M. Buffet, celui-ci déclare, avec une sorte de majesté dans l'organe, que M. le maréchal de Mac-Mahon est élu Président de la République par 390 voix sur 392 votants.

Aussitôt, un applaudissement vigoureux éclate. A peine le silence y a-t-il succédé, M. Buffet annonce que le bureau de l'Assemblée va se rendre chez M. le maréchal de Mac Mahon pour lui annoncer sa nomination.

CHAPITRE VIII

Les hésitations du Maréchal. — Son acceptation.

Une circonstance a fait que j'ai assisté à l'entrevue dans laquelle la Présidence a été acceptée par le duc de Magenta. Je me trouvais dans le salon du Maréchal lorsque le bureau de l'Assemblée, ayant à sa tête M. Buffet, est venu lui faire part du vote de la Chambre, et il n'est pas un incident de cette grave conférence qui m'ait échappé.

Voici, au vrai, comment les choses se sont passées :

M. Buffet était accompagné de MM. les vice-présidents Benoist d'Azy et Vitet; de MM. Cazenove de Pradines et de Bastard, secrétaires; de MM. Princeteau et Baze, questeurs.

Le Bureau était précédé de quatre huissiers à pied.

Le Maréchal était absent lorsque les délégués de la Chambre entrèrent à son hôtel, reçus par le général

chef d'état-major de l'armée de Paris. On l'avisa en hâte, et il ne tarda pas à revenir. Il était, dit-on, chez M. Thiers.

Aussitôt arrivé, M. Buffet lui dit en substance :

« Monsieur le Maréchal, M. Thiers a déposé sa démission de Président de la République. L'Assemblée nationale, pour ne point laisser de lacune dans l'exercice des pouvoirs publics, a voté sur le choix d'un nouveau Président. Son vote unanime s'est porté sur vous, Monsieur le Maréchal. Nous, membres délégués de l'Assemblée, nous avons l'honneur de vous communiquer votre nomination à la Présidence de la République, et de solliciter votre acceptation.

« Monsieur le Maréchal, la patrie a éprouvé bien des fois votre dévouement sur les champs de bataille. Elle vous en demande un nouveau témoignage ; elle est certaine que vous ne le lui refuserez pas. »

Debout contre sa table de travail, n'ayant à ses côtés que deux officiers de son état-major, le Maréchal écouta attentivement, mais avec une émotion très visible, cette communication. Il fut quelques instants sans répondre, comme s'il s'interrogeait intérieurement ; puis il dit, d'une voix un peu altérée :

« Messieurs de l'Assemblée, je suis, au delà de ce que je saurais l'exprimer, sensible au témoignage de haute confiance dont m'honore l'Assemblée. Mais quand bien même je serais disposé à accepter le lourd fardeau que vous m'offrez, je vous ferais des objections.

« Je vous dirais, par exemple, que je ne suis pas un homme politique, et que je me verrais bientôt attaqué de divers côtés par les partis ; ce qui n'est point dans les habitudes de ma vie.

« D'autre part, l'autorité que j'exerce sur l'armée pourra perdre de son prestige.

« En troisième lieu, je serai difficilement accepté par l'Allemagne comme un gage de paix.

« Enfin, il me serait pénible de succéder à M. Thiers, avec qui j'ai depuis longtemps des relations affectueuses et très cordiales.

« Vous avez, Messieurs, parmi vous, des hommes de haut mérite qui pourraient, mieux que moi, remplir ce poste délicat. Vous, Monsieur Buffet ; vous, Monsieur Benoist d'Azy. Je puis promettre à celui qui acceptera les fonctions de Président mon concours le plus absolu et le plus dévoué. Je crois que je serai plus utile au pays en restant à la tête de l'armée. Ne me forcez pas d'accepter la Présidence. »

M. Buffet, reprenant la parole, a insisté en ces termes :

« Monsieur le Maréchal, les raisons que vous venez de nous opposer nous autorisent encore à insister, au nom de l'Assemblée. Au dehors comme au dedans, personne de bonne foi ne se trompera sur le caractère de la mission que le pays veut vous confier. Il s'agit, en ce moment, au delà de toutes autres préoccupations,

de mettre à la tête des affaires publiques l'homme qui représente le plus glorieusement en France l'antagonisme contre l'anarchie, et qui réunit en sa personne toutes les garanties que réclame la préservation sociale. Le concours de l'Assemblée, de tous les pouvoirs publics et de la France honnête vous est acquis : nous en avons pour gage l'acclamation des représentants du pays.

« Les services immenses que vous avez rendus à la France nous donnent le droit de réclamer de votre patriotisme celui qui mettra le comble à tous les actes d'une vie si généreusement, si noblement dévouée à la patrie. Maréchal, l'heure est solennelle ; le pouvoir ne peut, dans les circonstances actuelles, admettre la moindre intermittence. Veuillez envisager tout ce qui pourrait arriver si demain la France se trouvait sans gouvernement. Il y aurait là une de ces situations critiques que connurent seulement les plus mauvais jours de notre histoire.

« Votre responsabilité, Monsieur le Maréchal, serait, par votre refus de répondre à l'attente du pays, d'une extrême gravité. Vous ne pouvez refuser, par votre acceptation, de sauver le pays, comme vous n'avez jamais hésité à lui donner votre sang, à lui sacrifier votre existence sur les champs de bataille. Demain, la France poussera, si vous acceptez de prendre en main ses destinées, un immense soupir de soulagement ; elle éprouvera un frémissement de reconnaissance, qui

laissera loin celle que déjà depuis longtemps elle doit à vos grands services. »

M. Benoist d'Azy joignit ses instances à celles de M. Buffet, et le Maréchal, réellement en proie à une émotion violente, se retira, la tête baissée, contre la cheminée; puis il se redressa au bout de quelques instants, et dit : « Monsieur le Président, je suis plein de reconnaissance pour l'honneur que l'Assemblée nationale me fait en m'appelant à la tête du gouvernement de l'État. Veuillez lui dire que, si lourd que soit le fardeau, je l'accepte. »

Un éclair de satisfaction brilla dans tous les yeux. On remercia à l'envi le Maréchal, visiblement touché de ces marques chaleureuses de haute estime et de confiance. La crise si grave que le pays venait de traverser était finie, et aussi heureusement qu'on pouvait le souhaiter. La France venait d'avoir son second Neuf Thermidor; mais, Dieu merci, un Thermidor sans proscriptions, sans excès d'aucune sorte et sans guillotine.

Le Maréchal et M. Buffet échangèrent encore quelques mots pour régler les premières nécessités de la situation politique, et le Bureau se retira pour aller rendre compte à l'Assemblée de l'heureuse issue de sa mission.

La déclaration faite à ce sujet par M. Buffet fut accueillie par des applaudissements chaleureux et des cris énergiques de : *Vive Mac Mahon! Vive la France!*

Tel est le récit de cette journée, qui tiendra une place considérable dans l'histoire du pays.

Véritablement, le maréchal de Mac Mahon s'est livré à lui-même un violent combat avant d'accepter une Présidence pour laquelle il se sentait d'ailleurs peu fait et qui a si piteusement pris fin. C'est sur les plus vives instances qu'il s'est résigné à saisir un gouvernail que sa main était incapable de tenir, comme on ne tarda pas à en avoir la preuve. Une fois devenu chef provisoire de l'État, il sembla cependant prendre au sérieux ses fonctions, assisté dans son cabinet par le vicomte Emmanuel d'Harcourt, « qui savait tout, » suivant une parole un peu enfantine du Maréchal, qui, lui, ne savait rien, à ce qu'on prétend. Le vicomte d'Harcourt, homme aimable et sympathique, se multiplia pour couvrir la nullité politique du Président, et, s'il n'y parvint pas toujours, il s'appliqua du moins à y réussir. J'ai eu occasion de le voir plusieurs fois, et j'ai conservé de nos relations le meilleur souvenir.

CHAPITRE IX

M. Léon Lavedan, préfet de Nantes. — Sa révocation. — M. Mercier Lacombe. Sa révocation.

Le Maréchal, contrairement à ce que pratiquait M. Thiers, se mit à voyager. Il vint à Nantes, où M. Léon Lavedan était préfet. M. Léon Lavedan, correspondant de journaux royalistes sous l'Empire, avait été improvisé haut fonctionnaire par M. Thiers. Sous le nom de Ph. de Grandlieu, il réussit mieux dans le *Figaro*, dont il est aujourd'hui l'un des rédacteurs assidus, que dans la préfecture de la Loire-Inférieure, d'où je suis parvenu à le faire expulser. Il nourrit les mêmes haines sans doute; mais il écrit avec talent, tandis que sa maladresse comme fonctionnaire républicain n'avait pas de bornes. Il s'était plu et complu, dans son passage en Bretagne, à favoriser ouvertement les légitimistes, aux dépens des impérialistes. Il destituait les maires, fermait les cabarets, commettait toutes

les injustices, pour servir certains intérêts égoïstes et aveugles, et soulevait contre lui le sentiment public par une suite d'actes intolérables. Lors de la visite du Maréchal, il supprima la statue de Napoléon Ier, qui se trouvait dans le vestibule de la Préfecture; et, quand le chef de l'État l'interrogea, sur une plainte formulée par M. de la Nouë-Billault, vice président du Conseil général, il répondit, d'un air à la fois contrit et triomphant : « C'est pour la symétrie. » A quoi le Maréchal se borna à objecter : « Vous avez, Monsieur le préfet, la symétrie malheureuse! » Le mot était piquant et porta ses fruits. Je le recueillis, en effet, et, armé d'un dossier accablant pour M. Léon Lavedan, je me rendis à Versailles pour établir devant M. Emmanuel d'Harcourt l'insuffisance d'un pareil préfet et la nécessité de l'enlever à la Loire-Inférieure. Il paraît que je fus persuasif, car M. Emmanuel d'Harcourt me dit : « Il est essentiel que vous répétiez au Maréchal tout ce que vous venez de me dire. » Introduit aussitôt dans le cabinet du Président, je reproduisis mon réquisitoire, auquel il fut si bien fait droit que, moins de huit jours après, M. Léon Lavedan était « appelé à d'autres fonctions, » c'est-à-dire révoqué sans compensation immédiate.

C'était le second préfet que je « tuais sous moi. » L'autre avait nom Mercier-Lacombe et succédait, en 1863, à M. Henri Chevreau, appelé à la préfecture du

Rhône. Il arrivait d'Algérie et traitait son département à l'égal d'un cercle africain. Nous avions assez mal pris ensemble ; je n'exagérerai rien en ajoutant, pour mon excuse, qu'il n'avait bien pris avec personne, sinon avec quelques individus de médiocre valeur. Les députés du département ne tardèrent pas à formuler en haut lieu des plaintes contre son administration, et il avait déjà perdu son équilibre lorsqu'il lui prit fantaisie de me déclarer la guerre. Son hostilité ne lui réussit pas. Un jour, il me fit prier d'aller le voir. Me rendant, un peu aigre, à son invitation, je fus accueilli par ces paroles : « J'ai à vous annoncer, Monsieur, une détermination que je viens de prendre à Paris. Je vous ai remplacé comme rédacteur en chef de l'*Union Bretonne*. A la fin du mois, M. Ulysse Pic prendra la direction du journal. » D'abord, je fus un peu abasourdi par de telles paroles. Mais je me remis bientôt et répondis : « Votre détermination, monsieur, me semble plaisante jusqu'à l'impertinence. L'*Union Bretonne* est ma propriété, et je ne vous permettrai pas de m'expulser de chez moi. Si l'un de nous deux doit vider la place, c'est vous qui partirez, je vous l'affirme. » Et lui de reprendre : « Je vous ai ménagé une compensation, comme à un bon serviteur. La perception du Pellerin est vacante : je vous l'offre. » Tout à fait remis sur mes jambes, je lui fis, d'un ton sévère, cette observation : « Monsieur, la compensation qu'il vous plaît de me présenter est une nouvelle offense. Ou

je briserai ma plume, ou, dans deux semaines, vous aurez cessé d'être préfet de Nantes. »

Et je me retirai, indigné, révolté, mais décidé.

Le soir même je partais pour Paris. Je mis, dès le lendemain, M. Boudet, ministre de l'Intérieur, au courant de la situation, et quinze jours ne s'étaient pas écoulés que M. Mercier-Lacombe recevait un pli contenant sa révocation pure et simple.

CHAPITRE X

Le Septennat. — Le 16 Mai. — L'État de siège nécessaire. — Les élections de 1877. — Se démettre ou se soumettre. — La démission du Maréchal.

Lorsque la question du Septennat surgit, les journalistes de l'Appel au Peuple se réunirent en une séance où elle fut longuement débattue. A cette séance assistaient tous les députés impérialistes et diverses notabilités du parti. Sur mon refus de la présider, M. Granier de Cassagnac père occupait le fauteuil. M. Rouher prit plusieurs fois la parole. On examina toutes les chances de la détermination qu'on allait adopter. D'un côté, le Septennat pourrait ajourner la réalisation de nos espérances; mais il nous permettrait d'organiser fortement l'état-major de notre parti et donnerait au Prince Impérial le temps de se préparer entièrement pour la grande tâche qui semblait lui être départie. Divers orateurs se prononcèrent, les uns *pour,* les autres *contre.* J'étais

résolument parmi les premiers. La majorité se déclara, en définitive, en faveur au Septennat, et je fus chargé par l'Assemblée d'aller à Versailles, en compagnie de cinq ou six de mes confrères, faire part au Maréchal de notre décision et lui promettre le concours énergique de la presse départementale.

En l'absence du Maréchal-Président, M. Emmanuel d'Harcourt nous reçut avec empressement, et nous affirma que notre démarche pèserait d'un grand poids dans la résolution du gouvernement au sujet du Septennat.

Hélas ! il faut bien l'avouer, nous avons commis là une grosse faute, et j'en assume ma part de responsabilité. Le Septennat était un danger, même quand il n'eût pas été une chimère. Mac Mahon était monté fièrement à l'assaut de Sébastopol ; mais il était absolument incapable de tenir tête aux entreprises de l'esprit anarchique.

De fait, les sept années accordées au Président pour « remettre la pyramide sur sa base » ne servirent qu'à enflammer les appétits révolutionnaires, et, dès le début, on put voir que les véritables conservateurs n'en devaient rien attendre. Les complots s'ourdirent de toutes parts, et la Chambre elle-même devint un foyer permanent de conspirateurs. Sous l'inspiration, ou plutôt sous la conduite de M. Gambetta, les députés républicains de toutes les nuances s'accordèrent pour

tenir perpétuellement le pouvoir en échec, et il arriva un moment où la « corde dut casser. » Le Maréchal sembla prendre une détermination virile, qui se manifesta par la dissolution de la Chambre et un appel aux électeurs. Seulement, les « parlementaires » qui firent le 16 Mai étaient incapables de mener leur œuvre à bonne fin. Ils ne surent pas « sortir de la légalité pour rentrer dans le droit, » et dédaignèrent de recourir aux moyens que tout leur conseillait de prendre pour tirer, au profit de la grande cause de l'ordre, le pays du désarroi dans lequel il s'épuisait. Ils laissèrent à ceux-là mêmes dont ils voulaient ruiner l'influence le temps et la faculté de l'étendre et de la rendre victorieuse.

On peut dire d'eux en toute justice qu'ils trahirent la société, après l'avoir compromise.

Au-dessus d'eux, peut-être au-dessous, le Maréchal laissait tout dire et tout faire, et son incapacité politique apparut sous les aspects les plus lamentables. Il permit, il est vrai, qu'on changeât les préfets; mais il négligea d'investir les fonctionnaires nouveaux de pouvoirs suffisants pour lutter sans trop de désavantage contre les envahissements chaque jour plus audacieux de l'opposition révolutionnaire.

A ce sujet, je ne crois pas inutile de reproduire ici deux lettres dans lesquelles je pris la liberté d'indiquer l'une des conditions qui s'imposaient pour que le combat ne devînt pas promptement et certainement désastreux.

Ces lettres étaient adressées à M. Émile de Girardin, l'un des agents les plus actifs de la résistance, l'un des champions les plus redoutables de la révolution.

Dimanche 29 juillet.

Il faudra bien que le gouvernement se décide à prendre quelques mesures sévères pour dégager une situation qui s'aggrave chaque jour et devient au plus haut degré périlleuse. L'insurrection n'est pas dans la rue; elle est dans la presse. Si elle était dans la rue, on en aurait raison à coups de fusil et à coups de canon : l'ordre se rétablirait, et les choses reprendraient leur cours régulier. Puisqu'elle est dans la presse, pour la combattre un autre traitement devient nécessaire. Tout à l'heure, je vais vous dire lequel. Seulement, il convient d'établir que vous êtes tous, journalistes radicaux, en état de sédition ouverte; que vous attaquez le gouvernement, non pour l'éclairer, mais pour le renverser; que vous soulevez méchamment les passions de la foule; que vous prêchez la révolte en excitant la haine, et que vous préparez l'avènement de je ne sais quel pouvoir terrible façonné sur le programme de Belleville. Il convient de constater que tous vous travaillez à creuser le gouffre, et que vous avez formé une association redoutable dont le but certain, avoué, reconnu, est de congédier le Maréchal, pour lui substituer quelque chose comme une nouvelle Convention, servant de vestibule à une Commune nouvelle. C'est là, en effet, ce qui nous menace. Vous le nierez, Monsieur; mais le *Rappel,* plus sincère que vous, et la *Lanterne,* mieux au fait de ce qui se trame, ne se gênent aucunement

pour l'affirmer. Que vous y consentiez ou que vous n'y consentiez pas, le train que mène la presse républicaine a ce terme-là, avec tout ce qui s'y rattache, c'est-à-dire la ruine, la catastrophe, le triomphe de cette horreur profonde qu'on appelle l'anarchie.

Voilà vis-à-vis de quoi se trouve le gouvernement; voilà contre quoi il a à lutter; voilà ce que l'intérêt public lui commande de déconcerter: voilà ce que le souci du salut social lui ordonne d'anéantir.

Nous sommes d'accord là-dessus, n'est-ce pas, Monsieur? Du moins, logiquement nous devons l'être; et chacun sait que vous aimez la logique de passion, même que pour rien au monde vous ne consentiriez à lui être infidèle. Alors il est clair que le gouvernement, pour en finir promptement avec ce qui, le mettant en péril, nous cause de si légitimes alarmes, doit prendre les grands moyens, les bons moyens, les moyens énergiques, surtout les moyens efficaces. Et parmi ces moyens-là, je n'en connais qu'un seul qui ne trompe pas.

C'est celui de « l'état de siège. »

Oui, Monsieur, je ne m'en dédis pas, l'état de siège est utile; il est nécessaire ; il est indispensable. Avec lui on ne vous « tordra pas le cou, » puisque cela semble médiocrement vous sourire; mais on vous imposera silence, on vous empêchera de nuire en répandant le poison à haute dose, on prendra contre vous des garanties, on préservera la société de vos atteintes. Et quand je dis « vous, » j'entends tous les journaux malfaisants et maldisants qui s'acharnent à un travail de démolition et de ruine, tous ceux qui ont un langage factieux, tous ceux qui s'efforcent de pervertir l'esprit

public, de jeter la perturbation dans les âmes et de révolutionner le pays au profit prochain du pire jacobinisme.

Évidemment vous n'admettez pas la mesure que je conseille, ou plutôt que je propose; mais, dans votre for intérieur, je sais que, tout en le détestant aujourd'hui, vous ne négligeriez pas d'y avoir recours demain si, au lieu d'être dans l'opposition aiguë, vous occupiez le pouvoir.

Pour vous comme pour moi, en effet, la presse est une puissance qu'il faut favoriser tant qu'elle sert le bien public, surveiller et modérer lorsqu'elle semble méconnaître le strict devoir, dominer et briser au besoin quand elle est un instrument de menace, de trouble, de sédition. Or, en ce moment, la presse mérite au moins qu'on la surveille et qu'on la modère ; un peu plus, il serait indispensable d'aller plus loin. Eh bien ! pour la surveiller, surtout pour la modérer, tout manque au gouvernement, même la loi ; et l'on ne pourra combler la lacune et pourvoir à la défaillance qu'en ayant recours à des arguments énergiques tels que seul l'état de siège sait les fournir. Les circulaires sur le colportage sont dérisoires, quant à leur effet ; l'interdiction de la voie publique ne vaut pas mieux ; les procès correctionnels eux-mêmes sont inefficaces. Ce n'est pas avec des émollients qu'on guérit la fièvre chaude ; et, tout l'assure, nous sommes en pleine fièvre chaude : il faut une médication vigoureuse, et peut-être même la camisole de force.

Dites, Monsieur, si cela n'est pas bien vrai.

Si l'on avait proclamé l'état de siège au lendemain du 16 Mai, personne n'aurait bronché dans le pays, pas même vous. Les bons citoyens auraient recouvré la sécurité qui leur manque, et les mauvais se seraient soumis au frein, de

peur des compromissions et des mésaventures. L'apaisement se serait fait dans tous les esprits ; l'autorité aurait recouvré son prestige, et nous nous avancerions vers la période électorale avec une confiance absolue dans l'issue de la bataille. Au lieu de cela, on a laissé le trouble envahir jusqu'aux consciences ; on a secondé votre audace et celle de vos complices ; on vous a permis d'ébranler à votre gré les âmes, et, à mesure que le temps marche, le gouvernement semble plus désarmé, tandis que l'angoisse envahit les cœurs les mieux affermis.

De l'acte généreux accompli par le Maréchal pour nous mener au port il ne reste pas grand'chose ; si l'on n'y avise d'urgence, il n'en restera bientôt plus rien. Eh bien ! il ne faut pas que vous triomphiez. Ce n'est pas seulement l'intérêt social qui le prescrit... c'est aussi l'honneur.

Que le gouvernement donc complète son travail sans retard. Ce n'est pas moi, chétif, qui le lui demande : c'est le salut du pays qui l'ordonne.

Les honnêtes gens politiques ont tout à gagner à l'état de siège ; seuls les autres ont à y perdre. D'ailleurs, ce ne serait, pour vous comme pour nous tous, pas un régime bien nouveau : il a duré de 1870 à la fin de 1875, et je ne sache pas qu'on s'en soit mal trouvé. Ce n'est pas non plus un mécanisme que les républicains doivent répudier : M. Thiers a déclaré, pendant sa présidence, qu'il ne pouvait point gouverner sans lui. Vous en seriez un peu gêné pour votre propagande révolutionnaire et pour vos excitations factieuses : mais où serait donc le si grand mal ? Pour parler franc, c'est là précisément pourquoi il est utile, pourquoi il est même devenu indispensable.

Si l'on tarde à le donner au pays, comme une garantie, comme une sécurité, comme une sauvegarde, il viendra trop tardivement et ne produira plus les bons effets qu'on en peut attendre, parce que vos ravages seront devenus incurables, et que les abîmes creusés par vos mains, Monsieur, seront si profonds qu'on ne saurait parvenir à les combler.

Avec l'état de siège tout peut être préservé; sans l'état de siège tout sera irrévocablement perdu.

Jeudi, 2 août.

Je ne sais si M. le minsitre de l'Intérieur a lu les observations que j'ai eu l'honneur de vous adresser au sujet de l'état de siège; mais j'ai ouï dire qu'il a reçu directement, et de divers côtés, des demandes pressantes et absolument conformes à celles que mon patriotisme réfléchi n'a pas craint de formuler.

La question se trouve donc posée très formellement. Il ne reste plus qu'à la résoudre. Elle sera résolue bientôt, je l'espère, et l'on verra disparaître et les « comités de jurisconsultes » qui organisent l'insurrection, et les procès audacieux qui compromettent l'autorité des préfets, et les excitations outrageantes de la presse qui pervertissent le sens moral du pays, et tout l'attirail scandaleux de cette vaste conspiration qui menace incessamment l'ordre et tend à faire à bref délai l'anarchie parmi nous. Sans cela, le péril grandirait rapidement et prodigieusement; il deviendrait tel que rien ne pourrait plus le vaincre, ou le conjurer, ou seulement l'amoindrir.

Dans les conjonctures actuelles, l'opposition radicale est

armée de mitrailleuses, de fusils à longue portée et de canons Krupp. L'autorité gouvernementale n'oppose à cet arsenal terrible que des « sabres de bois et des pistolets de paille. » La lutte n'est donc pas égale, et il ne devient guère malaisé de deviner quel pourra bien en être le résultat. Il est clair que cela doit changer. Il le faut, il le faut. Même il le faut tellement qu'on a lieu de se plaindre du retard apporté à l'adoption de la grande et vigoureuse mesure que je souhaite : les esprits s'inquiètent, les courages s'éteignent, les dévouements hésitent, les alarmes s'accumulent. On se demande quels sont les motifs du gouvernement pour ne point agir dans le sens de l'énergie, et, ne les discernant pas, on s'impatiente, on se plaint, on doute presque.

Et, pendant ce temps, la révolution marche.

Les journaux officieux, toujours contents de tout, signalent les condamnations prononcées de toutes parts contre des feuilles maldisantes. Ils prétendent que la magistrature suffit à garantir la société, et que, elle debout et viligante, rien n'est sérieusement à craindre.

Vous souriez de leur candeur, n'est-ce pas, Monsieur ? et vous êtes charmé de les voir confits en cette sécurité trompeuse et si mal justifiée. C'est que votre expérience vous a fait connaître l'inefficacité des poursuites dirigées contre les excès les plus criminels eux-mêmes de la presse. Ces poursuites ne prouvent rien, ne rectifient rien. Loin de là, je dirais volontiers, si je ne redoutais d'être taxé de paradoxe, qu'elles favorisent tout et aident à tout perdre. Les journalistes condamnés deviennent des candidats de l'avenir, à ce point qu'il en est qui se font traduire en police correctionnelle uniquement pour poser leur candidature : l'amende se paye,

la prison se fait ; mais les blessures du gouvernement ne se guérissent pas, et la mort de la société n'en est que plus à craindre.

Telle est l'exacte vérité.

Personne ne connaît mieux que vous l'inutilité des procès de presse pour ceux qui les engagent, et le profit qu'en retirent souvent ceux qui les subissent. Ce n'est point par là qu'on peut prendre les journalistes ; c'est par d'autres procédés parmi lesquels se placent, en temps régulier, la législation de 1852, et, en temps révolutionnaire, les terreurs salutaires inspirées par l'état de siège. La législation de 1852, si intelligente dans sa simplicité, si efficace et d'un si facile emploi, on y reviendra plus tard, lorsque la tourmente aura pris fin ; en attendant, il est hors de doute qu'on ne pourra rien espérer et, pour ainsi dire, rien entreprendre si l'on ne protège point l'ordre social par l'établissement du régime militaire.

Évidemment vous ne voulez pas de ce régime ; mais c'est précisément parce que vous le repoussez que je le demande. Vous le repoussez parce qu'il vous a fait peur, et il vous fait peur parce que seul il peut préserver le pays contre les envahissements de la peste révolutionnaire.

Démentez-moi donc, Monsieur, si vous l'osez.

Avec l'état de siège, vous ne pourriez plus imprimer ces alinéas factieux qui ont tant fait monter, assurez-vous, le tirage de votre journal ; le *Mot d'Ordre* se trouverait dans l'obligation de modérer le ton de sa polémique au pétrole ; toutes les séditions qui grouillent dans l'ombre ou se manifestent avec audace seraient déconcertées. Cela ne fait pas de doute. Mais, du même coup, un grand soulagement se

produirait dans le pays apaisé, et les citoyens se prépareraient à marcher aux urnes en dehors des excitations perfides de vous et de vos amis; ce qui nous assurerait des élections plus loyales, plus sincères, plus patriotiques.

Vous ne sauriez le contredire, les républicains de toutes nuances, depuis les plus claires jusqu'aux plus foncées, sont en état d'insurrection contre l'ordre, représenté par le gouvernement du Maréchal. Or, cet état d'insurrection constitue un danger pressant et presque formidable, auquel il est nécessaire de pourvoir d'urgence. Comment y pourvoir efficacement sinon par les grands moyens énergiques, les moyens décisifs ?

Vous ne me répondrez pas, Monsieur, et je m'en console ; mais si vous gardez le silence, le public, notre juge à nous tous journalistes, en discernera aisément le motif. Il devinera votre embarras, et, sans y compatir, il regrettera que vous ne consentiez pas à vous expliquer sur toutes les graves questions du temps présent, vous bornant à produire des attaques au Maréchal, que vous prétendez congédier ou renverser, ou à décerner des admirations folles aux jacobins des diverses écoles, dont il vous plaît de préparer le triomphe.

Oui, Monsieur, vous avez deux objectifs principaux, et vous entendez ne pas vous en écarter, dût la France y périr : la ruine du gouvernement actuel, la victoire girondine préludant à la victoire montagnarde. Triste égarement d'un esprit autrefois mieux inspiré, et contre lequel il faudra bien, un jour ou l'autre, que le pouvoir prenne des mesures vigoureuses. Ces mesures ne seront naturellement pas dirigées contre vous seul ; mais, si elles vous atteignent. les ayant provoquées, les ayant rendues indispensables au bien public, vous

ne serez pas autorisé à vous plaindre, et certainement personne ne vous plaindra.

En résumé, pour couper le mal dans sa racine, c'est-à-dire pour vous empêcher, vous et vos amis, de ruiner l'ordre social, ce n'est pas trop que le gouvernement du Maréchal décrète l'état de siège. Il y viendra, je l'espère; vous l'y contraignez chaque jour ; malheureusement il y met des atermoiements, et le dommage est tel que, pour peu que cela dure, bientôt il serait trop tard.

L'état de siége ne fut pas établi, et les élections, malgré quelques gains, tournèrent mal. Le 23 octobre, j'écrivais ceci, m'adressant encore à M. Émile de Girardin :

Les élections] n'ont pas répondu absolument à toutes vos espérances ; mais elles n'en ont pas moins justifié toutes mes alarmes. La majorité républicaine s'est amoindrie, en dépit de ce que vous annonciez; mais elle existe très incontestablement, et il faudrait être aveugle pour ne pas voir le danger considérable qu'elle constitue pour le gouvernement comme pour la France.

Le gouvernement aura à lutter contre elle, s'il ne veut obéir à ses injonctions impérieuses. La France ne peut plus combattre, elle; mais elle souffrira peut-être jusqu'à en mourir.

Telle est la situation.

Ce qui nous a amenés là, tout le monde le sait, et vous, Monsieur, mieux que tout le monde : c'est la faiblesse du ministère, en même temps que l'audace de l'opposition; c'est

l'habileté des manœuvres et la folie criminelle de nos divisions ; c'est, de part et d'autre, l'absence de patriotisme.

Les républicains ont combattu en s'inspirant de leurs passions, c'est-à-dire de leurs convoitises et de leurs haines. Les conservateurs ont lutté en s'assujettissant à des pratiques énervantes et en se frappant réciproquement d'exclusion. Les conseillers du Maréchal n'ont rien fait de ce qu'il fallait pour vaincre; les amis de M. Gambetta n'ont reculé devant rien de ce qui était de nature à les faire triompher. Vous aviez des armes, toutes les armes imaginables ; nous n'avions rien, nous, que des théories platoniques, soumises aux rigueurs d'une légalité hostile ou idiote.

Dans ces conditions, l'issue de la bataille ne pouvait être douteuse, et si vous êtes victorieux, c'est surtout par notre faute. Nous sommes, en réalité, les auteurs de notre désastre, et c'est à nous que nous devons nous en prendre des malheurs qui menacent la patrie. Nous étions le nombre, nous étions le droit, nous étions la vérité, nous étions le salut. Et, parce que nous avons été mal dirigés, parce que nous nous sommes mal entendus, parce que nous avons manqué d'ordre et de discipline, surtout parce que le gouvernement n'a pas compris son intérêt et son devoir, nous voilà précipités dans une impasse terrible d'où nul ne sait comment on pourra sortir.

Cependant on aperçoit à des signes certains que vous êtes, vous les victorieux, comme embarrassés de votre victoire. Déjà dans vos rangs on hésite, on s'insurge, on a peur. Les uns veulent qu'on traite avec le Maréchal ; les autres se montrent rebelles à tout accommodement ; ceux-ci prétendent que la révolution doit s'arrêter au point même où elle est

arrivée ; ceux-là exigent qu'elle pousse tout de suite jusqu'aux extrêmes. C'est à votre tour de vous livrer à la dispute et de subir la loi terrible de la discorde. Vous ne vous entendez plus ; même il vous est interdit de vous entendre. Cela vient de ce que vos alliances reposent sur des bases éphémères et à la fois détestables. Tant qu'il s'est agi de combattre, vous avez obéi servilement au même mot d'ordre ; maintenant que vous avez à vous partager nos dépouilles, vous procédez comme ces exploiteurs de grand'route qui sentre-tuaient sous les yeux de leurs victimes, pour avoir chacun une meilleure part, sinon toute la part.

Le spectacle est bien pour nous intéresser et à la fois pour nous instruire.

Vous-même, Monsieur, qui, profitant de l'incroyable tolérance du pouvoir, avez tant aidé à notre défaite, vous commencez par vous séparer de vos complices et par modifier le dilemme brutal de M. Gambetta. Vous n'admettez plus le « se soumettre ou se démettre » qui vous avait séduit, le mois passé, et dont vous faisiez votre thème favori. Il ne vous plairait pas que le Maréchal se « soumît, » parce que ce serait encore le Maréchal. C'est le Maréchal que vous visez ; il vous causerait des alarmes tant qu'il « resterait ; » or, vous exigez qu'il s'en aille, et vous l'exigez avec ces formes arrogantes qui vous sont familières, dans ce langage insolent que vous pratiquez si volontiers. Je ne sais si le Maréchal vous obéira ; mais, à vous parler en toute franchise, je ne le crois point ; et là-dessus je jurerais que vous ne vous faites aucune illusion. Toutefois vous daignez lui indiquer un autre parti à prendre, et j'espère que c'est celui-là qui aura ses préférences.

« La démission ou la dictature. »

Ainsi parlez-vous. A vous vrai dire, l'alternative est bien meilleure que celle résultant du discours de Lille, et j'estime que, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, vous posez la question sur son terrain véritable. Oui, c'est bien cela : il faut que le Maréchal démissionne ou qu'il exerce le pouvoir dans toute sa plénitude. En dehors de là il n'y a rien que l'équivoque, et l'équivoque, nous en sommes arrivés là où nul ne peut l'accepter. Seulement, si vous vous prononcez en faveur de la démission, vous me donnerez bien la liberté de me prononcer en faveur de la dictature.

En effet,

Si le Maréchal donne sa démission, il livre son ministère à vos vengeances; il abandonne les fonctionnaires qui l'ont loyalement servi; il trahit la confiance que le pays a mise dans son grand dévouement; il se prépare le poteau d'exécution; il jette la France en pâture à la pire des anarchies; il voue son nom au mépris de la postérité, c'es-à-dire aux arrêts impitoyables de l'histoire.

Si le Maréchal prend la dictature, il complète l'œuvre imparfaite du 16 Mai ; il poursuit son effort pour le salut; il reste digne de ses engagements et maintient sa loyale parole; il achève de rétablir l'ordre en France; il se montre réellement fait pour les grandes entreprises; il étouffe la révolution ; il nous épargne une nouvelle Commune; il restitue à ce pays ses conditions vitales de grandeur, de prospérité, de sécurité; il écarte la guerre étrangère et la guerre civile; il préserve d'une catastrophe finale cette société haletante en si grand danger de mort; il devient du coup un bienfaiteur de l'humanité, un grand citoyen, un véritable grand homme.

Vous voyez que je n'élude rien. Vous posez la question pour qu'on la résolve. Je la résous : tout au moins j'y réponds.

J'ai tout dit. Maintenant, Monsieur, j'attends, et laissez-moi ajouter : j'espère.

J'avais tort, grand tort d'espérer. Le Maréchal ne prit pas la dictature. Il démissionna, à l'exemple de Charles X et de Louis-Philippe, qui, avant lui, avaient abdiqué, n'ayant su ni vaincre, ni seulement résister. Au moins M. Thiers avait combattu : il était tombé en soldat, lui qui ne portait pas l'épée ; jusqu'à la dernière heure il avait défendu son pouvoir, lui qui n'avait jamais commandé les armées. C'était un désastre, un écrasement, une désertion. Et, de fait, le Maréchal, qui avait pris l'obligation de nous préserver, nous livrait ; et, en nous livrant, il assurait le triomphe de la révolution, ouvrant devant le pays une perspective d'aventures dont le défilé devait être long.

Ce qui est pire, avant de se démettre, il s'était soumis. On l'avait comme enfermé dans un outrageant dilemme, et, au lieu d'en choisir l'un des termes, il avait consenti à les accepter tous les deux. On lui demandait insolemment de s'en aller ; avant de prendre congé, il s'était humilié. Gambetta se fit deux fois son maître ; il fut deux fois son serviteur. Ce n'était plus « se soumettre ou se démettre, » c'est-à-dire l'un ou l'autre ; c'était « se soumettre et se démettre, » c'est-à-dire l'un et l'autre. Condition que jamais chef d'État

n'eut à subir dans aucun pays où la civilisation a pénétré, et à laquelle le héros de Sébastopol, le vainqueur de Magenta consentit, par faiblesse de caractère ou incapacité d'esprit.

En acceptant le pouvoir en 1873, le Maréchal avait dit : « Nous allons essayer de refaire la Monarchie ; si nous échouons, nous referons l'Empire. » Or, en 1875, il régularisait l'existence légale de la République, et, en se dérobant en 1878, il facilitait l'avènement du jacobinisme, avec toutes ses conséquences et toutes ses suites naturelles et forcées.

CHAPITRE XI

Portrait de Gambetta. — Gambetta et Robert Mittchell. — Le « Grand Ministère. »

Gambetta était le chef victorieux de la Révolution triomphante. Il avait conduit avec une audace heureuse la campagne contre le Maréchal. Il pouvait envisager l'avenir avec une entière sécurité : sa dictature était à la fois prochaine et certaine ; elle ne pouvait s'évanouir que dans la mort.

J'ai peu de chose à dire de ce conspirateur heureux, que je n'ai pas connu personnellement — parce que, pour des motifs particuliers associés à des raisons d'ordre général, il me répugnait de le connaître.

Du reste, le « fou furieux » dénoncé par M. Thiers a été si bien étudié par M. Édouard Drumont dans un magnifique chapitre de son livre la *France Juive*, qu'on ne pourrait presque rien ajouter à ce magistral portrait, digne de Juvénal :

Le poids du cerveau disait le peu de fonds intellectuel qu'il y avait chez cet homme bruyant comme tout ce qui est vide. C'était un cerveau de ténor : effectivement, il y avait du ténor chez ce grand premier rôle de la politique, qui resta comédien jusque dans les moelles.

Ténor, certes ; artiste, jamais! Rien n'est plus intéressant et plus instructif, selon moi, que l'étude de ce talent. On a ri à gorge déployée de ces phrases devenues légendaires :

Havrais, je connais vos besoins, je connais aussi vos moyens d'écoulement...

Audacieux coursiers, élancez-vous sur cette mer qui vous sollicite par devant...

Vos applaudissements font plus que couronner mon passé : ils illuminent mon avenir...

Je trouve qu'il y a plus d'une occasion de rire dans le spectacle de ce malencontreux qui ne peut arriver à prononcer deux phrases correctes de suite ; il y a un enseignement à tirer de l'impuissance de cet étranger en parlant une langue qui n'est pas la sienne.

N'est-elle pas saisissante, cette impossibilité radicale, absolue, d'un homme qui possède certains dons, à lier deux idées dans une forme régulière ? Gambetta rencontrait d'instinct l'épithète ridicule et fâcheuse, comme Lamartine rencontrait la belle image, la comparaison vibrante et juste.

Pourquoi la langue fourchait-elle toujours à ce virtuose si habile comme exécutant. C'est qu'il n'avait absolument aucune fibre par laquelle il tînt au sol, qu'il ne communiait réellement avec aucun des sentiments vivant dans l'âme

française. Il n'avait pas plus le sens exact des mots, nés en son absence pendant que les siens psalmodiaient l'hébreu dans les ghettos d'Allemagne, qu'il n'avait la tradition de ces pensées magnanimes ou de ces notions innées, en quelque sorte, qui empêchent aussi bien les Français de frapper sur les faibles que de dire que Bouvines est une défaite.

Les mots, sans rapports entre eux, employés presque au hasard, indiquent merveilleusement l'homme qui ne tient à rien, le politique qui ne se rattache ni au passé ni à l'avenir.

Du spectacle de cet homme, qui a pu arriver à être un moment le maître de la France, sans parvenir à prononcer jamais une phrase française, qui a pu nous dérober notre bourse et n'a pu nous prendre notre style, il faut rapprocher l'aversion native et spontanée, franchement accusée, qu'ont éprouvée pour cet intrus tous les esprits lettrés, affinés, élevés. Républicains et conservateurs, catholiques et libres penseurs, tous ont été d'accord sur ce point.

Il faut écouter George Sand, la vieille républicaine, qui maudit et raille à la fois ***Arlequin dictateur***.

Écoutez encore Alexandre Dumas, qui complète en philosophe ce qui, chez George Sand, était surtout un mouvement du cœur gonflé de dégoût. Dès 1872, il tire à cet infatigable déclamateur un horoscope qui s'est réalisé de point en point, et qui atteste chez l'écrivain une singulière puissance de prévision.

« Gambetta, dit-il, ne fait appel qu'à des instincts; il ne rallie pas une âme, et il se retrouve toujours au point de départ. Il passera sa vie à recommencer. Il prétend à être le maître de ceux qui n'en veulent plus avoir; il se croit le

dieu de ceux qui n'en ont pas. Rien à craindre, et, ce qui est plus triste encore, rien à espérer de cet homme. Il est purement verbal. Il mourra d'un éclair de vérité, comme son aïeul le cyclope Brontès d'une flèche d'Apollon. »

Mais prêtez l'oreille. Une salle entière bat des mains; une salle qui contient tout ce que Paris compte d'illustre, acclame cette œuvre verveuse et hardie de Victor Sardou, qui du moins, nous venge un peu par le rire : *Rabagas*.

Qu'il est exact encore, le portrait de Daudet, le premier, le vrai, le bon, le portrait avant les retouches! Comme le Gambetta président de la Chambre est bien resté le Gambetta de la table d'hôte de la rue de Tournon!

« Il y avait là une douzaine d'étudiants méridionaux, — mais du vilain Midi — avec des barbes en palissandre, trop noires, trop luisantes, un accent criard, des gestes désordonnés et de grands nez tombants qui leur faisaient à tous des têtes de cheval.

« Mon Dieu! que ces jeunes Gascons étaient donc insupportables! Quelle agitation dans le vide, quelle niaiserie, quel aplomb, quelle turbulence! Un d'eux surtout, le plus criard, le plus gesticulant de la bande, m'est resté particulièrement dans le souvenir. Je le vois toujours arriver dans la salle, le dos voûté, roulant des épaules, borgne avec cela et le visage tout enflammé.

« Lui s'asseyait bruyamment, s'étalait sur la table, se renversait sur sa chaise, pérorait, frappait du poing, riait à fendre les vitres, tirait la nappe à lui, crachait loin, se grisait sans boire, vous arrachait les plats des mains, les paroles de la bouche, et, après avoir parlé tout le temps, s'en allait sans avoir rien dit! Gaudissart et Cazonal tout ensemble.

c'est-à-dire ce qu'on peut imaginer de plus provincial, de plus sonore etde plus ennuyeux. »

Valère a vu surtout l'histrion : son Charonnas, sans être creusé à fond, est d'un relief étrange.

« La vulgarité même de Charonnas sert à sa vogue ; la banalité de son fond d'idées est l'engrais de son talent.

« Il a lu que Danton, avant d'éternuer dans le son, déclara qu'il ne regrettait pas la vie, ayant bien soiffé avec les buveurs, bien riboté avec les filles ; et il fait le soiffeur, le riboteur, le Gargantua et le Roquelaure.

« Ce mélange de libertinage soûlard et de faconde tribunitienne emplit d'admiration les petits de la conférence Molé ou les ratés du café de Madrid, qui s'en vont criant à la foule :

« — Hein ! est-ce un mâle ?

« Cabotin ! cabotin ! »

Sur tous Gambetta faisait la même impression.

Cet éloignement pour lui de tout ce qui était intelligent et honnête était, d'ailleurs, assez indifférent à Gambetta.

Le mépris de l'homme, chez lui, était inextinguible, immense, profond, à croire qu'il avait passé sa vie devant son miroir.

Il méprisait ceux mêmes dont l'enthousiasme naïf et l'enfantine crédulité l'avaient élevé au pouvoir ; il affichait bruyamment l'espoir de faire égorger ceux qui avaient échappé à la Commune ; il les faisait recenser dans ce but peu philanthropique, et, quand ils avaient murmuré devant lui, il les menaçait de sa canne comme un garde chiourme aviné.

Ce mépriseur de tous finit méprisé de tous.

Et devant cet homme tout trembla, un jour, tout se courba, tout s'assujettit. Il avait l'audace, ce que conseillait Danton; mais une audace sans ressort, lâche, misérable, odieuse. Et on lui obéissait ! Lui aussi décrétait la victoire ; mais il ne réussit qu'à développer le désastre. Il commandait aux généraux, les destituant lorsqu'ils étaient heureux, les humiliant lorsque, par sa faute, sa très grande faute, ils étaient contraints de battre en retraite. Grand stratège en chambre, il traçait des plans de bataille sans connaître les premiers éléments de la géographie la plus vulgaire, et se sauvait à toute vapeur quand sa précieuse existence lui semblait courir quelque danger.

C'est un tel homme, bavard et inconséquent, vantard et incapable, qui osa prendre en mains, après nos premiers malheurs, les destinées de la France. Et pas une protestation nulle part; partout la plus lâche obéissance.

Jules Favre, le faussaire éhonté à Paris; Gambetta le viveur effréné en province : voilà ce qui succédait à l'Empire!

Un jour de 1881, je fis rencontre sur le boulevard de mon ami Robert Mittchell, qui fréquentait Gambetta à la Chambre et le voyait chez lui. Gambetta était, à ce qu'il paraît, un grand charmeur, et, après avoir menacé ses anciens « camarades » infidèles et hostiles de les « poursuivre jusqu'en leurs repaires, » il faisait

une sorte d'évolution qui le rapprochait sensiblement des conservateurs. Robert Mittchell s'était laissé séduire, et il croyait exercer une heureuse influence sur les déterminations du futur dictateur. C'était à l'époque où Gambetta, encore président de la Chambre, était pour ainsi dire mis en demeure de constituer ce qu'on a appelé depuis « le Grand Ministère. » Je tins ce langage à Mittchell :

« C'est la conscience de sa fortune qui rend M. Gambetta ménager de ses œuvres et l'a prudemment écarté jusqu'à présent du ministère. En parfait calculateur génois, il eût voulu arriver à la première magistrature du pays sans passer par l'épreuve dangereuse du portefeuille ; il comprend, en effet, que le gouvernement, tel qu'il l'entend et le veut exercer, peut lui être fatal, et que, quand il y aura échoué, il ne restera rien de son parti et bien peu de lui-même; il envisage que la lutte où il va s'engager doit lui devenir irréparablement funeste, et qu'il y succombera tôt ou tard, et bien plus tôt que plus tard.

« Son influence est grande, et il n'est pas jusqu'aux chancelleries étrangères qui ne comptent avec lui. On prétend même que M. de Bismarck a recherché sa conversation; ce qui est bien autrement sérieux que les entrevues du prince de Galles et les déjeuners du roi de Grèce. Cela durera tant qu'il ne sera pas ministre ; quand il ne le sera plus, tout son prestige, si l'on peut

appeler cela du prestige, se sera évanoui, et il ne vaudra pas beaucoup plus en Europe que le larmoyant Jules Simon ou le glabre Jules Ferry, sans parler de l'austère Jules Grévy.

« Il le comprend à merveille; et voilà pourquoi il décline obstinément l'honneur de former un cabinet. Seulement, cet honneur, cette charge, pour mieux dire, il ne parviendra pas à y échapper. Cela s'impose désormais à son autorité dominante; il faudra qu'il s'y résigne, dût-il y périr.

« ....Toutefois, il est hors de doute que la République, en usant cet homme, épuisera d'un coup ses cartes d'atout presque jusqu'à la dernière. Après lui, il ne restera que des subalternes sans autorité comme sans valeur, ou bien des écervelés qui nous précipiteront dans les pires aventures, ou bien des esprits froidement méchants, qui feront le mal pour le plaisir de voir le mal s'épanouir, et qui détermineront, sans hésiter, la chute finale de la patrie.

« C'est là évidemment la pente, la pente inévitable de la Révolution exécrable dont nous parcourons depuis onze ans les étapes diverses. Il serait puéril d'espérer qu'on pourra s'y soustraire.

« M. Gambetta sera ministre, parce qu'il faut qu'il le soit; mais ce sera pour lui le commencement de la fin, sans que cela puisse être pour le pays, hélas! le signal prochain du relèvement et du salut. »

Mittchell m'écouta avec une attention visible; puis, quand j'eus terminé, il me jeta ces mots : « Voulez-vous voir Gambetta, afin de lui dire vous-même ce que vous venez de me faire entendre? — Non, répondis-je. Ma parole semblerait inopportune ou même importune à Gambetta. Je ne veux pas le voir. — Alors, m'autorisez-vous à lui répéter ce que vous m'avez dit? — Je n'ai aucune autorisation à vous donner. Mon langage n'a eu rien de confidentiel. Il vous appartient tout entier, soit pour le reproduire, soit pour l'ensevelir dans le silence. »

Je ne sais si Mittchell entretint Gambetta de notre rencontre; mais il ne s'était point passé deux semaines que le « Grand Ministère » était formé.

A son avènement, je publiai ceci :

« C'est dit et il n'y a plus à s'en dédire : M. Gambetta sera ministre, premier ministre, ministre en chef, ministre comme il n'y a jamais eu de ministre, ministre imposé par un vote de la Chambre et subi sans contrôle par le Président. Il régnera et gouvernera à la fois ; il agira en maître. C'est bien cela : il sera le maître, le seul maître; les autres, sans nulle exception, seront ses serviteurs.

« Voilà où nous en sommes, nous autres, qui avons justement raillé et couvert de nos mépris comme de nos exécrations la dictature folle et imbécile de cet homme; voilà où nous nous trouvons réduits après onze années

de République : avoir pour souverain M. Gambetta !

« Qu'en adviendra-t-il ?

« Ah ! c'est là que l'embarras commence. Ou M. Gambetta fera de la réaction, ou il se maintiendra dans les pratiques révolutionnaires. Dans le premier cas, sa queue, cette fameuse queue qui lui cause depuis quelque temps de si lourds soucis, le fera promptement repentir de sa trahison. Dans le second cas, il ne tardera pas à rencontrer le fossé où les gouvernements mal assis font toujours la culbute. Dans l'un ou l'autre, il s'usera vite, très vite même, et on le verra s'effondrer, quelque jour prochain, dans une chute misérable.

« Cela est absolument certain, et il n'évitera pas le sort qui l'attend.

« A bien prendre, il commet une immense maladresse en prenant le pouvoir ; et ses adversaires, les intransigeants, se sont véritablements montrés habiles en le mettant dans l'impossibilité de s'y soustraire. Il ne gouvernera ni mieux ni plus mal que M. Jules Ferry, homme d'importance indiscutable; il se montrera sans doute plus arrogant encore et plus bruyant; il fera de la besogne irritante et tapageuse; il voudra même, par des artifices de politique génoise, sauver la République et lui-même; mais son œuvre, pour tant qu'elle dure, produira des fruits stériles; c'est-à-dire qu'il échouera comme ont échoué les autres, et il s'usera et se perdra comme les autres se sont usés et perdus. Cela est fatal. Il n'y échappera point. »

Le « Grand Ministère » vécut deux mois à peine, et, lorsqu'il rejoignit les « vieilles lunes » dans le néant, il n'emporta ni regret, ni sympathie, ni estime. Il tomba lourdement, misérablement, sous l'indifférence, pire encore que le mépris. Gambetta n'avait plus qu'à disparaître dans la tombe : il s'y dépêcha. Et cependant, on ne peut le contester, il laissa un vide dans le pays: cet homme, après avoir été cruellement néfaste, pouvait être utile. Il avait un rôle à jouer dans une évolution prochaine. Il avait montré ce que peut produire un tempérament gascon; il avait usé de toutes les subtilités, et sa popularité malsaine s'y était greffée; mais il se trouvait, après ses triomphes déraisonnables et ses échecs humiliants, prêt pour une œuvre de réparation nécessaire. Il se rectifiait chaque jour; et, avec le temps, il fût vraisemblablement devenu un « esprit politique, » fruit rare qui manque depuis des années à la France et dont le défaut nous est pour ainsi dire mortel. Son linceul enveloppa dans ses plis un système, presque tout un régime. La République, meurtrie, fit comme une halte, perdant, avec son équilibre, l'une de ses forces essentielles et peut-être même la garantie de son avenir. Une sorte d'écroulement soudain l'a éprouvée, accompagnant une suite d'orages et préparant, au milieu de déchirements multipliés, des chutes désormais inévitables. Rien ne saurait plus, en effet, la conduire, la préserver et assurer son existence.

CHAPITRE XII

M. Émile de Girardin. — Jacquot, dit « de Mirecourt. » — Mes polémiques avec M. Émile de Girardin. — *Lettres d'un Vivant à un Mort.* — *Questions brûlantes.* — L'influence de M. Émile de Girardin sur les événements contemporains.

Dans un chapitre précédent j'ai parlé de M. Émile de Girardin. Il n'est pas inutile de fournir quelques détails au sujet de cet écrivain fécond et remuant, qui a joué pendant cinquante années un rôle considérable dans l'histoire politique de ce pays.

Au début de l'année 1864, j'adressais à un ami les lignes suivantes :

Bagnères-de-Bigorre, 12 janvier 1864.

Je vous ai promis, un jour, de vous parler de M. Émile de Girardin, avec qui je me suis trouvé autrefois en relations. Engagement téméraire! A présent, je m'aperçois que

je n'ai rien à vous dire de cet habile journaliste qui ne soit connu déjà.

M. Émile de Girardin est fort accueillant. Son logis n'a pour ainsi dire point de portes closes, et l'on y entre presque comme on veut, quand on y a été introduit une fois. Il cause volontiers et beaucoup, et, quand on lui tient tête, la conversation, sans sortir toutefois des bornes permises, arrive jusqu'à la dispute. Comme tous les hommes à système, il est très absolu et prétend avoir raison contre la raison elle-même. Il s'efforce d'imposer ses opinions à ses contradicteurs et a recours alors à des artifices de langage d'une espèce assez rare, à des procédés qui n'ont rien de commun avec la grande éloquence sans doute, mais dont on ne saurait nier la valeur ingénieuse. Du reste, il a foi en lui-même — on pourrait presque dire en lui seul; et il s'étonne très sérieusement que ses destinées politiques n'aient point dépassé l'horizon du journal auquel il fournit depuis si longtemps une « idée chaque matin; » il s'irrite de ne pas être un rouage actif dans la machine gouvernementale, et de ne pas occuper l'unique ministère qu'il a pendant si longtemps proposé de substituer à ceux existant aujourd'hui.

D'ailleurs, homme de formes charmantes, quoique un peu brusque, et d'une brusquerie un peu brutale, il aime la controverse, la sollicite, y pousse même, et semble avoir grand plaisir à ce qu'on ne soit pas de son avis, parce que cela lui donne prétexte à développer ses théories. Les années qui ont passé sur son front presque sans y laisser de rides, n'ont pas corrigé sa plume de journaliste, toujours téméraire et paradoxale; mais elles n'ont pas non plus rembruni son esprit, invariablement jeune, vif, plein de ressort, riche en

ressources et nourri encore d'illusions sans bornes. Si je voulais être sévère, je dirais que l'expérience n'existe pas pour lui, c'est-à-dire qu'il a conservé toutes ses chimères et qu'il affectionne passionnément les écarts de ses premiers jours. L'homme chez lui ne semblant pas encore arrivé à la période de la maturité, on peut lui appliquer en toute justice le mot fameux de Chateaubriand : « Il vieillit dans son enfance. »

Ne vient-il pas de résumer ainsi son programme en matière de liberté :

« Aux gouvernants le droit de tout faire.

« Aux gouvernés le droit de tout dire. »

Et il ajoute, pour compléter sa pensée:

« Avec le droit de tout dire pour contrepoids, le droit de tout faire ne serait pas à craindre ; avec le droit de tout faire pour contrepoids, le droit de tout dire ne serait pas à redouter. »

Allons tout de suite au but et disons net qu'un pareil système constituerait le pire désordre. Son premier effet serait d'amener entre les gouvernants et les gouvernés une lutte sans rémission, qui aboutirait infailliblement à l'oppression ou à l'anarchie. Entre ces deux extrêmes, il n'y a pas de milieu. C'est en vain que l'on parle de pondération et d'équilibre : un plateau de la balance doit toujours emporter l'autre. Mettez-les aux prises, « tout faire » triomphera de « tout dire, » ou bien « tout dire » égorgera « tout faire. » Cela s'est vu déjà.

La théorie de M. de Girardin, en même temps qu'elle autorise le despotisme, l'autocratie, la tyrannie, le bon plaisir

même du pouvoir, ouvre les clubs, rend à la presse toutes ses licences passées et transporte le forum sur la place publique. Voilà le double terme, le terme infaillible, inévitable du système. Mais lorsqu'on y aura atteint, où sera l'autorité? où sera l'obéissance? Il n'est pas tout à fait indifférent de le savoir. On a oublié ce détail, et, si je faisais ici de la politique, j'insisterais pour qu'on daignât me le fournir.

Je dis plus haut que M. Émile de Girardin était très accueillant. Plus d'une fois j'ai éprouvé que, si en politique il nourrissait des ressentiments féroces, il n'avait absolument pas de rancune dans la vie courante. C'est ainsi que, après m'avoir eu pour contradicteur et même pour adversaire dans des différends graves, il n'a pas hésité à m'ouvrir obligeamment ses tiroirs, où j'ai puisé des armes accablantes contre un vilain personnage nommé « Jacquot, » qui se faisait pompeusement appeler « de Mirecourt. »

« Jacquot, » que j'avais chassé de mon cabinet en lui disant un peu durement son fait, m'intenta un procès. J'étais désireux de le confondre, et, pour cela, je m'adressai à M. Émile de Girardin, qui avait dans sa bibliothèque les dossiers de tous les hommes avec lesquels il s'était trouvé en relations. C'était un arsenal précieux et souvent terrible. Le dossier de « Jacquot » me fut confié, et j'y trouvai la preuve écrite et signée que mon adversaire avait essayé de pratiquer le chantage « dans les grands prix » vis-à-vis du directeur

de la *Presse*. Les lettres de « Jacquot » furent lues en plein tribunal ; « Jacquot » en demeura confondu, de même qu'il avait été abasourdi par des révélations puisées chez Veuillot et chez plusieurs autres ; finalement il perdit son procès et fut contraint d'aller traîner ailleurs sa plume flétrie !

En diverses occasions j'ai eu avec M. Émile de Girardin des polémiques d'une certaine vivacité, notamment en 1866, époque à laquelle je lui écrivis une suite de lettres publiées d'abord dans mon journal, ensuite en un volume portant ce titre : *Lettres d'un Vivant à un Mort*. Mais où j'engageai vigoureusement la bataille contre lui c'est en 1877, époque à laquelle je lui adressai une autre suite d'épîtres, groupées en un autre volume intitulé : *Les Questions brûlantes*.

Je débutais ainsi :

Votre destinée est de changer toujours. Vous ne voulez pas apparemment être « l'homme absurde. » Seulement, à force de vous modifier à plaisir, vous tombez dans ce que vous-même avez appelé « le gouffre. » Vous avez été royaliste ardent ; plus tard, vous vous êtes déclaré impérialiste à outrance ; voici que vous êtes, en suivant les pentes, devenu républicain presque farouche. Étrange aventure d'un esprit ingénieux mais mal équilibré, d'un cœur sans cesse en proie au trouble, d'une âme inquiète et sans but véritable. Toutes ces transformations successives font de vous une sorte de

curiosité sans doute; mais elles vous enlèvent tout crédit : à tous vous êtes devenu suspect, et ceux-là mêmes que vous défendez n'ont pour votre talent ondoyant et subtil ni sympathie, ni attention, ni déférence.

Quelle chute n'est pas la vôtre! Mais aussi comme vous justifiez bien le délaissement qui vous frappe!

En 1870, vous étiez membre, avec cinq ou six autres dont j'avais l'honneur d'être, du Comité central plébiscitaire qui, pour la seconde fois, affirmait l'Empire. Tous nous sommes demeurés fidèles à notre foi. Seul vous avez déserté; seul vous avez trahi. Pour ceux qui connaissent vos instabilités, cela n'a rien qui surprenne ; toutefois vous devriez conserver quelque pudeur à l'égard de ce que vous avez semblé aimer, et ne pas afficher des hostilités implacables contre ce qui a été l'objet de vos glorifications. Le malheur a je ne sais quoi de sacré qui devrait le mettre à l'abri de l'outrage, et l'on se déshonore en l'offensant, alors surtout que l'on a adoré l'idole et qu'on a été, par aveuglement, par infatuation, par affolement d'orgueil, l'un des artisans principaux de sa ruine.

Vous détestez l'Empire tombé, Monsieur ; vous n'aviez pas assez d'admiration pour l'Empire debout. Toutefois, si l'Empire s'est écroulé, c'est qu'il a eu le tort d'écouter vos avis, et de devenir libéral quand la France lui demandait instamment de demeurer autoritaire. Mais êtes-vous bien fondé à lui faire un crime d'une catastrophe dont vous êtes l'auteur, ou tout au moins co-auteur? Avez-vous le droit de lui jeter violemment la dernière pierre, quand, au gré de tous, il a été votre victime?

Ah! Monsieur, vous aviez un meilleur rôle à remplir. En

vous en écartant, vous provoquez contre vous les légitimes sévérités de l'opinion, qui, Dieu merci, ne vous ménage pas.

Quoi qu'il en soit, amoureux que vous êtes du sophisme, vous osez prétendre qu'il n'existe rien pour la France entre ces deux extrêmes — la Royauté du droit divin, la République du droit populaire. Vous ne voulez pas voir l'intermédiaire, c'est-à-dire la démocratie organisée, puisant son autorité dans le vœu national et s'épanouissant dans l'hérédité monarchique. Pour les besoins de la cause dont vous vous êtes fait le champion, vous proscrivez le régime qui gêne le plus vos nouveaux clients, parce qu'il est le mieux en rapport avec les mœurs, les directions, les volontés, les intérêts eux-mêmes du pays. Vous êtes un très habile comédien ; toutefois votre jeu d'à présent est trop grossier pour séduire les foules, et vous avez figuré dans trop de pièces politiques pour que, sous votre dernier masque, n'apparaisse pas l'ancien personnage, celui qui, ayant été un député tout dévoué à M. Guizot sous Louis-Philippe, aspirait à devenir, sous Napoléon III, un sénateur prêt à emboîter le pas de M. Rouher. Non, Monsieur, non : vous ne trompez plus personne, et pas même chez vos nouveaux alliés, votre transformation scandaleuse ne vous portera profit. M. Gambetta tolère que vous serviez son dessein ; mais, s'il avait la puissance qu'il a l'audace insolente d'espérer, il ne ferait pas de vous-même un commis aux écritures dans un ministère de second ordre.

Plus loin, je disais :

Vous avez, cela est incontestable, un très grand talent de

polémiste. Avec d'autres procédés, vous êtes aussi fort que M. Veuillot, et bien plus à redouter. La lutte vive, acharnée, implacable, est depuis longtemps votre spécialité, et malheur à celui que, dans votre passion violente, dans votre caprice, dans votre calcul plutôt, vous choisissez comme adversaire. Vous le poursuivez sans relâche, en effet, avec une obstination farouche, et, si l'on ne trouvait moyen d'y mettre ordre, vous en feriez, avant peu, des débris. Autrefois, c'était le général Cavaignac que vous accabliez de vos haines, parce qu'il était trop républicain; à présent, c'est le maréchal de Mac Mahon, parce qu'il ne l'est pas suffisamment, à votre gré.

Cavaignac se débarrassa de vous en supprimant votre journal et en vous consignant à la geôle; plus généreux ou plus confiant en lui-même, le duc de Magenta néglige de vous punir : aussi vous en donnez-vous à cœur joie contre lui, vous acharnant à le détruire au profit de M. Gambetta, de M. Naquet, de M. Rochefort ou de vous-même; car il n'est pas du tout démontré que vous n'aspiriez point, dans l'orgueil que vous nourrissez, à la présidence de la République, une République faite d'utopie et aimable à l'égal de celle dont M. Jules Simon voulait nous faire jouir.

Le général Cavaignac s'était sans doute montré un peu vif à votre égard, et l'on sait comment vous l'en avez puni; mais il me paraît, Monsieur, que les ministres du Maréchal usent, vis-à-vis de vous, d'une longanimité trop longue et bien dangereuse. Ils vous laissent dire, ils vous laissent faire, et, chaque jour, en démolisseur persévérant, vous enlevez une pierre de la forteresse qui nous défend contre l'invasion des barbares. Ils ont tort; et, pour peu que cela dure, ils l'éprouveront cruellement.

M. Émile de Girardin me répondit en termes courts, mais vifs, et la lutte s'accentua. Je la continuai ainsi :

Vous daignez rompre le silence et descendre de votre piédestal pour vous occuper un peu des lettres que j'ai l'honneur de vous écrire. C'est là un témoignage de bienveillance dont je vous sais gré et qui me comble d'un légitime orgueil. Toutefois, des malins trouveront peut-être que vous y mettez de la mauvaise humeur et diront que vos alinéas, pour être brefs et cassants, n'en sentent pas moins l'embarras et même un peu la confusion. Je n'aurai pas, bien entendu, l'impertinence de penser ou de dire comme eux, et j'estime tout parfait dans les lignes que vous voulez bien me consacrer. Tout, même le titre de votre article. *La Démence politique*, voilà qui est net et triomphant. Seulement, vous avez oublié d'indiquer à qui de nous deux s'appliquent ces mots-là ; et, ne me sentant nullement atteint de folie, vous me permettrez de croire qu'il s'agit de vous. Je n'aurais jamais exigé de votre plume un jugement si sévère sur votre état présent ; mais, puisqu'il vous plaît de le caractériser ainsi, je n'y veux certes point contredire.

Cependant cette « démence politique » vous rend, en réalité, le plus dangereux des journalistes de ce temps, et le gouvernement du Maréchal n'a point d'ennemi plus redoutable que votre journal. Vous êtes le premier des démolisseurs, le plus persévérant, le plus implacable, le plus habile, et si l'on vous laisse faire, vous aurez raison du duc de Magenta comme vous avez eu raison du général Cavaignac. Mais après? Après, vous vous appliquerez à détruire votre œuvre, ne tolérant pas que quelque chose au monde puisse

se maintenir sans que vous en poursuiviez la ruine. Pour qui vous a pratiqué, Monsieur, telle est l'évidence; mais il n'en est pas moins vrai que le train d'opposition que vous menez est bien autrement terrible que celui du *Radical*, de la *Marseillaise* et du *Mot d'Ordre;* il n'en est pas moins vrai non plus que, si l'on ne trouve point quelque moyen d'étrangler votre polémique, vous ferez plus de mal, à vous seul, au pays que tous les journaux radicaux ensemble.

Vous voyez, Monsieur, que je sais rendre hommage à la puissance de votre génie d'opposition. Aussi avez-vous bien tort de ne pas m'encourager à poursuivre cette correspondance, qui, si j'en juge par l'accueil qu'on lui fait, n'est pas sans quelque intérêt pour le public. Au lieu de cela, vous prenez de grands airs pour dire : « Je cite et ne réponds pas. »

Vous répondez en fait; mais vous n'y employez pas toutes les ressources de votre habileté, et j'ai presque lieu de m'en plaindre. C'est à peine si, après avoir manifesté de la colère, vous abordez la note ironique. Le soin de votre défense mérite mieux que cela et vaut davantage. Et puis, vous avez la plaisanterie un peu funèbre et votre rire semble contraint. Parlant, en effet, des lettres que je vous ai adressées, vous dites : « Entre ces articles et ceux de certains journaux publiés à Paris, en 1871, pendant la Commune, articles qui poussaient à la démolition de la maison de M. Thiers, où donc est la différence? » Un peu plus, vous prétendriez que je ne suis ni plus ni moins qu'un amoureux du pétrole. Eh non! Monsieur, je ne veux pas du tout qu'on saccage votre beau logis et qu'on en fasse des ruines; tout au plus je demande qu'on ne vous permette pas de vilipender l'autorité, d'anéantir le pouvoir du Maréchal, de nous

livrer de nouveau aux excès de la Révolution et de jeter la France entre les bras des jacobins. Je suis pompier, parce que vous allumez l'incendie, et je voudrais, quand vous devenez un ravageur radical, après avoir été un royaliste fervent et un bonapartiste à tout poil, qu'on nous protégeât contre vous-même, en préservant le pays de vos coups. Est-ce donc là attenter à l'intégrité de votre « maison » et vous menacer dans vos meubles?

Vous avez méconnu, altéré, exagéré, défiguré le sens de ma polémique, parce qu'elle vous importune et vous gêne peut-être. C'est là une pratique véritablement indigne de vous et qui n'est point dans vos habitudes. Je m'en suis pris à votre journal, comme vous vous en preniez, lorsque vous étiez l'un des rudes champions du conservatisme, aux journaux les plus pernicieux de la Révolution; mais de là à ce que vous dénoncez il y a tout un monde. Laissez de tels procédés aux faibles et aux inexpérimentés, et daignez ne pas me confondre avec les grands coquins que vous détestiez jadis et dont, j'ai la douleur de le dire, vous êtes devenu l'auxiliaire et pour ainsi dire le complice.

La polémique se maintint ainsi pendant plusieurs mois; mais M. de Girardin s'en fatigua personnellement et chargea quelques-uns de ses sous-ordres de la poursuivre, à sa place. Moi, je ne m'en lassai point et la continuai vigoureusement, « tenant mon homme » et me gardant de le lâcher. Je lui dis, par exemple :

Hier, la *France*, sous prétexte que vous ne voulez pas me

répondre, me consacre deux articles en trois colonnes. Ces articles-là ne sont pas de vous : ils émanent de quelque infime, badin et à la fois inexpérimenté.

Dans le premier, l'écrivain compare mon humble personne à cet homme odieux et sinistre qui a nom Henri Rochefort. Il trouve cependant entre nous deux cette différence « que M. Henri Rochefort a de l'esprit et que je n'en ai pas. » Je me consolerai, Monsieur, de n'avoir point d'esprit, si l'esprit conduit à être un des pires coquins politiques de ce temps ; à ce prix-là, laissez-moi croire que vous ne tenez guère à en avoir plus que moi, et que déjà vous avez donné sur les ongles au jeune plumitif qui vous compromet en une aussi étrange compagnie.

Dans le second article, où il est dit, par une ironie trop amère, que « seul vous n'avez pas varié, » on avance ceci :

« ... Que tenter ou imaginer?

« — Il y a un moyen.

« Lequel ?

« C'est de faire attaquer à outrance personnellement le directeur de la *France* par toutes les forces réunies de la presse ministérielle de Paris et de province, surtout de province.

« Essayons de ce moyen, faute d'un meilleur.

« Et M. Ernest Merson a donné l'exemple, à Nantes, dans l'*Union Bretonne*.

« Au tour maintenant de M. Duval, à Bordeaux, dans la *Province*.

Etc., etc. »

Je ne sais si votre collaborateur a autant « d'esprit » que

M. Henri Rochefort; mais vous me permettrez de vous dire qu'il ne lui cède en rien pour l'audace et l'impertinence. Il fait une confusion bien surprenante en signalant l'*Union Bretonne* comme une feuille « ministérielle, » et il ment lorsqu'il avance qu'en écrivant ces lettres, dont vous semblez mal endurer la franchise, j'ai obéi à une incitation étrangère.

Sur ces questions-là, Monsieur, je ne plaisante jamais, et je vous serai fort obligé de veiller à ce que de semblables écarts ne se produisent plus dans votre journal à mon encontre. Usant très librement de tous les droits de la polémique, il me convient moins qu'à personne d'en décliner les responsabilités ; mais, une fois la discussion engagée, j'entends qu'on ne dépasse pas vis-à-vis de moi les bornes de la loyauté, que moi-même je sais toujours respecter vis-à-vis de mes adversaires.

Plus tard, m'adressant toujours personnellement au directeur de la *France*, je lui dis :

C'est votre journal qui l'a dit :

« Vous êtes le seul qui n'ait jamais changé. »

Pour vérifier cette parole un peu bien absolue, voilà qu'aujourd'hui même vous faites deux choses :

La première est d'avancer une énormité, qui serait grotesque et bouffonne si elle n'était écœurante :

« Je soutiens, dites-vous, que le radicalisme n'est qu'un fantôme ; qu'il n'y a en France ni radicalisme ni radicaux. »

La seconde est d'excuser l'établissement de la Commune, de le justifier même, en attendant sans doute que vous en affirmiez la majestueuse glorification.

Cela dépasse toutes vos audaces, Monsieur, et l'on ne sait plus si l'on doit vous considérer comme un fou plutôt que comme un simple malfaiteur.

Comment ! il n'y a pas de radicalisme en France ? Demandez cela à M. Henri Rochefort : vous verrez de quelle sorte il vous répondra. Comment ! il n'existe pas de radicaux ? Interrogez les mânes généreuses de Raoul Rigault et de Ferré, sans parler de la conscience si pure de M. Duportal, de M. Ranc, de M. Félix Pyat, même de MM. Gaillard père et fils : vous verrez leur indignation ; vous entendrez leurs protestations légitimes ; vous éprouverez le contre-coup de leur juste colère.

Non, Monsieur, le radicalisme n'est point un fantôme : c'est une réalité terrible et très redoutable ; c'est l'ennemi ravageur ; c'est le poison ; c'est le feu ; c'est la peste ; c'est l'inondation ; c'est la tempête ; pour tout dire en un mot, c'est une calamité. Vous le savez, vous le voyez, vous le sentez, et vous osez nier son existence ; vous osez prétendre que nous sommes des visionnaires quand nous le signalons comme la menace formidable qui plane sur les sociétés modernes !

Qui prétendez-vous tromper, Monsieur ? qui voulez-vous trahir ?

M. Gambetta nous a fourni la formule de la « liquidation sociale », et M. Laurent Pichat nous en a donné le programme. En compagnie de leurs complices, ils marchent vers le but, l'un, « lentement et sûrement, » l'autre, par les voies rapides. Ils veulent d'abord tout détruire pour édifier ensuite suivant leur aimable dessein ; ils travaillent en premier lieu à supprimer l'Exécutif pour n'avoir qu'un seul

pouvoir, quelque chose de modelé sur la Convention de 1792; ils détruisent la religion comme gênante et surannée; ils abolissent les armées permanentes, parce qu'ils font mine d'avoir peur des prétoriens; ils biffent la magistrature pour lui substituer je ne sais quelle institution sauvage; ils bouleversent le système financier et anéantissent la fortune publique; ils font appel à tous les appétits, ils évoquent toutes les haines, ils excitent toutes les convoitises. Ils achèvent dans le socialisme la révolution commencée, il y a bientôt cent ans, dans la politique. Ils continuent Robespierre, ressuscitent Babœuf et complètent Marat. Et vous dites qu'il n'existe pas de radicaux; vous prétendez que le radicalisme est une chimère et que nous sommes des insensés, des peureux, des menteurs, en parlant du « spectre rouge! » Ah! Monsieur, on demeurerait confondu devant l'impudence de votre langage, si l'on n'avait pas à réagir contre les périls de votre affolement.

Puis, revendiquant une sorte de solidarité dans les affreux crimes de mars, d'avril et de mai 1871, vous dites que ces crimes ont été provoqués par l'Assemblée de Versailles, « suspecte à la population parisienne; » et vous partez de là pour outrager notre armée, pour comparer nos soldats aux incendiaires de la Commune, et pour placer la grande figure de Napoléon Ier sur le même plan que l'homme immonde qui ordonna le massacre de l'archevêque, de M. Bonjean, des dominicains d'Arcueil et autres otages.

Cela donne froid de vous lire, et l'on se demande si vous ne vous êtes pas posé un défi à vous-même pour savoir jusqu'où un journal peut aller dans la voie de l'extravagance sans qu'on essaye de lui « tordre le cou. »

Cependant il faut vous rendre cette justice que vous appelez l'exécution des otages une « monstruosité. » C'est gros cela, et vous allez tout de suite vous compromettre. Il est vrai qu'en écrivant ce mot-là vous avez fait une réserve prudente, afin de ne point vous brouiller avec le radicalisme, qui est un « fantôme, » et avec les « radicaux, qui n'existent que dans l'imagination épouvantée des réactionnaires : vous avez dit que cette « monstruosité » était la « moins excusable » de toutes « celles commises par la Commune de Paris en 1871. » Expliquez-vous un peu : les autres « monstruosités, » comme l'incendie des Tuileries, de l'Hôtel de Ville, des théâtres, du palais de la Légion d'Honneur; comme la complicité de l'insurrection avec les Prussiens; comme la fusillade de la place Vendôme et la destruction de la Colonne; comme l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, toutes ces « monstruosités » étaient plus « excusables » que « l'exécution des otages; » mais « l'exécution des otages » pouvait jusqu'à un certain degré « être excusée; » elle était « moins excusable, » il est vrai, mais on ne saurait la considérer à l'égal d'une « monstruosité » absolument « inexcusable, » comme le 18 Brumaire, par exemple, ou comme le 2 Décembre, ou comme le 16 Mai.

Voilà ce que vous « n'excusez » pas, et vous avez bien raison. Le 18 Brumaire a ouvert une époque merveilleuse de force et de grandeur; le 2 Décembre nous a donné vingt ans de prospérité sans seconde, de puissance, de sécurité; le 16 Mai peut, si l'on sait en jouer habilement, sauver la France de vous et de vos complices. N'est-ce donc pas plus qu'il n'en faut pour justifier vos exécrations violentes ?

Monsieur, vous êtes digne de devenir directeur du *Mot*

d'Ordre... Entre le *Mot d'Ordre* et vous il n'y a pas, en effet, de différence appréciable. Il est plus franchement que vous dans la logique des choses et des hommes; mais c'est tout. Il fait son métier; je ne sais pas si vous faites le vôtre; mais vous rivalisez si bien avec lui, dans le même but funeste, que vous ne dépareriez certainement pas son personnel en devenant son inspirateur, son chef et son guide.

Le parti « radical, » dont vous contestez l'existence, n'est ni aveugle, ni ingrat. Il n'est pas aveugle, parce qu'il connaît bien les siens; il n'est pas ingrat, parce qu'il est disposé à récompenser l'assistance de ceux qui le servent. Or, il vous utilise pour le présent, en attendant qu'il vous comble d'honneurs dans l'avenir. C'est votre journal, en effet, qu'il a choisi comme le principal instrument de sa propagande, estimant que nul n'est plus habile que vous pour les œuvres de destruction et de perversion. Mais n'est-ce pas là un motif suffisant pour que le gouvernement ouvre un œil vigilant sur votre abominable polémique, et que, ne voulant pas vous envoyer à la Conciergerie, comme fit un jour le général Cavaignac, il vous consigne, par mesure de salubrité publique, dans la maison du docteur Blanche?

Un jour, M. Émile de Girardin eut l'étrange fantaisie d'adresser au Prince Impérial une série de lettres dans lesquelles il couvrait d'outrages la mémoire de l'Empereur. Saisi d'indignation, je lui écrivis ceci :

Le procédé est nouveau, et l'on n'avait jamais vu avant vous, Monsieur, un homme assez abandonné de Dieu pour oser adresser à un fils, prince ou non, tout le stock de haine

basse et lâche qu'il a amassé contre son père. Cependant je me trompe : le savetier Simon agissait de la sorte vis-à-vis de l'Enfant infortuné dont « l'éducation » lui avait été confiée par la Convention nationale ; et vous savez de quel légitime mépris l'histoire a accablé ce misérable. Est-ce donc que vous voulez que la postérité vous confonde dans ses réprobations indignées avec le jacobin qui dictait à Louis XVII une accusation affreuse contre la Reine-Martyre?

En vérité, on demeure confondu à la vue de votre scandaleuse audace.

Monsieur, supposons ceci : Un homme n'a pas d'acte de naissance bien régulier; son état civil n'a jamais pu être établi; même il ne connaît pas au juste son âge. Cet homme a traversé des aventures judiciaires dans lesquelles sa réputation a laissé quelques lambeaux; il ne passe point pour un ange de pureté, et on le considère, sous bien des rapports, comme certainement vulnérable. Mais si l'on voulait l'incriminer pour ces choses, et le vilipender, et lui faire quelque sanglant reproche, n'est-il pas vrai qu'on descendrait tout de suite au dernier rang des cœurs et des âmes en choisissant précisément son enfant pour en recevoir la perfide et cruelle expression?

On sent cela plutôt qu'on ne le dit, et l'on s'épouvante presque à voir que vous n'en fassiez nul état, alors que vous devriez être le premier à le tenir en estime et en scrupule.

Et quand vous vous adressez au Prince Impérial pour injurier l'Empereur, vous savez bien que le Prince Impérial ne vous répondra pas. Il ne peut s'y abaisser, lui si digne dans l'infortune imméritée qui l'a atteint. Sans cela, vous ne prendriez pas, vis-à-vis de lui, la licence effroyable dont vous

donnez le douloureux spectacle. Mais alors votre initiative est-elle brave, et pouvez-vous, même au regard de vos complices républicains, avoir quelque mérite à prendre une telle attitude d'agression et d'outrage? Ce n'est pas à vous que cette question s'adresse : j'aurais peur que vous ne la comprissiez pas; c'est à la conscience publique, notre juge à tous. Or, la conscience publique a horreur des lâchetés stériles, et elle accable de ses répulsions ceux-là qui s'en rendent coupables.

A ces lignes virulentes j'ajoutai celles-ci :

Monsieur, vous souvenez-vous d'un déjeuner qui eut lieu, aux Tuileries, quelques jours après le plébiscite de 1870? A ce déjeuner assistaient les membres du Comité plébiscitaire. Parmi les convives il en était un qui célébrait un peu bruyamment la « gloire impérissable de l'Empire, » et qui disait à l'Empereur ces paroles : « Continuez, Sire, continuez votre œuvre haute et souveraine. Le pays est avec vous ; nul ne peut vous disputer son dévouement et son affection. Vous êtes grand, d'une grandeur qu'aucun monarque n'a jamais atteinte. Dès ce moment, vous dépassez votre oncle. A vous deux, vous avez refait la France à votre image. Il a créé une dynastie ; vous, vous l'avez ancrée dans le cœur de la nation. Personne ne l'en arrachera. Il a maté la révolution ; vous, vous l'avez définitivement apaisée et vaincue. L'avenir vous appartient, et votre Fils régnera, appuyé sur vos deux gloires fécondes et immortelles. Désormais vous pouvez vivre tranquille et mourir en paix. »

Celui qui tenait ce langage enthousiaste, c'est vous, Monsieur ; c'est vous-même.

Vous en avez perdu le souvenir, à ce qu'il paraît. J'aime à espérer que vous ne m'en voudrez pas trop de vous le rappeler.

Il est vrai que, ce jour-là, vous êtes sorti du palais impérial avec une déception, un grief, une colère sourde. Vous aviez espéré trouver sous votre serviette une nomination de sénateur, et votre espoir ne s'est pas immédiatement réalisé.

Voilà le crime, le véritable crime dont vous punissez à présent Napoléon III.

Seulement, dans vos farouches vengeances, ne mettez pas complètement en oubli ce que tout galant homme observe et respecte ; et si vous tenez absolument à offenser la mémoire du vieil Empereur mort dans l'exil, cherchez du moins quelque autre que son Fils pour confident direct de votre extravagance et de vos haines.

De tout cela M. de Girardin ne se fâcha sérieusement pas. Il me bouda bien pendant quelque temps ; mais, en 1880, nous reprîmes nos relations courtoises, sinon amicales, et, quand il mourut je crus de mon devoir de rendre hommage, sinon à la fermeté de ses convictions politiques, au moins à sa grande habileté de journaliste.

S'étant improvisé l'un des derniers parmi les financiers, au lieu de demeurer l'un des premiers parmi les polémistes de son temps, il s'était ruiné à ce point que sa succession n'a pu parvenir à payer ses dettes.

CHAPITRE XIII

La Constitution de 1875. — Ma déclaration. — Je suis poursuivi sur l'ordre du garde des sceaux.

M. Émile de Girardin a exercé une influence considérable sur les événements contemporains. Par exemple, il contribua sérieusement à l'élection présidentielle du 10 décembre, et il pesa d'un certain poids dans le vote de cette chinoiserie qui a pris place dans notre histoire politique sous le nom de « Constitution de 1875. »

Lorsque cette Constitution, qui légalisait la République à la majorité d'une voix, fut sortie des combinaisons obliques d'une Assemblée aux abois, mon premier soin fut de protester contre elle.

Voici en quels termes je m'exprimai :

Un journal légitimiste d'Angers, l'*Étoile*, publie cet article

plein de courage, de bon sens et de logique, que nous tenon à reproduire :

« Les républicains voudraient que toute discussion sur la forme de gouvernemeut fût désormais interdite. Ce qu'ils vont demander tout d'abord au nouveau ministère, c'est qu'il prenne d'énergiques mesures de répression contre les journaux qui se permettraient encore de parler de monarchie. Nous ne savons jusqu'à quel point le nouveau ministère se prêtera à leurs exigences. Ce que nous pouvons dire, c'est que nous sommes parfaitement résolus à ne tenir aucun compte des mesures dont on nous menace.

« Nous contestons au gouvernement actuel le droit d'imposer silence à nos convictions monarchiques. La République est fondée sur le principe de la souveraineté du peuple. Or, cette souveraineté implique la liberté pour tout citoyen d'exprimer ses opinions, ou elle n'est qu'un mensonge. Tout ce qu'on peut nous demander, c'est de ne pas nous insurger par des moyens violents contre les décisions de la majorité ; c'est de subir la République tant qu'elle aura pour elle la loi du nombre ; mais nous interdire le droit de la discuter, le droit de signaler ses inconvénients et ses dangers, le droit de la combattre dans la presse et dans les élections, le droit d'affirmer notre foi royaliste, c'est ce que nous ne sommes pas près d'admettre.

« Le vote du 25 février n'a pour nous que la valeur de ce qu'on est convenu d'appeler un fait légal. Le gouvernement de Robespierre, lui aussi, avait la prétention de représenter la légalité. Nous ne sommes pas d'humeur à attendre que la troisième République nous ait ramenés au régime de la guil-

lotine pour protester contre la nouvelle expérience qu'on est en train de faire. »

Notre honorable confrère d'Angers a cent fois raison, et la véritable conduite à suivre par tous les monarchistes de l'Empire aussi bien que de la Royauté est précisément celle qu'il indique.

On a fait la République en dépit des engagements antérieurs, qui avaient pour objet de maintenir la trêve des partis et d'ajourner jusqu'en 1880 l'établissement d'un régime défini, sinon définitif. Mais cette usurpation d'une Chambre sans mandat sur les droits imprescriptibles de la souveraineté nationale ne saurait nous obliger, ni même nous engager. Avant comme après, nous sommes maîtres de nous-mêmes, maîtres de nos convictions, maîtres de nos espérances. Les légitimistes ont le droit de compter sur le retour du Roy; nons avons celui de croire à la restauration de l'Empereur. Nous le dirons, nous l'écrirons, nous le publierons, avec une entière indépendance; et si l'on prétend nous en empêcher, nous protesterons jusqu'à ce qu'on étouffe notre voix, qu'on brise notre plume ou qu'on supprime la liberté de la presse.

Et, en agissant de la sorte, nous ferons acte de bons citoyens et nous aurons la conscience de bien servir la patrie.

Sous l'Empire comme sous la Royauté, les républicains ont pu exprimer leurs opinions en s'inclinant devant la loi. Nous n'étions pas arrogants sous le gouvernement de notre affection; nous ne serons pas défaillants sous le régime de nos répulsions. A l'exemple de notre confrère d'Angers, nous n'attendrons point placidement la liquidation sociale ou le

régime de la Terreur pour nous inscrire contre la nouvelle expérience républicaine qui est infligée présentement à la France.

En traçant ces lignes, bien anodines si on les compare à ce qui s'écrit de nos jours, je pressentais qu'elles m'attireraient quelque désagrément judiciaire; mais je ne m'arrêtai pas pour si peu. Il me semblait utile et bon de manifester mes répulsions, celles de mes amis, contre une œuvre néfaste, fruit de la lassitude ou de la lâcheté, qui livrait la France à la République et la jetait dans tout un monde de contradictions, d'embûches et de périls dont on ne sait quand ni comment elle pourra sortir. Si cette Constitution de 1875 était le fruit d'une Chambre républicaine, on pourrait la critiquer, la détester même; toutefois on serait mal venu de l'imputer à crime à ses auteurs. Mais quand on sait qu'elle a été rédigée, discutée, adoptée par une Assemblée monarchiste, on se révolte à bon droit contre la pensée qui l'a inspirée. Les orléanistes voulaient se venger du comte de Chambord et en même temps barrer la route au Prince Impérial : ils ont réussi surtout à mettre le pays, et eux-mêmes avec le pays, aux prises avec des imprudences dont l'opportunisme s'est emparé, d'abord pour asseoir le régime nouveau, ensuite pour tracer la voie au radicalisme, en attendant que le socialisme triomphe à son tour. Lorsqu'on sort de la vérité pratique, lorsque surtout on ruse avec la

probité, il est rare qu'on ne crée pas des situations ambiguës d'où naissent inévitablement des excès et, après les excès, des catastrophes. On voudrait alors effacer son erreur en se rectifiant et en corrigeant le travail mal compris et mal exécuté; mais il est trop tard! Le temps a marché; les événements se sont succédé, et le dommage est devenu irréparable.

Ce qui était prévu arriva : le parquet de Nantes ne me poursuivit pas d'office; mais il reçut de la Chancellerie l'ordre formel et précis d'instruire contre moi.

Depuis trente-cinq ans que j'avais l'honneur de tenir une plume politique, c'était mon premier procès de presse; mais, pour mon début, je jouais gros jeu. Le juge d'instruction m'interrogea longuement; toutefois, comme son opinion était conforme à la mienne, il manifesta l'intention de rendre en ma faveur une ordonnance de non-lieu. Restait à savoir comment M. Dufaure, alors ministre de la justice, accueillerait cette détermination. Or, il prescrivit purement et simplement de poursuivre l'affaire et de me renvoyer sur-le-champ devant la chambre des mises en accusation, qui me livrerait elle-même au verdict du jury.

CHAPITRE XIV

La législation sur la presse. — Réunion à la Chancellerie. — Mes observations critiques. — Je gagne mon procès.

Sur ces entrefaites, le garde des sceaux eut l'idée de reviser la législation sur la presse; et, pour s'éclairer, il appela un certain nombre de journalistes à lui faire connaître leur opinion sur le meilleur système de répression à employer vis-à-vis des délits et des crimes politiques. Je figurai parmi ces journalistes, en qualité de président du Syndicat de la presse départementale, et voici ce qu'il advint :

Nous étions une vingtaine, rangés devant une commission de dix membres environ, que présidait M. Dufaure en personne. On nous interrogea à tour de rôle, par ordre alphabétique; de telle sorte que M. Edmond About parla le premier. Il est vrai que, ne connaissant rien à la question ou se trouvant mal disposé, il ne dit que des choses sans portée et dépourvues de toute va-

leur. C'était presque lamentable, cette impuissance ou cette incapacité d'un homme réputé pour son esprit et qui avait la prétention de marquer dans la presse politique. D'autres orateurs prirent successivement la parole, entre autres M. Hébrard, directeur du *Temps*, qui exprima d'excellentes pensées en un excellent langage, et M. Massicault, alors directeur de la *Presse*, qui produisit avec une suffisance tout à fait déplaisante un programme plus déplaisant encore.

Lorsqu'arriva mon tour de parole, je m'exprimai ainsi :

« Messieurs, j'avais résolu d'imiter la réserve observée par plusieurs de mes confrères, notamment M. Hébrard, qui vous a déclaré en termes à la fois éloquents et précis, que, en l'absence d'une formule déterminée, il lui était impossible d'exprimer un avis théorique sur le travail que vous avez entrepris, et dont M. le garde des sceaux a refusé de nous faire connaître la base elle-même. A défaut de ces renseignements, nous sommes condamnés, en effet, à faire une œuvre stérile. Ignorant votre but, nous ne pouvons vous fournir les moyens de l'atteindre. Cependant, puisque M. Massicault a cru pouvoir, au nom de la presse républicaine, vous proposer tout un programme, il est de mon devoir de vous en fournir un autre, non pas au nom d'un parti, mais sous ma responsabilité personnelle.

« Il ne faut pas, Messieurs, laisser l'erreur s'affir-

mer toute seule; il est bon que la vérité, elle aussi, ait la parole.

« Comme M. Massicault, je traiterai la question de la presse sous un triple aspect : l'aspect politique, l'aspect fiscal, l'aspect juridique ou judiciaire.

« Abordant tout de suite l'aspect politique, je demanderai carrément le rétablissement de l'autorisation préalable. Cela surprendra sans doute quelques-uns de mes confrères. Cependant je ne suis pas seul ici à souhaiter que cette garantie soit donnée à la société contre la presse; et, si M. le garde des sceaux consultait à ce sujet l'honorable M. Dalloz, directeur du *Moniteur universel*, j'ai la certitude qu'il obtiendrait de lui un avis absolument conforme au mien. Sans l'autorisation préalable, l'anarchie de la presse est inévitable; et l'anarchie de la presse engendre rapidement l'anarchie des opinions. Sous l'Empire, je soutenais cette thèse absolument sociale; sous la République je n'entends pas la déserter. Messieurs, vous demandez toute sorte de garanties aux magistrats, aux avocats, aux médecins, aux huissiers, aux pharmaciens, aux instituteurs primaires chargés d'enseigner la lecture et l'écriture aux petits enfants; et vous négligez d'en exiger une seule des journalistes, ces grands éducateurs du peuple dont l'influence est si considérable et peut devenir si pernicieuse! Cela est un tort grave, qui a déjà déterminé des résultats détestables. Je n'espère point, sans doute, à cause du courant actuel, vous faire

partager mon sentiment à cet égard; mais laissez-moi vous dire que, avec l'autorisation préalable, vous n'auriez pas eu la douleur et nous n'aurions pas, nous, subi la honte de voir s'introduire dans les rangs du journalisme militant des repris de justice ou des hommes déférés par avance à la légitime sévérité des tribunaux.

« Je pourrais, en ce qui concerne l'aspect politique de la question, aller bien plus loin; mais je me hâte d'aborder l'aspect fiscal, qui a, également dans l'espèce, une grande et réelle importance. Et, d'abord, je vous déclare que je ne suis point l'ennemi des gros cautionnements, et je partage entièrement à cet égard l'opinion d'un de mes honorables confrères, qui vous citait tout à l'heure l'exemple de l'Angleterre, où toute la fortune de tous les propriétaires d'un journal répond des erreurs ou des fautes de ses rédacteurs. En second lieu, je ne me montrerais pas opposé au rétablissement du timbre, qui serait substitué, avec quelque avantage, à l'impôt sur le papier. Ici, je ne l'ignore pas, je ne trouverai que peu d'écho dans cette assistance, et je ne suis pas bien sûr que mon langage ne vous cause point quelque étonnement; mais, avant tout et me dégageant de tout intérêt égoïste, je veux être vis-à-vis de vous absolument sincère. C'est la révolution du 4 Septembre qui a abrogé le timbre des journaux; or, cette abrogation a donné une existence précaire à la presse départementale, en faisant disparaître la garantie qui la protégeait, de temps presque immémorial,

contre les envahissements de la presse parisienne : d'où naît une entrave presque irrésistible à la décentralisation des idées et à l'indépendance des opinions. Sous le gouvernement de Juillet, le timbre était proportionnel au format ; ce qui déjà était pour nos départements une sorte de sauvegarde. Mais, lorsque fut votée la loi de 1850, le timbre devint différentiel ; c'est-à-dire qu'on le fixa à 5 centimes pour Paris et à 2 centimes pour la province. L'écart était de 3 centimes, et c'est à sa faveur que la presse départementale a pu vivre, se développer et exercer une influence sérieuse et salutaire sur l'esprit public. Le décret de l'année 1852, qui a été très attaqué, mais qui n'en demeure pas moins la charte la meilleure et la plus sage de la presse politique, éleva les chiffres du timbre à 6 centimes pour Paris et à 3 centimes pour les départements. La loi de 1868 abaissa ces chiffres à 5 centimes et à 2 centimes. Enfin, la loi de 1870, qu'on n'a pas eu le temps d'appliquer, les atténua jusqu'à 3 centimes et 1 centime. Vous le voyez, Messieurs, toujours une différence notable fut stipulée au profit de la presse départementale, qui, sauf quelques rares exceptions, meurt de misère, et qui ne se soutient qu'à force de sacrifices d'argent faits par les partis. Cette vérité vous était inconnue sans doute ; je vous la révèle, en la recommandant à vos sérieuses méditations.

« Et, à ce propos, Messieurs, je reviens au mode d'interrogatoire adopté par M. le garde des sceaux,

pour avoir l'honneur de vous dire que, à toutes les époques où le pouvoir a cru devoir consulter les représentants de la presse, il leur a communiqué d'abord son programme, afin de s'éclairer efficacement par une discussion libre, sérieuse et approfondie. C'est ainsi qu'en 1850 et en 1867, principalement, nous avons réussi à faire apporter des modifications notables aux projets présentés par le gouvernement. Ces précédents nous semblaient devoir déterminer, dans l'occasion actuelle, la base de la consultation à laquelle on nous a fait l'honneur de nous appeler; et, pour mon compte, je regrette infiniment qu'on ne les ait pas suivis.

« Messieurs, je n'hésite pas à solliciter la suppression de la faculté qu'ont les journaux de s'expédier par ballots. On prétend qu'en cela une part égale est faite aux journaux de Paris et des départements. C'est une erreur; ou plutôt l'égalité dont on se prévaut constitue une inégalité criante. En effet, les journaux de Paris envahissent nos marchés sans qu'il nous soit permis même de pénétrer sur le leur; et, tandis que le désavantage est tout pour nous, le profit est tout pour eux. Personne ici ne le contestera. On comprend que les journaux imprimés dans une ville tout en ayant leurs bureaux dans une autre, soient expédiés par ballots au lieu même de leur administration; mais on ne saurait admettre que les feuilles de Paris, délivrées des frais de poste, aient équitablement le pouvoir de ruiner la presse provinciale jusque chez elle. Cependant à cet

intérêt respectable s'en joint un autre, appartenant à l'ordre politique, qui n'échappera point à vos esprits; c'est celui-ci : les journaux qui arrivent par masses considérables dans les villes de province sont surtout les journaux radicaux, et leurs numéros les plus accentués sont précisément ceux qui se vendent le mieux. On a dit que la presse guérissait elle-même les blessures qu'elle avait faites. Erreur dangereuse. Ainsi, lorsqu'un de vos beaux discours, Monsieur le garde des sceaux, paraît dans le *Rappel*, ce journal se vend à 500 exemplaires dans tel centre industriel que je pourrais citer; mais quand c'est une harangue prononcée à Ménilmontant par le tribun que vous savez, il s'y débite à 5,000 !

« Jugez, par la différence des chiffres, de la différence de l'impression produite.

« Du reste, je m'étonne que M. Massicault ait réclamé le maintien de l'envoi des journaux par ballots au nom de la presse départementale, alors qu'il a pris part, l'an dernier, à une assemblée générale des journalistes de province dans laquelle il a été émis, à une majorité considérable, un vote énergique contre cette pratique dangereuse.

« J'arrive, Messieurs, à la question juridique ou judiciaire. Tous mes confrères ont demandé pour la presse ce qu'on appelle le droit commun. Mon esprit ne se rend pas un compte exact de l'assimilation qu'on prétend faire entre des délits qui n'ont ni la même ori-

gine, ni la même portée, ni peut-être le même but. Toutefois, l'unanimité est telle en faveur du droit commun que je ne veux pas y être réfractaire. L'unanimité existe également au sujet de la suppression des peines corporelles. A cet égard, permettez-moi de rappeler un souvenir qui m'est cher. En février 1867, j'ai eu l'honneur d'aller, en compagnie de trois journalistes de province, demander cette amélioration ou ce progrès à l'Empereur, et l'Empereur, dont le cœur se montrait ouvert à tout ce qui était bon, accueillit notre requête avec une grande sympathie, daignant nous promettre d'y faire droit. Malheureusement, le conseil d'État étudia la question à un autre point de vue que le Souverain, et la parole impériale dut subir un retard dans son exécution. Il n'en est pas moins vrai qu'ayant, il y a si longtemps, fait des démarches pour la suppression des peines corporelles, je puis m'associer au vœu de mes confrères sans être accusé de m'assujettir aujourd'hui à des préoccupations personnelles. Je me trouve, en effet, après trente-cinq années de journalisme passées sans une seule poursuite, déféré en ce moment à la justice par M. les garde des sceaux, pour avoir dit dans mon journal que la Constitution du 25 février n'est pas la meilleure du monde. Et savez-vous quelle peine j'encours pour ce fait, en réalité plein d'innocence ? Cinq ans d'emprisonnement et cent mille francs d'amende. Cela semble vous causer à tous une pénible surprise ; cela est cependant

la vérité. Parce que, dans la rapidité de l'improvisation quotidienne, ma plume, un seul jour dans plus d'un tiers de siècle, aura eu un accent peut-être trop ému, je me trouve exposé à une détention d'une durée presque folle. Toutefois, que M. le ministre ne soit point trop effrayé pour moi des suites du procès qu'il m'intente : je serai acquitté... je l'espère... ou plutôt j'en suis sûr. Je serai acquitté ! A franchement parler, je m'en applaudirai pour ce qui me regarde ; mais j'en éprouverai une véritable affliction pour le gouvernement. Je ne suis pas républicain, tant s'en faut ; mais nul journaliste n'a défendu avec plus d'énergie et de dévouement que moi le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Tout persécuté que je sois, je lui demeure encore dévoué, et je comprends que, quand il engage une bataille contre moi, il lui faudrait la gagner, tandis qu'il est destiné à la perdre.

« Cela m'induit à vous déclarer, Messieurs, que les procès de presse ne devraient point être déférés au jury ; il conviendrait d'en réserver la connaissance à la seule juridiction correctionnelle, plus apte et mieux préparée pour un tel labeur. Le régime tant et si injustement décrié de l'Empire me paraît toujours de beaucoup le meilleur pour la garantie de la société et pour la dignité du journalisme ; mais, lui écarté, il me semble que les tribunaux correctionnels, qui n'appliquent que des peines peu sévères et dont l'action est immédiate, doivent seuls être chargés de pro-

noncer sur les écarts plus ou moins réels des journaux.

« Voilà, Messieurs, ce que j'avais à vous dire. J'ai parlé avec ma conscience ; et, quoique je n'aie guère l'espoir de vous avoir tous convaincus, j'aime à vous remercier de l'attention et de la bienveillance avec lesquelles vous m'avez fait l'honneur de m'entendre. »

Lorsque je quittai l'hôtel du ministère de la Justice, M. Bardoux, alors sous-secrétaire d'État de ce ministère, me prit sous le bras et me jeta à l'oreille ces mots rassurants : « Vous venez de gagner votre procès. Après cette réunion, à laquelle le garde des sceaux vous a convié lui-même et où vous avez si heureusement plaidé votre cause, toute poursuite contre vous doit être supprimée. » De fait, l'instance fut suspendue à Rennes, et le juge instructeur de Nantes reçut des ordres nouveaux qui lui permirent enfin d'agir dans la plénitude de son indépendance, c'est-à-dire de rendre une ordonnance de non-lieu.

M. Dufaure a toujours passé pour un esprit enclin à la brutalité, en même temps que rivé à l'entêtement. Dans la circonstance, il s'est départi de ses habitudes en montrant du tact, de la prudence, volontiers je dirais de la générosité. Je lui en ai toujours su gré, et, depuis ce moment, je ne l'ai jamais attaqué dans la polémique courante.

En tout cas, j'ai failli payer un peu chèrement ma philippique, d'ailleurs très innocente, contre la Constitution de 1875, et il n'a rien moins fallu que l'incident de la réunion des journalistes, présidée en personne par M. Dufaure, pour me tirer du mauvais pas où je m'étais mis volontairement, de propos délibéré et tout à fait intentionnellement.

CHAPITRE XV

Ma polémique avec M. Massicault. — Le point de départ de M. Massicault.

Les observations que j'avais présentées à la commission de la presse ayant été reproduites dans mon journal, il s'en est suivi une polémique qu'il n'est pas mal à propos de reproduire.

M. Massicault m'a adressé la lettre suivante :

Paris, 5 mai 1875.

Monsieur,

Votre numéro du 4 mai contient la déposition que vous avez faite devant la commission de la presse, mais rédigée et coordonnée pour le journal, par conséquent quelque peu différente, en certains points, des paroles mêmes que vous avez prononcées. Dans votre rédaction je lis les lignes suivantes :

« Je m'étonne que M. Massicault ait réclamé le maintien de l'envoi des journaux par ballots, au nom de la presse départementale, alors qu'il a pris part, l'an dernier, à une assemblée générale des journalistes de province dans laquelle il a été émis, à une majorité considérable, un vote énergique contre cette pratique dangereuse. »

Ces paroles n'ont pas été prononcées par vous devant la commission. Si elles avaient été prononcées, j'aurais dû y répondre, comme je réponds aujourd'hui, que je n'assistais point à la réunion dont vous parlez; que cette réunion n'avait pas d'ordre du jour arrêté à l'avance; qu'elle n'a donc pas ouvert un débat pertinent sur ce sujet, et que je décline toute responsabilité quant aux résolutions qu'elle a prises.

Je compte, Monsieur, sur votre courtoisie pour l'insertion de la présente lettre, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

L. Massicault.

J'ai répondu à cette lettre dans les termes suivants :

Nantes, le 7 mai 1875.

Monsieur,

J'ignore quelles sont vos habitudes. Quant aux miennes, elles ont toujours été absolument réfractaires à ces falsifications d'écriture où quelques-uns de vos amis excellent. D'autre part, il ne m'est jamais arrivé, comme on dit qu'il arrive à quelques-uns de vos chefs, de modifier mon langage parlé pour le reproduire comme langage écrit. Enfin, jusqu'à ce moment, je n'ai permis à personne de prétendre qu'une de mes affirmations manquât d'exactitude.

Aussi ne serez-vous point surpris que je n'accueille ni vos observations, ni vos critiques.

En premier lieu, la déposition que j'ai faite devant la commission de la presse se trouve transcrite avec une précision pour ainsi dire sténographique dans mon journal du 4 mai ; et, si vous aviez mis à l'écouter autant d'attention que j'ai apportée à écouter la vôtre, vous vous seriez épargné la peine de m'adresser, à son sujet, des réclamations mal fondées.

En second lieu, j'ai réellement et très clairement prononcé les paroles qui semblent vous déplaire, et je suis certain que les notes de MM. les secrétaires de la commission en font foi. Je crois, puisque vous le déclarez, que vous n'assistiez pas à la réunion des journalistes où il a été émis, à une grande majorité, un vote contraire à l'expédition par ballots ; mais ce vote n'en existe pas moins, et j'aurais manqué à mon devoir, après avoir été, l'an dernier, chargé de l'appuyer auprès de la commission présidée par M. Léonce de Lavergne, si j'avais négligé d'en donner, il y a huit jours, connaissance à la commission présidée par M. Dufaure.

Devant cette dernière commission, vous avez parlé dans l'intérêt d'un parti politique. Je me suis exprimé, moi, non seulement dans l'intérêt du journalisme départemental, mais encore dans l'intérêt de l'ordre social. Voilà tout le secret de la différence de nos deux langages.

Je compte, Monsieur, sur votre courtoisie pour l'insertion de la présente lettre, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Ernest Merson.

M. Massicault a repris la plume pour m'écrire ce qui suit :

Paris, 8 mai 1875.

Monsieur,

Ma lettre du 5 mai a rectifié une assertion inexacte de votre déposition écrite, à savoir que j'aurais été présent à certaine réunion présidée par vous, et dans laquelle je me serais associé à une résolution différente de celle que j'ai soutenue devant la commission de la presse, touchant le transport des journaux par ballots. Que vous permettiez ou non qu'on prétende que vos affirmations manquent d'exactitude, le fait est que celle-là en manquait, et qu'il m'appartenait de le constater. Je l'ai constaté en termes convenables, ce me semble, et votre courtoisie, à laquelle je me suis adressé, m'a donné la réparation qui m'était due par l'insertion de ma réponse. Vous prenez texte de cet incident pour vanter vos habitudes et accuser celles de « quelques-uns de mes amis. » Je n'ai rien à débattre là-dessus avec vous. — D'autre part, vous me demandez de publier votre lettre. Je n'ai pas non plus à vous accorder cette demande, ma contestation n'ayant pas dépassé les colonnes et par conséquent la publicité de l'*Union bretonne*. Vous avez pu remarquer, en effet, Monsieur, que les paroles relevées par moi, et que vous auriez prononcées, — que vous avez prononcées, si vous l'exigez absolument, — n'ont été reproduites par aucun des journaux qui ont rendu compte de la réunion.

Je vous autorise, Monsieur, à publier ou non, selon votre gré, la présente lettre, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

L. MASSICAULT.

J'ai répondu ainsi :

Nantes, le 9 mai 1875.

Monsieur,

Vous êtes de trop aimable accommodement pour que je ne me félicite pas du commerce épistolaire dans lequel nous venons d'entrer, et qui durera tant que vous l'aurez pour agréable.

Vous daignez ne plus contester d'un ton tranchant l'entière concordance de mon langage imprimé avec mon langage parlé. De plus, vous reconnaissez que les journalistes de province, réunis en assemblée générale, ont réellement demandé la suppression du privilège accordé abusivement aux feuilles de Paris de s'expédier par ballots. Cherchant quelque part un refuge, vous vous bornez à protester que vous n'assistiez pas à cette réunion, et que vous aviez conservé par conséquent le droit de combattre, devant la commission de la presse, l'intérêt de vos confrères, pour servir la passion de vos amis.

Tout cela est parfait, et j'aurais bien mauvaise grâce à ne pas reproduire la lettre par laquelle « vous vous repliez en bon ordre, » me laissant l'avantage de la position, comme vous m'avez laissé, l'autre jour, l'honneur de défendre seul la cause de la presse départementale, attaquée par les journalistes parisiens et sacrifiée par vous.

Je comprends qu'il ne vous plaise pas de rendre les lecteurs de votre journal confidents d'une aventure qui a si mal tourné pour votre profit. Cependant je vous autorise à publier ou non, selon votre gré, la présente lettre, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

ERNEST MERSON.

M. Massicault est entré dans la vie publique comme instituteur primaire, attaché, dit-on, à la grande et respectable milice de M. de la Salle. Sa vocation avait toutefois une ampleur plus vaste; son regard ambitieux embrassait de plus larges horizons, et il ne tarda pas à « jeter aux orties » la robe de frère de la Doctrine chrétienne pour entrer dans le journalisme, où il se fit distinguer au moins comme un laborieux. L'un des principaux rédacteurs de la *Gironde*, puis successivement directeur du *Progrès*, de Toulouse, et de l'*Avenir*, de Limoges, on le vit se manifester avec tapage et persévérance; de telle sorte qu'il se fit une clientèle dans la presse républicaine, ou, pour mieux dire, une réputation parmi les écrivains politiques de toutes les opinions. Il était cependant peu sympathique et d'une nature presque tortueuse. C'est ainsi que, devenu vice-président du syndicat de la Presse départementale, son premier soin fut de m'apporter une dénonciation écrite et très longuement formulée contre notre questeur, M. de la Grangerie. Après m'avoir lu son factum, il voulut m'en nantir en le laissant entre mes mains. « Je n'ai pas le droit de repousser cet écrit, objecté-je; mais mon premier soin sera de le communiquer à celui qu'il accuse, afin qu'il puisse se justifier, ou tout au moins s'expliquer. — Alors rendez-le-moi, afin que je le revise. » Depuis lors, je n'en ai plus entendu parler : la dénonciation est demeurée dans la poche ou dans les archives du dénonciateur.

D'ailleurs habile à se pousser, M. Massicault n'a pas tardé à quitter le journalisme pour entrer dans les emplois publics. Après avoir été directeur de la presse au ministère de l'Intérieur et préfet du Rhône, il occupe aujourd'hui le haut poste de résident général à Tunis; c'est-à-dire il est tuteur du bey, ou quelque chose d'approchant. On raconte que, à l'époque où il portait encore le froc, une voix mystérieuse murmura à son oreille ces mots enchanteurs, renouvelés de Macbeth : « Courage ! tu seras roi. »

Et il l'est !

Du moins presque.

CHAPITRE XVI

Les journalistes républicains justement récompensés. — Les journalistes conservateurs victimes de leur dévouement. — Une vengeance de M. Edmond About. — Un horoscope de M. de Niewerkerke.

Le gouvernement républicain prend ses préfets, ses consuls, ses hauts fonctionnaires parmi les journalistes dont il veut récompenser les services.

Non seulement on ne saurait l'en blâmer, mais encore il faut l'en féliciter. Les pouvoirs ingrats vis-à-vis de ceux qui les défendent méritent d'être abandonnés à eux-mêmes. Ainsi pourrais-je dire des partis qui ne savent pas reconnaître le dévouement de ceux sans le concours desquels ils cesseraient de vivre. Les républicains s'appliquent, et c'est à leur éloge, presque constamment à recruter leurs députés, leurs sénateurs, même leurs ministres, parmi ceux qui ont, dans la presse, donné des preuves de talent, d'énergie, d'aptitude. Les conservateurs, au contraire, se font comme

un plaisir de barrer la route aux journalistes dont ils ont éprouvé la valeur, peut-être parce qu'ils les trouvent trop capables de figurer avec honneur dans les postes électifs. A cet égard il me serait aisé de fournir de curieux renseignements. Il est cependant nécessaire que cette situation se modifie, si l'on ne veut pas voir la presse conservatrice, prise de découragement et de dégoût, déserter une lutte dans laquelle elle ne rencontre pas les compensations qui lui sont légitimement dues.

En 1887, j'ai été appelé à donner mon avis sur une question de grande importance qu'agitait le Comité des Droites. Reçu comme il convenait, je subis cependant cette observation déplaisante, que les journaux de province n'exerçaient pas d'influence et qu'on ne devait pas compter avec eux. — « Cela est si peu vrai, répondis-je, que, sans cette presse, je n'aurais pas l'honneur de vous voir en ce moment, parce que presque aucun de vous n'aurait franchi les portes du Palais-Bourbon. » Cette réponse un peu fière jeta un froid dans l'assistance; mais, dès en sortant, tous les députés convinrent entre eux que j'avais raison.

Au sujet du rôle que jouent dans le monde politique les écrivains de la presse périodique, l'un des plus distingués d'entre eux a écrit ceci dans le *XIXe Siècle* :

Le journaliste qui réussit, pour peu qu'il ait une maisonnée et se préoccupe de son avenir, est entraîné fatalement à accepter des besognes lourdes, écrasantes parfois, qui le

clouent impitoyablement à sa table, sans repos ni répit, quelles que soient les dispositions de sa cervelle toujours en travail. Encore celui-là est-il le plus heureux... Le journaliste plus obscur, de talent moindre ou simplement desservi par la chance, à la préoccupation constante du travail voit se joindre la préoccupation, cent fois plus pénible, des démarches à faire pour le placer. La foule ne voit pas les choses de notre métier comme elles sont. Elle juge sur les apparences et presque uniquement par les exceptions. Je sais beaucoup de bons bourgeois qui, lorsqu'ils voient un de nous gagner des appointements de ministre à mettre du noir sur du blanc et à bavarder *de omni re scibili*, estiment que nous sommes d'heureux coquins, qui faisons un métier de paresseux... Mais on ignore qu'il y a trop de journaux et trop de journalistes, que les uns ne sont pas prospères, que les autres ne sont pas toujours heureux. Les heureux mêmes, ceux qui ont, — pour combien de temps? on ne sait jamais, — l'oreille du public, sont pris par le métier terrible depuis l'heure où ils s'éveillent jusqu'à l'heure où ils s'endorment. On ne fait pas un article comme on rabote une planche, sans y penser avant et, parfois, après. Il faut non seulement se tenir au courant des choses, mais encore avoir sur elles une opinion qui ne soit ni trop légère ni trop déraisonnable. Il faut, par la lecture incessante, par la documentation de tout ordre sans cesse renouvelée, mettre constamment du charbon dans la machine : ce qui est distraction et repos pour d'autres, le théâtre, par exemple, le voyage même, est encore travail pour le journaliste. Et quelque charbon qu'on mette dans la machine, il arrive que le vide s'y fait, qu'elle éclate...

Voilà qui, bien vrai, est excellemment dit. On ignore

quel est notre travail et l'on ne sait pas que, rien ne devant nous être étranger, nous sommes contraints de tout étudier. Nos journées sont longues, et, même quand nous semblons nous reposer, notre tête est en plein labeur. Suivant l'occasion et les circonstances, nous distrayons, nous intéressons, nous passionnons. On ne nous aime guère, mais on ne saurait désormais se passer de nous. Est-ce un bien? est-ce un mal? Je n'oserais pas en décider ; mais le fait est indéniable. Seulement, et c'est sur cela que l'on devrait méditer, le métier, favorable aux journalistes républicains, est ingrat pour les journalistes conservateurs. Il est vrai que c'est un peu leur faute. S'ils faisaient leurs conditions, on les traiterait autrement. S'ils disaient, par exemple, quand il va se former une liste de candidats à la députation : « Nous voulons notre part, » on serait contraint de compter avec eux et de leur faire une place qu'ils sont plus que tous autres susceptibles d'occuper. Mais voilà le dommage : ils ne daignent pas vouloir ! Et alors les médiocres passent, avec les ignorants et souvent les incapables ; ce qui, à tout prendre, constitue l'impuissance.

De tout cela il résulte qu'il est plus avantageux d'être journaliste républicain que journaliste conservateur ; ce qui explique bien des choses tristes et douloureuses.

Dans une conversation générale engagée entre jour-

nalistes à la suite de notre entrevue avec M. Dufaure, je m'étais élevé avec quelque véhémence contre des théories absolument fausses développées par M. Edmond About. L'auteur du *Nez d'un notaire* était un écrivain de beaucoup d'esprit ; mais il ignorait l'a, b, c des lois qui régissaient la presse, et il avait parlé néanmoins avec une assurance prodigieuse, confondant tout, méconnaissant tout, outrageant tout. Nos confrères l'avaient écouté patiemment, en gens polis et de bonne éducation ; mais aucun d'eux n'avait partagé son sentiment ; tous, au contraire, ne lui avaient pas ménagé la critique.

Il advint ceci :

Dans le *XIXe Siècle*, M. Edmond About faisant l'office de « Salonnier, » publiait des articles peu compétents, mais très amusants sur les œuvres exposées au Palais de l'Industrie, transformé, chaque année pendant deux mois, en palais des Beaux-Arts. Ces articles, d'habitude, ne tarissaient pas d'éloges sur les tableaux de mon neveu, Luc-Olivier Merson, l'auteur inspiré du *Repos en Égypte* et l'un des peintres les plus appréciés de l'École française. Or, l'ouverture du Salon suivit de près notre entrevue à la Chancellerie, et tout de suite M. Edmond About en profita pour « éreinter » les toiles du jeune artiste, à qui, je crois, il refusait, cette fois, tout talent. Le père du peintre en fit l'observation au secrétaire du critique, et lui demanda la raison d'un changement si soudain. « Que voulez-vous, lui fut-il

répondu, About n'a pas été ménagé tout récemment par votre frère ; il trouve l'occasion de se venger : il se venge ».

Je ne commente pas : je raconte.

A propos de mon neveu, je me souviens d'un horoscope formulé à son sujet par M. de Niewerkerke, alors surintendant des Beaux-Arts. On lui demandait de favoriser l'exemption militaire du jeune conscrit. « Ah ! que non pas, répondit-il : il fera un excellent sous-officier, tandis qu'il ferait un détestable peintre. » Deux ans après, Luc-Olivier concourait pour le prix de Rome, et se le voyait décerner, à l'unanimité des suffrages.

Croyez donc, après cela, à l'infaillibilité, je ne dis pas des jugements humains, mais seulement des appréciations humaines.

CHAPITRE XVII

Émile de Girardin devant Louis Veuillot. — Louis Veuillot et Augier. Portrait de Louis Veuillot. — Le Père Vaures.

Rien n'était intéressant comme de voir M. de Girardin et M. Louis Veuillot aux prises, le premier avec ses paradoxes, le second avec sa logique implacable, tous les deux avec des emportements presque féroces. Ces deux rudes athlètes, une fois engagés, ne se lâchaient pas ; ils se portaient, sans mesure, des coups formidables, et ce n'était certes point leur faute si, à la fin de la discussion, l'un des deux ne restait pas sur le carreau.

Je dis « la fin de la discussion. » J'ai tort, et je me corrige ; parce que, avec eux, le débat ne se terminait jamais. La lassitude ou plutôt l'épuisement amenait bien une trêve ; mais l'armistice n'était ni la paix, ni même le prélude de la paix. On se reposait, sans avoir abandonné un système, une doctrine, un principe, une idée

seulement; et puis, à la première rencontre, sous le moindre prétexte, même sans prétexte, on recommençait la bataille, qui devenait ainsi interminable. Chacun avait sa conception et voulait l'imposer. Or, comme les deux conceptions étaient tout à fait contradictoires et que l'entêtement était égal des deux côtés, on ne parvenait jamais à s'accorder. Cependant il faut reconnaître que si M. Veuillot était aussi absolu que M. Émile de Girardin, il se montrait bien plus que lui brutal dans son intolérance. D'autre part, au delà de la dispute, il aimait la vengeance et pratiquait largement la politique de représailles. C'est ainsi que, sur un mot un peu vif que lui avait décoché Émile Augier, il a dirigé deux cents pages de sarcasmes, d'injures et de vilenies contre l'auteur cependant si courtois et si profondément honnête de *Gabrielle*.

J'ai peu connu Émile Augier; mais j'ai de lui quatre pages les plus aimables du monde au sujet de mon nom, qu'il avait donné, bien par hasard, à l'un des personnages de *Madame Caverlet*.

Louis Veuillot était vulgaire de visage, sa figure portant les traces d'une maladie qui l'avait comme trouée; son encolure avait de la lourdeur; mais il rachetait ces défauts de nature par un esprit subtil, par une verve intarissable, par un style empoignant et d'une grande forme. Impérieux, convaincu peut-être, en tout

cas tranchant, il ne supportait guère qu'on fût d'un avis contraire au sien; même il montra, pendant un temps, aux évêques qu'il n'acceptait dans les matières religieuses rien qui gênât ou seulement tempérât l'exagération de sa doctrine. Tous les moyens lui étaient bons pour s'imposer et triompher, au moins en apparence. Il maniait la parole avec moins d'éclat que la plume; mais, dans la conversation on le trouvait presque aussi redoutable que dans la polémique écrite, et il y déployait une égale violence de termes, une violence attestant un défaut complet d'éducation policée. Il possédait, d'ailleurs, au suprême degré l'art de pousser une question, l'abandonnant rarement avant d'en avoir exprimé la quintessence.

On a dit qu'il y avait en lui du Torquemada. C'était de l'exagération sans doute; mais je ne suis pas bien sûr qu'il eût reculé devant aucune extrémité pour assurer le succès de ce qu'il défendait avec une énergie incomparable, parce qu'il le considérait comme la vérité immanente et souveraine.

Dans les relations ordinaires de la vie, c'est-dire lorsqu'il cessait de « jouer du bâton devant l'arche, » il était bon diable, je veux dire bon garçon, bien mangeant, bien buvant, bien fumant, même bien sacrant et ne boudant pas devant la gauloiserie la plus salée. Il changeait tout à coup lorsqu'il s'agissait d'un débat où la religion se trouvait engagée : le bon enfant disparaissait sur-le-champ; à sa place on voyait

apparaître un lutteur robuste, puissant, résolu, parfois grossier, qui, ne se possédant pas toujours, savait toutefois se montrer artiste de « haut trottoir » pour faire considérer sa thèse comme la seule bonne, sa logique comme la seule triomphante. Ses colères, sans être feintes, procédaient plus de son tempérament que de ses convictions. Ame mécontente, esprit jamais apaisé, sa nature turbulente, que n'avait jamais assouplie sa raison après les premiers désordres d'une jeunesse pleine d'orages, se laissait entraîner à des emportements dont il ne se défendait guère, et qu'il avait, au contraire, négligé de maîtriser, parce qu'ils étaient l'une des marques de son talent de polémiste. On disait même qu'il s'y complaisait comme dans son élément, prenant à tâche de dépasser toute mesure contre ses adversaires, que souvent il rencontrait parmi ses propres amis. C'était, en réalité, un sectaire dont le fanatisme se montrait intraitable pour quiconque ne s'inclinait pas devant ses ordres impérieusement intimés. Maniant la langue avec une dextérité rare, il excellait surtout dans l'outrage, et l'on a vu son invective, assurément peu chrétiennne, poursuivre jusque par delà le tombeau l'un des prélats les plus illutres de notre pays, parce qu'il avait eu la grande audace de résister à ses injonctions. Sa colère était plébéienne ; elle ignorait les sous-entendus et les impertinences voilées ; son insulte se manifestait directement, brutalement, cruellement. Il exploitait, si l'on peut dire, les « ruades » démocratiques de l'es-

prit, sans qu'il fût possible de rencontrer chez lui la réelle explosion de la conscience. Mais ce n'en était pas moins un pourfendeur de première force, avec qui l'on a expérimenté qu'il ne faisait pas bon de se mesurer. Il était incontestablement malaisé de sympathiser avec lui ; mais on ne pouvait s'empêcher d'admirer les facultés dont il était doué, même quand il en abusait à l'encontre des grands intérêts qu'il prétendait avoir à cœur de servir.

Un jour que j'étais allé, en compagnie d'un ami, entretenir M. Émile de Girardin d'une question économique à laquelle il prenait d'autant plus d'intérêt qu'elle touchait à l'alimentation à bon marché, M. Émile de Girardin m'amena sur le terrain de la liberté, — que nous n'envisagions point de la même façon et où nous ne pouvions nous rencontrer que pour nous combattre. Vivement pressé par mon redoutable adversaire, j'eus recours aux mêmes procédés que lui ; c'est-à-dire que j'exagérais tout. A un sophisme je répondais par un paradoxe ; à un paradoxe j'opposais un sophisme, et, ma foi, je finis, sinon par le vaincre, du moins par l'embarrasser très fort. Si j'avais raisonné, j'eusse été battu ; en atteignant l'absurde, il est clair que j'égalisais les forces.

La discussion avait duré presque trois heures. J'étais sans salive et n'avais plus conscience de moi-même ; mais mon ami, qui avait, pendant la lutte,

conservé un silence presque hébété, me témoigna qu'il était content de moi. Franchement, je ne l'avais guère mérité.

En sortant, la tête toute chaude d'un débat si prolongé, je me heurtai contre un bon petit moine, carme chaussé ou déchaussé, qui longeait le trottoir d'un pas hâtif. Mon premier mouvement fut de m'excuser auprès du religieux, que j'avais failli renverser ; le sien fut de se jeter dans mes bras.

Tandis que, ébahi de cette tendresse inattendue, je cherchais à démêler les traits du moine, il s'écria :

— Comment ne reconnaissez-vous pas le père Vaures, mon cher enfant ?

A ce nom tous mes souvenirs se ravivèrent : j'embrassai cordialement le père, et, bras dessus, bras dessous, nous descendîmes les Champs-Élysées pour rentrer à Paris.

Je n'avais pas vu depuis plusieurs années le père Vaures, dont le visage s'était empreint d'un air ascétique et grave que je ne lui connaissais point. Depuis, je n'ai plus eu l'occasion de le retrouver, et il est mort moins puissant qu'autrefois, mais non moins aimé des voyageurs de notre pays, qu'il s'ingéniait tant à protéger et à distraire pendant leur séjour à Rome.

Lorsque nous nous fûmes séparés en nous disant adieu dans une accolade également chaleureuse et

sincère, mon ami me demanda ce qu'était ce moine si affectueux et avec qui je semblais tant lié.

Ce religieux a été confesseur du pape Grégoire XVI, répondis-je. Il a eu rang de prélat à la cour de Rome, et l'on assure qu'il n'a tenu qu'à lui de coiffer le chapeau de cardinal. Pendant longtemps il a porté le bâton de grand pénitencier de France dans la Ville Éternelle, et je ne saurais vous dire combien tous ceux qui ont mis son obligeance à l'épreuve se louent de lui, de sa bienveillance parfaite, de son patriotisme éclairé, de son activité infatigable à les servir.

Pour vous raconter son histoire il me faut remonter un peu haut.

C'était dans les premières années de ce siècle. Un enfant faible, malingre, souffreteux et tremblant la fièvre vint tomber, un jour où la neige couvrait la terre, à la porte d'un logis de Fontenay-le-Comte. Peu de temps après, il était recueilli dans ce logis, par les soins d'une petite fille bonne et compatissante, réchauffé, abrité, veillé, rappelé à la vie. Sa guérison dura quinze jours, pendant lesquels sa garde-malade s'attacha à lui au point qu'elle ne voulait plus s'en séparer.

— Reste avec nous, François, disait-elle ; ne continue pas ce voyage qui a failli t'être fatal.

— Non, ma bonne demoiselle, répondit-il. J'ai promis à mon père mourant de me rendre à Nantes auprès

de mon oncle Joseph, charpentier comme son saint patron, et, avant de quitter l'Auvergne, mon cher pays, je suis allé sur sa tombe renouveler cet engagement. Je ne manquerai point à ma parole.

La petite fille fit la moue d'abord, pleura ensuite, et alla conter son désespoir à sa mère, qui s'appliqua à la consoler.

Quand François fut tout à fait guéri, on le vêtit de bons habits bien chauds, on l'embarqua dans une voiture bien lourde et bien lente, et fouette cocher.

— Merci, Mademoiselle, disait-il à sa petite protectrice avant de s'éloigner. Je deviendrai puissant, un jour, peut-être. Comptez sur moi pour vous et les vôtres. Je serai heureux de vous témoigner que vous n'avez pas conservé la vie à un ingrat.

François arriva à Nantes, et une circonstance qui devait lui être contraire lui devint heureuse. Son oncle, tombé du haut d'un édifice, venait d'entrer à l'hôpital ; et lui, privé de tout asile, s'accota contre la muraille glacée de l'hospice, les yeux pleins de larmes et le cœur meurtri de désespoir. Une dame qui le vit en cet état, fut frappée de son air intelligent et fin ; elle l'interrogea, et, ayant appris de lui l'incident de Fontenay-le-Comte, elle l'emmena pour le soigner à son tour avec un pieux dévouement et achever de le sauver.

A quelque temps de là, François entra au petit séminaire, où il fit des études exceptionnellement brillantes ; puis, admis parmi les jeunes lévites du sanc-

tuaire, il éprouva quelques difficultés à être ordonné prêtre. Sans s'arrêter à ces embarras, il quitta Nantes en disant : « Je pars pour Rome ; c'est de la main du Saint-Père lui-même que je dois recevoir les ordres sacrés. En quittant l'Auvergne, je savais bien cela. »

En effet, il alla à Rome, et je vous ai dit tout à l'heure quelle y fut sa fortune.

Plusieurs fois il est revenu en France et a recherché avec une sollicitude affectueuse et reconnaissante ceux qui avaient été ses bienfaiteurs. C'est dans un de ses voyages que j'ai eu l'honneur de le connaître dans la plus douce et la plus parfaite intimité. Si, en me reconnaissant tout à l'heure, il s'est épanché dans un embrassement amical et tendre, c'est que la jeune fille de Fontenay à laquelle il dut le retour à la santé et peut-être à la vie est tout simplement ma mère.

CHAPITRE XVIII

Le Prince Impérial. — Son portrait. — Les funérailles de l'Empereur. — La Majorité du Prince Impérial. — Le pèlerinage de la fidélité. — Le discours du duc de Padoue. — La réponse du Prince Impérial. — Le réveil du parti impérialiste.

Au retour d'un de mes séjours à Chislehurst, j'ai tracé ce portrait du Prince Impérial :

« Le Prince est de taille moyenne, plutôt petit que grand, mince et d'une tournure élégante ; le buste un peu long et les épaules bien dessinées, il est nerveux et solide ; il monte supérieurement à cheval ; il est bon nageur ; il fait à merveille de la gymnastique ; il tire l'épée d'une façon remarquable ; c'est-à-dire il excelle dans les exercices du corps. Son abord est extrêmement sympathique ; il a la poignée de main ferme et cordiale ; il accueille ses visiteurs avec une aisance de parfait grand seigneur et une bonté de vrai prince. Son visage est allongé, mais très distingué ; le front est

haut et le nez un peu fort ; une fine moustache noire se dessine gracieusement sur des lèvres bienveillantes. Il ressemble beaucoup à l'Empereur, avec l'œil plus grand ; et, sous son regard limpide, l'on reconnaît sa mère. Son teint mat se colore aisément : on y sent déjà la marque d'une pensée active et profonde.

« Très instruit, le Prince Impérial parle correctement plusieurs langues ; il a étudié dans leur texte original la plupart des auteurs classiques ; la géographie a toutes ses prédilections, et il n'est pas un peuple dont il ne connaisse les mœurs, les aptitudes, la politique et la constitution ; il s'est laborieusement initié à l'art militaire, et il discute avec les hommes les mieux versés dans cette science si considérable au temps où nous sommes.

« S'il parle avec mesure, il sait merveilleusement écouter ; et non seulement il écoute, mais il s'assimile avec une prodigieuse facilité ce qu'il entend ; il en fait ensuite l'objet d'un examen attentif, et l'on est surpris, au lendemain d'une conversation — même nouvelle pour lui — de le voir très au fait des communications qu'il a reçues.

« C'est une grande qualité pour un prince de savoir tout entendre, même ce qui peut le contrarier, surtout ce qui peut lui déplaire. Avec cette qualité maîtresse, particulièrement conseillée et vantée par Bossuet, on avance rapidement son éducation politique et l'on est éclairé avant d'avoir l'âge d'homme. Comme Mme de

Sévigné le désirait de la Dauphine, non seulement le Prince « entend toutes choses, mais encore il les comprend. » Il les entend volontiers, parce qu'il a la passion de s'instruire et qu'il aime particulièrement la vérité ; il les comprend sûrement, parce qu'il les analyse, les scrute, les pénètre et se les approprie. Ce sont là deux grands mérites qui frappent chez le Prince Impérial et veulent être signalés. La première fois que j'ai pu parler à Son Altesse en tout abandon, en toute liberté, en toute confiance, il m'a entendu presque silencieusement, mais avec une attention vive et pour ainsi dire ardente. La seconde fois, j'ai pu me convaincre qu'il m'avait compris, puisqu'il a répondu à mes respectueuses et loyales observations de la veille, soit en les approuvant, soit en les discutant. A la suite de ma première conversation, je me demandais presque anxieusement s'il elle n'avait pas été vaine; le lendemain, j'ai vu avec une joie sans seconde que l'esprit de mon auguste interlocuteur s'était comme nourri de mon langage, et que son silence de la veille était, en réalité, une préparation, à l'examen et à la mûre réflexion. Je m'étais trouvé véritablement avec un homme sérieux, inaccessible aux entraînements de la parole, et qui médite soigneusement sa pensée avant de lui permettre de se produire.

« Cette épreuve m'a charmé et m'a donné de la maturité du Prince une haute opinion.

« Le cabinet du Prince sent le travail et dévoile le

travailleur. Rien n'y est futile. Sur un bureau modeste sont des livres ouverts, des pages écrites, des plumes noircies par l'encre, au milieu de quelques images chères. La bibliothèque est pleine d'ouvrages de politique, de science, de haute littérature, de philosophie, de religion. Çà et là, des cartes de géographie, des journaux, un globe terrestre, un buste en marbre, des portraits. Voilà le milieu dans lequel le jeune Louis-Napoléon passe la plus grande portion de sa vie, se préparant patiemment, laborieusement, et j'ajouterai honnêtement, à la grande tâche que les desseins de Dieu lui destinent sans doute.

« Assis dans un fauteuil de maroquin, il se lève quand vient un visiteur ami ; il va droit à lui, lui tendant une main solide et loyale. Il lui désigne affectueusement un siège, et le met si bien à son aise que la conversation s'engage tout de suite dans les termes les plus cordiaux. On parle d'abord du pays natal, de ses épreuves, de ses combats, des menaces qui l'épouvantent, des espérances qui le rassurent ; et le reste vient ensuite, par une transition naturelle et facile.

« Le Prince aime passionnément la France, et dans son langage aucun sentiment amer ne se trahit ni contre rien, ni contre personne. Cette âme est vraiment haute, et sa sérénité semble ne jamais subir aucune altération. Il parle des choses avec réserve et des hommes avec indulgence. Il ne se montre sévère que pour les fautes dont on a eu, ou dont on aurait à souf-

frir ; mais là-dessus il s'anime et s'en veut, pour ainsi dire, de n'être pas à même de corriger des erreurs qu'il déplore, se sentant plus que tout autre à même de les réparer.

« Profondément respectueux pour le grand principe de la souveraineté nationale, il croit fermement que la France le rappellera, un jour ; mais, contraire à toutes les entreprises aventureuses, il attend patiemment que l'heure des réparations tardives ait sonné. Il croit même que son exil, en l'initiant de bonne heure aux luttes de la vie, ne lui sera pas inutile, et qu'il gagnera plus dans l'adversité, au profit du bonheur et de la gloire de son pays, qu'il n'eût pu acquérir en montant tranquillement sur le trône de son père. Il est reconnaissant au peuple d'avoir conservé la mémoire des services de sa race, et c'est en son affection fidèle qu'il espère, se préoccupant peu de ce qui touche sa propre personne, mais plein d'ardent dévouement pour ce qui est de nature à relever la patrie et à assurer sa paix prospère.

« Le Prince Impérial est libéral dans le grand et noble sens du mot, c'est-à-dire à la façon des esprits élévés et des âmes fortes. Il ne comprend rien à la compression des idées; mais il veut leur régularisation. Il ne les subordonne pas à un caprice arbitraire; mais il les associe à l'exercice de l'autorité, afin qu'elles ne soient pas exposées aux déviations qui jettent si facilement le trouble dans l'ordre social, en engendrant ces

révolutions violentes dont le pays a eu tant et si souvent à souffrir. Il comprend un gouvernement fort et obéi : mais il veut, en même temps, un pouvoir ouvert à toutes les intelligences comme à tous les patriotismes, accessible à toutes les aptitudes comme à tous les dévouements. Il s'exprime là-dessus avec une grande netteté, et c'est plaisir, en l'entendant exposer sa doctrine, ou plutôt son programme, de voir avec quelle sincérité loyale il sait marier à la fois les grands principes de liberté politique qu'aime la France avec les garanties d'ordre dont la société a tant besoin pour retrouver son équilibre et marcher sûrement vers la conquête de meilleures destinées. Rien d'exclusif chez lui, rien de mesquin, rien d'artificiel. Il envisage d'un regard assuré les nécessités de natures diverses qui s'imposeront à lui le jour où le vœu national l'appellera à la direction du gouvernement, et il se prépare à leur obéir avec droiture, sans en omettre, sans en négliger une seule. Il se rend compte des responsabilités redoutables qu'il aura alors à assumer, et il s'applique déjà à les porter sans fléchir.

« A ce point de vue, il est vraiment remarquable, et il n'est certes pas un des hommes le plus avancés dans l'idée démocratique qui ne se sentît pris pour lui d'une involontaire sympathie, s'il l'entendait faire, en termes nets et précis, l'exposé de ses principes libéraux.

« Et, dans ces principes libéraux, le souci permanent du bien-être général tient une grande place. Sans

se livrer aucunement à l'utopie, le digne fils de Napoléon III considère que la société a des devoirs impérieux à remplir vis-à-vis de ses membres ; il envisage que tout gouvernement national a des obligations étroites auxquelles il lui faut scrupuleusement obéir, s'il veut empêcher de nouvelles conflagrations et prévenir des catastrophes finales. Il se préoccupe à bon droit du sort si intéressant des ouvriers de l'usine, parmi lesquels il compte tant d'amis, et de l'avenir des ouvriers du labourage, chez qui son nom demeure fixé comme une espérance et respecté comme une sauvegarde. La campagne et la ville, c'est-à-dire l'ensemble de ce qui constitue la portion active et laborieuse de la population, absorbe ses plus vives sollicitudes ; là se concentre pour lui le problème dont dépend l'équilibre social, et à la solution duquel il s'applique sans repos.

« Au delà d'une promesse d'avenir, cette direction presque exclusive des idées du Prince est de nature à éclairer bien des ténèbres, à dissiper bien des préventions, à fournir au pays des éléments précieux de régénération at de sécurité.

« L'héritier de Napoléon III, élevé, comme son père, à la forte et féconde école du malheur, se familiarise incessamment avec les exigences de son époque, soit pour les modérer, soit pour les satisfaire. Sous l'œil de Dieu, il grandit, comme le roi biblique, en science et en sagesse. J'espère qu'il régnera ; mais ce dont je

suis sûr, c'est qu'il s'est déjà rendu capable et se rend chaque jour plus digne de régner. »

Ce portrait était ressemblant en 1876; il l'était encore en 1879, lorsque la zagaie d'un sauvage, dirigée peut-être par la trahison, mit tout à coup fin à une existence précieuse au monde autant qu'à la France même.

J'avais eu l'honneur d'être présenté au Prince Impérial par l'Empereur lui-même, en 1867, au palais des Tuileries; en 1868, je l'avais retrouvé dans le cabinet de son père, au palais de Saint-Cloud. Tout de suite je m'étais pris pour lui d'une affection à la fois tendre et respectueuse, qui n'a fait que grandir avec le temps et les événements.

J'ai retrouvé le Prince presque jeune homme, conduisant gravement le long cortège qui accompagnait le corps de l'Empereur des Français dans l'église d'un modeste village d'Angleterre. L'année suivante, j'allais saluer sa majorité, en compagnie d'une énorme foule d'amis fidèles, manifestation que j'avais pris la liberté de déconseiller, mais à laquelle je devais naturellement participer après qu'elle fut décidée.

Dans le wagon qui nous conduisit, le 16 mars 1874, de Londres à Chislehurst, se trouvaient avec moi six anciens préfets de l'Empire, dont MM. Salles, Tourangin et Janvier de la Motte. — « Je vais sans doute

être seul de mon avis, leur dis-je pendant le voyage; mais il me semble que nous commettons aujourd'hui une dangereuse imprudence, que nous ne tarderons pas à payer chèrement. L'ère des persécutions va s'ouvrir contre notre parti, et ce sera notre faute, notre très grande faute. Mieux eût valu venir au nombre de sept ou huit douzaines plutôt qu'au nombre de sept ou huit miliers. L'effet eût, au fond, été le même; mais M. de Broglie et les autres orléanistes du ministère n'en eussent pris ni ombrage, ni épouvante. — Vous croyez être seul de votre avis, répondit M. Tourangin; vous vous trompez : nous pensons tous comme vous. Mais l'élan étant donné, il n'y avait pas moyen de l'arrêter. Nous commettons la faute, sachant que c'est une faute. Advienne que pourra. — Oui, interrompit mon excellent ami Janvier, le vin est tiré, il faut le boire. » Et chacun de rire, même avec le regard préoccupé ou le front soucieux.

La journée fut d'ailleurs magnifique, et la suivante merveilleuse. Voici comment je la racontai dans deux lettres auxquelles je donnai ce titre : « *le Pèlerinage de la fidélité* : »

Camden-Place, le 15 mars.

Je vous écris de la maison impériale, si triste l'an dernier et si joyeuse aujourd'hui. Le contraste est frappant, et j'y puise une foi nouvelle, une espérance nouvelle, une nouvelle certitude.

Non, la France ne périra pas. Comme l'a si bien exprimé Mgr l'évêque de Poitiers, elle a un « refuge, » parce que ce n'est pas pour un « petit dessein que Dieu a fait naître l'Enfant Impérial et lui a donné le Saint-Père pour parrain. »

Le pays tout entier est ici avec son cœur, avec son âme, avec sa fidélité, avec son honneur même. Le mouvement est prodigieux ; et, comme il a été spontané, il sera irrésistible. Tous les paquebots qui traversent la Manche, tous les trains qui aboutissent à Londres, amènent des flots de visiteurs, obéissant tous à la même pensée, et représentant exactement l'esprit loyal de la patrie. C'est là un grand spectacle, qui frappe profondément les imaginations anglaises, si difficiles à émouvoir, et qui donne de la France à ce pays une idée qu'il semblait n'avoir jamais conçue. La vieille Angleterre, si constante dans sa religion monarchique, avait pour la mobilité, au moins apparente, de notre peuple un singulier dédain, et pour ses habitudes révolutionnaires un réel mépris. Aujourd'hui, elle est contrainte de reconnaître que cette nation si éprouvée vaut bien mieux que sa mauvaise réputation, et que si elle a souvent mérité ses malheurs, elle est digne de s'en relever, pour entrer dans une ère nouvelle de grandeur, de sécurité, de prospérité, de gloire même.

Ce matin, beaucoup des fidèles venus de France assistaient à la messe impériale, célébrée dans la modeste chapelle catholique de Chislehurst par l'abbé Laine. L'Impératrice est entrée à dix heures, au bras de son Fils. Elle était souriante et semblait fière des hommages rendus au Prince. Son beau visage, sur lequel les larmes ont tracé leur sillon, avait pris des reflets de bonheur. Elle saluait avec une bienveillance

aimable tous les fronts découverts sur son passage. Le Prince, lui aussi, paraissait extrêmement ému et très touché en traversant un si nombreux cortège, et lui aussi répondait avec la plus charmante courtoisie aux saluts respectueux de la foule. C'est un jeune homme de taille élégante, d'un grand air, dont le visage est à la fois doux et ferme, et dont le regard a déjà des profondeurs calmes dont le charme est pénétrant. Il séduit au premier abord, et l'on devine aisément qu'il a le sentiment intime de ses devoirs comme de sa destinée. Il travaille avec passion, et il sait penser. Il parle juste, et sa parole a des accents sincères dont l'impression est rapide et très vive. Je n'ai pas eu encore l'honneur d'être reçu par lui. Lorsqu'il aura daigné m'entretenir, je vous dirai à son sujet et avec une entière franchise l'impression que j'aurai éprouvée.

L'Impératrice a pris place à son prie-Dieu, ayant le Prince à sa droite. Entre eux est un fauteuil vide : c'est celui de Napoléon III. Et cependant le vieil Empereur mort n'était pas absent. Tous les yeux le cherchaient, et ils le trouvaient reposant tout près, dans son tombeau, présidant pour ainsi dire cette cérémonie pieuse dont sa grande âme doit être, là-haut, fière et ravie.

Le tombeau est en granit d'Écosse, une pierre d'un brun pâle, offerte à la mémoire de l'Empereur par la Reine d'Angleterre. Il est entouré de fleurs et de couronnes apportées de France, souvenir touchant qui se renouvelle presque chaque jour, et qui perpétue, pour ainsi dire, l'hommage de la patrie reconnaissante et fidèle.

L'Impératrice et le Prince Impérial sont accompagnés de leur maison, le duc de Bassano, le comte Clary, M. Frances-

chini Pietri, M. Filon, le baron Corvisart, le docteur Conneau, la comtesse Clary, Mme Lebreton.

On remarque sur les premiers bancs un grand nombre d'anciens ministres de l'Empereur, MM. Rouher, duc de Padoue, Henri Chevreau, Busson-Billault, duc de Gramont, Gressier, Behic, Mège, de Casabianca, de la Valette, Pinart, Grandperret ; puis d'anciens sénateurs, d'anciens députés, des députés actuels, d'anciens conseillers d'État, d'anciens préfets et sous-préfets, d'anciens magistrats, et une foule d'hommes et de dames au milieu desquels se trouvent beaucoup de représentants des classes laborieuses. Dans les députations venues de France on voit, en effet, une multitude de chefs d'atelier, travailleurs laborieux qui sont l'une des principales forces du parti national. Parmi ces députations je veux signaler celle des dames de la Halle de Paris, qui a eu l'honneur d'être reçue, dès hier, par les hôtes augustes de Chislehurst, et dont la doyenne, la même qui avait embrassé l'Enfant à son berceau, a été admise à embrasser le Prince à l'occasion de sa majorité. Si vous aviez été témoin du bonheur de cette excellente et digne femme, vous en auriez éprouvé, comme moi, comme nous tous, une vive émotion.

Le curé de Chislehurst, le digne abbé Godard, a prêché en langue anglaise ; il parle cependant très correctement le français.

Durant tout l'office, le Prince, dont la piété est grande, sincère et déjà éclairée, a eu une attitude parfaite. Je ne vous dirai pas celle de l'Impératrice, que vous savez extrêmement pieuse.

La messe terminée par le *Domine salvum*, le Prince et

l'Impératrice ont voulu regagner à pied Camden, afin de traverser de nouveau la foule qui formait la haie sur leur passage, et qui s'est montrée reconnaissante de ce témoignage de bienveillance.

Le Prince a déjeuné avec les anciens ministres de l'Empereur, et la réception a commencé vers trois heures.

Demain sera le grand jour, le jour où le Prince, en vertu de ces constitutions impériales rappelées dans un si amer sentiment par la circulaire de M. le duc de Broglie, sera passé à l'état d'homme, c'est-à-dire sera devenu apte à régner de lui-même et sans régence.

Camden-Place, lundi.

Nous serons des milliers seulement pour solenniser ici cette grande date; mais qu'importe? Ne pouvons-nous pas prétendre, en toute vérité, que nous représentons la France entière ?

Le Prince Impérial est un homme. Voilà ce que les sept ou huit mille personnes qui ont entendu son discours tout à l'heure peuvent attester. Voilà ce dont la France et le monde s'assureront en lisant ce morceau politique d'un ordre si élevé, et qui est tout entier l'œuvre du fils de Napoléon III.

Mais n'anticipons pas.

Hier soir, le Prince et l'Impératrice ont daigné me recevoir. Le Prince a de la bienvaillance et de la fermeté. Son accueil est engageant, et sa poignée de main est véritablement énergique. Il connaît son interlocuteur, tout au moins il le pressent. Il a été pour moi plein de grâce, et sa lèvre, en abordant les questions politiques, n'a pas eu la moindre

amertume. Il s'est montré charmant pour les miens. — « Vous avez été éprouvé, vous aussi, par la guerre, m'a-t-il dit ; la patrie a exigé de vous un grand sacrifice ; je vous plains et vous remercie. Vous avez encore deux fils, n'est-ce pas ? — Oui, Monseigneur : l'un a votre âge. Je l'apprends à bien vous servir. — Comme son père a servi le mien. L'aîné est, je le sais, un officier distingué. A tous les deux j'envoie toutes mes amitiés. »

L'Impératrice s'est montrée également d'une bonté exquise pour tous ceux que j'aime. Elle a bien voulu m'entretenir de ma récente polémique avec l'évêque de Poitiers, et m'a dit : « Mais nous l'avons vu quelquefois aux Tuileries, Mgr Pie, surtout en 1868 et 1869. »

Je me suis retiré très touché de la bienveillance des hôtes augustes de Camden-Place, et il m'est survenu, le soir, une aventure que je rapporterai quelque jour, pour montrer jusqu'où va la délicatesse et la confiance de l'hospitalité anglaise.

Ce matin, des trains nombreux et presque incessants de chemin de fer ont transporté à Chislehurst les masses compactes de pèlerins accourues de tous les points de la France pour saluer la majorité du Fils de Napoléon III. De huit heures à une heure, le mouvement n'a pas été un seul instant interrompu. Tout le monde portait à la boutonnière la violette impériale.

La journée a commencé par un hommage à Dieu. La messe a été célébrée dans l'église de Chislehurst par le saint abbé Godard. Le Prince Impérial et l'Impératrice occupaient les mêmes places qu'hier, et la cérémonie n'a pas été différente de celle que j'ai décrite dans ma dernière

lettre, sauf que l'abbé Godard a prononcé en français un discours vraiment inspiré. Les assistants, en sortant, ont achevé de ravager les arbustes qui entourent l'église, tant chacun était jaloux d'emporter au moins un souvenir matériel de ce voyage mémorable.

Partout sur leur passage, les acclamations les plus chaleureuses ont accueilli le Prince et l'Impératrice.

Vers une heure, on a pris place dans une vaste tente dressée sur l'un des gazons du parc. Au sommet de cette tente se trouvait une estrade autour de laquelle on avait réservé un espace pour quelques dames de l'ancienne cour et pour les journalistes anglais et français. Parmi les dames je remarque la maréchale Canrobert, la générale Fleury, la duchesse de Cambacérès, la duchesse de Malakoff, Mme et Mlle Rouher, la baronne de Bourgoing, la marquise d'Albuféra, la marquise de Lavalette, la comtesse et Mlle Pajol, Mme Haentjens, Mmes de Brécourt, de Farincourt, Cornuau, de Rouvre, de Bassano, de Casabianca, d'Arros, de Gibon, Giraudeau, Lefebvre, Paixhans, Monnier de la Sizeranne.

Tout à coup des acclamations bruyantes se font entendre. C'est le Prince et l'Impératrice qui sortent de Camden-Place. Une émotion indicible se manifeste sur tous les visages et un mouvement spontané se produit, mouvement d'attention, de respect et d'impatience.

La tente s'ouvre, et le Prince paraît, accompagné de son auguste Mère. Le Prince, souriant et très ému, est en frac noir et porte le grand-cordon de la Légion d'honneur. L'Impératrice est radieuse, mais presque tremblante ; elle porte ses habits de deuil. Elle se rapproche des dames. Derrière le Prince se groupent, avec le prince Lucien Bona-

parte, les anciens ministres, les anciens sénateurs et les anciens députés.

Un vivat immense accueille le Prince, qui salue et paraît vivement touché des ardentes sympathies qui l'environnent. Puis le silence se fait et M. le duc de Padoue s'avance sur l'estrade pour prononcer le discours suivant ;

« Monseigneur,

« Notre premier hommage était dû à l'Empereur. La prière nous a réunis autour de son tombeau. Nous nous sommes rappelé cette grande âme, à laquelle le rang suprême n'avait enlevé aucune de ses exquises délicatesses et que l'infortune avait laissée noble et sereine.

« Oublieux des ingratitudes, dédaigneux des haines, l'Empereur n'a jamais, après tant de désastres subis, fait tomber une seule parole amère de ses lèvres attristées.

« Nous qui l'avons connu, nous l'avons bien aimé, Monseigneur ; et cette affection est notre premier lien avec vous, qui portez si haut les sentiments de la piété filiale.

« Des divers points du territoire, nous nous sommes donné rendez-vous au jour anniversaire de votre naissance ; ceux qui n'ont pu venir vous ont adressé les témoignages de leur fidélité.

« Permettez-moi, Monseigneur, de préciser en peu de mots le caractère de cette réunion.

« Les partis de France propagent leurs doctrines et cherchent à en hâter le triomphe ; nous ne pouvions garder le silence : la cause impériale occupe une trop grande place dans le pays.

« Résolus à ne pas franchir les limites de la loi, nous avons

le droit de rappeler le passé, de nous interroger sur les aspirations de notre patrie et de proclamer nos croyances devant le représentant d'une dynastie qui, en ce siècle, a occupé le trône pendant plus de trente années.

« Il y a dix-huit ans, Monseigneur, le peuple français acclamait votre naissance ; l'Europe, réunie au Congrès de Paris, s'associait à ses joies et à ses espérances. Vous receviez le titre d'Enfant de France.

« Aujourd'hui, si la tempête n'avait pas arrêté le cours de la volonté nationale, les constitutions de l'Empire remettraient entre vos mains les destinées du pays.

« Au contraire, depuis trois années, les tentatives pour constituer un gouvernement définitif naissent et meurent dans l'impuissance. La nation, tout en se confiant à la loyauté du maréchal de Mac Mahon, qui a la garde temporaire de ses intérêts, est inquiète sur son avenir, et l'activité nationale est en souffrance.

« La sécurité ne peut être reconquise que par la loyale et libre expression de la volonté de tous s'imposant au patriotisme de chacun.

« Quel gouvernement choisira le suffrage universel exerçant son indiscutable souveraineté ?

« La France est démocratique ; mais elle veut l'ordre et l'autorité. La République n'a jamais été pour elle qu'une intermittence ou une transition ; elle ne lui a été imposée que par la terreur, une insurrection triomphante, ou un attentat commis sous les yeux et au profit de l'ennemi.

« La dynastie des Napoléons a été choisie dans les rangs du peuple, pour représenter et garantir les intérêts et les droits de notre société moderne. Fondée, relevée, soutenue

par d'innombrables suffrages, elle est l'élue, non d'une classe, mais de la nation entière.

« Ce sont là vos titres, Monseigneur, et cette nation, qui les a écrits de sa main, ne saurait les oublier.

« Ceux qui la disent versatile et révolutionnaire la calomnient. Sans doute les surfaces sont facilement agitées par les vents contraires, et notre sort n'a été que trop de fois à la merci de l'émeute.

« Mais la foi politique du peuple est comme sa religion : elle n'est un instant courbée par l'orage que pour se relever plus ardente et plus fière. Nous sommes nombreux autour de vous, Monseigneur; mais mille fois plus nombreux sont ceux qui, sur la terre française, célèbrent le 16 mars par leurs vœux et leurs prières.

« Attendez donc avec confiance. Personne n'arrêtera le courant national; vivez les heures de l'exil dans le recueillement et le travail, entouré des tendresses d'une Mère dont le courage et la patriotique abnégation ont marqué la noble place dans l'histoire; mais soyez prêt pour les desseins de la Providence. »

Ce discours a été fréquemment interrompu par des témoignages d'adhésion, des acclamations, des cris énergiques de *Vive l'Empereur!*

Lorsque le silence a pu se faire, le Prince, d'une voix haute, ferme et très claire, s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le Duc,

« Messieurs,

« En vous réunissant ici aujourd'hui, vous avez obéi à un sentiment de fidélité envers le souvenir de l'Empereur, et

c'est de quoi je veux d'abord vous remercier. La conscience publique a vengé des calomnies cette grande mémoire et voit l'Empereur sous ses traits véritables.

« Vous qui venez des diverses contrées du pays, vous pouvez lui rendre témoignage : son règne n'a été qu'une constante sollicitude pour le bien de tous; sa dernière journée sur la terre de France a été une journée d'héroïsme et d'abnégation.

« Votre présence autour de moi, les adresses qui me parviennent en grand nombre, attestent combien la France est inquiète de ses destinées futures. L'ordre est protégé par l'épée du duc de Magenta, ancien compagnon des gloires et des malheurs de mon père. Sa loyauté nous est un sûr garant qu'il ne laissera pas exposé aux surprises des partis le dépôt qu'il a reçu. Mais l'ordre matériel n'est pas la sécurité.

« L'avenir demeure inconnu : les intérêts s'en effrayent, les passions peuvent en abuser.

« De là est né le sentiment dont vous m'apportez l'écho, celui qui entraîne l'opinion avec une puissance irrésistible vers un recours direct à la nation, pour jeter les fondements d'un gouvernement définitif. Le Plébiscite, c'est le salut et c'est le droit, la force rendue au pouvoir et l'ère des longues sécurités rouverte au pays ; c'est un grand parti national, sans vainqueurs ni vaincus, s'élevant au-dessus de tous pour les réconcilier.

« La France, librement consultée, jettera-t-elle les yeux sur le fils de Napoléon III ? Cette pensée éveille en moi moins d'orgueil que de défiance de mes forces. L'Empereur m'a appris de quel poids pèse l'autorité souveraine, même

sur de viriles épaules, et combien sont nécessaires, pour accomplir une si haute mission, la foi en soi-même et le sentiment du devoir.

« C'est cette foi qui me donnera ce qui manque à ma jeunesse. Uni à ma Mère par la plus tendre et plus reconnaissante affection, je travaillerai sans relâche à devancer le progrès des années. Quand l'heure sera venue, si un autre gouvernement réunit les suffrages du plus grand nombre, je m'inclinerai avec respect devant la décision du pays. Si le nom des Napoléons sort pour la huitième fois des urnes populaires, je suis prêt à accepter la responsabilité que m'imposerait le vote de la nation.

« Telle est ma pensée : je vous remercie d'avoir parcouru une longue route pour venir en recueillir l'expression.

« Reportez aux absents mon souvenir ; à la France les vœux de l'un de ses enfants : mon courage et ma vie lui appartiennent.

« Que Dieu veille sur elle et lui rende ses prospérités et sa grandeur ! »

Chaque phrase a été marquée par des acclamations et des vivats. L'émotion grandit à chaque instant. Des larmes mouillent toutes les paupières. On crie, on se serre la main, on s'interroge et l'on se dit réciproquement : « C'est un homme qui parle. Voilà l'avenir qui se dévoile. » Les vieux familiers de la politique ne sont pas les moins émus, et j'entendais l'un d'eux dire : « Je viens de voir le premier des Bonaparte à dix-huit ans. »

Ainsi que je l'ai exprimé plus haut, le discours du Prince

est son œuvre, à lui *tout seul*, absolument *tout seul*. Aussi peut-on à bon droit l'envisager comme une révélation.

Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'en dire plus long. L'heure me presse et j'ai besoin de me recueillir un peu avant d'exprimer ma pensée tout entière sur cette grande journée.

Quoi qu'il en soit, nous venons de donner au monde un spectacle qui ne lui a jamais été fourni, et je suis fier d'y avoir participé. Jamais aucun peuple n'a fait ce que la France a fait aujourd'hui ; jamais Prince n'a reçu un tel hommage dans de telles conditions et avec un tel caractère.

Les réceptions ont eu lieu dans l'après-midi, département par département. La Loire-Inférieure était représentée par vingt-huit personnes, dont plusieurs avaient été déléguées par des corporations ouvrières. Celles-là n'ont pas été les plus mal reçues par le Prince Impérial et par l'Impératrice. « Dites bien à ceux qui vous envoient combien je les aime et combien je serais heureux d'améliorer leur sort et de me dévouer à leur prospérité. » Ainsi s'est exprimé le fils de Napoléon III. « Dites à vos amis que mon cœur n'a pas cessé d'être avec eux. » Ainsi a parlé l'auguste veuve de l'Empereur.

Ce qui était prévu n'en arriva pas moins. Le parti impérialiste, qu'on croyait mort ou à peu près, venait de révéler l'énergie de sa vitalité : il fut sur-le-champ considéré comme redoutable, et on s'appliqua de divers côtés à le traiter en conséquence.

CHAPITRE XIX

Voyage à Chislehurst. — Ma conversation avec le Prince Impérial. — Plan de campagne. — Le départ pour le Zoulouland. — La prière du Prince Impérial.

Après les élections de 1876, dont les résultats, considérables d'ailleurs, avaient démontré que notre parti manquait d'organisation spéciale, je pris la résolution de porter au Prince Impérial un ensemble de remarques propres à frapper son esprit déjà mûr. Je lui demandai une audience, qu'il voulut bien m'accorder immédiatement.

En me rendant en Angleterre, j'allai voir M. Rouher, qui, dès en m'abordant, me demanda : « Vous venez de Chislehurst ? — Non, Monsieur le ministre ; mais j'y vais. — Suis-je indiscret en vous demandant ce que vous allez dire au Prince ? Car je suppose que votre voyage a un but sérieux. — Je veux dire au Prince que son parti, si fort soit-il, demeurera impuissant

tant qu'il n'aura pas ce qui lui manque, à savoir : une direction, une organisation, des moyens d'action. — Vous aurez le courage de lui dire cela ? — Assurément. — Eh bien, je vous en saurai gré, et vous nous rendrez à tous un grand service. Ce soir même j'écrirai au Prince pour le prier de vous écouter, surtout de vous entendre. A votre retour, je compte vous voir et connaître le résultat de votre importante démarche. »

Le surlendemain matin j'arrivais à Charing-Cross, où je trouvais un mot de M. Franceschini Piétri me disant que le Prince m'attendait à l'heure du déjeuner. Après avoir secoué la poussière du voyage et changé de vêtements, je pris le train de Chislehurst, et, montant à pied jusqu'à Camden-Place, je fus reçu avec une bienveillance affectueuse et confiante par le Prince, devenu tout à fait jeune homme, homme presque.

Nous déjeunâmes à quatre : le Prince, le général Pajol, de service auprès de lui ; M. Franceschini Piétri et moi. La conversation prit rapidement un tour général : on parla beaucoup de la France, des élections récentes, de l'attitude de l'Europe. Le Prince y montra un grand sens au milieu d'une grande réserve ; mais ce fut tout : il s'observait ; à certains signes, on eût dit qu'il se recueillait déjà en vue de ce que j'allais tout à l'heure lui faire entendre.

Après le déjeuner, le Prince monta chez l'Impéra-

trice, qu'il n'avait pas vue dans la matinée ; puis, au bout d'une demi-heure, il me fit prévenir qu'il m'attendait dans son cabinet — l'ancien cabinet de l'Empereur, d'une extrême simplicité, où l'œil ne rencontrait guère que des livres, des cartes, quelques bronzes de famille, le buste de Napoléon Ier, celui de Napoléon III, diverses photographies. — « J'ai appris, Monsieur, me dit-il, que vous avez des observations sérieuses à me communiquer. Je vous sais gré d'avoir pris la peine de me les apporter personnellement, puisque cela me donne l'occasion de vous remercier de tous les bons services que vous rendez à notre cause. Parlez, je vous écoute. »

Je parlai, en effet, et le Prince m'écouta. Je parlai longuement, très longuement ; et il m'écouta avec une telle attention que c'est à peine s'il m'interrompit deux ou trois fois par des monosyllabes ou par de très brefs points d'interrogation. Je finis par être un peu las et presque décontenancé ; et quand, après un monologue de près d'une heure et demie, je me retirai, je me demandai si j'avais été réellement pris au sérieux par le Prince, ou si je ne m'étais pas adressé à un incapable ou à un impuissant.

Profondément attristé de ce que je considérais comme l'échec de mon voyage, je me fis conduire chez l'Impératrice, à laquelle je tenais à exprimer sans retard mes sentiments d'inaltérable respect. L'Impératrice me reçut la main tendue, et sa première parole

fut : « Merci d'être venu. Vous avez été content de mon fils ? — Non, Madame. — Et pourquoi donc ? — Je suis venu, Majesté, apporter au Prince, au milieu d'observations pratiques, tout un programme d'organisation. Le Prince m'a écouté sans me répondre. — Ah ! ce n'est que cela ? Tant mieux. Vous m'avez effrayée. Le prince est très réfléchi : il vous a écouté parce que vous l'intéressiez. Il fera son profit de tout ce que vous lui avez dit, vous vous en convaincrez ce soir, après dîner ; car vous dînez à Camden. Maintenant, parlons de la France. »

Et, en effet, ce fut de la France seulement que nous nous entretînmes pendant une demi-heure. Après quoi je demandai à Sa Majesté la permission de me retirer. — « A ce soir, » me dit-elle en me tendant de nouveau la main.

Je retournai à Londres prendre un habit et revins à Camden-Place vers six heures.

Le dîner se composait de douze couverts. L'Impératrice le présidait, ayant à sa droite le Prince Impérial et à sa gauche le général Pajol. Lui faisant face le duc de Bassano, ayant à sa droite Mme Lebreton. Occupant sa gauche, je me trouvais juste vis-à-vis du Prince Impérial. Parmi les autres convives se trouvaient le comte Clary, le docteur Corvisart, le docteur Conneau, M. Franceschini Piétri. Le nom des trois autres convives m'échappe. Le dîner, très simple, fut très gai : il ne sentait pas l'exil. On y parla de tout ; même

le docteur Corvisart plaisanta un certain vin d'Espagne auquel l'Impératrice donnait cent ans d'âge, et qui certainement se trouvait bien loin d'être majeur. Le Prince Impérial se montra très ouvert, très spirituel et très aimable. Son auguste Mère fut rayonnante de grâce et de bienveillance.

Hélas! la plupart des convives sont morts. Mort le Prince Impérial, mort le général Pajol, mort le docteur Corvisart, mort le comte Clary, mort le docteur Conneau De douze nous ne restons que cinq vivants : l'Impératrice, le duc de Bassano, Mme Lebreton, M. Franceschini Piétri et moi.

Après dîner, le Prince offrit son bras à l'Impératrice pour la conduire au salon ; puis il revint vers moi et me fit entrer dans la salle des aides de camp, où nous nous trouvâmes seuls, absolument seuls. M'ayant offert un cigare, sans fumer lui-même, le Prince me désigna un siège et s'assit tout près de moi, ou plutôt s'étendit sur un canapé, et une transformation subite s'opéra en lui. Ce n'était plus le silencieux du tantôt; c'était un communicatif, qui, « ayant fait son profit de ce que je lui avait dit, » ainsi que l'Impératrice s'était exprimée, me démontrait qu'il m'avait écouté et entendu. Ce fut lui qui, cette fois, tint la parole : doué d'un rare esprit d'assimilation, il reproduisit, en y ajoutant ses propres réflexions, les observations que je lui avais exposées quelques heures auparavant, et cela avec une lucidité vraiment rare. J'en étais charmé et comme

émerveillé. A un moment je l'interrompis pour lui dire : « Monseigneur, vous ressemblez, ce soir, prodigieusement à l'Empereur. » Finalement, le Prince donnait son adhésion complète au plan de campagne que j'avais développé devant lui et ajoutait : « Je vais rassembler mon conseil et lui soumettre votre projet d'organisation. — Permettez-moi, Monseigneur, de vous demander de qui se compose votre conseil. — De Rouher, Jolibois, Eschasseriaux, Raoul Duval... — Et X... ?? interrompis je. — Oh ! pas celui-là. C'est le type du petit fonctionnaire arrivé. — Bien exact, Monseigneur. » Et lui de reprendre : « Afin d'être plus sûr de ne pas commettre de méprise ou d'omission, je vous serai obligé de m'adresser, aussitôt votre retour en France, une note écrite résumant en termes précis votre projet, que dès ce moment j'approuve en son entier. »

A dix heures, un coupé de l'Impératrice me conduisit à la gare, et, le lendemain, je quittais Londres, chargé d'une foule de commissions que m'avaient remises le Prince et son auguste Mère.

Arrivé à Paris, je rendis compte de mon entrevue avec le Prince à M. Rouher, qui s'en montra satisfait. « Puisque vous devez, me dit-il, adresser une note écrite à Camden, remettez-m'en une copie, afin que je l'aie, moi aussi, sous les yeux, lorsque nous discuterons vos propositions. »

Voici cette note :

Le parti bonapartiste traverse une crise très grave, d'un caractère général et qui pourrait devenir funeste au pays, si l'on ne s'appliquait résolument et sans retard à y pourvoir. Les élections du 20 février n'ont pas donné les résultats espérés ou promis. Un grand nombre de départements n'ayant pas eu même de candidats impérialistes, les populations agricoles, les seules solidement fidèles, se considèrent comme abandonnées ou trahies, et se laissent aller à une sorte de découragement qui, exploité par le radicalisme, nous menace d'une désagrégation sérieuse et prochaine.

Voilà le mal principal, qui, provenant de trois causes essentielles, ne saurait être guéri que par des remèdes énergiques en même temps qu'immédiats.

Les trois causes du mal sont :

Le défaut d'une direction permanente, vaste et se faisant partout sentir ;

Le défaut d'une organisation suffisante ;

Le défaut d'une action répondant au besoin public et développant la foi en maintenant l'espérance.

Sur ces divers points quelques explications sont nécessaires.

LA DIRECTION

M. Rouher est le chef incontesté, respecté, obéi du parti à l'intérieur. Nul autre que lui ne saurait avoir l'autorité et ne pourrait exercer le prestige et à la fois commander la confiance. Il a cette chance heureuse et rare de dominer

toutes les rivalités et d'être le premier de tous autant par l'adhésion des adversaires que par l'accord des amis. Les difficultés que quelques-uns ont malencontreusement essayé de lui susciter n'ont fait que l'affermir, loin de l'ébranler. Toutefois M. Rouher, qui pouvait suffire à la tâche pour faire sortir le bonapartisme de ses ruines, s'y épuise presque en vain depuis que le parti a reconquis sa place dans le mouvement des opinions et se trouve représenté dans le Parlement par une minorité imposante, c'est-à-dire depuis que, pour lui, la multiplicité du travail s'est développée en même temps que la multiplicité des devoirs. Le général en chef d'une grande armée a des obligations autres que le commandant d'une troupe de partisans ; et, sous peine d'échouer dans son œuvre, il a besoin de s'entourer d'un personnel suffisant d'officiers qui l'assistent, portent ses instructions sans qu'il soit contraint de les transmettre lui-même, et fassent exécuter ses ordres sans qu'il se trouve condamné à les notifier en personne. Ce qu'il faut à M. Rouher, c'est un état-major, ou, pour parler plus exactement, un ministère, dont il sera le président, et qui, sous sa direction supérieure, s'appliquera à pourvoir à toutes les exigences que la situation actuelle indique et à celles plus considérables encore que la marche des événements déterminera.

Il serait puéril d'insister sur ce point. Néanmoins il n'est pas superflu de dire que le besoin d'une direction active devient très pressant et qu'il serait dangereux de ne pas procéder d'urgence à son égard.

L'ORGANISATION

Sous ce rapport, on a beaucoup tenté depuis cinq ans ; en réalité, on n'a presque rien fait.

Tandis que le parti républicain a été organisé par les sociétés secrètes ; tandis que le parti légitimiste possède des cadres très sérieux formés des nobles et des prêtres ; tandis que le parti orléaniste, composé de bourgeois, porte son influence, suivant les événements, tantôt à la Royauté, tantôt à la République, le parti bonapartiste est abandonné presque à lui-même. Il représente une armée très nombreuse, dépourvue de sous-officiers et d'officiers et se ralliant à peine au mot d'ordre de quelques généraux, qu'on voit de temps en temps, presque par hasard, parce qu'ils ont le tort grave de résider partout ailleurs que dans leurs camps. Les orléanistes habitent les villes ; les légitimistes habitent les campagnes, en même temps que le clergé ; les républicains se répandent dans tous les sens ; les bonapartistes ne sont nulle part, et on ne les voit apparaître que tardivement à l'heure de la lutte et quand ils ne peuvent exercer qu'une influ nce insuffisante.

Il en résulte un grand désarroi, et les échecs électoraux qu'on a subis, soit qu'on ait livré bataille, soit que l'on n'ait pas osé affronter le combat, ont justement cette cause et cette origine.

Il s'agit d'accomplir enfin le travail qu'on a abordé imparfaitement jusqu'aujourd'hui. Pour cela il faudrait choisir douze ou quinze hommes dévoués, prudents, d'une politique adroite autant qu'active, à chacun desquels serait départi le soin d'organiser les départements compris dans une ré-

gion déterminée. Il est bien entendu qu'on parle ici, non pas d'une organisation platonique, superficielle et par conséquent stérile, mais bien d'une organisation sérieuse, pratique et permanente, dans le programme de laquelle se trouve comprise la résidence obligatoire pendant plusieurs mois chaque année. La résidence, en effet, est l'unique moyen d'entretenir des rapports suivis avec les populations, de se créer parmi elles une clientèle, d'y développer son influence et d'y faire progresser l'esprit politique.

Prenant pour exemple la région des départements de l'Ouest, on peut dire que si M. Henri Cheveau était chargé d'y organiser le parti bonapartiste, il devrait habiter pendant une portion de l'été, soit la Loire-Inférieure, soit l'Ille-et-Vilaine, soit le Morbihan, afin de faire rayonner utilement son action sur le Finistère, les Côtes-du-Nord, la Vendée et d'établir partout des rapports avec les chefs départementaux qu'il aurait choisis et qui devraient eux-mêmes, jusqu'aux arrondissements, aux cantons et aux communes, s'appliquer à lui créer des relations suivies pour une action uniforme. Sans résidence obligatoire rien n'est possible, ou, pour mieux parler, rien d'efficace ne saurait se pratiquer ou seulement s'entreprendre.

Mais est-il donc malaisé à des hommes de conviction et de dévouement de s'y astreindre, lorsque l'intérêt public le leur conseille et que les nécessités sociales le leur imposent ?

L'ACTION

L'action est simple, et non multiple. Elle n'offre point de difficultés insurmontables. Seulement, elle ne doit subir nul

retard, et il y aurait un danger considérable à ne pas y avoir recours dans les conditions les plus larges et les plus complètes. Par action on entend la propagande, c'est-à-dire la création de journaux bonapartistes partout où ils font défaut. C'est là le *to be or not to be* du parti. Sur tous les points nous sommes attaqués, calomniés, outragés ; sur tous les points, à peine d'un dommage propre à déterminer la chute définitive, il est indispensable que nous soyons en état de nous défendre, de redresser l'erreur et de repousser l'injure.

Sous l'Empire, les républicains ont créé et répandu des journaux afin de séduire l'opinion. Sous la République, nous devons faire ainsi pour la regagner ou pour la maintenir.

Voilà le seul agent actif qu'il soit nécessaire d'employer. Tous les autres doivent être négligés pour celui-là ; c'est-à-dire toutes les forces vives du parti, à peine de s'égarer, doivent se porter de ce côté, surtout quand on envisage l'influence que la presse a exercée dans le grand débat électoral du 20 février. Et, à ce sujet, quelques exemples contribueront à porter la lumière sur une nécessité d'ordre tout à fait exceptionnel, et à démontrer que, avec les journaux, tout est possible, tandis que, sans les journaux, rien n'est praticable. Ainsi, dans le Finistère où il n'existe pas de journaux bonapartistes, il ne s'est pas présenté un seul candidat bonapartiste; et cependant les populations sont en grande majorité dévouées à l'Empire; dans les Côtes-du-Nord, un journal bonapartiste et deux élus du parti; dans le Morbihan, point de journal et point de candidats ; dans la Loire-Inférieure, un journal, quatre candidats et trois élus; dans le Maine-et-Loire, un journal, trois candidats et deux élus ;

dans la Vendée, point de journal, un seul candidat et pas d'élu ; dans l'Ille-et-Vilaine, point de journal et point de candidat ; et l'Ille-et-Vilaine est, comme la Vendée, tout à fait bonapartiste !

Cela signifie que les populations s'abandonnent quand on néglige de les diriger, et qu'elles se dispersent lorsqu'on cesse de faire flotter au milieu d'elles le drapeau de la foi et du ralliement.

Ce qui s'est passé au 20 février s'est confirmé le 21 mai, et l'on peut affirmer sans craindre un démenti ou seulement une contestation, que MM. Haentjens, d'Ornano, de Feltre et surtout M. Peyrusse n'auraient pas triomphé si, combattus à outrance par la presse hostile, ils n'avaient pas été appuyés avec énergie par la presse amie.

Ce qu'il faut, c'est au moins un journal par département.

On avait cru, en un temps, à l'efficacité des feuilles régionales. Ç'a été une erreur. De même que l'action du journal de Paris est nulle sur la province autrement que pour maintenir la doctrine, l'action du journal provincial est stérile en dehors du département même où il se publie. Ainsi la *Sarthe*, du Mans, n'exerce pas une influence électorale dans l'Eure-et-Loir, non plus l'*Armorique*, de Saint-Brieuc. dans le Finistère, non plus l'*Union Bretonne*, de Nantes, dans l'Ille-et-Vilaine. Un journal est un centre dont les rayonnements sont restreints, en ce sens surtout qu'il doit être considéré comme un élément de groupement et que le groupement est exclusif de l'extension. L'*Union Bretonne*, par exemple, a formé aisément un comité dans la Loire-Inférieure ; il ne lui a pas été possible d'en constituer un autre dans la Vendée. Or, il y a eu réussite là où un comité exis-

tait appuyé par le journal ; il y a eu échec là où un comité n'existait pas en l'absence d'un journal.

Ces exemples, qu'on pourrait multiplier, démontrent qu'un organe bonapartiste, quotidien, semi-quotidien, ou simplement hebdomadaire, est absolument indispensable au chef-lieu de chaque département.

Si toutes les conditions qu'on vient de dire sont remplies sans retard, en vue des élections municipales qui auront lieu dans quelques mois, des élections des conseillers généraux qui auront lieu en 1877, des élections sénatoriales qui auront lieu en 1879, et des élections législatives qui, suivant les circonstances, peuvent avoir lieu d'un instant à l'autre, le parti bonapartiste se constituera fortement et victorieusement. Si on les néglige, il s'affaissera peu à peu, écrasé par le fait républicain, dont l'influence est en progrès incontestable, et l'Empire, encore une fois, passera à l'état de légende.

Voilà ce que, dans son dévouement, un ami sincère se permet de dire à Son Altesse Impériale, comme, à une autre époque, il avait pris la liberté d'exprimer à l'Empereur son opinion pleine d'angoisses et de pressentiments douloureux au sujet de la liberté de la presse et du droit de réunion.

A quelques semaines de là, j'appris que ce projet d'organisation avait été discuté et approuvé à l'unanimité par le Conseil du Prince Impérial. J'ajoute, à ma grande confusion, qu'il n'a jamais été appliqué. On me permettra de croire que c'est dommage.

Plusieurs fois, depuis lors, je suis retourné à Camden, appelé par le Prince. A chaque voyage, j'ai porté des avis, des observations, presque des doléances. Toujours j'ai été accueilli avec une bonté exquise, une bienveillance sans bornes. L'Impératrice et son Fils se sont associés à toutes mes joies comme à toutes mes douleurs : par exemple, lorsque j'ai eu le chagrin de perdre ma sainte mère, ils ont daigné m'adresser l'un et l'autre leurs compliments de condoléance; au mariage de mon fils Ernest, ils m'ont envoyé leurs compliments de congratulation; pendant une maladie qui m'a atteint en 1879, ils ont chargé le commandant Rollin, ancien maréchal des logis du palais, de prendre et de leur envoyer de mes nouvelles chaque semaine.

On ne saurait être plus parfait.

Aussi quand les journaux annoncèrent la détermination trop généreuse prise par le Prince d'aller dans le Zoulouland combattre les sauvages avec les Anglais, ma première pensée, une pensée d'inquiétude et de dévouement, fut d'aller supplier M. Rouher de faire un effort énergique pour en empêcher la réalisation. « Le Prince, lui dis-je, a charge d'âmes : il ne s'appartient pas. Son existence nous est trop précieuse pour qu'il l'expose, dans un climat perfide, au fer ou au feu de peuplades barbares. Pour l'amour de Dieu et pour l'intérêt de la France, empêchez-le d'accomplir cette héroïque folie. » Je prêchais un converti. L'illustre homme d'État était plus ému que moi-même d'une

décision qu'il avait lieu de croire irrévocable. Il partit pour Chislehurst; il supplia avec des larmes le Prince de renoncer à son projet (1). Il échoua, hélas! et quelques mois plus tard, il retournait, éperdu, en Angleterre, mettre au tombeau les dépouilles de l'admirable jeune homme, tombé là-bas dans un guet-apens misérable.

On a essayé d'indiquer les motifs qui ont porté le Prince à aller affronter et trouver la mort dans le sud de l'Afrique, alors que tant d'intérêts divers devaient le retenir en Europe. On est tombé dans l'erreur et l'on n'a pas rencontré la vérité. Cette vérité, je crois la connaître; mais il ne me semble pas opportun de la

(1) Voici la lettre que M. Rouher m'adressa, à son retour de Chislehurst, dissimulant ses alarmes pour dissiper mes anxiétés :

Mon cher Merson,

Il était naturel que nos amis fussent tout d'abord effrayés des dangers affrontés et des conséquences désastreuses d'une mort rencontrée sur ces rivages lointains. Le groupe de l'Appel au peuple a subi cette impression. Surpris par cette nouvelle imprévue, il s'est abandonné à une désapprobation bruyante.

Ce désarroi commence à disparaître. L'opinion générale admire la résolution du Prince. Elle comprend que, pour lui, les périls sont partout, et que peut-être ils sont moins grands en Afrique que dans les rues de Londres, où le radicalisme fomente l'assassinat.

Elle ne s'arrête pas aux inconvénients d'une absence de quelques mois. Elle comprend que l'enthousiasme de la nation anglaise est une grande force à l'extérieur, et se déversera utilement sur notre pays.

Au retour, le Prince aura conquis une force et un prestige nécessaires à l'accomplissement de sa mission. pendant que la République aura descendu les derniers degrés. Pendant son absence, ses partisans ont le devoir de soutenir sa cause avec plus d'énergie que jamais, et je suis persuadé que tous le comprendront ainsi.

Communiquez ces sentiments autour de vous. Vous les ferez partager facilement.

Recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. ROUHER.

dire. Je la tairai, laissant à d'autres le soin, l'honneur ou la tristesse de la divulguer.

Sans la catastrophe du Zoulouland, le Prince serait aujourd'hui Empereur des Français, à l'acclamation du monde civilisé, et la longue série des infortunes de notre pays se trouverait close.

Dieu a parfois des décrets à la fois bien mystérieux et bien terribles.

Avant de partir pour l'Afrique, le Prince, dont les sentiments religieux étaient empreints d'une humilité à la fois tendre et fière, avait tracé d'une main en même temps ferme et résignée cette prière vraiment adorable :

Mon Dieu ! je vous donne mon cœur ; mais, vous, donnez-moi la foi. Sans foi, il n'est point d'ardente prière, et prier est un besoin de mon âme.

Je vous prie, non pour que vous écartiez les obstacles qui s'élèvent sur ma route, mais pour que vous me permettiez de les franchir.

Je vous prie, non pour que vous désarmiez mes ennemis, mais pour que vous m'aidiez à me vaincre moi-même ; et daignez, ô mon Dieu ! exaucer mes prières.

Conservez à mon affection les gens qui me sont chers. Accordez-leur des jours heureux. Si vous ne voulez répandre sur cette terre qu'une certaine somme de joies, prenez, ô mon Dieu ! la part qui me revient.

Répartissez-la parmi les plus dignes, et que les plus dignes soient mes amis. Si vous voulez faire aux hommes des représailles, frappez-moi.

Le malheur est converti en joie par la douce pensée que ceux qu'on aime sont heureux.

Le bonheur est empoisonné par cette pensée amère : je me réjouis et ceux que je chéris mille fois plus que moi sont en train de souffrir, Pour moi, ô mon Dieu! plus de bonheur, je le fuis. Enlevez-le de ma route.

La joie, je ne puis la trouver que dans l'oubli du passé. Si j'oublie ceux qui ne sont plus, on m'oubliera à mon tour, et quelle triste pensée que celle qui vous fait dire : « Le temps efface tout. »

La seule satisfaction que je recherche, c'est celle qui dure toujours, celle que donne une conscience tranquille.

O mon Dieu ! montrez-moi toujours où se trouve mon devoir ; donnez-moi la force de l'accomplir en toute occasion.

Arrivé au terme de ma vie, je tournerai sans crainte mes regards vers le passé.

Le souvenir n'en sera pas pour moi un long remords. Alors je serai heureux. Faites, ô mon Dieu ! pénétrer plus avant dans mon cœur la conviction que ceux que j'aime et qui sont morts soient les témoins de toute mes actions. Ma vie sera digne d'être vue par eux, et mes pensées les plus intimes ne me feront jamais rougir.

Si je dois mourir, Seigneur, faites que ce soit pour sauver un des miens.

Si je dois vivre, que ce soit au milieu des meilleurs.

CHAPITRE XX

Les Anglais chez eux.

Les Anglais ont la réputation d'être mal accueillants pour les étrangers qui ne leur sont pas « présentés. » En thèse générale, je crois cette réputation bien fondée. Dans des cas particuliers, elle est injuste et contraire à la réalité.

En voici la preuve :

A la veille de partir pour l'Angleterre, à l'occasion de la majorité du Prince Impérlal, un de mes amis me dit : « J'ai des parents à Bromley, petite ville située à un vol d'oiseau de Chislehurst. Allez leur porter de mes nouvelles. Je vous annoncerai, et vous serez bien reçu. » En même temps, il me remit cette adresse : « Mistress Pott, Bromley, Freelens. » Le lendemain j'étais à Cambden, et, après la cérémonie du jour, je montais dans un cab qui me conduisit en quelques tours de roues dans la ville voisine. Malheureusement

j'avais égaré l'adresse de Mistress Pott et oublié jusqu'à l'exactitude de son nom. Je savais qu'elle habitait dans le quartier de Freelens, et c'était tout. Après avoir parcouru les chemins et les routes, demandant en vain « Mistres Patt » ou « Mistress Pratt, » j'eus la bonne idée de me rendre au bureau de la poste et réclamai le « book, » qui me fut communiqué avec obligeance. J'y lus le nom de « Mistress Pott, » et me fis conduire à son château, admirablement situé au milieu d'un parc immense. A la conciergerie, je fus accueilli par une jeune tourière, jolie comme sont les Anglaises lorsqu'elles se mêlent de n'être pas laides, et fraîche à faire envie aux amours. Elle me reçut avec un sourire épanoui ; si bien que je me dis avec une satisfaction sans mélange : « Je suis au bout de mes peines : on m'a annoncé et l'on m'attend. » A la porte du château je trouvai, debout sur le seuil, deux grands laquais en tenue correcte, habit noir et cravate blanche, dont l'un prit ma carte tandis que l'autre m'introduisit dans un salon-bibliothèque, où j'attendis patiemment pendant quelques minutes. Je feuilletais des Albums et des Revues lorsqu'entra une petite vieille femme, qui vint à moi, les deux mains ouvertes en me disant : « Ma mère, qui a 87 ans, est souffrante ; elle ne peut descendre de son appartement et m'a chargée de la remplacer auprès de vous. » Décidément, j'avais pénétré dans une maison amie, où j'étais déjà presque connu.

La vieille dame parlait admirablement bien le fran-

çais, et nous nous entretînmes longuement de sa famille de France; elle me demanda des détails sur l'état de santé de tous ses parents, sur leur situation, sur leurs projets, sur leurs chances d'avenir. Je répondis de mon mieux, et la conversation ne tarda pas à prendre un tour général d'où la politique n'était pas exclue. Mon interlocutrice était intelligente, instruite, spirituelle, et c'était un grand charme de lui donner la réplique. Le temps s'écoula, et, à un moment, la vieille dame, qui était « Miss » encore, me dit à brûle-pourpoint : « Prenez-vous de l'eau chaude ou de l'eau froide pour les mains, avant dîner. — De l'eau chaude, » répondis-je sans trop savoir si je n'eusse pas préféré de l'eau froide. Elle se retira alors, me confiant à deux valets de pied, qui me donnèrent à tour de rôle de l'eau chaude et un linge fin pour me laver et m'essuyer les mains. Puis elle revint, la tête et le corsage ornés de fleurs, et elle prit mon bras pour me conduire à la salle à manger, où le dîner était servi. Dîner atroce, je dois le reconnaître, et auquel je ne fis guère honneur. Je m'en vengeai en bavardant à loisir lorsque tout à coup Miss Pott m'interrompit pour me dire : « Mais qui êtes-vous? Vous me semblez gentleman; toutefois je ne vous connais pas. — Comment, Miss, vous ne me connaissez pas! m'écriai-je abasourdi. M. X. ne m'a donc pas annoncé? — Aucunement. — Alors, repris-je en ressaisissant ma bonne humeur, faites compter votre argenterie : vous vous convaincrez que je ne suis pas un

pick-pocket. — Rassurez-vous, Monsieur. Je vous tiens pour un parfait galant homme Voici l'explication du quiproquo. Nous sommes aujourd'hui dimanche, et, vous ne l'ignorez pas, la poste anglaise ne marche point le jour du Seigneur. Mais, je le vois, je viens de vous causer un petit chagrin ; prouvez-moi que vous ne m'en gardez pas rancune en me faisant une promesse : vous m'avez dit que, l'an prochain, vous comptiez faire un assez long séjour en Angleterre; engagez-vous à nous consacrer une semaine. Ma mère sera si heureuse de vous recevoir ! »

Un peu confus de tant de bonne grâce, je contractai l'engagement, que je n'ai pu remplir qu'à moitié : Mistress Pott, qui eût été « si heureuse de me recevoir, » étant morte, je ne trouvai au château que son gendre, le général Paar, qui ne savait pas quatre mots de français, et avec qui, moi qui ne sais pas trois mots d'anglais, il m'eût été malaisé de tenir une longue conversation « d'une semaine. »

Mais n'est-ce pas tout à fait charmant, cette hospitalité confiante, que nous ne saurions jamais pratiquer si simplement ni si cordialement en notre pays de France ?

CHAPITRE XXI

Le Prince Napoléon. — La mort de Fouché. — La lettre du Prince Napoléon à Jules Favre. — Après la mort du Prince Impérial. — La résolution de la Presse départementale imnérialiste. — Le manifeste du Prince Napoléon. — L'ordonnance de non-lieu. — Nos dissentiments. — L'entourage du Prince Napoléon.

C'est au cours de l'année 1852 que j'ai connu le prince Napoléon. Il venait attendre à Saint-Nazaire le roi Jérôme, son père, qui faisait une excursion en Bretagne, et spécialement à Concarneau.

Saint-Nazaire était alors une bourgade habitée par des pêcheurs et des pilotes; mais le premier de ses bassins à flot se construisait, et l'on pouvait, dès ce moment, prévoir les grandes destinées maritimes de la ville future.

Le voyage de Nantes à Saint-Nazaire se fit en bateau à vapeur. Nous étions une vingtaine à bord, accompagnant le Prince, qui, durant les heures rapides de la

navigation, se montra ce qu'il n'a jamais cessé d'être, un causeur aimable jusqu'en ses brusqueries, un interlocuteur passionné pour ses idées, mais à qui l'on peut tout dire sans qu'il s'en trouve offusqué. Avec sa tête de César, qu'on eût dite copiée sur un buste d'Empereur romain, il avait très-grand air, et, sans exciter des sympathies exagérées, il commandait l'attention.

En passant devant le Pellerin, le Préfet, M. de Mentque, lui signala ce lieu comme ayant vu naître Fouché, tour à tour oratorien, conventionnel régicide, ministre de la police, duc et sénateur, choyé par l'Empereur qu'il trahit, humble devant le roi Louis XVIII qui le chassa après avoir récompensé sa défection. Le Prince raconta alors ceci :

« Mon père a assisté Fouché à son lit de mort. Le vieux policier s'était retiré à Trieste, et il y succombait à un mal implacable. Déjà moribond, agonisant, touchant à la tombe, il avait cependant une volonté qu'il indiquait du regard sans parvenir à l'exprimer par la parole, ses lèvres ne produisant pas même un murmure. Ses yeux demeuraient fixés sur un meuble placé à l'extrémité de la chambre ; puis ils se portèrent sur ceux de mon père, attentif près de lui ; puis ils revinrent au meuble avec une expression étrange, à la fois impérieuse et suppliante. Mon père comprit : il ouvrit le meuble, et la figure du mourant sembla s'éclairer d'un feu soudain. Il saisit des papiers, et Fouché montra qu'il était satisfait. Conduit par les yeux de l'agonisant,

il se dirigea vers la cheminée. Avant que d'y précipiter ces feuilles qui renfermaient certainement bien des secrets, il l'interrogea encore et presque longuement : le regard du duc d'Otrante désignait le foyer ardent avec une persistance significative. « Faut-il les brûler ? » interrogea mon père avec une sorte de regret anxieux. Les paupières du mourant se fermèrent en signe d'assentiment. Aussitôt les papiers furent jetés dans les flammes, qui firent leur œuvre sans tarder. Fouché les regarda brûler ; puis, comme s'il eût attendu cette exécution pour achever de disparaître, il s'éteignit dans un soupir de satisfaction et de soulagement. »

Nous attendîmes pendant deux jours le roi Jérôme à Saint-Nazaire, occupant nos loisirs en longues promenades, au cours desquelles le prince Napoléon, sans se multiplier outre mesure, se manifestait dans des récits pleins d'intérêt et souvent d'humour.

Pendant les dix-huit années de l'Empire, j'eus peu d'occasions de voir le cousin de l'Empereur. Le prince s'était jeté dans un courant dont je me tenais éloigné ; cependant, à son retour de Crimée, où il s'était conduit en général intelligent autant qu'en soldat courageux, il me fit remercier d'un article que je lui avais consacré dans mon journal, et je l'allai saluer au Palais-Royal, qu'il habitait, en compagnie du roi Jérôme. Sa réception fut cordiale ; mais je m'abstins de le revoir,

parce que chaque jour il s'écartait davantage de mes amis. Les partis hostiles ont nié son courage : ç'a été un tort en même temps qu'une injustice. Le prince, sur le champ de bataille, s'est toujours montré digne de sa race, et la légende est menteuse au dernier chef qui lui reproche d'étranges faiblesses. Il n'eût pas eu sans doute les conceptions prodigieuses de Napoléon Ier; mais, en faisant longtemps la guerre, il eût certainement acquis la réputation d'un capitaine habile, savant et fécond en ressources précieuses.

Quand l'Empire tomba, le prince Napoléon disparut avec lui, mais non pas tout entier, et l'on se rappelle la lettre vigoureuse qu'il adressa à Jules Favre, l'homme odieux et répugnant, sur le Quatre Septembre, morceau où l'on trouve ces lignes si vraies :

Le 4 septembre, l'armistice discuté à Ferrières, la défense de Paris, les préliminaires de Versailles, le 18 mars, la paix de Francfort, l'incendie de Paris, voilà vos dates néfastes. L'histoire vous appellera l'homme fatal. Elle ne trouvera en vous qu'un mobile : la haine du nom de Napoléon.

La guerre funeste, commencée le 19 juillet 1870 par l'Empire est terminée le 10 mai par le gouvernement sans nom auquel vous appartenez. Quest-ce que le gouvernement ? Est-ce la défense nationale ? Non, car vous n'avez fait que capituler. Est-ce un gouvernement de restauration nationale? Non, car la désorganisation et l'anarchie envahissent la France. Est-ce une Monarchie ? Non. Est-ce une Répu-

blique ? Encore moins. Est-ce la liberté ? Non. Demandez-le aux électeurs opprimés par les décrets d'ostracisme retirés à la dernière heure après avoir faussé le choix des citoyens. Ce sont tous les maux réunis par l'absence d'ordre, de sécurité, de liberté, de force.

Parcourons les échelons par lesquels vous nous conduisez au fond de l'abîme.

Le 4 septembre, vous proposez la déchéance; l'émeute, guidée par vous, chasse vos collègues; vous violez votre serment; vous allez usurper le pouvoir à l'Hôtel de Ville contre le suffrage universel.

L'Empire avait commis des fautes; nos défaites étaient grandes; mais nos désastres datent de vous : à chacun sa part.

Je me rapprochai du prince Napoléon après la mort du Prince Impérial. A ce moment cruel, les dévouements presque désespérés hésitaient : ils ne savaient où trouver leur orientation. Eux-mêmes les sénateurs et les députés impérialistes cherchaient leur voie sans essayer, pour ainsi dire, de la rencontrer. Tout était flottant; d'un instant à l'autre, le parti entier pouvait s'effondrer dans un naufrage sans lendemain. Ce que nul n'osait, nous eûmes, nous les journalistes de province, l'énergie de l'entreprendre et aussi de l'accomplir. Dans une réunion que j'eus l'honneur de présider, la résolution suivante fut discutée mot à mot, presque lettre à lettre, et adoptée finalement à l'unanimité :

Les représentants de la presse impérialiste départementale

prennent acte des informations autorisées qui leur ont été fournies. Ils déclarent reconnaître l'hérédité impériale telle qu'elle a été definie et consacrée par la Constitution et le plébiciste. Ils affirment nettement leur volonté de maintenir dans toute sa fermeté la ligne de conduite politique qu'ils ont toujours suivie. au double point de vue de la conservation sociale et de la liberté religieuse.

Accompagné d'un de mes confrères, je portai cette résolution au prince Napoléon, qui l'accueillit avec une grande satisfaction, tout en en discutant un peu trop minutieusement les termes. Cependant, sur notre observation qu'elle ne pouvait être aucunement modifiée, il l'accepta en disant : « Je comprends que vous ne changiez pas d'habit : moi, je puis retourner ma veste. Je vous remercie, Messieurs. Maintenant nous marcherons ensemble : vous pouvez compter sur moi. »

Le branle était donné ; « la glace, comme on dit, était rompue. » A la suite de notre démonstration, le parti Impérialiste tout entier proclama le prince Napoléon héritier de l'Empire. L'unité se reconstitua parmi nous comme par miracle ; tous les nuages se dissipèrent, parce que tous les anciens griefs disparurent. Successivement le Prince publia des programmes et fit de publiques déclarations ; il s'affirma en des manifestes vraiment superbes, dont l'un surtout produisit dans le pays un effet presque foudroyant. Il était ainsi conçu :

Paris, 13 février 1874.

A MES CONCITOYENS.

La France languit.

Quelques-uns parmi ceux qui souffrent s'agitent.

La grande majorité de la nation est dégoûtée. Sans confiance dans le présent, elle semble attendre un avenir qu'elle ne pourra obtenir que par une résolution virile.

Le pouvoir exécutif est affaibli, incapable et impuissant.

Les Chambres sont sans direction et sans volonté.

Le parti au pouvoir méconnaît ses propres principes pour ne rechercher que la satisfaction des passions les moins élevées.

Le Parlement est fractionné à l'infini.

Réactionnaires, modérés, radicaux, se sont succédé au gouvernement. Tous ont échoué.

On vous a promis une République réparatrice et réformatrice. Promesse mensongère.

Vous assistez à des crises continuelles qui atteignent le chef de l'État, les ministres et les Chambres.

L'expérience de la République parlementaire, poursuivie depuis douze années, est complète.

Vous n'avez pas de gouvernement.

Le mal réside dans la Constitution, qui met le pays à la discrétion de huit cents sénateurs et députés.

Des fautes avaient été commises dans le passé. Pourquoi les aggraver, au lieu d'y trouver des enseignements ?

L'armée, base de notre grandeur et de notre sécurité, est

livrée à l'outrecuidance d'hommes incompétents. Ils dissertent depuis dix ans sur sa réorganisation, et en sont réduits, après des tâtonnements qui ruinent l'esprit militaire, à chercher encore une bonne loi de recrutement.

L'administration est discréditée. Les fonctionnaires sont les esclaves des intérêts électoraux les plus mesquins.

Exploiter le pays, ce n'est pas l'administrer.

La magistrature, menacée dans le principe de son indépendance, semble perdre tous les jours, avec une sécurité à laquelle elle a droit, le sentiment de sa mission.

Les finances sont dilapidées.

Les impôts, lourds et mal répartis, sont maintenus dans un fatal esprit de routine qui met obstacle à tout progrès.

Il est, en effet, plus facile d'emprunter que de réformer.

Nos dépenses s'accroissent sans raison.

Les conditions les plus élémentaires du crédit public sont méconnues. Un agiotage, qui ne doit son impunité qu'à des solidarités compromettantes, a envahi toutes les classes de la société.

La dette flottante est portée à un chiffre qui menace notre crédit à la première secousse.

Malgré des impôts énormes, l'équilibre du budget n'existe pas.

La religion, attaquée par un athéisme persécuteur, n'est pas protégée. Et cependant ce grand intérêt de toute société civilisée est plus facile à sauvegarder que tout autre par l'application loyale du Concordat, qui seul peut nous donner la paix religieuse.

Les questions sociales, vitales pour notre démocratie, où l'égalité politique doit avoir pour conséquence une meilleure

répartition des charges au profit de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre sont niées. L'étude même en est dédaignée. En face de ces problèmes qui s'imposent, nous n'avançons pas : nous reculons.

Notre commerce est atteint par l'abandon des traités de 1860, auxquels nous devions la prospérité ; et l'intérêt des consommateurs et des commerçants est sacrifié.

Notre politique étrangère est de mauvaise foi avec les faibles. Elle est au service des spéculations particulières en Tunisie, dont l'occupation coûteuse est sans profit ; elle est lâche et inepte en Égypte, où les intérêts de la France sont considérables.

On ne peut parcourir les pays étrangers sans une tristesse profonde. Notre France, naguère si grande, n'a plus aujourd'hui ni amis, ni prestige. Elle ne rencontre chez les plus bienveillants qu'une indifférence plus pénible que l'hostilité ; et cependant une France forte a sa place nécessaire dans le monde.

Nous ne retrouverons notre position vis-à-vis de l'étranger que par notre relèvement intérieur.

Cette situation provient de l'abandon du principe de la souveraineté nationale. Tant que le peuple n'aura pas parlé, la France ne se relèvera pas.

Héritier de Napoléon Ier et de Napoléon III, je suis le seul homme vivant dont le nom ait réuni *sept millions trois cent mille suffrages.*

Depuis la mort du fils de l'Empereur, j'ai gardé le silence sur l'ensemble de la politique. Ne voulant pas troubler l'expérience qui se poursuivait, j'ai attendu, attristé, que la parole me fût donnée par les événements. Mon silence n'était

que la patriotique expression de mon respect pour le repos du pays.

Ma conduite, mes opinions, mes sentiments, ont été systématiquement calomniés. Impassible, je n'ai répondu que par le mépris à ceux qui ont été jusqu'à chercher à exciter les fils contre le père. Efforts odieux et stériles. J'ai dû imposer silence à de jeunes cœurs révoltés par ces incitations. J'ai voulu être seul en face de mes adversaires. Mes fils sont étrangers à la politique. L'ordre naturel les designe après moi, et ils resteront fidèles à la vraie tradition nopoléonienne.

On a parlé d'abdication : cela ne sera pas. Lorsqu'on a plus de devoirs que de droits, une abdication est une désertion.

Ces ententes, ces reconnaissances réciproques peuvent convenir à des princes qui se regardent comme ayant des droits supérieurs à la volonté du pays. Les Napoléons, élus et serviteurs du peuple, ne sauraient agir ainsi.

Deux principes divisent le monde : celui qui admet un droit supérieur à la volonté du peuple, et celui qui fait résider le principe de tout pouvoir dans cette souveraineté.

Je respecte les pays où ces deux principes s'accordent. En France, il n'en est pas ainsi. Les représentants du passé sont définitivement repoussés.

Pas d'équivoque.

Aucun accord n'est possible avec les partisans du drapeau blanc, devenu le seul emblême de la maison de Bourbon.

S'il y a dissidence entre les partisans de la souveraineté nationale, il n'y a pas entre eux antagonisme absolu.

Les Napoléons défendent la souveraineté directe du

peuple. Cette doctrine a été abandonnée par beaucoup de républicains, uniquement par la crainte des votes populaires.

Ce qu'un plébiscite a établi, un nouveau plébiscite peut seul le remplacer.

Je ne représente pas un parti, mais une cause et un principe.

Cette cause est celle de tous, bien plus que la mienne.

Ce principe, c'est le droit qu'a le Peuple de nommer son Chef. Nier ce droit est un attentat à la souveraineté nationale.

Le gouvernement s'effondre; mais une grande démocratie comme la nôtre ne peut se dérober longtemps à la nécessité de constituer l'autorité. Le peuple en a le sentiment. Il l'a prouvé dans les huit plébiscites de 1800, 1802, 1804, 1815, 1848, 1851, 1852 et 1870.

Français, souvenez-vous de ces paroles de Napoléon Ier :

« *Tout ce qui est fait sans le Peuple est illégitime.* »

NAPOLÉON.

En lisant ce fier langage, les républicains prirent peur et emprisonnèrent le Prince, comme un dangereux criminel. Seulement, ainsi que je l'ai indiqué dans un autre volume (1), la justice, saisie de l'affaire, donna tort au gouvernement, et la chambre des mises en accusation rendit une ordonnance de non-lieu qui démontra l'illégalité des poursuites, surtout l'odieux de l'incarcération.

(1) Les *Confessions d'un Journaliste.* (Savine, éditeur.)

Ce fut pour le Prince sa grande époque. S'il avait persévéré dans son attitude et dans sa politique, il n'eût pas tardé à avoir derrière lui la France presque tout entière, épuisée de ressources, humiliée dans son honneur, ambitieuse de sécurité. Malheureusement il ne tarda pas à se montrer infidèle à sa fortune : on le vit chaque jour décliner, c'est-à-dire subir une transformation nouvelle, qui eut pour effet de déconcerter une fois encore le parti impérialiste et de lui ravir, au moins pour quelques jours, toute confiance dans ses destinées promises.

J'ai eu de fréquentes entrevues avec le Prince; mais, chaque fois, nous achevions de nous éloigner de l'entente première : il n'avait pas « retourné sa veste, » et nous autres, les fidèles de l'idée impériale, nous étions absolument résolus à ne pas « changer d'habit. » Cependant M. Rouher nous encourageait à demeurer patients. « L'avenir, disait-il, ramènera l'accord, et même le fortifiera. » C'était là une espérance vaine. Le Prince nous engageait à écarter de notre polémique quotidienne jusqu'au nom de l'Empire. « Sans l'Empire, lui objections-nous, nous n'aurions pas raison d'être, et les populations auxquelles nous nous adressons ne nous comprendraient pas. Les subtilités de langage ne nous sont pas permises, et nous ne saurions user de sous-entendus indignes de nous. Ou nous marcherons hardiment et loyalement dans notre chemin,

ou nous nous arrêterons, faisant le silence autour de nous. Or, le silence serait mortel. Nous ne nous y résignerons jamais. » Le Prince avait auprès de lui des amis qui se trouvaient en désaccord avec nous. C'étaient MM. Maurice Richard, Lenglé, Cottin, Philis, Poignant, Frédéric Masson et Pascal, tous hommes de valeur, mais égarés dans une visée qui ne pouvait être la nôtre. Le plus influent d'entre eux, M. Pascal, orateur en même temps qu'écrivain, était un dévoyé qui, après avoir traversé tous les partis sans s'accrocher à aucun, avait comme fait naufrage dans l'avenue d'Antin. Orléaniste, puis républicain, puis impérialiste, puis jérômiste, il avait partout mal employé son talent vraiment supérieur. Il s'était finalement associé à la politique du Prince, qu'il conseillait mal, tout en le combattant presque toujours sur des points secondaires; il cherchait, d'autre part, à nous retenir, par des artifices ingénieux; mais il ne détourna pas un seul d'entre nous de la vraie doctrine. Il s'en irrita, et son esprit, devenu inquiet et grisé d'ailleurs par l'*odor della femina*, chercha le repos dans le suicide. Avec plus de rectitude dans le jugement, il eût brillé au premier rang : il est mort de désespérance et d'impuissance.

Finalement, le Prince prit une attitude politique qui était la négation de son devoir et de son droit. Il adopta les formules républicaines, cessant d'être Napoléon pour redevenir Bonaparte. Il se mit à la suite de la révolution, oubliant qu'il avait la mission de s'en

rendre maître. Il déserta notre cause, au lieu de la diriger et de la servir. Il abdiqua l'Empire, afin de poursuivre l'établissement de je ne sais quel Consulat imaginaire et impossible.

Je ne l'ai plus fréquenté. Il est vraisemblable que je ne le reverrai jamais.

Et cependant s'il avait voulu! Oui, s'il avait voulu, avec ses facultés supérieures, avec sa vaste érudition, avec son grand et rare esprit, avec ses talents de premier ordre! Mais l'homme est son propre ennemi, la démence confinant au génie, et il est parfois condamné à succomber justement par où il aurait dû vaincre.

CHAPITRE XXII

Le Prince Victor. — La rupture du Père et du Fils. — Portrait du Prince Victor. — La loi de proscription. — Le départ pour l'exil. — L'allocution du Prince Victor. — Le Prince Victor à Bruxelles. — Le Congrès de la Presse impérialiste.

« Si le prince Victor n'existait pas, il eût fallu l'inventer. »

Sans le prince Victor, en effet, le parti impérialiste n'existerait plus. Il se fût effondré dans l'avatar du prince Napoléon.

Le prince Napoléon, rebelle à l'Empire, rêve donc le Consulat, ou quelque chose d'approchant. Il prétend que la France conserve une forme gouvernementale haïssable; il nourrit cette illusion de croire que le peuple, assemblé dans ses comices, le choisirait comme guide, comme chef et comme maître. Il aimerait à succéder à M. Thiers, au Maréchal de Mac Mahon, à M. Grévy et à M. Carnot, sinon pour les continuer ou

les contrefaire, au moins pour asseoir la République sur des bases solides jusqu'à être indestructibles. Il n'a pas toujours eu cette ambition, et je me rappelle que, nous suppliant de parler le moins possible de l'Empire, il entendait bien régner comme Empereur. Mais, lui aussi, malgré son intelligence si vaste, il est « ondoyant et divers; » et, ne croyant qu'en lui-même, en lui seul, il est inaccessible à la fixité d'esprit qui crée les grandes choses en dominant les événements.

Le prince Napoléon se montrait jaloux de son fils. Il parlait peu de lui et le reléguait dans son appartement, ne voulant pas qu'on le vît, même qu'on l'aperçût. Les membres du Syndicat de la presse impérialiste avaient demandé à lui être présentés, au moins pour le connaître. Le prince Napoléon demeura sourd à cette prière, et, dans un déjeuner qui eut lieu le 10 mars 1884, avenue d'Antin, ils furent surpris et affligés de ne pas rencontrer le jeune prince. J'avais l'honneur d'occuper la droite du prince Napoléon, et je me permis de m'étonner de cette absence. « — Il n'est pas à Paris. » Telle fut la seule réponse que j'obtins. Or, je soupçonnais et j'ai su positivement depuis que le Prince avait été confiné dans sa chambre, pour qu'il ne conférât pas avec nous.

Le 17 mai suivant, je reçus une lettre de M. O.. N...

me disant : « Une communication importante et qui vous intéressera beaucoup doit vous être faite d'urgence. Veuillez avoir l'obligeance de venir tout de suite à Paris, et de me dire l'heure où je pourrai causer avec vous, au *plus tard mardi*, soit chez moi, soit à votre hôtel. » Je ne connaissais pas personnellement M. O.. N.. Je lui répondis : « Je serai à Paris demain. Prenez la peine de venir au Grand-Hôtel à deux heures. » A deux heures le lendemain, je reçus la visite de M. O.. N..., accompagné de M. Jollibois. Tous les deux m'annoncèrent « un grave événement, » et me demandèrent si je serais disposé à me rallier au prince Victor, qui, séparant sa politique de celle de son père, prendrait la direction du parti impérialiste, assisté des grandes notabilités de ce parti. Précédemment j'avais été opposé à la rupture des deux princes, alors que M. Jules Amigues la conseillait prématurément et l'imposait presque. A cette époque, le prince Napoléon n'avait pas brûlé ses vaisseaux, et je me rappelais que, le premier, je l'avais salué comme l'héritier de l'Empire. Depuis, il avait mécontenté, presque déconcerté ses amis, et je le voyais avec désespérance chaque jour s'avancer dans une voie mauvaise. Je me trouvais donc prêt pour la confidence qui m'était faite et pour l'engagement qui m'était demandé. Cependant je me montrai d'abord, sinon hésitant, du moins perplexe ; mais les explications de M. Jolibois, en qui j'avais la plus entière confiance et avec qui j'entretenais alors des rela-

tions d'amitié, n'eurent pas de peine à me convaincre, et jé promis mon concours à mes deux visiteurs.

Deux jours après, c'est-à-dire le *mercredi* 20 mai, le prince Victor quittait la maison de son père et s'installait au rez-de-chaussée du n° 44 *bis* de la rue de Monceau.

Le prince Victor est un grand jeune homme, fort et bien portant. L'œil tour à tour vif et doux, le visage calme et froid, l'esprit droit et ferme, l'allure décelant la volonté persévérante et courageuse, il a une belle prestance. Travailleur acharné, je ne prétendrai pas qu'il sait tout ; mais je puis attester qu'il étudie tout. Il se croit destiné à accomplir de grandes choses, et il s'y prépare avec la conscience du droit dont il a hérité. Choisi par le Prince Impérial comme son successeur, il se pénètre passionnément de son devoir, et c'est fièrement qu'il a pris cette devise : *Aut Cæsar aut nihil.* Il veut être Empereur ou n'être rien. Avec cela on arrive, et il arrivera. Petit-fils de Louis XIV, allié par le sang à presque tous les souverains de l'Europe, il se montre surtout glorieux d'être le neveu de ce grand parvenu qui tient une si prodigieuse place dans l'histoire du monde sous le nom de Napoléon I[er]. Il comprend tout ce que cette parenté illustre lui impose d'obligations politiques; aussi, tout prêt à renouer les traditions impériales, s'incline-t-il d'abord devant l'autorité sou-

veraine de la nation. « Ce que le pays voudra, dit-il, je le voudrai. Lui seul est le maître. »

Dès qu'on le voit, on est pris d'estime pour son caractère ; quand on l'a pratiqué, on s'attache à lui et on l'aime.

Lorsque le prince Victor constitua, en 1884, le Comité électoral de « la rue d'Anjou, » présidé par le duc de Padoue, il me fit l'honneur de m'y appeler. Ce Comité fit, non pas tout ce qu'il eût voulu faire, mais bien tout ce qu'il put faire. C'est quelque chose ; mais ce n'était pas suffisant. D'une part, l'argent lui manquait ; de l'autre, il fut induit par quelques-uns de ses membres dans des combinaisons où étaient oubliés trop aisément les intérêts de la démocratie impérialiste et jusqu'aux prescriptions les plus essentielles de notre doctrine. Nous étions là vingt, tandis que nous n'aurions dû être que quatre. A quatre, nous nous serions aisément entendus pour diriger les élections dans un sens profitable à notre parti ; tandis que nous nous laissâmes, à vingt, facilement influencer, séduire ou déborder. Le duc de Padoue, homme excellent et d'un dévouement rare, manquait de « poigne ; » et, comme plusieurs d'entre nous étaient enclins aux concessions exagérées pour assurer le succès de leur propre candidature, le baron de Watteville, secrétaire général, voyait trop souvent son énergie stérilisée par le souci des préoccupations personnelles qui faisaient irruption au sein

même du Comité, où M. Paul de Cassagnac pérorait trop fréquemment, avec le ton tranchant qui lui est familier, dans un sens peu conforme au but que nous devions nous proposer.

Pour les élections de 1889, on a eu le tort de ne pas profiter de l'expérience de 1885, et, si l'on a suivi d'autres errements, on n'a été ni mieux inspiré, ni plus heureux. Je me permets de croire, en outre, et de dire qu'on s'est montré moins digne. Cette fois, on n'a pas constitué de Comité spécial ; on s'en est fié au Comité des Douze, présidé par M. de Mackau, qui a mené les choses sans énergie, pour en arriver à un échec d'autant plus lamentable qu'on avait annoncé bruyamment une brillante victoire.

Quatre ans auparavant, nous avions fait les élections avec 16,000 francs. Cette fois, on manquait absolument d'argent ; on en manquait à ce point que, pour soutenir certaines candidatures, on a eu recours à une caisse dans laquelle il n'était pas permis de puiser. Expédient vraiment condamnable, sur les détails duquel je fournirais des renseignements curieux, si je ne m'en sentais humilié dans la sincérité de ma foi et jusque dans les moelles de ma conscience. Il est toujours permis à un parti d'être pauvre ; il lui est interdit de solliciter, d'accepter même le secours pécuniaire d'un autre parti, à moins de se subordonner, presque de s'avilir.

Lorsque survint la loi de proscription, qui l'atteignit, par un perfide choc en retour, le prince Victor-Napoléon se disposa avec calme à quitter la France. Il était injustement frappé; mais il reçut le coup sans forfanterie comme sans faiblesse.

On a ainsi raconté les circonstances du départ du jeune exilé :

LA RÉCEPTION

Dès six heures du matin, des gardiens de la paix séjournaient sur le boulevard Malesherbes et dans les rues de Monceau et Vézelay.

A midi, plusieurs brigades viennent prendre le service d'ordre d'une façon régulière, sous les ordres de M. Honnorat, inspecteur divisionnaire, et de M. Deboury, officier de paix.

Il y a aussi, aux environs de l'hôtel du Prince, un grand nombre d'agents de la sûreté et du service du contrôle.

La consigne est de ne pas laisser stationner dans la rue, et les gardiens ne sont occupés qu'à disperser des groupes qui se reforment aussitôt.

Le calme le plus complet règne; ce qui n'empêche pas les agents de faire du zèle intempestif. C'est ainsi que M. Ch. Flor O'Squar, correspondant de l'*Indépendance belge*, qui ne circulait pas assez vite, malgré les injonctions des agents, est interpellé par M. Deboury, officier de paix, et conduit au poste de police de la rue Larribe, sur l'ordre de M. Honnorat, inspecteur. Ajoutons qu'il a été relâché presque aussi-

tôt, ainsi que deux ou trois autres personnes arrêtées pour le même motif.

A deux heures, S. A. I. le Prince Victor, qui était allé déjeuner chez S. A. le Prince Murat, est rentré à son hôtel, et a été salué respectueusement par ceux qui se trouvaient là.

A partir de ce moment, l'affluence devient de plus en plus grande.

Plusieurs registres déposés dans le grand vestibule de l'hôtel se couvrent de signatures.

Les visiteurs sont reçus par MM. Edmond Blanc, Paul Boutros, Paul Chassaigne-Goyon et Hyrvoix, secrétaires du Prince. Ils font entrer les dames dans la salle à manger, décorée du magnifique et émouvant tableau du vicomte Lepic: *Le Retour*, et d'un beau buste en marbre de Napoléon III.

Dans un coin est replié le paravent sur lequel sont appliqués des spécimens des différents costumes de l'armée française.

A trois heures, S. A. I. le Prince Victor vient prendre place dans le petit ovale qui fait l'angle de la rue de Monceau et de la rue Vézelay.

Le panneau du fond est occupé par le splendide portrait de Napoléon Ier, peint par Lefèvre, en 1806. A côté sont suspendus les portraits des divers membres de la famille impériale; des photographies de Victor-Emmanuel, du roi et de la reine d'Italie, de la reine de Portugal, de plusieurs archiducs d'Autriche, du duc de Bragance et autres parents du Prince.

Sur la cheminée, un buste en marbre du Premier Consul; sur une console un beau groupe du Prince Impérial mort,

par d'Épinay. Dans plusieurs vitrines, tous les sonvenirs que possède le Prince, et, entre autres, les vases sacrés qui ont servi l'extrême-onction à Napoléon Ier, et le crucifix qui a été placé sur sa poitrine à son lit de mort,

La réception commence. Son Altesse Impériale est entourée des membres du gronpe de l'Appel au Peuple : MM. Jolibois, président ; Gaudin, secrétaire; Paul Leroux, trésorier, et d'Ariste, questeur. MM. le duc de Padoue, le duc de Montmorency, le marquis de Lavalette, le baron Haussmann, Levert, le comte Fleury, le comte Le Marrois, Jules Boitelle, Henri et Léon Chevreau et autres notabilités du parti napoléonien, se tiennent auprès de Son Altesse.

Le défilé commence. On entre par la salle à manger, et l'on passe devant Son Altesse, qui, vêtue de noir, serre la main à tous les visiteurs.

La sortie se fait par le grand salon qui servait au Prince de cabinet de travail, et dont les murs sont tapissés de panoplies. On y remarque les portraits en pied de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie.

Le fond est occupé par la bibliothèque.

Des incidents émouvants se produisent pendant cette imposante réception. Un ouvrier serrurier, en habit de travail, en serrant la main du Prince, lui dit :

« Mon Prince, je vous tends la main d'un travailleur; c'est tout ce que j'ai; je vous l'offre de bon cœur! »

Un ouvrier tonnelier, les manches retroussées, et un grand nombre d'autres sont aussi venus serrer la main du Prince, que quelques dames ont baisée.

Parmi les nombreux bouquets offerts par les visiteurs, on

en remarquait un magnifique, dont les fleurs, aux nuances tricolores, étaient nouées par un ruban violet.

A quatre heures, au moment où les présidents des Comités impérialistes ont été reçus et où l'affluence était plus grande, Son Altesse a prononcé d'une voix ferme et bien timbrée le discours suivant :

« Messieurs,

« Je vous remercie de vos témoignages de sympathie. Vous n'attendez pas de moi de vaines protestations contre la mesure qui me frappe.

« Le régime actuel est condamné à proscrire par son impuissance à gouverner.

« Je ne me plains ni ne m'étonne. Je sais même gré à la République d'avoir assez différé ses violences pour que j'aie pu servir comme soldat dans l'armée française.

« L'exil n'ébranlera pas ma foi dans notre cause; il ne m'empêchera pas d'y dévouer ma vie.

« Malgré l'éloignement, malgré toutes les injustices et toutes les amertumes, je resterai fidèle aux principes de l'Empire, tels que les ont conçus Napoléon Ier et Napoléon III, tels que les eût appliqués le Prince dont vous avez avec moi admiré l'héroïsme et dont je pleure la mort.

« Ces principes sont les vôtres; ils ont été consacrés par les votes populaires. Aujourd'hui, comme au commencement du siècle, ils signifient : souveraineté de la nation, stabilité et fermeté du pouvoir, égalité des droits, respect des croyances religieuses, paix entre les citoyens, démocratie organisée.

« Ayons bon courage, Messieurs. Le peuple a déjà montré

par d'éclatants exemples que les décisions des assemblées et les lois de bannissement ne l'arrêtent pas, lorsqu'il est résolu à faire prévaloir sa volonté.

« Je compte sur lui pour me rouvrir les portes de la France. Vienne l'heure des grandes crises, Dieu aidant, je ne faillirai pas aux devoirs que me tracera le patriotisme et que m'impose mon nom.

« Au revoir, Messieurs. »

Ces paroles étaient parfaitement entendues dans les différents salons et même dans le vestibule. Chaque phrase était interrompue par les applaudissements, et, à la fin, les cris de « Vive l'Empereur ! » ont éclaté de toutes parts.

Tout le monde admirait la superbe prestance de Son Altesse pendant qu'elle prononçait ce discours.

A cinq heures la réception était terminée. Il fallait songer aux prépartifs du départ.

Pendant ces deux heures, on évalue à six mille le nombre des visiteurs qui sont venus saluer le Prince.

Les constatations que nous avons pu faire prouvent que ce chiffre n'est pas exagéré.

Nous ne pouvons donner les noms de toutes ces personnes, dont une grande partie appartient à la classe laborieuse.

DÉPART DE LA RUE DE MONCEAU

Il est un peu plus de cinq heures. Le Prince vient de revêtir son costume de voyage ; il reparaît dans le salon, où l'attendent les personnages qui vont lui faire escorte jusqu'à la terre d'exil.

Devant le n° 61 de la rue de Monceau, rue Vézelay et boulevard Malesherbes, des milliers de personnes rangées le long des trottoirs attendent depuis une heure le départ du Prince Victor-Napoléon. Un cordon de gardiens de la paix retient la foule.

Le coupé du Prince, attelé de deux chevaux, attend sous le vestibule; Son Altesse y monte avec le duc de Padoue. Il est cinq heures et demie, la voiture part au galop pour la gare du Nord. On a reconnu le Prince : la foule salue respectueusement. On crie : « Vive le Prince Victor! Vive l'Empereur! » Nous entendons aussi quelques cris de « Vive la République! » poussés en grande partie par les salariés de la préfecture de police que nous retrouverons tout à l'heure à la gare du Nord.

Le coupé ne prend pas le boulevard Malesherbes, où la foule est très compacte; il tourne court par la rue Vézelay et se dirige rapidement vers la gare du Nord.

La rue Saint-Lazare, la rue Lafayette sont remplies de voitures portant à la gare du Nord de nombreuses personnes qui veulent assister au départ du Prince Victor et le saluer encore une fois.

A LA GARE DU NORD

Dès cinq heures, une foule toujours grossissante, que l'on peut évaluer au moins à quatre mille personnes, avait envahi les salles d'attente et les abords de la gare. Une véritable armée d'agents sous le commandement de MM. les inspecteurs divisionnaires Brochetod, Busigny et du sieur

Honnorat, prend position sur la place, dans la gare et aux alentours.

Décidément le gouvernement et sa police ont peur.

Vers cinq heures et demie, une première voiture de maître fait son apparition dans la cour.

Immédiatement, la foule se précipite et des cris de « Vive l'Empereur! Vive le Prince Victor! » retentissent de tous côtés. Les personnes qui ont pu entourer la voiture lèvent leurs chapeaux et poussent des acclamations.

Mais c'était une fausse alerte : cette première voiture ne portait pas le Prince. M. le marquis de Lavalette et M. Hyrvoix en descendent.

Dix minutes après, arrive le coupé du Prince.

La foule se porte au devant; mais la voiture ne peut pas avancer: le cocher descend de son siège et prend ses chevaux par la bride.

Pendant ce temps, un groupe d'agents cherche à dégager la voiture, qui arrive au pas le long du trottoir, au fond de la gare d'arrivée.

M. Jolibois, député de la Charente-Inférieure, président du groupe de l'Appel au Peuple, qui doit accompagner le Prince dans son voyage, se précipite vers la portière et veut aider le Prince à descendre.

Les agents du sieur Honnorat le bousculent, et la brutalité de ces hommes est telle que, sans le secours d'un ami, M. Jolibois tombait sous les roues du coupé.

La foule crie de nouveau : « Vive le prince Victor! » Deux ou trois sergents de ville en uniforme crient : « Vive la République! » de toute la force de leurs poumons; ces cris ne

font qu'exciter les assistants, dont les acclamations redoublent.

Dans l'intérieur de la gare du Nord, nouvelle foule très curieuse à observer. Sur le quai où doit se former l'express de Bruxelles, la plupart des personnes qui ont assisté, dans la journée, à la réception du Prince sont déjà arrivées. M. Levert est très entouré; il est là avec les députés de l'Appel au Peuple.

Nous rencontrons aussi MM. Maurice Binder et Marius Martin, conseillers municipaux; MM. Calvet-Rogniat, Lepic, Busson-Billault, Ernest Merson, Dupont, Ferlet de Bourbonne, Vanucci, E. Guyon.

A l'entrée du quai, une longue file de curieux, comprenant toutes les classes de la société, est maintenue par une barrière. Les hommes d'équipe sont groupés un peu partout, jusque sur les wagons. Toute cette foule est sympathique et respectueuse. Nous remarquons bien quelques figures sournoises au regard oblique; mais tous les assistants savent à quoi s'en tenir.

ARRIVÉE DU PRINCE

Au moment où le Prince descend de sa voiture, tous les fronts se découvrent et les acclamations redoublent, comme nous l'avons déjà constaté tout à l'heure. Le rédacteur du *Soir,* qui se trouvait au premier rang, a entendu très distinctement des agents très rapprochés du Prince dire : « Nous vous sommes tous dévoués, Monseigneur! »

Son Altesse Impériale apparaît sur le quai. Tout le monde se range et salue. Le Prince, très ému des marques de fidé-

lité qu'il vient de recevoir rue de Monceau et des nouveaux témoignages de sympathie qui l'accueillent au moment de son départ, répond aux saluts et se dirige vers le wagon-salon qui vient d'être ajouté à l'express de Belgique,

Le Prince y prend place avec M. le marquis de Lavalette, M. le comte Le Marrois, M. le comte Fleury et M. Jules Boitelle.

MM. le duc de Padoue, baron Haussmann, Henri Chevreau, anciens ministres de l'Empire, et MM. Jolibois, Ganivet, Sens, Levert, Léon Chevreau, Paul Leroux et Gaudin, députés, sont montés également dans le wagon du Prince; ils accompagnent Son Altesse Impériale jusqu'à la frontière.

Les cris : « Vive le prince Victor! » se font entendre de nouveau : « Nous irons vous voir le 15 août, Monseigneur, » disent plusieurs assistants.

L'heure du départ approche. Les inspecteurs divisionnaires font ranger les sergents de ville sur une file qui sépare la foule du train. Le sieur Honnorat, d'une pâleur jaune, les dents serrées, semble regretter que des troubles n'aient pas eu lieu. Il dit à ses hommes d'arrêter toute personne qui crierait : « Vive l'Empereur! »

Le signal du départ est donné : le train quitte lentement la gare. Le Prince est debout sur la plateforme de son wagon ; on le salue une dernière fois ; l'émotion est générale.

Son Altesse nous rend nos adieux ou plutôt nos « au revoir » avec un geste de la main et en inclinant la tête.

LE VOYAGE

Bruxelles, 24 juin.

Les vivats qui ont acclamé le Prince Victor au moment où le train s'est mis en marche au départ de Paris se sont prolongés jusqu'après les fortifications. Les fenêtres des maisons qui touchent la voie ferrée étaient toutes occupées. Et si le bruit du train couvrait l'éclat des voix, on n'en distinguait pas moins les mouchoirs s'agiter, jetant un témoignage de sympathie à l'Auguste exilé.

Dans le wagon-salon impérial, la suite qui accompagnait Son Altesse Impériale était ainsi composée.

MM. le duc de Padoue, le baron Haussmann, Henri Chevreau; Jolibois, député; Levert, député; Léon Chevreau, député; Sens, député; Paul Leroux, député; Ganivet, député; Gaudin. député.

Marquis de Lavalette, comte Le Marrois, comte Fleury, Jules Boitelle, qui resteront à Bruxelles avec le Prince.

Son Altesse Impériale, vivement impressionnée par les chaleureuses démonstrations dont Elle venait d'être l'objet, ne s'est point cependant départie de ce calme qui la caractérise, et s'est aussitôt entretenue avec toutes les personnes qui l'accompagnaient.

Et, tandis que le train se dirigeait à toute vitesse vers la frontière belge, un beau soleil, le même qui brillait pendant la bataille de Solférino, irradiait de ses rayons la figure de l'héritier des Napoléons.

A Creil, où le train passe sans s'arrêter, un groupe d'environ cent personnes, massées à côté de la gare, agitent

leurs chapeaux et saluent de leurs acclamations le Prince Victor.

Entre Creil et Compiègne, le dîner a été servi.

A Compiègne, premier arrêt; même manifestation respectueuse qu'à Creil.

A Tergnier, second arrêt ; assistance plus nombreuse qu'à Compiègne. La foule qui stationne devant le wagon-salon impérial se découvre respectueusement.

A Feignies, deux agents et un employé de la sûreté générale descendent du train, et nous arrivons à Quévy, où un arrêt de douze minutes a lieu.

Pendant l'arrêt, Son Altesse Impériale est descendue sur le quai.

Le commissaire spécial de la gare, fonctionnaire belge, s'est respectueusement découvert devant Son Altesse.

A dix heures quarante-cinq, le train entre en gare de Mons.

Il était près de minuit (11 h. 55) lorsque le train arivait en gare du Midi, à Bruxelles, où trois cents personnes environ attendaient le Prince et l'ont salué avec un respectueux empressement. Bien des mains se tendaient vers lui.

A Bruxelles, le prince Victor mène une vie de travail et d'étude. Il se fortifie et s'éclaire ; c'est-à-dire il suit d'un œil attentif la marche des événements en France et hors de France, dirigeant lui-même la politique nationale de son parti. Inaccessible à la flatterie, il écoute les avis de chacun, pour les peser, sans les accepter ou les rejeter d'abord, se conten-

tant de s'y instruire. Ses visiteurs sont nombreux; il les reçoit d'une poignée de main affectueuse, avec une bienveillance aussi exempte de hauteur que de familiarité; il les autorise à lui parler librement et en toute franchise, sachant tout entendre, même ce qui peut contrarier ses vues propres. On peut dire de lui : c'est plus qu'un prince; c'est un homme.

En mai 1887, je suis allé, après la tenue d'un Congrès de la presse impérialiste que j'avais eu l'honneur de présider, porter au prince Victor des observations respectueuses, jointes à l'expression d'un dévouement sincère. Accompagné de plusieurs de mes confrères, nous fûmes accueillis avec empressement, et, après deux conversations successives qui occupèrent ensemble plus de quatre heures, nous pûmes rédiger le procès-verbal suivant, que nous fûmes autorisés à rendre public :

En vertu de la mission qu'ils tenaient du Comité central de la Presse Impérialiste.

M. Ernest Merson, directeur de l'*Union Bretonne* :

M. Millevoye, ancien magistrat;

M. Xavier de Lassalle, directeur du *Journal de Lot-et-Garonne;*

M. Carl Oldekop, directeur de la *Souveraineté du Peuple*, de Toulouse;

M. Laporte, rédacteur en chef de l'*Écho de la Dordogne*;

M. Vanucci, rédacteur en chef de l'*Appel au Peuple*, de Paris.

Se sont rendus le 2 juin à Bruxelles, où ils ont eu l'honneur d'être reçus par Son Altesse Impériale Mgr le Prince Victor-Napoléon.

Après avoir exposé au Prince la situation politique et électorale du parti impérialiste à Paris et dans les départements, et affirmé la nécessité d'avoir plus que jamais, en présence des circonstances critiques que traverse le pays, de l'unité dans l'action et une organisation féconde, les membres de cette délégation ont eu la satisfaction de voir approuver l'attitude nettement napoléonienne des journaux et des comités dont ils étaient les mandataires.

Sur leur demande, le Prince Victor Napoléon a bien voulu désigner M. le duc de Padoue, qui a toujours été le fidèle interprète de sa pensée, pour transmettre désormais ses avis et ses résolutions aux représentants de la Presse impérialiste.

Son Altesse leur a également donné l'assurance que ses amis trouveront toujours en lui une direction ferme et vigilante.

Maintenir les droits de la souveraineté directe du peuple, fortifier les espérances de la démocratie, dont l'avenir est lié à celui de la dynastie des Napoléon,

Tel est pour tous le but à poursuivre, tel est le devoir à accomplir.

ERNEST MERSON, LUCIEN MILLEVOYE, XAVIER DE LASSALLE, CARL OLDEKOP, E. LAPORTE, VANNUCCI.

Depuis lors, le Prince, accédant à notre vœu, a bien montré qu'il est le chef, l'unique chef du parti impérialiste, déléguant ses pouvoirs à un Comité central aujour-

d'hui présidé par le général du Barrail, et à un Comité d'action présidé par M. Clément de Royer, mais conservant invariablement la direction suprême, afin d'éviter toutes les contradictions, toutes les usurpations et aussi tous les conflits.

Le parti tout entier lui est dévoué absolument et sans réserve : tant il comprend qu'en dehors de lui il n'y a rien pour la réhabilitation de la France, pour sa sécurité, pour son salut même.

Le prince Victor se prépare en silence au grand rôle qu'il est appelé à jouer dans le monde ; ou, pour parler plus exactement, il y est déjà préparé. Le jour où les circonstances l'exigeront, il dira à la France : « Me voici ! » Et si, comme on le peut raisonnablement supposer, espérer, croire même, la Souveraineté nationale, consultée, le choisit pour Empereur, il saura remplir, non pas seulement son devoir, mais tous ses devoirs, dans leur étendue la plus large et dans leur acception la plus ferme et la plus patriotique.

CHAPITRE XXIII

L'avenir dans les mains de Dieu.

La destinée des peuples est entre les mains de Dieu; mais on peut l'envisager et la pressentir; on peut surtout en favoriser le développement sûr, au lieu d'attendre, les bras croisés, des manifestations vengeresses.

Depuis cent années les incertitudes du jour suivant nous éprouvent, parce que la révolution, même lorsqu'elle semble s'arrêter et donner au pays quelque répit, est constamment dans l'air que nous respirons. Nous tournons dans un cercle où nous étouffons sans que nous parvenions à en sortir, par un effort vainqueur. Après d'effroyables convulsions, nous avons eu la gloire; puis un retour à la tradition monarchique s'est greffé sur les malheurs de la patrie; puis l'esprit de révolte s'est réveillé; puis un apaisement factice s'est produit au milieu de satisfactions trompeuses; puis un nouveau

cataclysme, comme un châtiment, a emporté l'édifice éphémère d'une sorte de transaction bâtarde et déloyale; puis tout à coup un acte d'énergie souveraine a replacé pour un temps « la pyramide sur sa base; » puis des jours douloureux sont revenus, où le plus grand des crimes a condamné la patrie aux angoisses, à la ruine et aux opprobres.

C'est là justement la phase horrible et terrible que nous traversons et dont on ne sait quand et comment on pourra sortir.

Si nous étions affranchis de l'égoïsme étroit et misérable qui perd les peuples, la solution du problème serait facile à rencontrer; mais l'esprit de parti ne connaît guère le haut désintéressement du patriotisme. Pendant longtemps, j'ai cru à l'efficacité de l'accord des « honnêtes gens; » c'était une illusion : le salut n'est pas là, parce que les « honnêtes gens » sont pour la plupart exclusifs et intraitables. J'ai pratiqué avec conviction, même avec passion ce qu'on appelait « l'union conservatrice; » mais ç'a été peine perdue, parce que d'autres, à côté de moi ou devant moi, s'appliquaient, d'une volonté infatigable, étant préconcue, à enlever à « l'union » ses conditions essentielles d'équilibre et de sincérité. Cette politique-là, qui pouvait être efficace jusqu'à ouvrir les portes du salut, doit être abandonnée : elle est irrévocablement détruite. Nous assistons, d'ailleurs, à des mouvements d'opinion qui nous entraînent et commandent au devoir lui-même. Aussi nous ne

pourrions sans déchoir consentir, non pas à l'immolation, mais à un amoindrissement de la souveraineté nationale au profit d'un parti qui, par sa faute, a brisé tout ressort dans le pays et perdu toute autorité sur le suffrage universel. Ce parti a semblé, un jour, vouloir s'emparer presque de notre doctrine, pour la contrefaire et se l'approprier; mais sa conduite était contradictoire avec son langage, et la nation, dans son bon sens, ne s'est point laissé séduire par ses promesses, parce qu'elle en a rapidement discerné la fourberie. Le pays entend être maître de régler lui-même ses intérêts et de fixer en toute souveraineté son avenir.

L'avenir! Suivant une parole mémorable de M. Thiers « il est au plus sage. » Seulement, il a oublié de définir la « sagesse. »

Or, la « sagesse » ne saurait exclure, pour s'exercer utilement, d'autres vertus essentielles, qui en sont le complément et en font la force; c'est-à-dire l'énergie, la résolution, la prévoyance, l'action attentive et permanente. Je me demande avec inquiétude si ces vertus sont l'apanage de mes amis et de leurs anciens alliés.

Être « sage » n'est pas « se pétrifier dans l'immobilité, » comme parle le Livre biblique. Pour employer un langage moins élevé, mais non moins vrai, ce n'est pas faire comme les choristes de l'Opéra, qui chantent pendant une heure : « Allons, marchons, courons, » et qui ne courent pas, ne marchent pas, ne vont pas.

Une armée qui, numériquement moins forte que

l'adversaire, se laisserait attaquer, envelopper, décimer sans cesse, sans se défendre ou sans chercher de temps en temps à prendre une habile offensive; cette armée, confessant ainsi son impuissance, serait bientôt anéantie et condamnée à disparaître.

Assurément on ne pourrait dire d'elle qu'elle est « sage. »

Or, que font les Droitiers du Palais-Bourbon ? On les harcèle sans relâche, on les invalide à tour de rôle, on les offense de toute sorte, on fulmine contre certains d'entre eux la peine de l'exclusion. Et ils ne se révoltent pas ! C'est à peine s'ils aventurent quelque réclamation bénigne et timide ; et, quand une voix s'élève parmi eux pour en appeler au pays souverain, on ne lui fait pas écho et même on s'arrange un peu pour l'étouffer.

Peut-on également dire d'eux qu'ils sont « sages ? »

Non, non. La réelle « sagesse » a d'autres inspirations et s'accommode mal de tels procédés. Elle est au moins résistante et se manifeste par le courage qui commande l'estime et que le respect accompagne. Elle ne s'assujettit pas plus qu'elle ne se subordonne; et, dans des circonstances données, elle sait imposer à la conscience même de ceux qui osent abuser d'elle ce sentiment qu'ils ont à redouter d'inévitables retours de fortune. Rien n'étant éternel, pas même la concentration républicaine, l'histoire révolutionnaire nous apprend que la mésintelligence favorise la revanche des

opprimés, devenus tout à coup les hauts justiciers de leurs oppresseurs.

On n'en est pas encore à la période des représailles; mais la « sagesse » voudrait qu'on l'envisageât, surtout qu'on s'y préparât. Et ce n'est pas s'y préparer que tolérer ce qui se pratique au Parlement sans protestation énergique, formulée au nom de la souveraineté nationale, méconnue, outragée, flagellée comme une criminelle à laquelle sont promis les derniers châtiments. Ce n'est pas se montrer digne de la confiance qu'on a sollicitée et dont on se trouve investi, que souffrir, presque sans proférer une plainte, le plus odieux traitement qui puisse être appliqué à des mandataires du pays, librement choisis par le suffrage universel.

Ce n'est pas être « sage » que témoigner d'un tel affaissement des caractères, quand il suffirait d'un peu de résolution et de fermeté pour enrayer le débordement des passions déchaînées, au profit du redressement vengeur.

CHAPITRE XXIV

L'aventure boulangiste. — Le ministère et le général Lambert. Les regrets de M. Naquet.

Ce qui est devenu « l'aventure boulangiste » mérite d'être étudié de près ; parce qu'il s'en dégage un enseignement multiple. Cette « aventure » a été sur le point de se transformer en un gros événement dont la France eût été la complice volontaire et auquel les divers partis ne demandaient pas mieux que de s'associer dans des mesures diverses. Et quand je dis « les partis » je n'en excepte presque pas un seul, sinon le parti exploitant ce qu'on a plaisamment appelé « l'assiette au beurre. » Deux groupes seulement, le groupe opportuniste et le groupe légitimiste intransigeant, y ont apporté des obstacles, et leurs manœuvres, si elles n'ont pas été concertées, ont tendu au même but et ont obtenu le même résultat. Quant au parti radical, au

parti royaliste, au parti impérialiste, même au parti socialiste, ils s'étaient mis d'accord, sans entente préalable, pour favoriser le mouvement prodigieux d'opinion qui s'abritait sous le nom et sous la popularité surprenante du général Boulanger.

Voilà ce qu'on ne saurait raisonnablement discuter, même après l'échec subi, dont chacun volontiers chercherait à décliner la solidarité, comme trop pesante ou importune.

J'avais connu le général Boulanger enfant, alors qu'il faisait ses études au lycée de Nantes. Je l'avais retrouvé durant le peu de temps qu'il passa à l'école de Saint-Cyr, où il figurait parmi les « peaufins » dînant, aux « sorties galettes, » avec un « chausson aux pommes de six sous, » pour être à même d'acheter des gants paille de six francs. Je l'avais revu, officier supérieur, la veille même où il quittait la garnison de Nantes pour aller prendre part aux combats sous Paris. Mes relations s'étaient bornées là, affectueuses de part et d'autre, mais sans intimité. A son retour de Tunisie, seulement, j'eus occasion de le revoir, et il se montra vis-à-vis de moi empressé, confiant, presque cordial. — « Mon cher général, lui dis-je au cours de la conversation, par hasard et sans y songer autrement, quand serez-vous ministre de la guerre? — Le plus tard possible, me répondit-il ; parce que mon premier soin sera de défaire ce que mes prédécesseurs auront fait,

en attendant que mes successeurs détruisent ce que j'aurai fait moi-même. M. Brisson m'a déjà offert le portefeuille : je l'ai refusé, ne trouvant pas mon moment venu. Mais, puisque l'occasion s'en présente, laissez-moi vous donner un renseignement dont tous les hommes politiques devraient faire leur profit. Ce qui nous empêche d'avoir une armée forte et un armement puissant, c'est l'instabilité des cabinets. Il faudrait que le ministre de la guerre fût inamovible et ne dépendît pas d'un vote de la Chambre ; c'est-à-dire qu'on ne pût le renverser comme on renverse les capucins de cartes, les uns à la file des autres. Il n'y a qu'en France qu'on subordonne le chef de l'armée aux fluctuations dangereuses d'un Parlement sans direction, sans patriotisme et sans conscience. Tant que nous n'aurons pas imité sur ce point les autres grands États, nous serons fatalement sans ressort et facilement vulnérables. Voilà ma conviction là-dessus, et voilà pourquoi, je vous le répète, je ne veux être ministre de la guerre que le plus tard possible, c'est-à-dire quand on aura mis la stabilité à la place de la pernicieuse mobilité. » Tandis qu'il parlait ainsi, je voyais poindre chez le jeune général tout un ensemble de vues qui embrassait quelque chose de plus que l'armée et allait jusqu'au pouvoir suprême lui-même, alors surtout qu'il ajoutait : « Ce qui est mortel pour un pays comme le nôtre, c'est la plaie du parlementarisme. Tant qu'on n'en aura pas fini avec les parlementaires, rien ne sera fait pour le redressement,

le salut et la gloire. La République ne peut s'établir à titre durable, rien d'ailleurs n'étant définitif dans ce pays, qu'à la condition de modifier complétement le régime gouvernemental. De même la Royauté ou l'Empire, si l'un ou l'autre revenait, n'auraient chance de vie qu'en extirpant ce chancre attaché à notre flanc pour nous dévorer. »

C'était le commencement d'un programme.

A ce propos, un souvenir me vient.

Un jour, mon excellent ami, le général Lambert, interrogé par un haut personnage sur la question de savoir s'il accepterait le ministère de la guerre, répondit à son interlocuteur : « Je refuse, parce que je ne suis pas fait pour une telle responsabilité. Mais je vous conseille de faire une épreuve. Nous sommes cent généraux de division. Sur ce nombre il n'en est pas dix réellement capables d'occuper dignement le ministère. Eh bien! envoyez-nous, le même jour, la même circulaire, contenant la même proposition. Je parie que vous aurez pour le moins quatre-vingt-dix acceptations. Et peut-être parmi les récalcitrants se trouveront précisément les plus capables. »

A quelques mois de ma conversation de l'hôtel du Louvre, le général Boulanger était ministre, et je mis tous mes soins à éviter de le revoir. Puis il tomba du pouvoir, sans avoir pu réaliser son rêve de stabilité, et

l'on sait comment il devint un drapeau, c'est-à-dire une crainte pour les uns, une espérance pour les autres. Un parti se forma sur son nom, composé d'éléments empruntés à diverses nuances de l'opinion, parti dont le vent politique enfla la voile jusqu'au moment où un accident électoral détermina son naufrage. Ce parti se recruta parmi tous les mécontentements comme parmi toutes les ambitions. Les mécontentements étant nombreux et les ambitions se montrant impatientes, le général se trouva bientôt à la tête d'une force véritablement puissante et redoutable. Malheureusement pour sa fortune, il avait dans son entourage un certain nombre d'hommes plus propres à alarmer les esprits qu'à satisfaire les consciences, et il s'ensuivit quelque hésitation parmi ceux qui eussent, avec une plus solide confiance, le mieux servi à constituer ce que les néophytes appelaient un peu trop pompeusement « le Parti national. » J'en causais, un soir, avec M. Naquet, qui avait désiré m'entretenir au sujet de la constitution de ce parti, et je lui exprimais les motifs de ma réserve. « Je veux bien une action parallèle, lui disais-je; mais je repousse l'action commune. Vos amis me font peur, et vous-même je vous tiens en défiance. Nous avons le même adversaire; mais nous n'avons pas le même objectif. Nous pouvons monter ensemble à l'assaut : toutefois, si nous emportons la citadelle, nous serons obligés de nous disputer pour savoir qui la gardera. — Rassurez-vous, me répondit l'apôtre du

divorce, et ne concevez nulle alarme. Tout s'arrangera, parce que nous sommes, les uns et les autres, de bons patriotes. Tenez, je vais vous faire ma confession : j'ai combattu le pouvoir personnel de l'empereur Napoléon III; je m'aperçois trop tard que j'ai eu tort. L'oligarchie parlementaire nous perd et perd la France. Unissons-nous pour la supprimer. Constituons une République, avec un chef unique et responsable. Si nous échouons, c'est-à-dire si la forme républicaine ne correspond pas au redressement que nous devons rechercher, eh bien, c'est vous qui deviendrez les maîtres de la situation, et nous accepterons volontiers l'Empire avec le prince Victor. Seulement, venez carrément avec nous, et soyez républicains, au moins pour l'épreuve que nous voulons tenter en votre compagnie. »

Ce langage était sincère, sans doute; mais il ne suffisait point à me séduire, et je ne me sentais guère le goût de m'incorporer, avec mes amis de la presse impérialiste, dans le « Parti national, » à la condition de me faire et de me dire républicain. Cependant l'action boulangiste ne manquait pas de puissance, et je consentais volontiers à la seconder dans des conditions déterminées. C'est ainsi que, invité à prendre la parole au milieu d'une grande réunion organisée par un des Comités impérialistes de Paris, je marquai ma conférence par cette adhésion au mouvement général des esprits :

...... Messieurs, je devine que beaucoup d'entre vous souhaitent d'avoir mon sentiment au sujet d'une popularité nouvelle qui a pris rapidement un essor considérable. Je n'éprouve aucun embarras pour m'expliquer; surtout je n'y vois aucun inconvénient. Je suis ici pour tout dire ; j'entends pour tout éclaircir. Loin de concevoir quelque frayeur de ce qu'on appelle le « mouvement boulangiste, » j'applaudis de toute mes forces à cette poussée d'opinion qui contraint le pays à sortir de son engourdissement et à reprendre possession de lui-même. Le général Boulanger pratique, en ce moment, une brèche utile. Pourquoi essayerions-nous de contrarier cet ouvrage ? Comme nous, il veut la dissolution, la revision, la consultation nationale. Par quelle inconcevable aberration entraverions-nous son effort, si conforme à notre doctrine ? Qu'il marche donc droit dans son entreprise ; ce n'est pas de notre part que peuvent lui venir les obstacles. Seulement, gardons-nous de mêler nos troupes aux siennes ; gardons-nous de replier notre drapeau ; gardons-nous de nous laisser absorber dans une confusion où nous pourrions disparaître.

Nous sommes les gardiens d'une doctrine qu'on peut nous emprunter, mais qui nous appartient, parce que nous figurons, parmi ses serviteurs, comme les plus solides, les plus résolus et les plus sincères. Cette doctrine, c'est celle de la Souveraineté du peuple. Grâce à nous, elle est dominante aujourd'hui ; elle s'impose jusque-là que, de divers côtés, même de côtés inattendus, on tente de se l'approprier, au moins en partie. Mais elle n'est véritablement entière qu'avec nous ; et notre foi s'y affirme à ce point que, quel que soit le résultat d'un plébiscite, nous déclarons d'avance

l'accepter et y souscrire. Nous sommes convaincus que le vote populaire restaurerait l'Empire; mais dût-il ramener la Royauté ou consolider la République, nous ne protesterions pas contre son verdict.

Quel parti, je le demande, se sent disposé à formuler la même promesse et à prendre le même engagement ?

J'aime à constater, non pas par vanité puerile, mais pour établir combien j'étais d'accord avec mon auditoire, qu'un applaudissement unanime et prolongé salua mes paroles.

Peu de jours après, j'eus occasion de voir le général Boulanger, qui connaissait ma ferme déclaration. — « Nous sommes d'accord, me dit-il en m'abordant. — Pas tout à fait, mon cher général, puisque dans votre discours de Nevers vous avez attaqué mon parti dans ce qu'il a de plus cher. — Ah ! vous aussi ! Mais vous ne m'avez pas compris. Je ne veux en rien attaquer votre parti, parce qu'il repose sur le meilleur principe et qu'il est le seul qui ne m'ait pas trompé. — A la bonne heure ! mais ne troublez pas notre bonne harmonie en éveillant nos légitimes susceptibilités. » La conversation se prolongea et j'obtins du général des satisfactions que le discours de Tours devait confirmer bientôt.

CHAPITRE XXV

La foule à l'hôtel de la rue Dumont-d'Urville. — D'où vient l'argent? — La bourse du voisin. — Le concours parralèle des impérialistes. — Les calculs des royalistes. — Le banquet de Tours. — Mes réserves. — L'épouvante des opportunistes. — La Haute-Cour. — L'opinion de M. Émile Ollivier. — Le départ du général. — La faute. — La raison d'être du boulangisme.

A cette époque, le petit hôtel de la rue Dumont-Durville offrait un spectacle très curieux. Assiégé par une foule sans cesse renouvelée de visiteurs, surveillé par une autre foule d'agents de police dont la plupart servaient secrètement les intérêts du général et dont d'autres le trahissaient, il était le théâtre de démonstrations, de protestations, d'engagements, les uns très sincères, les autres très intéressés. Il y avait là des gens empressés, hommes de travail ou de loisir, démocrates de la veille ou aristocrates du lendemain, en veston, en habit, même en uniforme, ouvriers, rentiers, sol-

dats, prêtres, employés de commerce, dans tous les salons, dans toutes les chambres, dans tous les escaliers, attendant avec impatience l'heure de l'audience, qui pour beaucoup ne venait jamais. Le général était accessible pour quelques-uns seulement, le temps lui faisant forcément défaut pour recevoir tout ce monde qui quêtait un regard, un mot, une poignée de main. Avec ceux devant qui s'ouvrait la porte de son cabinet, militairement simple, il se montrait confiant, résolu et surtout « bon enfant. » Malgré lui, il se répandait en promesses. « Je veux être sur votre liste de candidats dans mon département, lui disait, un jour, un jeune ambitieux qui, livré à lui-même, n'eût pas réuni un demi-quarteron de voix sur son nom. — Je ne demande pas mieux, lui répondit le général. Je vous inscris : mais je ne veux pas vous laisser ignorer que vous êtes le quarante-deuxième. » Ainsi pour la plupart des amateurs de candidature. Et c'est par milliers qu'ils se présentaient, soit de vive voix, soit par correspondance, soit simplement par recommandation. Tout le monde voulait être sur la « liste de Boulanger, » alors que le scrutin de liste n'avait pas été étouffé par un vote perfide de la Chambre.

On s'est demandé « d'où venait l'argent. » L'argent venait de partout, surtout des centres d'ouvriers. Mais il venait principalement des grands financiers qui avaient foi dans l'étoile du général. « Vous voyez ces

fauteuils, me disait, un jour, le prétendant : hier, ils étaient occupés par des banquiers français, non pas des banquiers juifs-allemands, qui sont venus m'offrir toutes les sommes dont je pourrais avoir besoin. Je leur ai demandé leurs conditions. — Aucunes, m'ont-ils répondu. — C'est bien cher. Dites-moi ce que voulez. Peut-être nous entendrons-nous. Mais ce ne sont pas seulement les banquiers de Paris qui ont confiance dans mon succès ; ce sont aussi les représentants des grandes puissances, que je vois, non point à la dérobée dans des rencontres borgnes, mais au grand jour et dans mon cabinet. »

C'était alors le plein épanouissement de la popularité du général ; et tout souriait à une fortune qui semblait défier les éclipses, même partielles.

Toutefois après les jours d'opulence vinrent les jours de disette, suivant l'éternelle histoire des vaches maigres succédant aux vaches grasses. Et c'est avec une caisse épuisée que le « boulangisme » aborda la grande et décisive épreuve des élections générales. C'était assurément une cause d'infériorité, ajoutée à plusieurs autres, résultant, sur divers points, du mauvais choix des candidats. Alors on eut recours à la bourse du voisin, et ce voisin, le croirait-on ? ce fut M. le comte de Paris, qui n'hésita pas, on en a eu la preuve, à fournir ou tout au moins à faire fournir des sommes importantes à tous ceux qui, dans la lutte ardente contre le jacobinisme parlementaire, abordèrent les éventualités

du scrutin sous les couleurs, jusque-là prospères, du général. On peut discuter là-dessus et contester même si l'on veut y perdre son temps ; mais on ne saurait sérieusement y contredire : c'est « l'or des d'Orléans, » comme parlait, un matin, le prince Napoléon, qui a payé les frais de candidature des amis de la « Boulange. » Autres fonds secrets qui, du moins, n'ont pas pesé sur les contribuables. Que voulez-vous? On comptait gagner la partie en l'exploitant pour soi-même, et l'on avait intérêt à ne pas négliger la « mise ».

Cependant arriva le jour du banquet de Tours, qui, succédant aux foudroyantes élections du Nord, de la Somme et de la Seine, allait permettre au général Boulanger de s'affirmer publiquement en face de la France visiblement sympathique et du monde attentif.

Il était utile, il était même indispensable d'établir clairement la nature du concours que les impérialistes étaient appelés à donner à l'action « boulangiste. » Il eût semblé, en effet, imprudent et dangereux de laisser croire que le parti de l'Appel au Peuple disparaissait tout entier, avec son grand principe, dans un mouvement dont le résultat final était incertain. Il pouvait, non pas seulement s'y égarer, mais encore s'y perdre. Je m'en étais entretenu librement avec le prince Victor-Napoléon, à qui je n'avais dissimulé ni ma propre ré-

sistance, ni les inquiétudes conçues par mes amis de la presse fidèle ; et c'est en conformité d'instructions précises que je pris la résolution de participer au banquet de Tours, pour y faire connaître publiquement des résolutions sur la nature desquelles il ne pût exister nulle incertitude. J'y étais d'autant plus déterminé que je voyais poindre chez quelques-uns des nôtres, et des meilleurs, une sorte d'entraînement vers une confusion qui, généralisée, fût peut-être devenue mortelle pour nous.

Malheureusement, deux jours avant la réunion du 17 mars, une grave indisposition vint déjouer mon projet. Cependant je ne voulus point m'abstenir tout à fait, et, si je ne pus parler, je publiai du moins le résumé du discours que j'avais préparé.

Ce résumé, le voici :

Président de la Presse impérialiste de France, je suis venu, avec plusieurs de mes honorables confrères, saluer ici, au nom de cette Presse dont vous connaissez l'ardent patriotisme, l'avénement d'un parti dont le programme lui donne sur plusieurs points une complète satisfaction.

On ne nous demande ni abdication, ni défection. On ne sollicite de nous ni l'abandon de notre doctrine, ni le sacrifice de notre dévouement. Nous avons une foi agissante qui ne peut dévier, qui ne déviera pas. Et l'on nous fait l'honneur d'avoir en estime la fidélité dont nous n'entendons pas nous départir.

Mais, puisqu'un combat est engagé contre le régime

oppresseur que la France abhorre, notre place est marquée aux premiers rangs des lutteurs; et non seulement nous l'acceptons, mais encore nous la revendiquons.

Nous la revendiquons avec la volonté de la bien occuper et de nous y montrer dignes de la grande cause de la Souveraineté nationale.

On peut compter sur nous.

J'appuyai mes déclarations par l'article suivant, publié deux jours après le banquet :

Le discours du général Boulanger est diversement apprécié par les journaux, ainsi que cela devait être.

Chacun y met sa passion, et, suivant qu'on en conçoit de la crainte ou de l'espérance, on se prononce, à l'égard du Parti national, avec complaisance ou bien avec colère. Même il est une feuille qui demande tout net qu'on en « finisse » une bonne fois, et qu'on « supprime » l'agitation en « supprimant » le général. Celui-là doit être un élève de Fouquier-Tinville. Mais beaucoup d'autres, pour se montrer moins radicaux dans le moyen, n'en sont pas moins violents dans l'appréciation.

Rien que cette attitude et ce langage de la presse jacobine me tourneraient du côté du général, si mon propre jugement et ma raison ne m'y avaient déjà amené. Il est évident que ce qui épouvante et colérise l'ennemi doit avoir mes sympathies ; et ces sympathies s'accroissent naturellement à la lecture d'un programme bien fait pour me plaire, puisqu'il se trouve en complet désaccord avec ce que je déteste.

On objectera que le général Boulanger ne promet pas l'Empire, et je réponds qu'il a bien raison. L'Empire renaî-

tra, un jour, de lui-même, c'est-à-dire de la force des choses; mais on reconnaîtra que, au milieu du trouble profond des esprits et des consciences, il est bon que, avant ce jour-là, « le coup de balai » soit donné par quelqu'un d'énergique, de solide et de résolu. D'ailleurs, notre doctrine, à nous autres, est bien connue, et nous entendons y demeurer fidèles : nous sommes avant tout les serviteurs de la Souveraineté nationale, à laquelle nous subordonnons, même nos préférences, même les calculs naturels de notre loyal parti. Là est le droit, au-dessus duquel, on l'a excellement dit, il n'y a pas de droit. Et c'est parce que le général Boulanger l'enseigne et le proclame, que nous lui donnons volontiers le « concours parallèle » qu'il réclame de tous les bons citoyens. Qu'il façonne et construise une République « habitable », c'est-à-dire honnête; ce sera assurément un grand progrès. Nous verrons après. Si cette République est acclamée par le pays, pourquoi nous insurgerions-nous contre elle? Si elle se trouve, elle aussi, en désaccord avec la majorité de la nation, elle aura été du moins un acheminement vers un régime conforme à celui que nous considérons comme le meilleur, parce qu'il offre, à notre gré, le plus de garanties à l'autorité associée à la liberté.

Si je n'en avais été empêché, j'aurais développé cette thèse au banquet de Tours, où l'on avait bien voulu me ménager une place ; et, tout en faisant mes réserves, j'aurais applaudi au langage du général, en m'associant formellement, énergiquement, résolument à l'œuvre de régénération qu'il veut accomplir.

Cette double publication fit rapidement le tour de la

presse impérialiste, dont elle reçut l'approbation unanime. Nous étions bien d'accord, et le général Boulanger savait désormais dans quelles conditions nous entendions favoriser son entreprise.

Plus tard, les royalistes entrèrent dans le mouvement. Toutefois ils n'apportèrent pas dans leur concours la même prudence, la même mesure, la même fierté. Ils s'agitèrent en se subordonnant et se mirent au service du nouveau parti presque sans précaution, acceptant, provoquant même avec lui une association sans réserve, sauf à dire au général, après l'échec commun : « Bonsoir, Monsieur. » Et cependant leurs orateurs en même temps que leurs journalistes avaient carrément arboré le drapeau « boulangiste, » qu'ils n'avaient plus le droit de déserter, désavouant une complicité recherchée et non subie. En réalité, ils avaient espéré pouvoir exploiter à leur profit exclusif les événements ; et, lorsque les événements eurent renversé leurs calculs, ils s'évadèrent, comme s'ils n'y avaient pas engagé leur part de responsabilité. C'est bien alors que le général eût pu me répéter ce mot significatif : « Votre parti est le seul qui ne m'ait pas trompé. »

Cependant les républicains, opportunistes de tous les degrés associés cette fois aux radicaux de toutes les écoles, prirent peur, voyant le danger qui menaçait leur édifice ; et l'on sait comment ils se concertèrent et s'en-

tendirent pour se défendre ensemble contre la marée montante qui allait tout à l'heure les envahir et les submerger. D'abord le Sénat transformé en Haute Cour de justice pour connaître d'un complot et d'un attentat l'un et l'autre imaginaires ; puis le scrutin d'arrondissement substitué au scrutin de liste pour maîtriser plus aisément les opérations du vote national ; puis la candidature unique décrétée pour empêcher la candidature multiple de se transformer en quelque sorte en plébiscite ; puis les destitutions de tous les fonctionnaires suspects d'indépendance ; puis l'achat de quelques consciences fragiles et disposées, pour un bon profit, à se livrer à la trahison ; puis l'organisation d'une sorte de terreur sèche, proche voisine de la terreur sanglante d'autrefois. C'était de l'affolement combiné avec la perfidie la plus déconcertante, qui produisit des effets inattendus, puisqu'il eut pour résultat, non pas de terminer nos querelles, mais de raffermir temporairement un régime près de tomber en pourriture. La République obtuse, close, aveugle et sourde, qu'on avait l'espoir de transformer au bénéfice de l'intelligence, de la clarté, de l'honneur, réussit à se ressaisir par l'égorgement de la liberté, et l'on vit s'installer au Palais-Bourbon une Assemblée ouvertement hostile à ce que la France était, en réalité, presque unanime à demander, à rechercher, à poursuivre.

Dans un écrit récent, *1789 et 1889*, M. Émile Olli-

vier, dont le libre esprit a souvent de généreuses inspirations jointes à des jugements sains, définit ainsi l'affaire confiée au dévouement aveugle et devenu servile du Sénat transformé en Haute Cour :

On est venu à lui et on lui a dit : « Pères conscrits, nous ne vous rapportons pas l'influence perdue; subordonnés vous êtes et subordonnés vous resterez; peut-être même, à la prochaine revision, vous arracherons-nous le peu qui vous reste; nous vous apportons une iniquité d'État à accomplir sous forme de jugement. Êtes-vous prêts? » A l'exception de cinquante-deux justes, honneur de la nation par le caractère et le talent, tous, oubliant les dédains passés, répondirent : « Parlez, nous sommes prêts! »

— Eh bien! voici : La Constitution vous institue juges de l'attentat. Rien n'est plus différent de l'attentat, acte, que le complot pensée (1). Vous déciderez cependant que c'est la même chose. — Nous le déciderons, ont-ils répondu.

— Ce n'est pas tout. En règle, nul ne peut être poursuivi que sur des présomptions précises, sérieuses, concordantes. Nous en possédons si peu de telles contre le général Boulanger que nous ne pouvons pas même articuler les circonstances dans lesquelles auraient été commis son attentat et son complot. Néanmoins vous allez le décréter d'accusation. — Nous les décréterons d'accusation, ont-ils répondu.

Alors ils se sont mis à chercher pendant des semaines, et ils n'ont rien trouvé, ni preuves, ni présomptions, ni indices,

(1) La distinction a été établie avec une docte clarté par M. Rigot, avocat à la Cour de cassation. (*Étude sur la compétence de la Haute Cour de Justice.*)

rien que l'exercice légal du droit de l'ambition dans un pays libre. — Il faut cependant que vous le condamniez, leur a-t-on dit. — Nous le condamnerons, certainement, ont-ils répondu; nous voudrions bien cependant trouver quelque chose.

Qu'à cela ne tienne! — Et on leur a amené des mouchards, des traîtres abjects, qui, à défaut de preuves, ont vomi de basses calomnies. Ces répugnantes inventions n'ont pas supporté le grand jour. A peine produites en public, elles ont été dementies, confondues, anéanties. Néanmoins ils ont condamné, comme ils l'avaient promis.

La loi leur imposait l'obligation de motiver leur sentence : ils s'en sont dispensés. Il est coupable, dit l'arrêt. De quels faits résulte cette culpabilité? Ils n'ont pas osé l'expliquer; et, par ce silence d'impuissance, ils ont condamné eux-mêmes leur condamnation.

Maintenant le tribunal révolutionnaire est installé; l'ostracisme est remis en vigueur; quiconque deviendra inquiétant est certain d'être poursuivi, appréhendé, traduit devant le Sénat et condamné comme coupable de complot. A l'ombre protectrice de la tour Eiffel, au bruit endormant des fontaines lumineuses, les jacobins ont célébré le Centenaire de 89 en ressuscitant la plus odieuse des pratiques de 93! Depuis la condamnation des Girondins, aucune illégalité pareille n'avait été consommée. Par un tel arrêt, la conscience juridique est blessée à mort. Mirabeau avait consacré l'année 1789 par ce cri glorieux : « le Droit est le souverain du monde »; ils ont déshonoré l'année 1889 par ce cri éhonté : « l'Iniquité est la souveraine de la République. »

Il serait assurément difficile de réfuter cette page. C'est la vérité prise sur le fait. Si l'on essaie seulement de la rectifier, elle triomphe de toute critique et s'élève au-dessus de toute contradiction.

Il n'est pas superflu de préciser le caractère du mouvement de protestation nationale qui s'est produit sous le nom de « Boulangisme. » Ce mouvement est sorti des entrailles mêmes du peuple, et l'on s'est comme accroché à une popularité née à propos; ce qui lui a permis de s'affirmer dans des développements rapides. Le pays supportait impatiemment le joug d'un jacobinisme ouvertement persécuteur; il avait des aspirations, peut-être mal définies mais très réelles, d'affranchissement et de liberté. Il ne savait pas au juste ce qu'il voulait; mais il voulait « autre chose. » L'Empire lui semblait lointain encore et il n'apercevait la Royauté que dans le nuage. Il se résignait, au moins transitoirement, à la République, mais à une République renouvelée, délivrée de l'esprit de secte qui l'a envahie, ouverte à tous les patriotismes et capable de replacer la France dans des conditions d'ordre, de sécurité, d'honneur, de gloire, que vingt ans d'erreur lui ont fait perdre. Il a cru que le général Boulanger pouvait l'aider à reconquérir sa souveraineté méconnue ou confisquée au profit d'opérations politiques d'où ses intérêts véritables étaient systématiquement écartés, et il s'est trouvé disposé à seconder son effort, sauf à demeurer le pro-

pre directeur et le maître de ses destinées. Là est le secret des élections multiples qui ont fait d'un homme, pendant quelques mois, le porte-drapeau et le porte-parole autorisé des revendications nationales.

Seulement, cet homme était-il à la hauteur de la mission que l'entraînement incontestable du pays lui confiait, en dépit d'un entourage critiquable et compromettant?

Évidemment non.

On a dit que le général Boulanger s'était perdu en mettant la frontière entre lui et la Haute Cour. Si ce n'est pas une erreur, c'est au moins une exagération.

Dans les conseils du gouvernement son exécution était résolue. Il eût été interné à Mazas, et la Haute Cour allait être convoquée pour le juger, le condamner et le jeter sur quelque plage écartée de la Nouvelle-Calédonie. Prévenant ses ennemis, il lui eût suffi de faire un signe pour soulever les masses parisiennes contre le Luxembourg, le Palais-Bourbon et peut-être même l'Élysée. Ce signe, il n'a pas voulu le faire, et il est parti pour l'exil.

Parmi les partis, qui pourrait lui reprocher ce qu'on a improprement, outrageusement appelé sa « fuite? »

Ce n'est pas le parti royaliste, qui doit avoir quelque souvenir de Varennes. Ce n'est pas le parti opportuniste, qui n'a pas perdu la mémoire de Saint-Sébastien.

Ce n'est point le parti radical, qui a fait plus d'une étape à Londres, à Genève et ailleurs encore.

Quand on est menacé d'un péril imminent, contre lequel on n'a pas le moyen immédiat de se défendre, on a le droit de s'y soustraire.

Demanez-le plutôt à M. Ranc, à M. Félix Pyat, à M. Cluseret, à l'ombre de Gambetta, aux mânes de Ledru-Rollin et même au fiacre légendaire de Louis-Philippe.

Mais si l'on revient de Bruxelles, il paraît qu'on ne revient pas de Jersey. Le malheur, pour le général, est d'être demeuré tranquillement dans la Capoue anglaise, alors que sa présence en France était nécessaire. Il avait bien fait de partir pour déconcerter le plan de M. Constans. Il a mal fait de ne pas être de retour alors qu'il pouvait utilement revenir pour diriger l'action nationale. Au moment psycologique, c'est-à-dire à l'heure électorale, il a manqué d'esprit politique, de résolution virile, de mâle courage, de tout ce qui justifie la haute fortune et la favorise.

En purgeant sa contumace, c'est-à-dire en se soumettant au débat contradictoire, il faisait tomber sa condamnation, redevenait éligible et reconquérait devant le pays la plus grande partie de sa popularité, sinon sa popularité tout entière. On aime la bravoure en France, et le retour eût été brave, tandis qu'on a perfidement argumenté contre ce qui pouvait être con-

sidéré comme un acte de faiblesse, presque de pusillanimité ou de peur. Cette faute est impardonnable; elle a écrasé le « parti boulangiste. »

D'ailleurs, il semblait impossible que la Haute Cour maintînt son arrêt, et le général empruntait à son acquittement une force qui fût devenue presque irrésistible. Il n'y avait, en réalité, à lui reprocher ni complot, ni attentat, ni concussion, ni rien de ce dont on avait péniblement fait contre lui un échafaudage d'indignités et de crimes. Et, quand même la passion politique l'eût emporté, chez les pères conscrits du Luxembourg, sur le sentiment exact de la justice, une condamnation eût été loin d'engendrer des conséquences désastreuses, même seulement fâcheuses. Pour vaincre il faut savoir lutter. C'est pour avoir oublié cette maxime de tous les temps que le général Boulanger a été vaincu, sans qu'il ait quelque chance désormais de prendre sa revanche. Si l'on tentait de rétablir sa force, on y échouerait misérablement : tout est évanoui pour lui, même à ce qu'on prétend, l'honneur. L'occasion n'a pas cessé d'être « chauve. » Il l'a laissé échapper : elle ne lui reviendra certainement pas.

Le « boulangisme » avait cependant sa raison d'être. Né d'une poussée formidable de l'opinion, il a été compromis par la faute de celui-là qui avait le plus d'intérêt à le servir avec énergie, avec résolution, avec un entier détachement de lui-même. Aujourd'hui il est

perdu, bien perdu, perdu sans retour. Quelque chose d'analogue lui succédera-t-il? Il est du moins permis de l'espérer; parce que rien n'a changé dans le pays, fatigué du joug pesant et humiliant qu'il porte, mais ne supporte pas.

Rien ne vaut, d'ailleurs, chez un grand peuple éprouvé par cent années de secousses révolutionnaires, sinon ce qui est l'expression de la volonté nationale. Tout ce qui se pratique en dehors de cette manifestation souveraine est passager, c'est-à-dire éphémère. On peut, par des procédés violents ou perfides, par une tyrannie audacieuse ou louche, en retarder les effets; on ne saurait parvenir à les étouffer. Même quand le général Boulanger a disparu personnellement dans l'indifférence ou dans l'oubli, l'idée vengeresse qui s'est révélée sur son nom lui survit, et j'ai la foi que le pays, maître de ses destinées, fera, un jour, entendre sa voix puissante, pour dicter sa loi et pour contraindre chacun à s'y conformer jusqu'à y obéir. République, Royauté, Empire, il choisira, au nom de la démocratie, entre ces trois formes de gouvernement, et ce qui aura obtenu ses libres préférences s'établira avec un caractère durable, pour conduire enfin la France à la véritable liberté, à l'autorité pacifique et prospère, à l'épanouissement complet de la gloire.

FIN

INDEX

A

B

C

H

I

J

L

M

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS

Envoi *franco* au reçu de **3 fr. 50**, timbres ou mandat

Jean LOMBARD

L'AGONIE

Le tribunal de la Seine, si pudibond, poursuivra-t-il M. Jean Lombard, un écrivain de race qui, au moyen des procédés de documentation moderne, exhume la décadence romaine avec tout son cortège de vices honteux, traitant avec un réalisme souvent cruel, cette *agonie* d'un monde?.. C'est au public intelligent de faire une différence entre l'œuvre artistique philosophique ou littéraire et l'œuvre pornographique.

(*Indépendant littéraire*, 1er décembre 1888

L'*Agonie* est une évocation historique de la Rome d'Héliogabale. M. Lombard a dépensé un immense talent à décrire brutalement et sans réserve les orgies sans nom, les monstrueuses impudicités, les stupres effrénés, les vices immondes auxquels se livraient alors et le prêtre du soleil qui gouvernait l'Empire et sa mère Sœmias, et ses favoris et ses prétoriens.

(*Polybiblion*, octobre 1889).

L'*Agonie*, c'est l'extraordinaire décadence romaine avec ses vices, ses folies et ses détraquements, dans le cadre saisissant de la Rome restituée du troisième siècle, en pleine pourriture d'empire qui a à sa tête le névrosé Elagabal.

(*IXe Siècle*, 15 décembre 1888.)

